



Yverdon-les-Bains

2016

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR17.04PR vol.1

PR17. 04PR

RAPPORT DE GESTION 2016

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 109 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2016.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
BUREAU ÉLECTORAL.....	16
MUNICIPALITÉ	21
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	47
SECRETARIAT GÉNÉRAL.....	49
SERVICE DES FINANCES	59
SERVICE DES SPORTS.....	65
RESSOURCES HUMAINES	73
SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21	79
SERVICE DES ÉNERGIES	93
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	109
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	141
SDIS.....	165
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	171
SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS	185

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2011-2016
Du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

Mme Catherine CARP
Présidente

Mme Christine MORLEO
Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire adjointe

Mme Viviana RODRIGUES
Huissière

M. Bastien MORLEO
Huissier

Législature 2016-2021
Du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016

M. Stéphane BALET
Président

Mme Christine MORLEO
Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER
Secrétaire adjointe

Mme Véronique FIVAZ SCHLUP
Huissière

M. Jean-Claude MONNEY
Huissier

Composition du Bureau

AU 01.01.2016 (LEG. 2011-2016) :

CARP Catherine (PLR), Présidente
 BALET Stéphane (PS), 1^{er} Vice-président
 GAFNER Pascal (UDC), 2^e Vice-président
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche), scrutateur

MONNEY Jean-Claude (UDF), scrutateur
 FORESTIER Didier (PLR), scrutateur suppléant
 RICHARD Boris (PS), scrutateur suppléant.

AU 01.07.2016 (LEG. 2016-2021):

BALET Stéphane (PS), Président
 GAFNER Pascal (UDC), 1^{er} Vice-président
 NOBS Sébastien (PLR-CD), 2^e Vice-président
 FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur
 RICHARD Boris (PS), scrutateur
 LOOS Martin (Verts), scrutateur suppléant

VASWANI Ramesh (PLR-CD), scrutateur suppléant.

Mutation :

01.12.2016 : PILLADO Harmony remplace
 RICHARD Boris

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès le 01.01.2016	Dès le 01.07.2016
Solidarité et Écologie (S&E - La Gauche)	6	--
Parti libéral radical (PLR)	35	--
Parti libéral radical et Centre droite (PLR-CD)	--	40
Union démocratique du centre (UDC)	7	15
Les Verts (Verts)	15	15
Union démocratique fédéral et Parti des Verts'libéraux (UDF et PvL)	5	--
Parti socialiste (PS)	29	30
Indépendants	3	--
	100	100

Membres du Conseil communal au 01.01.2016

SOLIDARITE ET ÉCOLOGIE (S&E - LA GAUCHE) :

GRAND Hélène
 HALIMI Bexhet
 JENNI Thomas
 MAMIN Yann

MING Julien
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Mutation : aucune

PARTI LIBERAL RADICAL (PLR) :

ANGÉLOZ Guy
 ARMADA François
 BARTOLOTTA Anna Rita
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 BUCHS Steves
 BURNAND Nicolas
 CARP Catherine
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DÉRIAZ Patrick
 FORESTIER Didier
 GABELLA Laurent
 GENTIZON Eric
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GRANDJEAN David

GRIN Catherine
 GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 HOFMANN Daniel
 INDULSI Nunzio
 JAQUIER Claude-Anne
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 ROULET-GRIN Pierrette
 THONNEY Harry
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VIQUERAT Dominique
 WEILER Christian.

Mutation :

31.03.2016 : THONNEY Harry démissionne

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

BAUDIN Eric
DUBEY Michel
DURUSSEL Nicolas
GAFNER Pascal
SCHIRINZI Nicola

VILLARD Roland
WAGNIÈRE Emilienne.

Mutation :
17.06.2016 : SCHIRINZI Nicola démissionne

LES VERTS (VERTS) :

BALET Khéna
DELISLE Robin
DESCAMPS Elisabeth
DI PRINZIO Olivier
GIROUD Christian
HUNKELER Pierre
KRYEZI Arif
LECHMANN Madeleine
MICHAUD Florent

MÜLLER Monique
PILLONEL Cédric
PITTET Sylvain
SPICHIGER Fanny
TANNER Carmen
VENIZELOS Vassilis.

Mutation :
30.06.2016 : DESCAMPS Elisabeth démissionne

UNION DEMOCRATIQUE FEDERALE ET PARTI VERT'LIBERAL (UDF ET PVL) :

CHAPUIS Jean-David
CHERBUIN Pierre
MONNEY Jean-Claude
MÜLLER Walter

WIND Bart.

Mutation : aucune

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ADEN Hiba
ARNABOLDI Pierre
BALET Stéphane
BANDERET Mireille
BLUM Pascal
BURDET Daniel
DESSEMONTET Pierre
DETREY Claire-Lise
DUSHAJ Zamir
DUVOISIN Valérie
FIVAZ Jacques
GABERELL Thierry
GANDER Anne
HAJDARI Nuri
JEYARATNAM Jeyashankar
KERNEN Olivier

KLAUS Jean-Louis
LAYAZ-ROCHAT Christiane
MAIBACH Olivier
MILLIOUD Marceline
PEREY Jean-Claude
PILLADO Harmony
PITTORI Patrice
REITER Alfons L.
RIBEAUD EDDAHBI Natacha
RICHARD Boris
VALCESCHINI Giancarlo
VUAGNIAUX Thierry
VUAGNIAUX Yves.

Mutation : aucune

INDEPENDANTS :

FRANZI Raphaël
VIAL Jean-Louis
WILLOMMET Alain.

Mutation : aucune

Membres du Conseil communal au 01.07.2016

PARTI LIBERAL RADICAL ET CENTRE DROITE (PLR-CD) :

ALFONZO Giuseppe
ARMADA François
BERNHARD Maximilien
BETTEX Joëlle
BURNAND Nicolas
CARP Catherine
CHAPUIS Jean-David
CHERBUIN Pierre
CHEVALLEY Catherine

COCHAND Daniel
DYENS Jean-Claude
FORESTIER Didier
GABELLA Laurent
GILLARDIN GRAF Anne
GILLET François
GILLIARD Laurent
GILLIÉRON Anne-Louise
GILLIÉRON Johann

GONIN Denis
 GRANDJEAN David
 GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 INDULSI Nunzio
 JAQUIER Claude-Anne
 JAQUIER Olivier
 LEVAILLANT Jacques
 MARTINEZ Cristina
 NICODET Marc
 NOBS Sébastien
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe

PIDOUX Thierry
 ROQUIER Laurent
 ROULET-GRIN Pierrette
 SIMON-VERMOT Olivier
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VASWANI Ramesh
 VUITHIER Laurent
 WEILER Christian
 WIND Bart.

Mutation :
 05.12.2016 : MARTINEZ Cristina démissionne

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

BAUDIN Eric
 BRANCACCIO Michel
 BRIAND Aude
 BURDET Christophe
 DI MARCO Nicola
 DUBEY Michel
 DURUSSEL Nicolas
 GAFNER Pascal
 GYGAX Roger

MIRANDA Antonio
 RAMCHURN Ruben
 TÜLLER Michaël
 VILLARD Raluca
 VILLARD Roland
 WAGNIÈRE Emilienne.

Mutation : aucune

LES VERTS (VERTS) :

BALET Morgane
 BERNEY (VALLON) Marie-Christine
 CZÁKA Véronique
 DELISLE Robin
 EHRWEIN NIHAN Céline
 GIROUD Christian
 HUNKELER Pierre
 LOOS Martin
 MARTIN Sophie

MONZIES Claire
 PILLONEL Cédric
 PITTET Sylvain
 ROMANENS Léa
 SPICHIGER Fanny
 VENIZELOS Vassilis.

Mutation : aucune

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ADEN Hiba
 BALET Stéphane
 BANDERET Mireille
 BURDET Daniel
 CAND Jean-François
 CRETENAND Colette
 DALL'AGLIO Gildo
 DETREY Claire-Lise
 DUSHAJ Zamir
 DUVOISIN Valérie
 FIVAZ Jacques
 GABERELL Thierry
 GANDER Anne
 HAJDARI Nuri
 KENJAR Carole
 KLAUS Jean-Louis
 MAIBACH Olivier

MATHYS Mireille
 MILLIOUD Marceline
 PARDO Marisa
 PERCEVAL Hélène
 PILLADO Harmony
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha
 RICHARD Boris
 SCHOLDER Mireille
 TOBISH Fereshta
 VALCESCHINI Giancarlo
 VUAGNIAUX Thierry
 VUAGNIAUX Yves
 WICKI Julien.

Mutation :
 01.12.2016 : SHEU Ervin remplace RICHARD Boris.

Commissions permanentes au 01.01.2016

COMMISSION DE GESTION

COCHAND Daniel (PLR), Président 1^{er} semestre

Membres :

COCHAND Daniel (PLR)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VUAGNIAUX Yves (PS).

Membres suppléants :

FIVAZ Jacques (PS)
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 LECHMANN Madeleine (Verts)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC)
 WIND Bart (PvL/UDF).

Mutation : aucune

COMMISSION DES FINANCES

PITTET Sylvain (Verts), Président 1^{er} semestre

Membres :

BLUM Pascal (PS)
 CHERBUIN Pierre (PvL/UDF)
 GANDER Anne (PS)
 GUIGNARD Philippe (PLR)
 JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
 PITTET Sylvain (Verts)
 VILLARD Roland (UDC)
 VIQUERAT Dominique (PLR).

Membres suppléants :

LECHMANN Madeleine (Verts)
 MING Julien (S&E - La Gauche)
 MONNEY Jean-Claude (UDF/PvL)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 VALCESCHINI Giancarlo (PS)
 WEILER Christian (PLR).

Mutation : aucune

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIERES

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL), Président 1^{er} semestre

Membres :

ARMADA François (PLR)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
 GAFNER Pascal (UDC)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 MING Julien (S&E - La Gauche)
 PAVID Philippe (PLR)
 VENIZELOS Vassilis (Verts).

Membres suppléants :

DI PRINZIO Olivier (Verts)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 JENNI Thomas (S&E - La Gauche)
 NICODET Marc (PLR)
 MILLIOUD Marceline (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL).

Mutation : aucune

COMMISSION COMMUNALE DE RECOURS

GILLIARD Laurent (PLR), Président 1^{er} semestre

Membres :

ADEN Hiba (PS)
 DELISLE Robin (Verts)
 GAFNER Pascal (UDC)
 GRAND Hélène (S&E - La Gauche)
 GILLIARD Laurent (PLR)
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL).

Membres suppléants :

CHAPUIS Jean-David (UDF/PvL)
 CHEVALLEY Catherine (PLR)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 PILLONEL Cédric (Verts)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 MILLIOUD Marceline (PS).

Mutation : aucune

COMMISSION DES PETITIONS

GILLIÉRON Johann (PLR), Président 1^{er} semestre

Membres :

BALET Stéphane (PS)
 BUCHS Steves (PLR)
 GILLIÉRON Johann (PLR)
 MAMIN Yann (S&E - La Gauche)
 MÜLLER Monique (Verts)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)
 WAGNIÈRE Emilienne (UDC)
 WIND Bart (PvL/UDF).

Membres suppléants :

GILLET François (PLR)
 GIROUD Christian (Verts)
 MÜLLER Walter (UDF/PvL)
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)
 SCHIRINZI Nicola (UDC)
 SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E - La Gauche).

Mutation : aucune

Commissions de surveillance et thématiques au 01.07.2016

COMMISSION DE GESTION

COCHAND Daniel (PLR-CD), Président 2^e semestre

Membres :

BAUDIN Eric (UDC)
 BETTEX Joëlle (PLR-CD)
 COCHAND Daniel (PLR-CD)
 KLAUS Jean-Louis (PS)
 ROMANENS Léa (Verts)
 VUAGNIAUX Yves (PS)
 WEILER Christian (PLR-CD).

Membres suppléants :

CAND Jean-François (PS)
 EHRWEIN-NIHAN Céline (Verts)
 RAMCHURN Ruben (UDC)
 WIND Bart (PLR-CD).

Mutation :

01.09.2016 : CHERBUIN Pierre (PLR-CD) remplace WIND Bart comme membre suppléant.

COMMISSION DES FINANCES

HUNKELER Pierre (Verts), Président 2^e semestre

Membres :

GABERELL Thierry (PS)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 JAQUIER Olivier (PLR-CD)
 KENJAR Carole (PS)
 ROQUIER Laurent (PLR-CD)
 WIND Bart (PLR-CD)
 VILLARD Roland (UDC).

Membres suppléants :

DELISLE Robin (Verts)
 GUIGNARD Philippe (PLR-CD)
 GYGAX Roger (UDC)
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS).

Mutation :

01.09.2016 : CHERBUIN Pierre (PLR-CD) remplace WIND Bart comme membre.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIERES

DALL'AGLIO Gildo (PS), Président 2^e semestre

Membres :

ARMADA François (PLR-CD)
 BRIAND Aude (UDC)
 DALL'AGLIO Gildo (PS)
 PAVID Philippe (PLR-CD)
 VALCESCHINI Giancarlo (PS)
 VENIZELOS Vassilis (Verts)
 WIND Bart (PLR-CD).

Membres suppléants :

BURDET Daniel (PS)
 CZÁKA Véronique (Verts)
 DUBEY Michel (UDC)
 NICODET Marc (PLR).

Mutation :

01.09.2016 : GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD) remplace WIND Bart comme membre.

COMMISSION COMMUNALE DE RECOURSPrésidence non définie (gauche), 2^e semestre**Membres :**

BANDERET Mireille (PS)
 DELISLE Robin (Verts)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 GILLIARD Laurent (PLR-CD)
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR-CD)
 MILLIOUD Marceline (PS)
 WIND Bart (PLR-CD).

Membres suppléants :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 CHEVALLEY Catherine (PLR)
 VILLARD Raluca (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS).

Mutation : aucune**COMMISSION DES PETITIONS**Présidence non définie (droite), 2^e semestre**Membres :**

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)
 GILLIÉRON Johann (PLR-CD)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)
 TÜLLER Michaël (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS).

Membres suppléants :

GILLET François (PLR-CD)
 DELISLE Robin (Verts)
 DI MARCO Nicola (UDC)
 PILLADO Harmony (PS).

Mutation : aucune**Séances du Conseil communal**

Le Conseil communal a siégé 8 fois en 2016, dont 4 lors de la nouvelle législature.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR15.32RA	une révision du règlement d'indemnisation des membres de la Municipalité.	02.10.2015	04.02.2016+A
PR15.34RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 744'000.- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux électrique, eau et gaz.	05.11.2015	04.02.2016
PR15.35RA	une demande de prolongation à 75 ans du droit de superficie distinct et permanent à accorder à la fondation Staehli en vue de la construction d'un bâtiment comportant des logements pour étudiants à la rue de Neuchâtel.	10.11.2015	04.02.2016
PR15.31RA	une demande de recapitalisation de la Fondation yverdonnoise pour le logement à hauteur de CHF 4'000'000.- ; la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Fondation yverdonnoise pour le logement sur la parcelle n° 4521, située à la rue Jean-André Venel ; la constitution d'un DDP en faveur de la Fondation yverdonnoise pour le logement sur la parcelle n° 701, située à la rue de Montagny.	15.09.2015	03.03.2016
PR16.01RA	la demande d'un crédit d'investissement de CHF 111'700.- pour la mise en conformité des signaux routiers à la norme VSS 640 87 a.	06.01.2016	03.03.2016
PR16.03RA	l'adoption des statuts de la nouvelle Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région.	04.02.2016	03.03.2016
PR16.02RA	la demande d'un crédit d'investissement de CHF 715'000.- pour la restructuration de l'éclairage public et des alimentations électriques événementielles du Centre historique.	18.01.2016	14.04.2016
PR16.04RA	la modification du plan général d'affectation, zone d'installations (para-) publiques.	09.02.2016	14.04.2016

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR16.05RA	une demande d'autorisation pour l'acquisition de la parcelle n° 984 et la création de places de stationnement sur les parcelles n°s 984 et 985 et l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 596'000.-.	09.02.2016	14.04.2016+A
PR16.06RA	un dépassement de crédit de CHF 285'000.- concernant les travaux d'installation d'un chauffage à distance « Lotus ».	09.02.2016	14.04.2016
PR16.07RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 6'100'000.- pour l'acquisition de la parcelle n° 2352 et des bâtiments sis sur cette dernière, avenue des Sports 5.	19.02.2016	14.04.2016
PR16.08RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'235'000.- pour les travaux de renouvellement annuel des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité ainsi qu'une demande de crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour la réfection des chaussées en coordination avec les travaux du Service des énergies.	23.02.2016	14.04.2016
PR16.09RA	la demande d'un crédit d'investissement de CHF 375'000.- pour la création de 2 classes nouvelles au Collège de la Place d'Armes en lieu et place de l'appartement de fonction existant.	11.03.2016	23.06.2016
PR16.14RA	les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2015.	06.06.2016	23.06.2016+A
PR16.10RA	les comptes communaux de l'exercice 2015 d'Yverdon-les-Bains.	20.04.2016	23.06.2016
PR16.15RA	les jetons et indemnités diverses des membres du Conseil communal et de son Bureau pour la législature 2016-2021.	06.06.2016	23.06.2016+A
PR16.13RA	la 1 ^{ère} série de compléments au budget 2016.	06.06.2016	23.06.2016
PR16.12RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'980'000.- pour la réalisation de la 3 ^{ème} étape de la sécurisation des bâtiments scolaires.	18.05.2016	23.06.2016+A
PR16.11RA	une demande de crédit d'étude de CHF 1'140'000.- pour l'élaboration des plans de quartier du projet Gare-Lac et le réaménagement des rives et les réflexions sur le port.	19.04.2016	01.09.2016+A
PR16.16RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 290'000.- pour la deuxième étape des travaux au Camping d'Yverdon.	22.06.2016	01.09.2016
PR15.26RABIS	l'adoption du règlement du Conseil communal révisé ; la réponse à la motion du 3 mai 2012 de Monsieur le Conseiller Stéphane Balet portant sur une demande de modification du règlement du Conseil.	22.06.2016	01.09.2016+A
PR16.23RA	l'arrêté d'imposition pour l'année 2017.	25.08.2016	06.10.2016
PR16.17RA	l'adoption du plan de quartier (PQ) « Fleurettes » et l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique.	22.06.2016	06.10.2016
PR16.18RA	une demande de crédit d'étude de CHF 70'000.- pour la réalisation d'un concours d'idées en lien avec le projet de mise en place dans des giratoires d'installations productrices d'électricité renouvelable.	07.07.2016	06.10.2016
PR16.19RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 351'000.- pour les travaux d'aménagement d'un local technique au cimetière.	21.07.2016	06.10.2016
PR16.20RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 581'000.- pour l'installation de quatre centrales solaires photovoltaïques sur les bâtiments du centre funéraire, de la salle de gymnastique de la Marive, du Service des énergies (SEY) et du collège de la Villette.	28.07.2016	06.10.2016
PR16.21RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 7'300'000.- pour le réaménagement de la rue du Midi, du canal Oriental à la rue des Moulins, y. c. la rue Roger-de-Guimps entre la rue du Midi et la rue des Jordils.	25.08.2016	06.10.2016
PR16.25RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour la phase de réalisation de la surélévation du collège de la Villette.	01.09.2016	06.10.2016

N°	Objet	Date préavis	Approbation
Motion	de MM. les Conseillers Cédric PILLONEL et Giancarlo VALCESCHINI du 23 juin 2016 proposant de reprendre le contrôle de la police de proximité.	23.06.2016	06.10.2016 refusée
PR16.26RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 32'240'000.- pour les travaux d'aménagements routiers, de mobilité douce et d'infrastructures entre l'avenue des Découvertes et la rue Roger-de-Guimps, soit entre les km 900 et 1'900 de l'avenue des Trois-Lacs, l'adoption du projet en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), la mise en œuvre des mesures PGEE pour la gestion des eaux de surface du secteur « Buron Est », « Sur Teile Ouest » et « Les Isles », l'adoption des réponses aux oppositions du projet soumis à l'enquête publique, ainsi qu'une demande de crédit d'étude pour le développement des secteurs centre et ouest, entre la rue de Roger-de-Guimps et la route de Sainte-Croix.	12.09.2016	01.12.2016
PR16.27RA	l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations des parts communales à la copropriété du PST.	27.09.2016	01.12.2016
PR16.28RA	l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières, ainsi que sur l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales.	27.09.2016	01.12.2016+A
PR16.29RA	la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautions pour la législature 2016-2021.	27.09.2016	01.12.2016
PR16.31RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 62'000'000.- pour la réalisation du nouveau collège secondaire des Rives et pour l'extension de la caserne SDIS NV / PNV sur le site des Anciens Arsenaux.	11.10.2016	01.12.2016
PR16.33RA	la 2 ^{ème} série de compléments au budget 2016.	09.11.2016	08.12.2016
PR16.30RA	l'adoption du budget pour l'année 2017.	09.11.2016	08.12.2016+A
PR16.32RA	l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.	21.10.2016	08.12.2016
PR16.34RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'750'000.- pour l'acquisition d'une participation dans une société hydroélectrique ouvrant droit à l'achat à un prix « fixe » d'une part de production électrique sur environ 35 ans.	31.10.2016	08.12.2016

+A = Avec amendement

PROPOSITION INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Madeleine LECHMANN	Vélostation	04.02.2016	
Question	Pierre DESSEMONTET	Faux-plafonds amiantés salles de classe yverdonnoises	04.02.2016	
Question	Carmen TANNER	Avancement du projet de réfection de la Rue du Midi	04.02.2016	
Question	Pierre DESSEMONTET	Nombre de places de parc dans le périmètre Place d'Armes - Ancien-Stand - Remparts - Ancien Poids Public	04.02.2016	
Motion	Pierre DESSEMONTET	Pour que la part communale des budgets des associations intercommunales dont Yverdon-les-Bains est majoritaire soit soumise au Conseil communal	04.02.2016	Retirée par le motionnaire
Motion => Postulat	Jean-Louis KLAUS	Carte gratuite Mobilis pour visiteurs-touristes	04.02.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Navigation des bateaux solaires	04.02.2016	
Interpellation	Yann MAMIN	Gîte du Passant et urgence en matière d'accueil des réfugié-e-s	04.02.2016	Résolution adoptée
Question	Jean-Louis KLAUS	Animation musicale et décoration au Marché de Noël	04.02.2016	
Question	Natacha RIBEAUD EDDAHBI	Plan directeur du stationnement, parking du Centre sportif des Isles et du Midi	04.02.2016	
Postulat	Florent MICHAUD	Objectif zéro pesticide – Biodiversity	03.03.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Postulat	Pierre DESSEMONTET	Etude sur impact du réchauffement climatique sur la ville	03.03.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Mini déchetterie	03.03.2016	
Question	Vassilis VENIZELOS	Plan de quartier des Roseyres	03.03.2016	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Emplacement vélo versus moto ou vice versa	14.04.2016	
Question	Brian OOSTERHOFF	Offre d'enseignement scolaire privé	14.04.2016	
Question	Pascal GAFNER	Bons pour les familles	14.04.2016	
Question	Pascal GAFNER	Préaux des écoles	14.04.2016	
Question	Elisabeth DESCAMPS	Avancement résolution des Verts du 10.12.2015 - projet pilote vélo cargo	14.04.2016	
Question	Eric BAUDIN	Police Nord Vaudois: participation urbigène	14.04.2016	
Question	Khéna BALET	Desserte Travys zone piscine-patinoire	14.04.2016	
Question	Olivier MAIBACH	Mise à disposition des renseignements concernant les habitants	14.04.2016	
Question	Yann MAMIN	Avancement du projet de réaménagement de la salle des Débats	14.04.2016	
Question	Cédric PILLONEL	Site des menhirs: coupe des arbres et mise en valeur du site	14.04.2016	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Intervention police: altercation et agression des agents	14.04.2016	
Postulat	Vassilis VENIZELOS	Pour une valorisation des parcelles communales occupées par le parking du Midi	23.06.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Julien MING	ARAS - JUNOVA	23.06.2016	
Intervention	Hélène GRAND	Fin du mandat du groupe S+E au sein du Conseil	23.06.2016	
Question	Boris RICHAUD	Avancement du projet de réaménagement de la salle des Débats	23.06.2016	
Motion	Cédric PILLONEL et Giancarlo VALCESCHINI	Reprendre le contrôle de la police de proximité	23.06.2016	Prise en considération et renvoyé en commission
Question	Pascal GAFNER	Avenir de l'emplacement du skatepark des Cygnes	01.09.2016	
Question	Pascal GAFNER	Nouveau poste de police à la gare et augmentation du deal de rue	01.09.2016	
Motion => Postulat	Didier FORESTIER	Pour résoudre le problème d'algues envahissantes	01.09.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Interpellation	Fanny SPICHIGER	Manque criant de place en UAPE	01.09.2016	Résolution adoptée

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Christian GIROUD	Réseau urbain de bus à Yverdon, équipement et confort des Abribus et mise à jour du site internet communal	01.09.2016	
Question	Vassilis VENIZELOS	CO16.03 Remise en état du pavillon scolaire des Isles: motivation de l'abandon des poursuites judiciaires et entreprises concernées	01.09.2016	
Vœu	Cédric PILLONEL	Maladresse de langage lors de la discussion sur la place de la gare, mesurer le poids des mots	01.09.2016	
Postulat	Julien WICKI	Développer la carte Culture, agir pour une vie sociale accessible à toutes et tous	06.10.2016	Pris en considération et renvoyé à la Municipalité
Question	Christian GIROUD	Usage de produits stupéfiants et boîtes de récupération dans les édicules publics	06.10.2016	
Interpellation	Emilienne WAGNIERE	Nudité dans une performance artistique au Centre d'art contemporain	06.10.2016	
Interpellation	Gildo DALL'AGLIO	Amélioration des conditions de travail des Conseillers communaux	06.10.2016	Résolution adoptée
Interpellation	Natacha RIBEAUD EDDAHB	Agir contre la pénurie de médecins généralistes à Yverdon	06.10.2016	Résolution adoptée
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Déplacement d'une partie des migrants SDF du sleep-in de Renens à Yverdon-les-Bains	06.10.2016	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Concours de STE visant à sensibiliser la population aux problématiques environnementales	06.10.2016	
Question => interpellation	Jean-François CAND	Diminution des effectifs et licenciements dans la presse romande	06.10.2016	Résolution adoptée
Question	Robin DELISLE	Entreprises concernées suite aux dégâts d'eau au pavillon scolaire des Isles (CO16.03 et question CC 01.09.2016 PV 13.6)	06.10.2016	
Question	Pascal GAFNER	Préavis de la Commission consultative des énergies sur le PR16.18PR	06.10.2016	
Question	Morgane BALET	Nouvelles mesures pour réduire les nuisances des corbeaux freux	01.12.2016	
Question	Roland VILLARD	Petit Globe	08.12.2016	
Question	Roland VILLARD	Parking Y-Parc	08.12.2016	
Question	Pascal GAFNER	Préavis de la Commission Consultative des Energies	08.12.2016	

Observations de la Commission de Gestion

OBSERVATIONS 2016 SUR RAPPORT 2015

1. MUNICIPALITE

Observation 1.1.1 : Comptabilité indépendante pour les associations intercommunales

La COGE demande à la Municipalité de faire respecter l'article 125, al. 1 de la loi sur les communes qui précise que « l'association tient une comptabilité indépendante soumise aux règles de la comptabilité communale ».

Réponse :

La comptabilité du SDIS est indépendante de la comptabilité communale, dans le sens qu'elle fonctionne en tant que mandant à part entière, ce qui n'est pas le cas de PNV. La comptabilité de PNV est intégrée dans la comptabilité communale, par la création d'un dicastère propre intitulé : 611 coût de la Police régionale, qui fait partie du Service de la sécurité publique. Il n'est pas rare dans le paysage des collectivités communales vaudoises de voir une association intercommunale être intégrée dans la comptabilité de la commune-siège, spécialement lorsque celle-ci absorbe plus de 83% des coûts nets de l'association, en gère les ressources humaines et agit en tant que commune boursière. Sur un plan pratique, si la comptabilité de PNV venait à devenir indépendante, sa gestion ne serait plus assurée par le Service des finances mais par l'administration de l'association, comme c'est le cas pour le SDIS. Les imputations internes entre la Ville et l'association seraient supprimées au profit d'un système de facturation directe entre les deux entités, ce qui pourrait conduire à des charges supplémentaires pour PNV dans sa gestion.

Observation 1.1.2 : Comptes et rapports des entités intercommunales

La COGE demande à la Municipalité de faire en sorte que comptes, budgets, rapport de gestion et rapport de la commission de gestion des entités intercommunales soient rapidement et facilement accessibles (art. 9 de la Loi sur l'information).

Réponse :

Ni la loi sur les communes, ni le règlement sur la comptabilité des communes ne définissent les limites du pouvoir d'investigation de la commission

de gestion et de la commission des finances. La loi du 24 septembre 2002 sur l'information impose des restrictions quant à la communication aux administrés des documents détenus par les autorités. En revanche, s'agissant de l'examen du rapport de gestion, la commission de gestion dispose d'une compétence d'investigation plus étendue du fait que la gestion touche des domaines très variés. Il s'agit cependant du rapport de gestion propre à la commune et non du rapport de gestion d'une association intercommunale, sachant que l'association possède sa propre commission de gestion. Pour lever cependant toute ambiguïté en la matière, la Municipalité part du principe que si le rapport de gestion d'une association intercommunale ne présente pas d'atteinte au respect de la sphère personnelle d'une commune-membre de l'association, ou donne des informations qui relèvent de la sécurité même d'une commune-membre, ledit rapport de gestion peut être demandé par la commission de gestion de la commune, une fois celui-ci approuvé par le conseil intercommunal. Il en va de même pour les comptes et les budgets de l'association.

Observation 1.1.3 : Facturation des prestations de la « ville-centre »

La Municipalité est invitée à s'assurer que toutes les prestations fournies par la Ville aux entités intercommunales soient dûment facturées.

Réponse :

Le Service des finances veille à ce que l'ensemble des prestations fournies par la Ville aux entités intercommunales soient refacturées correctement et proportionnellement à l'effort fourni. Pour PNV, il faut rappeler que la commune facture un montant non négligeable de CHF 40'000.- à l'association pour sa gestion ; celui-ci comprend naturellement l'effort des ressources humaines de la ville. De plus, l'opportunité de gérer les RH de PNV permet à la ville d'avoir une certaine maîtrise sur les effectifs de l'association, au vu de son importante participation financière.

1.3 TRAVYS

Observation 1.3 : Contrat de prestations avec TRAVYS

La COGE demande à la Municipalité de finaliser rapidement le contrat de prestations avec TRAVYS.

Réponse :

Un contrat de prestations est en cours de rédaction. TRAVYS a pris connaissance du document et a

formulé des remarques qu'il convient encore d'analyser. Le projet de contrat de prestations doit également être transmis aux autres communes partenaires de l'Agglomération yverdonnoise. Faute de ressources au sein de la filière Mobilité, ce projet est pour l'instant en attente.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.2 FINANCES, INFORMATIQUE ET GEOMATIQUE

Observation 2.2 : Accès Internet dans les locaux scolaires

La COGE demande à la Municipalité de prendre de toute urgence les mesures indispensables pour achever la connexion informatique des locaux scolaires, vu la nécessité d'un accès Internet performant dans l'enseignement actuel.

Réponse :

De manière générale, l'évolution des moyens de communication et d'enseignement au cours des dernières années a été fortement impactée par l'arrivée de nouvelles technologies. Afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins en matière informatique induits par les nombreuses mutations de l'école vaudoise, la Municipalité est pleinement en accord sur le principe d'une adaptation du réseau informatique dans l'ensemble des bâtiments scolaires. La Municipalité relève cependant que des

différences importantes de prise en charge existent à ce sujet entre les communes. De plus l'accord financier de 2013 entre les communes et l'Etat prévoyait la mise en œuvre d'une nouvelle convention Canton-communes au sens de l'article 27 LEO dont l'objectif est de traiter des normes en matière de constructions et d'équipements scolaires. Les travaux de réflexion ont démarré en mai 2016 sur le plan politique entre les représentants de l'UCV et l'Etat.

La Municipalité estime qu'il est préférable d'attendre les résultats découlant des futures négociations en matière de répartition des charges entre les communes et l'Etat pour les équipements scolaires avant d'entreprendre de lourds investissements (estimés entre CHF 0.5 et CHF 1 mio) à charge de la commune.

6. SECURITE PUBLIQUE

Observation 6.1 : Coûts de la Police Nord Vaudois

La COGE demande à la Municipalité d'entamer d'urgence une réflexion sur les coûts de la Police régionale pour la ville d'Yverdon-les-Bains.

Réponse :

La Municipalité relève que les coûts de Police Nord vaudois ont, dès l'époque de sa création, été

maîtrisés. Par ses représentants au Comité de direction de PNV, la Municipalité, met un point d'honneur à faire en sorte que l'enveloppe budgétaire votée chaque année dans le cadre du Conseil intercommunal, et dont la part communale est portée au budget de la Ville, soit respectée. Les coûts pour la Ville sont donc connus et maîtrisés.

8. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Observation 8.1 : Déchets sauvages : traitement des dénonciations.

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que les sanctions frappant les contrevenants au règlement sur les déchets soient rendues publiques, pour renforcer la dissuasion.

Réponse :

D'entente avec PNV, la Municipalité envisage une sensibilisation sur la procédure de demande d'enlèvement des encombrants deux fois par année, conjointement avec les sanctions prises pendant la période écoulée, sous forme d'articles dans le journal "Bonjour".

Un courrier sera également adressé aux gérances pour sensibiliser les locataires sur le fonctionnement de la collecte des déchets encombrants.

9. URBANISME ET BATIMENTS

Observation 9.2 : Nouveau Collège des Rives

La COGE demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour réduire les retards pris pour la construction du nouveau collège des Rives et assurer sa mise à disposition en début juin 2019 au plus tard.

Réponse :

La Municipalité est parfaitement consciente des impératifs liés aux besoins scolaires et parascolaires et met tout en œuvre, afin d'accélérer le planning de réalisation.

Pour cette raison, de nombreuses phases du développement du projet sont effectuées en

parallèle, une pression quotidienne est mise sur les architectes, ainsi que sur les autres mandataires, des solutions constructives sont recherchées afin d'avancer le plus rapidement possible avec ce dossier. Par ailleurs, un assistant à maîtrise d'ouvrage a été engagé pour épauler la direction de projet

De même, le critère de délai de réalisation sera, avec les coûts, un des deux critères de sélection principaux lors de l'appel d'offres à réalisation auprès des entreprises générales.

Observation 9.5 : Dépassement de crédit rénovation TBB – La Grange

La COGE invite la Municipalité à soumettre immédiatement à l'approbation du Conseil, selon l'art. 99 du règlement, les dépenses supplémentaires liées aux travaux de rénovation du théâtre Benno Besson et du restaurant La Grange.

Réponse :

Comme indiqué dans la réponse 9.4, un rapport complet avec explications des coûts, des mesures prises, des procédures en cours etc. sera prochainement soumis au Conseil communal. La Municipalité devait attendre d'avoir tous les éléments en sa possession pour finaliser ledit rapport.

Vœux de la Commission de gestion

VCEUX 2016 SUR RAPPORT 2015

1. MUNICIPALITE

1.2 BUREAU AGGLOY

Vœu 1.2 : Feuille de route AggloY

La COGE demande à la Municipalité de veiller à ce qu'une nouvelle feuille de route soit établie, avec de claires priorités.

Réponse :

La feuille de route AggloY consiste à mettre en œuvre les projets de 2^e génération. La feuille de route actuelle est donc correcte.

1.3 TRAVYS

Vœu 1.3 : Transports publics

La COGE demande à la Municipalité d'impliquer la Commission urbanisme et mobilité dans les réflexions sur le développement des transports publics à Yverdon-les-Bains.

Réponse :

Le développement des lignes de transports publics est en lien avec la réalisation des différents plans de quartier ou autres importantes constructions prévus sur le territoire communal. Il y a donc effectivement un lien entre la Mobilité et l'Urbanisme et cette thématique pourra être abordée lors de ladite commission, en fonction de l'avancée des projets.

3. SERVICE DE LA CULTURE

Vœu 3.1 : Mise en valeur des activités culturelles

La COGE souhaite que le travail de fond et d'accompagnement que fait le service pour les activités culturelles soit mieux mis en valeur.

Réponse :

Le Service de la culture a mis en place plusieurs mesures ces derniers mois pour dynamiser son action auprès du public et pour améliorer la bonne compréhension de sa mission. Tout d'abord, le service s'est rendu plus visible et accessible en installant ses locaux dans la bibliothèque publique, institution recevant annuellement plus de 100'000

visiteurs. En automne 2016, le service a également publié un document de présentation résumant ses différentes missions, réaffirmant son rôle d'accueil et d'accompagnement aux projets. Il a développé un stand d'information lui permettant d'aller à la rencontre du public lors des manifestations ainsi qu'une newsletter relayant périodiquement les différentes actions passées, en cours et à venir. Enfin, le service envisage de mettre sur pied des rencontres thématiques périodiques pour faciliter les échanges entre les organisateurs culturels, les autorités et le grand public.

6. SECURITE PUBLIQUE

Vœu 6.1 : Feux de signalisation

Constatant les fréquents dérangements des feux de signalisation, la COGE invite la Municipalité à présenter rapidement un préavis pour moderniser le système et par là même assurer la fluidité du trafic et la sécurité des divers usagers.

Réponse :

La somme de CHF 700'000.- avait été inscrite au plan des investissements pour le remplacement des feux de signalisation dans les carrefours, répartie comme suit :

2017 = CHF 300'000.-
2018 = CHF 200'000.-
2019 = CHF 200'000.-

Cette répartition sera probablement repoussée en fonction de la réalisation du plan directeur des circulations, élaboré par la Mobilité et le bureau d'ingénieurs Christ&Gygax.

Parallèlement, l'Unité technique est chargée d'effectuer une analyse d'un système de contrôle automatique du trafic par la signalisation lumineuse. Cet élément fera l'objet d'un rapport en Municipalité.

8. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Vœu 8.1 Formation AFP

La COGE demande à la Municipalité d'envisager des formations de type AFP (attestation de formation professionnelle), en plus des apprentissages avec CFC.

Réponse :

Dans la mesure où des formations de type AFP sont disponibles sur le marché dans les branches de la voirie et/ou de l'assainissement, la voirie et la STEP pourraient accueillir un-e apprenti-e par entité. Ces mesures pourraient aussi être appliquées à d'autres services de l'administration.

9. URBANISME ET BATIMENTS

Vœu 9.1 : Stagiaires et mandats externes

La COGE demande à la Municipalité d'évaluer s'il est judicieux de confier une part aussi importante des tâches d'URBAT à des stagiaires et à des mandataires externes.

Réponse :

La Municipalité estime que ceci est judicieux.

BUREAU ÉLECTORAL

L'année 2016 a vu se dérouler 5 scrutins.

VOTATION FEDERALE DU 28 FEVRIER 2016

Electeurs : 15'024 Participation : 56.93 %

Objets :

- CH 1 Initiative populaire "Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage"
- CH 2 Initiative populaire "Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)"
- CH 3 Initiative populaire "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"
- CH 4 Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 56.21 %	rejeté à 54.26 %	rejeté à 50.8 %
CH2	rejeté à 64.55 %	rejeté à 66.59 %	rejeté à 58.9 %
CH3	rejeté à 50.52 %	rejeté à 56.47 %	rejeté à 59.9 %
CH4	rejeté à 56.24 %	rejeté à 54.48 %	accepté à 57 %

VOTATION CANTONALE DU 20 MARS 2016

Electeurs : 15'030 Participation : 36.55 %

Objet :

- VD1 Référendum populaire : Acceptez-vous la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (RIE III) ?

Objet	Résultats YLB	Résultats VD
VD1	accepté à 87.5 %	accepté à 87.12 %

VOTATION FEDERALE DU 5 JUIN 2016

Electeurs : 15'090 Participation : 46.25 %

Objets :

- CH 1 Initiative populaire "En faveur du service public"
- CH 2 Initiative populaire "Pour un revenu de base inconditionnel"
- CH 3 Initiative populaire "Pour un financement équitable des transports"
- CH 4 Modification de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)
- CH 5 Modification de la loi sur l'asile (Lasi)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	rejeté à 69.52 %	rejeté à 72.14 %	rejeté à 67.6 %
CH2	rejeté à 70.41 %	rejeté à 75.34 %	rejeté à 76.9 %
CH3	rejeté à 76.99 %	rejeté à 77.13 %	rejeté à 70.8 %
CH4	accepté à 82.33 %	accepté à 84.96 %	accepté à 62.4 %
CH5	accepté à 71.85 %	accepté à 73.51 %	accepté à 66.8 %

VOTATION FEDERALE DU 25 SEPTEMBRE 2016

Electeurs : 15'122 Participation : 42.66 %

Objets :

CH 1 Initiative populaire "Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)"

CH 2 Initiative populaire "AVSplus: pour une AVS forte"

CH 3 Modification de la loi fédérale sur le renseignement (LRens)

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 52.45 %	rejeté à 53.68 %	rejeté à 63.6 %
CH2	accepté à 58.33 %	accepté à 50.28 %	rejeté à 59.4 %
CH3	accepté à 72.84 %	accepté à 74.24 %	accepté à 65.5 %

VOTATION FEDERALE DU 27 NOVEMBRE 2016

Electeurs : 15'113 Participation : 43.14 %

Objet :

CH 1 Initiative populaire "Sortir du nucléaire"

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 59.89 %	accepté à 54.57 %	rejeté à 54.2 %

ÉLECTIONS COMMUNALES DU 28 FEVRIER 2016**Renouvellement du Conseil communal (système proportionnel)**

Electeurs : 19'855 Participation : 38.91 %

5 listes officielles furent déposées, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nombre de candidats
01	Parti Libéral-Radical et Centre Droite	PLR-CD	71
02	Parti Socialiste yverdonnois	PSY	39
03	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	UDC	19
04	Solidarité & Ecologie – La Gauche	S&E-La Gauche	12
05	Les Verts	Verts	27

Le Parti Libéral-Radical et Centre Droite (01) et le Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains (03) ont déposé une déclaration d'appartenance.

Le Parti Socialiste yverdonnois (02), Solidarité & Ecologie – La Gauche (04) et Les Verts (05) ont déposé une déclaration d'appartenance.

Résultats :

Les 100 sièges ont été répartis comme suit :

No	Dénomination	Suffrages	En %	Sièges obtenus
01	Parti Libéral-Radical et Centre Droite	277'795	37.29	40
02	Parti Socialiste yverdonnois	209'220	28.09	30
03	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	100'495	13.49	15
04	Solidarité & Ecologie – La Gauche	32'520	4.36	0
05	Les Verts	105'656	14.18	15
	Sous-total suffrages de parti	725'686		
	Suffrages blancs	19'114		
	Total	744'800		100

Le quorum est de 36'285.

Le détail des élus figure ci-devant au chapitre « membre du Conseil communal au 01.07.2016 ».

Renouvellement de la Municipalité, 1^{er} tour (système majoritaire)

Electeurs : 19'855 Participation : 40.12 %

8 listes officielles furent déposée composées de 11 candidats au total, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
1	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	CARRARD Jean-Daniel BURKHARD Marc-André CAPT Gloria JAGGI WEPF Valérie GAFNER Pascal
2	Les Verts	Verts	TANNER Carmen RUCHET Jean-Claude RIBEAUD EDDAHBI Natacha DESSEMONTET Pierre
3	Solidarité & Ecologie – La Gauche	S&E- La Gauche	DIAZ Tania
4	Parti Union démocratique fédérale	UDF	CARRARD Jean-Daniel BURKHARD Marc-André CAPT Gloria JAGGI WEPF Valérie GAFNER Pascal
5	Parti Socialiste yverdonnois	PSY	RUCHET Jean-Claude RIBEAUD EDDAHBI Natacha DESSEMONTET Pierre TANNER Carmen
6	Passion YVD	YVD	GUIGNARD Marc
7	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	UDC	GAFNER Pascal CARRARD Jean-Daniel BURKHARD Marc-André CAPT Gloria JAGGI WEPF Valérie
8	Parti Vert'libéral	PvL	CARRARD Jean-Daniel BURKHARD Marc-André CAPT Gloria JAGGI WEPF Valérie

Résultats :

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PLR	CARRARD Jean-Daniel	4'474	56.66	Élu
PLR	JAGGI WEPF Valérie	4'391	55.61	Élue
PLR	CAPT Gloria	4'230	53.57	Élue
PLR	BURKHARD Marc-André	4'085	51.74	Élu
UDC	GAFNER Pascal	3'485	44.14	
Verts	TANNER Carmen	3'319	42.03	
PS	RUCHET Jean-Claude	3'305	41.86	
PS	DESSEMONTET Pierre	3'274	41.46	
PS	RIBEAUD EDDAHBI Natacha	3'068	38.86	
S&E-La Gauche	DIAZ Tania	780	9.88	
YVD	GUIGNARD Marc	476	6.03	
	Voix éparses	300		
		35'187		

4 candidats sont élus au 1^{er} tour ayant obtenus la majorité absolue de 3'949.

ÉLECTION COMMUNALE DU 20 MARS 2016**Renouvellement de la Municipalité, 2^e tour (majorité relative)**

Electeurs : 19'816 Participation 31.01 %

6 listes officielles furent déposées composées de 4 candidats au total, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
1	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	GAFNER Pascal
2	Parti Union démocratique fédérale	UDF	GAFNER Pascal
3	Parti Socialiste yverdonnois	PSY	RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre TANNER Carmen
4	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	UDC	GAFNER Pascal
5	Les Verts	Verts	TANNER Carmen RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre
6	Solidarité & Ecologie – La Gauche	S&E- La Gauche	TANNER Carmen RUCHET Jean-Claude DESSEMONTET Pierre

Résultats :

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PS	RUCHET Jean-Claude	3'479	57.28	Élu
Verts	TANNER Carmen	3'394	55.88	Élue
PS	DESSEMONTET Pierre	3'313	54.54	Élu
UDC	GAFNER Pascal	2'680	44.12	
	Voix éparses	52		
		12'918		

3 candidats sont élus au second tour, complétant ainsi la Municipalité.

ÉLECTION COMMUNALE DU 29 MARS 2016

Election à la syndicature

Le Bureau électoral de la commune d'Yverdon-les-Bains

Vu le rapport établi par le Greffe municipal le 29 mars 2016, attestant qu'une seule candidature a été déposée dans les délais en vue de l'élection du Syndic du 17 avril 2016, pour la législature 2016-2021 :

1. proclame élu tacitement Syndic d'Yverdon-les-Bains, depuis le 1^{er} juillet 2016, pour la législature 2016-2021, Monsieur Jean-Daniel CARRARD, né en 1958, originaire d'Estavayer-le-Lac (FR), dessinateur-architecte, domicilié à Yverdon-les-Bains, chemin du Coteau 5.
2. constate que le scrutin populaire prévu le 17 avril 2016 est annulé en ce qui concerne l'élection du Syndic.

MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITE



MUNICIPALITÉ 2016-2021



Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Police, Incendie et Secours,
Mobilité-Stationnement

Gloria Capt
Municipale
Urbanisme
et Bâtiments

Marc-André Burkhard,
Vice-Syndic
Travaux
et Environnement

Jean-Daniel Carrard
Syndic
Administration générale, RH,
Finances, Sports, Tourisme

Carmen Tanner
Municipale
Culture
et Agenda 21

Jean-Claude Ruchet
Municipal
Jeunesse
et Cohésion Sociale

Pierre Dessemontet
Municipal
Energies

La Municipalité dans sa nouvelle composition à partir du 1^{er} juillet 2016

Membres, partis et services au 31 décembre 2016

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR), Syndic**
Suppléant : M. Marc-André Burkhard
Secrétariat général
Service des finances
Service des ressources humaines
Service des sports
Tourisme
- **M. Marc-André Burkhard (PLR), Vice-Syndic, Municipal**
Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet
Service des travaux et de l'environnement
- **Mme Gloria Capt (PLR), Municipale**
Suppléante : Mme Valérie Jaggi Wepf
Service de l'urbanisme et des bâtiments
- **M. Pierre Dessemontet (PS), Municipal**
Suppléante : Mme Gloria Capt
Service des énergies
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR), Municipale**
Suppléant : M. Pierre Dessemontet
Police Nord vaudois
SDIS régional
Mobilité
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS), Municipal**
Suppléante : Mme Carmen Tanner
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
- **Mme Carmen Tanner (Les Verts), Municipale**
Suppléant : M. Jean-Daniel Carrard
Service de la culture
Agenda 21

Activités de la municipalité

Le 1^{er} juillet 2016, la Municipalité s'est constituée dans sa nouvelle composition. En effet, les élections communales 2016 ont vu l'élection à la Municipalité de M. Pierre Dessemontet (PS) et de Mme Carmen Tanner (Les Verts), qui ont remplacé Mmes Nathalie Saugy et Marianne Savary. M. Pierre Dessemontet s'occupe du Service des énergies, tandis que Mme Carmen Tanner a repris le Service de la culture, auquel s'est ajouté l'Agenda 21. Toutes les

commissions et délégations ont été revues et les membres désignés par la Municipalité pour la législature 2016-2021. Un Service des sports a été créé, qui est conduit par Mme Ophélie Dysli-Jeaneret. Deux autres chefs de service ont également pris leurs fonctions en 2016 : M. Pierre-André Junod au Service de la jeunesse et de la cohésion sociale et M. François Zürcher au Secrétariat général.

Priorités municipales

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires au printemps 2015 se sont poursuivis en 2016 : le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, la route de contournement, la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, l'accueil de la petite enfance (ouverture de trois lieux d'accueil parascolaire et mise en service du système d'inscription en ligne), la planification scolaire, la lutte contre le deal de rue (on citera, entre autres mesures, l'ouverture d'un poste de police à la gare), l'engagement d'une déléguée à l'économie (engagement effectif au 1^{er} mars 2017), la création d'un Service des sports (effective au 1^{er} juillet 2016), l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement ou encore les manifestations culturelles à fort rayonnement. De nombreux autres se sont ajoutés au cours de l'année : on citera en particulier diverses études pour le développement du quartier « Aux Parties », un crédit d'étude pour le projet Gare-Lac, l'aboutissement des négociations avec les partenaires et la validation du programme définitif du projet Centre Gare, la signature d'une convention de planification avec les repreneurs de la parcelle « Flexcell » pour le Quartier Verdand, l'étude préliminaire pour déterminer l'implantation des bâtiments et des espaces publics pour le Quartier Roseyres, et le crédit de réalisation pour les corrections fluviales de la Thièle.

Projet novateur et annonciateur d'un premier acte concret de planification énergétique à Yverdon-les-Bains, le chauffage à distance (CAD) « Lotus » a été inauguré le 25 avril 2016. Réalisé en un temps record de 12 mois, il porte sur l'alimentation en chaleur du Centre Thermal et du Grand Hôtel des Bains à partir des installations principales des Établissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv).

Le nouveau skatepark des Rives a également pu être inauguré officiellement le samedi 18 juin 2016. Entièrement conçu avec des modules originaux, ce skatepark est la plus grande infrastructure du genre dans le canton de Vaud. Il s'adresse tant aux débutants qu'aux initiés et s'inscrit dans la volonté de la Ville de se positionner en tant que pôle dynamique en matière de sports et de loisirs.

Après 18 mois de travaux, la rénovation du Théâtre Benno-Besson est achevée. Le restaurant, la terrasse et l'entrée de ce monument historique ont été réaménagés, ses façades et sa toiture entièrement restaurées. Le bâtiment a été officiellement inauguré le samedi 10 septembre 2016, lors d'une journée de fête ouverte au public.

Les travaux de la deuxième phase d'amélioration, de remplacement et de fiabilisation des installations de la STEP d'Yverdon-les-Bains se sont achevés en septembre 2016. Cette étape était essentielle en vue du remplacement de la filière eau, qui pourrait débuter en 2018. En ce qui concerne les rejets en ammonium, une installation pilote a été mise en place, permettant un traitement par « stripping ». Cette technologie innovante et unique en Europe permet d'extraire l'ammonium des boues d'épuration et de le valoriser en agriculture sous la forme d'engrais. S'agissant d'un essai pilote de longue durée, il s'agira de fiabiliser le système, le cas échéant de l'améliorer et d'en détecter les défaillances, avant son intégration définitive dans le traitement de l'eau de la future STEP 2020.

La demande de crédit d'investissement de CHF 62'000'000 pour la réalisation du nouveau collège secondaire des Rives ainsi que l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux a été acceptée par le Conseil communal le 1^{er} décembre 2016. Il s'agit d'un montant record dans l'histoire de la Commune, permettant de répondre au fort essor démographique que connaît Yverdon-les-Bains et d'offrir des infrastructures de qualité, à la hauteur des responsabilités qui incombent à la ville-centre. La première étape du chantier de construction a commencé au début de l'année 2017.

L'année 2016 a marqué le 50^{ème} anniversaire du jumelage avec la Ville de Nogent-sur-Marne, commémoration célébrée conjointement dans les deux cités au cours de l'année. Elle a également vu la 1^{ère} édition des Numerik Games, qui ont connu un grand succès et qui contribuent au rayonnement d'Yverdon-les-Bains, à l'instar d'autres manifestations d'envergure prévues en 2017, en particulier les Jeux du Castrum et la Schubertiade d'Espace 2.

Actes signés par la Municipalité

VENTES ET PACTES D'EMPTION

- Vente par M. Philippe Gilliéron d'une parcelle à l'Avenue des Sports 5.
- Vente à la Commune de Corcelles-près-Concise d'un immeuble (pompage des Grèves).
- Vente par M. Max Studer d'une parcelle à la Rue du Midi 5.
- Pacte d'emption concédé par Thomann Promotion immobilière sur une partie à détacher d'une parcelle en vue d'y créer un cheminement de mobilité douce (quartier "A la Scierie", tour Landi).
- Vente par la Confédération suisse d'un immeuble enclavé dans une parcelle communale sur le territoire de la Commune de Cheseaux-Noréaz.
- Exécution de vente à terme, vente par Christian Ballestraz d'une parcelle à l'Avenue Kiener.

SERVITUDES ET CHARGES FONCIERES

- Constitution d'une servitude personnelle de droit de superficie en faveur du Fonds Charles-André et Irma Stähli-Boss pour la construction de logements pour étudiants (Quai de la Thièle-Rue de Neuchâtel).
- Constitution de servitudes personnelles pour usage de local et installations accessoires électriques par la Commune d'Yverdon-les-Bains et droit de passage à pied et pour tous véhicules (rue de Galilée 4 et 6) avec Galilée 2 SA et l'ECA.
- Constitution de servitudes personnelles de passage public à pied et véhicules motorisés et de canalisations d'électricité (Champ-Pittet, Clendy, Route de Cheseaux) avec l'Etat de Vaud.
- Constitution par le Fonds Charles-André et Irma Stähli-Boss et Yverdon-les-Bains de servitude foncière de passage à pied avec obligation accessoire de faire en faveur du Cercle Ouvrier d'Yverdon-les-Bains (Rue de Neuchâtel, Quai de la Thièle).
- Constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la Commune de Cheseaux-Noréaz (sentier de l'Escarbille).
- Constitution de charges foncières pour les deux « obligations d'aménager » de CHF 1'000'000.- chacune à charge de Thomann Promotion immobilière SA (quartier "A la Scierie", tour Landi).
- Constitution d'une servitude personnelle de droit de superficie en faveur de Christian Ballestraz à la Chaussée de Treycovagnes.

CESSIONS

- Cession gratuite de parcelles (Aux Isles), décadastration de domaine privé et immatriculation au domaine public communal, modification de servitude foncière avec Alvazzi Immobilier SA.

STATUTS

- Statuts de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région.

CONVENTIONS

- Convention "Fonds limicoles" avec le Service conseil zones alluviales pour le dépôt des sommes levées sur un compte communal.
- Convention de promesses de cession, de constitution de servitude personnelle, de constitution de charges foncières avec Thomann promotion immobilière SA (quartier "A la Scierie", tour Landi).
- Convention de collaboration avec la Commune de Concise pour la gestion du système d'information du territoire (SIT).
- Convention de collaboration avec la Commune d'Yvonand pour la gestion du système d'information du territoire (SIT).
- Convention avec le Canton de Vaud (Département des infrastructures et des ressources humaines) concernant l'octroi d'une subvention pour les travaux d'aménagement et de réfection sur la route cantonale (RC 401-B-P).
- Convention avec l'Unité territoriale II (OFROU) concernant la participation financière pour l'entretien des routes et des installations électromécaniques situées aux jonctions autoroutières.
- Convention avec l'Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains concernant les modalités de développement du Pédibus.
- Convention avec l'Association Numerik Games concernant les modalités de subventionnement et de soutien dans le cadre de l'organisation des éditions 2016, 2017 et 2018 de la manifestation "Numerik Games" à Yverdon-les-Bains.
- Convention avec USY Handball pour le nettoyage de la salle de gymnastique du Collège Léon Michaud et la salle omnisport des Isles après les entraînements (utilisation autolaveuse, fourniture produits de nettoyage) et pour la pose d'un filet derrière les buts.
- Addendum à la convention de collaboration avec Amalgame (G.A.M.E.) concernant le déficit maximum couvert par la commune pour L'Autre 1^{er} Août 2016.

- Convention avec Multi Vidéo Sàrl pour l'exploitation du Canal Info Yverdon (CIY).
- Convention avec de Necker Kipling & Cie SA, AEBLHS Sàrl et Leading estate Sàrl concernant l'exploitation d'une pizzeria-panetteria à St-Roch. Solution à l'amiable suite à l'arrêt du Tribunal cantonal sur le recours contre affectation lots C2 à C4. (PQ ST-Roch).
- Convention avec Dolci Architectes Atelier concernant le règlement du litige sur les honoraires pour les travaux de transformation du restaurant La Grange.
- Convention de partenariat avec la Fondation Petitmaître pour la 1^e année d'exploitation de 36 places d'accueil en APEMS conformes aux législations en vigueur et à la politique tarifaire du RéAij.
- Convention cadre avec l'EVAM pour l'organisation de programmes d'utilité publique pour demandeurs d'asile.
- Convention de subventionnement avec l'Etat de Vaud pour la Gestion des forêts - Objectifs 4 Soins aux jeunes peuplements, période 2016-2019.
- Convention-cadre de collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG) pour l'utilisation et l'adaptation du Programme éco21 des SIG par le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains.
- Convention de partenariat avec la Communauté tarifaire vaudoise (CTV) pour la vente d'un produit combiné Mobilis et P+R Jonction Sud.

CONTRATS DE COLLABORATION

- Contrat de collaboration avec l'Association Jura & Trois-Lacs pour le développement de la destination touristique Jura & Trois-Lacs (2016-2019).
- Contrat avec la Confédération suisse, représentée par l'Office fédéral des routes (OFROU) concernant l'entretien et l'exploitation de l'ouvrage Passage Supérieur du chemin AF de la Chèvre.
- Contrat avec Multi Vidéo Sàrl pour la retransmission télévisée des séances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains jusqu'au 30 juin 2017.

PROTOCOLE

- Protocole d'accord concernant le Plan de Quartier les Roseyres avec Steiner SA et Roger Freymond.

Commissions et délégations

Commissions extraparlimentaires

Commission de jumelage			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Burkhard	Marc-André
Secrétaire hors commission	Madame	Gudit	Sindy
Délégation politique			
VERTS	Madame	Czáka	Véronique
UDC	Madame	Wagnière	Emilienne
PSY	Madame	Mathys	Mireille
PSY	Madame	Tessa	Josy
PLR	Madame	Carp	Catherine
PLR	Madame	Imsand	Erna
PLR	Monsieur	Riedo	Pierre-Jean
Délégation administrative			
SPORTS	Madame	Jobin	Laetitia
JECOS	Monsieur	Junod	Pierre-André
SCU	Monsieur	Kummer	Raphaël
USLY	Monsieur	Jaccaud	Daniel

Commission des naturalisations			
	Titre	Nom	Prénom
PSY	Madame	Perceval	Hélène
PSY (suppl.)	Monsieur	Hajdari	Nuri
PLR	Madame	Jaquier	Claude-Anne
PLR (suppl.)	Monsieur	Grandjean	David
VERTS	Monsieur	Delisle	Robin
VERTS (suppl.)	Madame	Monzies	Claire
UDC	Madame	Wagnière	Emilienne
UDC (suppl.)	Madame	Villard	Raluca

Commission Urbanisme & Mobilité			
	Titre	Nom	Prénom
Présidentes	Madame	Capt	Gloria
	Madame	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Tournus assuré par URBAT & SSP/Mobilité		
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Pillonel	Cédric
UDC	Monsieur	Ramchurn	Ruben
PSY	Monsieur	Blum	Pascal
PSY	Monsieur	Perey	Jean-Claude
PLR	Monsieur	de Montmollin	Gilles
PLR	Monsieur	Nicodet	Marc
PLR	Monsieur	Vuithier	Laurent
Délégation technique			
SSP/PNV	Monsieur	Pittet	Pascal
URBAT	Monsieur	Bärtschi	Markus
SSP/Mobilité	Madame	Brigeot	Marie
URBAT	Madame	Malignac	Charlotte
Invités			
ATE	Monsieur	Pillonel	Jean-François
PRO VELO	Monsieur	Guillard	Benoist
TCS	Madame	Roulet	Pierrette
STOP aux BOUCHONS	Monsieur	Cochand	Daniel
PROCAP	Monsieur	Québatte	Michel

Commission des plantages			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Monsieur	Willenegger	Jacques
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Giroud	Christian
UDC	Monsieur	Dubey	Michel
PSY	Madame	Banderet	Mireille
PSY	Madame	Weissbrodt	Françoise
PLR	Monsieur	Pasteur	Jean-Noël
PLR	Monsieur	Zaretti	Gianfranco
PLR	Monsieur	Forestier	Didier
Délégation technique			
Surveillant	Monsieur	Grandguillaume-Perrenoud	Philippe
Responsable	Monsieur	Willenegger	Jacques
Représentant STE hors com.	Monsieur	Burkhard	Marc-André
Directeur STE hors com.	Monsieur	Rosset-Christ	Sandro

Commission des Sports			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Madame	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Monsieur	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Madame	Aubry	Léona
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Michaud	Florent
UDC	Monsieur	Durussel	Nicolas
PSY	Monsieur	Vuagniaux	Yves
PSY	Monsieur	Valceschini	Giancarlo
PLR	Monsieur	Gentizon	Eric
PLR	Monsieur	Cerruela	Avelino
PLR	Monsieur	Zbinden	Löïc

Commission Patinoire-Piscines			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Madame	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Monsieur	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Madame	Cachin	Virginie
HCY	Monsieur	Morel	Claude
CPAY patinage arti.	Madame	Battistolo	Karine
CNY	Monsieur	Zbinden	Gilles
TRIATHLON	Monsieur	de Pury	Renaud
URBAT	Monsieur	Burnod	Eric
ÉCOLES	Madame	Meier	Françoise
Intendant	Monsieur	Bättig	Alain

Commission salle omnisport des Isles			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Madame	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Monsieur	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Madame	Cachin	Virginie
Intendant	Monsieur	Fardel	José
FSG Amis-Gym	Monsieur	Cochand	Quentin
CPNV	Monsieur	Dreosti	Philippe
Unihockey Club YLB	Monsieur	Marendaz	Denis
USY Handball	Monsieur	Pfister	Yves
Club de basket	Monsieur	Schott	Olivier
URBAT	Monsieur	Gilliéron	David
Écoles	Madame	Meier	Françoise

Commission stade et terrains de sports			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Carrard	Jean-Daniel
Spécialiste des sports	Monsieur	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Madame	Cachin	Virginie
STE	Monsieur	Bossy	Gilbert
Intendant	Monsieur	Girard	Louis
FC Azzurri	Monsieur	Melfi	Liberato
FC Bosna Yverdon	Monsieur	Alic	Nijaz
AFC Yverdon Ducs	Monsieur	Parente	José
Rugby Club Yverdon	Monsieur	Piguet	Vincent
FC Centre Portugais	Pas de représentant		
URBAT	Monsieur	Sutterlet	Jean-François
FC Yverdon Sport	Monsieur	Tétaz	Jean-Claude
FC Yverdon Féminin	Madame	Vialatte	Linda
Assoc. Yverdon sport junior	Monsieur	Willommet	Alain

Commission du Stand			
	Titre	Nom	Prénom
Municipal	Madame	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Monsieur	Collet	Olivier
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Pittet	Sylvain
UDC	Monsieur	Ramchurn	Ruben
PSY	Monsieur	Maibach	Olivier
PSY	Monsieur	Gaberell	Thierry
PLR	Monsieur	Richard	Yves
PLR	Monsieur	Zaretti	Gianfranco
PLR	Monsieur	Roquier	Laurent
Délégation technique			
Pol com : CS	Monsieur	Audemars	Vincent
Pol com : CS	Monsieur	Pittet	Pascal
Intendant stand	Monsieur	Monnin	Eric
Riverains	Monsieur	Givel	Jean-Claude
Tireurs	Monsieur	Regamey	Michel
	Monsieur	Cuendet	Marc-Henri

Commission Consultative Suisse-Immigrés			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Ruchet	Jean-Claude
Vice-Président	Monsieur	Reiter	Alfons
Secrétaire hors commission	Madame	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice	Madame	Blanc	Katja
VERTS	Madame	Ehrwein-Nihan	Céline
UDC	Madame	Villard	Raluca
PSY	Monsieur	Palany	Kassim
PLR	Monsieur	Terêncio Jacinto	Antonio
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Monsieur	Abraha	Daniel
Association des Somaliens du Nord Vaudois	Madame	Aden	Hiba
Association des Africains du Nord Vaudois	Madame	Agostinho	Agostinho
p.a. Association ProChine	Madame	Angéloz	Suek Mooi
Association Oasis du Nord Vaudois	Madame	Aroub	Leila
Association du Souvenir Français	Monsieur	Brisse	Roland
Centre culturel kosovar	Monsieur	Bruti	Behajdin
Association Cores do Brasil	Madame	Burdet	Cleide
JECOS	Madame	Da Silva	Sonia
Cercle portugais, danses folkloriques	Monsieur	Gaudêncio Das Neves	Manuel
Association Inspiration brésilienne	Monsieur	De Oliveira	Samuel
Chambre cantonale consultative des Immigrés	Madame	De Souza Kohbrenner	Regula
Oasis du Nord Vaudois	Madame	Dhahri	Sonia
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Monsieur	Diomandé Gouesse	Gondo
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Monsieur	Doll	Alain
Association du Souvenir Français	Madame	Dos Santos	Christiane
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Monsieur	Doua	Roger
Association Suisse - Kurdistan	Madame	Efelti	Suzan
EVAM - Secteurs Nord & Ouest	Madame	Foretia	Carine
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Madame	Grand	Hélène
Bureau Cantonal de l'intégration	Madame	Gutmann	Marina
Centre culturel kosovar	Monsieur	Hajdari	Nuri
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Monsieur	Heller	Pierre-Olivier
JECOS	Monsieur	Junod	Pierre-André
Convention des organisations de la PSYiété civile ivoirienne	Madame	Gasparini	Salimata

Commission Consultative Suisse-Immigrés			
	Titre	Nom	Prénom
Association Solidarité et Ecologie	Monsieur	Mamin	Yann
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Monsieur	Masplet	Jean-Pierre
Association Oasis du Nord Vaudois	Madame	Mermet	Zahra
Association Lire et Ecrire	Madame	Meuwly Schenk	Michèle
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Madame	Miteva-Gutknecht	Jasmina
JECOS – Espace Trait d'union	Madame	Muller	Johanne
Association AMEX VD-NE Mexique	Madame	Leon Näscher	Terisita
Association Afrique Paix et Développement	Monsieur	Ndiaye	Abdoulaye
Association Afrique Paix et Développement	Monsieur	Niang	Moussa
JECOS FemmesTische	Madame	Pardo	Marisa
Caritas Vaud	Madame	Peneveyre	Virginie
Contrôle des habitants	Madame	Petit	Claude
Association po-russki-Y	Madame	Plygunov	Yuliya
Association ligue des enseignants et parents albanais (LEPA)	Monsieur	Sheu	Ervin
Association Appartenances	Madame	Simeone	Magali
Association inspiration brésilienne	Monsieur	Stebler	Patrick
Association Tamil Mandram	Monsieur	Subramaniam	Gnanaseelan
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Monsieur	Trajcevski	Branislav
Association des Camerounais de Suisse	Madame	Ntsama Essono Valet	Charlotte
Association Pro Chine	Monsieur	Wang	Guodong
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Monsieur	Yao	Samuel

Fondation yverdonnoise pour le logement			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Capt	Gloria
Municipal membre	Monsieur	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Madame	Ozeley	Delphine
CS	Monsieur	Bärtschi	Markus
CS	Monsieur	Weber	Fabrice
CS	Monsieur	Junod	Pierre-André
URBAT	Madame	Wymann	Anne-Florence
JECOS	Monsieur	Zorzi	Damien
Membre externe	Monsieur	Jaquier	Rémy
Architecte conseil	Monsieur	Jimenez	Santiago

Commission de la Maison d'accueil - Fondation Petitmaître			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Weiler	Christian
Municipale	Madame	Capt	Gloria
Municipal	Monsieur	Ruchet	Jean-Claude
Caissier	Monsieur	Raymondaz	Jean-Luc
Secrétaire	Madame	Carp	Catherine
Membre de droit	Madame	Petitmaître	Corinne
Membre	A désigner lors du prochain conseil de fondation		
Membre	A désigner lors du prochain conseil de fondation		
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Delisle	Robin
UDC	Monsieur	Ramchurn	Ruben
PSY	Monsieur	Dall'Aglio	Gildo
PSY	Madame	Gander	Anne
PLR	Monsieur	Lovey	Serge
PLR	Monsieur	Armada	Francisco German
PLR	Monsieur	Gilliéron	Johann-David

Comité de gérance des Fondations Petitmaître			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission a.i.	Madame	Siggen	Anita
Secrétaire hors commission	Madame	Mahler	Alice
Caissier	Monsieur	Jaquier	Olivier
Membre	Madame	Perret	Adine
Membre	Monsieur	Gaberell	Thierry
Représentante de la famille	Madame	Petitmaître	Corinne

Commission consultative des énergies			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Dessemontet	Pierre
Secrétaire hors commission	Monsieur	Thuillard	Stéphane
Adm. Communale	Monsieur	Weber	Fabrice
SIC	Monsieur	Gabella	Laurent
CPNV	Monsieur	Loup	Frédéric
ADER	Madame	Marquart	Isabelle
HEIG	Monsieur	Gaille	Charles
SEY	Monsieur	Gendret	Philippe
URBAT	Monsieur	Bärtschi	Markus
STE	Monsieur	Pürro	Marcel
Délégation politique			
VERTS	Monsieur	Guerra	Emanuele
UDC	Monsieur	Tüller	Michael
PSY	Monsieur	Sheu	Ervin
PSY	Madame	Millioud	Marceline
PLR	Monsieur	Bréguet	Jacques
PLR	Monsieur	Pomilio Leuthold	Sebastiano
PLR	Monsieur	Nicodet	Marc

Conseil d'établissement			
	Titre	Nom	Prénom
Représentants des autorités communales			
Président	Monsieur	Ruchet	Jean-Claude
Vice-présidente	Madame	Di Dario	Sylvie
Secrétaire	Madame	Viret	Chloé
VERTS	Madame	Martin	Sophie
PLR	Madame	Galli Ratano	Cinzia
UDC	Madame	Villard	Raluca
Représentant de Ursins et Valeyres s/Ursins	Monsieur	Cruchet	Jean-Yves
Représentante de Chamblon et Champvent	Madame	Pinard	Eliane
Représentante de Method, Suscévaz et Treykovagnes	Madame	Henny	Sandra
Représentants des milieux & organisations concernés par la vie des établissements			
Fondation Petitmaître	Monsieur	Berger	Marc
Médecin scolaire	Monsieur	Carp	Peter
Office orientation scolaire et professionnelle OSP Nord	Monsieur	Marmy	Sylvain
UPP	Monsieur	Zanchi	Pierre-Gilbert
Chef de service JECOS	Monsieur	Junod	Pierre-André
Responsable enfance JECOS	Madame	Argenziano	Clélia
Représentante du Conseil des Jeunes	Madame	Härginen	Jelena
Bibliothèque publique et scolaire	Madame	Meier	Marie-Laure
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires			
Directrice	Madame	Cantamessa	Magali
Enseignante	Madame	Borruat	Viviane
Directrice	Madame	Meier	Françoise
Enseignante	Madame	Martin	Fabrine
Directrice	Madame	Blanc-Dely	Martine
Enseignante	Madame	Winderickx	Ornella
Directeur	Monsieur	Berney	Georges
Enseignante	Madame	Majola	Claire-Lise

Conseil d'établissement			
	Titre	Nom	Prénom
Représentants des parents d'élèves			
Parents d'élève	Madame	Warnery-Hertzeisen	Axelle
	Monsieur	Rottermann	Guy
	Monsieur	Mwabana	Bibi
	Madame	Van Mullem	Marie-Pierre
	Monsieur	Luiselli	Steve
	Madame	Glauser	Sabine
	Madame	Beutler Gaberell	Stefania
	Madame	Guisolan	Géraldine

Commission culturelle			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Madame	Pantet	Sandie
Délégation politique			
VERTS	Madame	Romanens	Léa
UDC	Monsieur	Villard	Roland
PSY	Monsieur	Pittori	Patrice
PSY	Madame	Perceval	Hélène
PLR	Monsieur	Grandjean	David
PLR	Madame	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Monsieur	Meystre	Pierre-Henry
Délégation artistique			
Amalgame	Monsieur	Frei	Damien
Directeur Maison d'ailleurs	Monsieur	Atallah	Marc
Directeur TBB	Monsieur	Luisier	Thierry
Directrice Théâtre Echandole	Madame	Mayor	Sophie
Directrice Bibliothèque publique	Madame	Meier	Marie-Laure
Dir. Musée d'Yverdon & Région	Madame	Terrier-Triscornia	France
Dir. Centre d'art contemporain	Madame	Chevallier	Karine

Commission Agenda21			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Madame	Mona	Silli
HEIG-VD	Madame	Jenny	Clotilde
STRID	Monsieur	Schindelholz	Jean-Paul
Association de la Grande Carrière	Monsieur	Le Nédic	Christophe
Office tourisme YLB	Madame	Faesch	Dominique
Y-Parc	Monsieur	Wetzel	Sandy
ATE	Madame	Chamot	Marie-Claire
Centre Pro Natura Champittet	Monsieur	Pellet	Thierry

Commission musicale			
	Titre	Nom	Prénom
Directeur TBB	Monsieur	Luisier	Thierry
Pianiste	Monsieur	Chamorel	Christian
Pianiste	Monsieur	Delafontaine	Christian
Organiste	Monsieur	Lavignotte	Guilhem

Commission d'éligibilité du Parc Scientifique et Technologique			
	Titre	Nom	Prénom
URBAT	Monsieur	Bärtschi	Markus
PST	Monsieur	Wetzel	Sandy
HEIG VD	Madame	Liley	Martha

Commission des constructions			
	Titre	Nom	Prénom
Présidente	Madame	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Madame	Tissot	Joanne
Coordinateur hors commission	Monsieur	Thiémond	Laurent
Ingénieur civil	Monsieur	Martin	David
Architecte	Monsieur	Lardieri	Michel
Ingénieur mobilité	Monsieur	Christe	Pascal
Architecte paysagiste	Monsieur	Monnier	Maxime
SDIS	Monsieur	Stehle	Serge
SDIS (suppl.)	Monsieur	Masson	Christophe
PNV	Monsieur	Audemars	Vincent
URBAT en alternance	Monsieur	Bärtschi	Markus
URBAT en alternance	Monsieur	Jobin	Jean-Jacques
SEY	Monsieur	Leu	Frédéric
STE	Madame	Anguita	Conception
MOBILITE	Madame	Brigeot	Marie

Commission de salubrité			
	Titre	Nom	Prénom
URBAT en alternance	Monsieur	Dumartheray	Pascal
URBAT en alternance	Monsieur	Thiémond	Laurent
STE	Madame	Anguita	Conception
SDIS	Monsieur	Stehle	Serge
SSP/Pol com	Madame	Champion	Amaëlle
Médecin	Madame	Chausse	Nicole

Commission d'achat des œuvres d'art			
	Titre	Nom	Prénom
Municipale	Madame	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Madame	Chevallier	Karine
Journaliste et critique d'art	Madame	Jaunin	Françoise
Artiste	Monsieur	Porret	Gilles
URBAT	Monsieur	Jobin	Jean-Jacques

Commission Consultative Intercommunale AggloY			
	Titre	Nom	Prénom
PLR	Monsieur	Gilliéron	Johann
PLR	Madame	Gillardin Graf	Anne
PLR	Monsieur	Vaswani	Ramesh
PSY	Monsieur	Balet	Stéphane
PSY	Monsieur	Cand	Jean-François
UDC	Monsieur	Ramchurn	Ruben
VERTS	Monsieur	Venzelos	Vassilis

Fondation de la Maison d'Ailleurs			
	Titre	Nom	Prénom
Président	Monsieur	Gabella	Laurent
Vice-président	Monsieur	Millasson	Gustave
Municipale	Madame	Capt	Gloria
Municipale	Madame	Tanner	Carmen
Membre	Madame	Hirsch	Catherine
Membre	Madame	Chaperon	Danièle

Délégations municipales

Jean-Daniel Carrard
Association intercommunale AggloY
Conférence TransJurassienne
Arc Jurassien – réseau des Villes
Association de développement du Nord vaudois (ADNV)
Y-PARC SA – Conseil d'administration
Comité des syndics du district
Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Groupement informatique intercommunal – G21
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Comité directeur EHNV

Marc-André Burkhard
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
Association médicale du Centre thermal
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Syndicat AF d'autoroutes n°28 & n°47 (Cuarny)
Syndicat AF Chamblon-Treycovagnes
Syndicat AF divers
STRID SA
CRIDEC SA
ORPCI
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région

Valérie Jaggi Wepf
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
OUESTRAIL
TRAVYS SA
Société Industrielle et Commerciale (SIC) - Groupe commerce
Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan
Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
Organisme de sauvetage des Iris
ORPCI
Groupe de contact EVAM

Gloria Capt
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Présidente du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs
Commission de la Maison d'accueil (Fondation Petitmaître)
Présidente du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

Carmen Tanner
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Association des communes ARAS - JUNOVA
Fondation du Centre de recherche et de documentation Pestalozzi
Association des Conférences du Château
Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque (FFABPY)
Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire
Fondation du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)
Société de Musique L'Avenir, Yverdon-les-Bains
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)
Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Jean-Claude Ruchet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
PERFORM
AJYR
Parlement des Jeunes
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Fondation Francioli
Fondation David Bourgeois
Groupe de contact EVAM
Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE)
Fondation AYAPE
Fondation L'Arche des Enfants
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)
Société coopérative d'habitation « LA THIELE »
Ludothèque L'Escargot
Association des communes ARAS - JUNOVA

Pierre Dessemontet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
ORPCI
Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)
Energies naturelles Mollendruz SA

Principales activités au sein des délégations et commissions

FONDATION DU FONDS ANCIEN DE LA BIBLIOTHEQUE (FFABPY)

Le travail du Conseil de fondation a surtout été marqué par l'amorce de réflexions autour de la politique de restauration du fonds ancien, à la suite de deux constats liés : les sommes débloquées à ce jour restent maigres face à l'étendue des travaux, tandis que les membres se sentent découragés et

démotivés. Les questions ouvertes concernent le rôle du Conseil de Fondation, l'élaboration de projets de conservation et la médiation culturelle pour la mise en valeur du fonds. Les travaux se poursuivront en 2017.

FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD VAUDOIS (CMNV)

Le Conseil de fondation du Conservatoire a suivi avec intérêt les discussions du Grand Conseil vaudois autour de l'augmentation de la subvention de la Fondation pour l'enseignement de la musique. Etant donné le refus par le Grand Conseil du décret

qui fixe la contribution des communes à CHF 9.50 par habitant, soit CHF 1.- de plus qu'actuellement, il n'y aura aucune augmentation salariale pour les enseignants en 2017.

CONSEIL DE FONDATION DU MUSEE D'YVERDON ET REGION

L'année 2016 a surtout été marquée par le renouvellement de plus de la moitié des membres du Conseil de fondation lors du changement de législature. Certaines agitations autour de la gouvernance ont incité la Municipalité à revendiquer la présidence de cet organe important. A la suite de

cela, des groupes de travail ont été lancés, que ce soit autour du fonctionnement du Conseil de Fondation et de ses liens avec la Direction, mais également autour des aspects financiers. Des réflexions vont être lancées en 2017 pour repositionner la stratégie du Musée.

SAGENORD SA

Sagenord SA est la société anonyme qui a pour charge la gestion de l'eau potable à l'échelle régionale. La Ville d'Yverdon-les-Bains contrôle 80% du capital de Sagenord SA, et compte trois sièges sur sept au conseil d'administration, dont celui du président. De janvier à juin 2016, les administrateurs yverdonnois étaient Marianne Savary (Municipale, Présidente du Conseil d'administration), et les conseillers communaux Jacques Levailant et Cédric Pillonel. Depuis juillet 2016, il s'agit de Pierre Dessemontet (municipal, président du conseil d'administration), et des conseillers communaux Jacques Levailant et Stéphane Balet. Par ailleurs, le Service des Energies fournit l'infrastructure et le personnel nécessaires à la gestion de la société et de ses projets, services pour lesquels elle est compensée.

La principale tâche de Sagenord SA est désormais la mise en œuvre du Plan directeur régional des eaux, qui vise à interconnecter l'ensemble des réseaux d'eau de la région afin d'assurer une meilleure redondance des différents systèmes, et à pouvoir à terme s'affranchir des prises d'eau

directes au lac. Dans ce cadre, d'importants travaux sont actuellement menés dans le secteur de Giez, Orges et Vugelles-la Mothe afin d'interconnecter les deux dernières communes citées au réseau d'eau de l'Association à buts multiples des communes de la région de Grandson (ACRG), actionnaire de Sagenord.

Durant 2016, d'importants travaux du même type sont en cours dans la région de la plaine de l'Orbe, notamment à Method et Suscévaz, qui visent à aussi à relier les réseaux d'eau de ces deux communes à celui d'Yverdon-les-Bains, via la plaine. Par ailleurs, Sagenord SA a signé en toute fin d'année 2016 une convention avec l'association intercommunale d'amenée d'eau de la Menthue qui permet de régler à satisfaction des deux parties la livraison de l'eau excédentaire de ladite association à la région yverdonnoise, succédant en cela à la Ville d'Yverdon-les-Bains, qui était au bénéfice d'un tel accord jusqu'alors. A noter que l'interconnexion des réseaux existe déjà et que la convention règle les procédures commerciales et financières.

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA

Energie Naturelle Mollendruz SA est la société anonyme qui a pour charge la planification, le développement et l'exploitation d'un parc éolien de douze machines, qui s'étend en partie sur les propriétés de la Ville à la « Montagne de la Ville », sur les territoires des communes de Mont-la-Ville, La Praz et Juriens. La Ville d'Yverdon-les-Bains contrôle 10% du capital d'Energie Naturelle Mollendruz SA, aux côtés des communes précitées, de Vaulion et d'EWZ, l'entreprise électrique de la Ville de Zurich, qui détient 50% du capital. Yverdon-les-Bains compte un siège au Conseil

d'administration. De janvier à juin 2016, il était occupé par Marianne Savary (municipale), et depuis juillet 2016, par Pierre Dessemontet (municipal).

Le projet de parc éolien du Mollendruz en est encore à la phase de planification et de traitement des oppositions. Initialement prévues à l'automne 2016, les séances des conseils généraux des trois communes territoriales censées traiter du Plan partiel d'affectation permettant l'implantation du parc éolien ont été repoussées au printemps 2017. Compte tenu de cette situation, le parc éolien pourrait être exploité dès 2020 ou 2021.

STRID SA

La Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets SA (STRID) est la société anonyme qui gère les déchets pour le Nord Vaudois. En 2016, les activités du Conseil d'administration se sont concentrées autour de la mise en application de la

nouvelle ordonnance fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED). Il a également œuvré à proposer un maximum de prestations à ses communes actionnaires.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SDIS

Le SDIS Nord vaudois, constitué à l'origine de 35 communes, a été rejoint par 5 communes supplémentaires le 11 juin 2014. La commune d'Essert-Pittet a quitté le SDIS au 1er janvier 2017, suite à sa fusion avec Chavornay. L'année 2016 a servi à la consolidation des acquis et à la poursuite

du développement du SDIS, en particulier en ce qui concerne la pérennisation du personnel. L'amélioration du recrutement et l'établissement de plans de carrière ont ainsi été des axes prioritaires, ainsi que le contrôle et l'amélioration de la communication.

CRIDEC SA

Le Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux CRIDEC SA est constitué d'un capital-actions de CHF 6'800'000.- détenu par 3 cantons romands, 202 communes vaudoises et 1 commune valaisanne et près de 180 entreprises, organisations économiques et particuliers.

La Ville d'Yverdon-les-Bains y est représentée par Monsieur Marc-André Burkhard, membre du Conseil

d'administration et de la commission de rémunération du personnel. En 2016, les activités se sont concentrées autour du contrôle des investissements et des amortissements, de l'amélioration de la sécurité et de l'optimisation des processus de production.

ORPCI ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE

Après la mise en place du groupe de travail pour la fusion de quatre ORPC du district (73 communes), la procédure se poursuit avec la mise à jour des cahiers des charges des collaborateurs, un audit de

satisfaction et un audit de conflit. Les statuts de l'Association des Communes du District du Jura-Nord Vaudois ont été acceptés.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE PNV

La Police Nord Vaudois assure les missions de sécurité publique, de proximité, de prévention et de circulation pour tous les habitants et les usagers de la région. L'année 2016 a vu la stabilisation du nombre de communes faisant partie de

l'Association. Les 11 communes suivantes sont désormais membres : Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes et Yverdon-les-Bains.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE (SIC) – GROUPE COMMERCE

Les comptes rendus des ateliers de discussion des Etats généraux du commerce ont été présentés au

printemps 2016. A la suite, un bilan en a été tiré et des mesures d'accompagnement proposées.

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS (ADNV)

L'ADNV a subi une réorganisation de certains de ses groupes de travail en lien avec la nouvelle législature et l'arrivée de nouvelles autorités politiques au sein de l'Association.

Tout au long de l'année, le Bureau de l'ADNV a délivré plusieurs préavis positifs pour des projets régionaux tels que la mise aux normes des deux

bateaux de l'association Sol-à-flots ; le centre de formation mécanique de Ste-Croix et l'implantation de Kindercity à Y-Parc.

La Direction de l'ADNV a poursuivi son travail de coordination avec les instances tant régionales que cantonales.

COMITE DE DIRECTION DES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU NORD VAUDOIS (EHNV)

En 2016, le comité directeur des eHnv a poursuivi ses réflexions, notamment dans les domaines suivants : la rémunération des médecins-chefs, le statut des médecins agréés, les réseaux de soins et la collaboration avec les médecins installés en cabinet.

Au 30 juin 2016, un nouveau directeur médical a été nommé en la personne du Dr Julien Ombelli, suite au

départ à la retraite du Dr Bertrand Vuilleumier. Cette nomination permettra de poursuivre les discussions en cours concernant l'organisation médicale de l'hôpital.

En parallèle, la planification de divers travaux est envisagée, en particulier dans le bâtiment du personnel ainsi que Le Lierre. Un agrandissement des eHnv est également à l'étude.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'Y-PARC S.A.

Plusieurs gros projets ont occupé le conseil d'administration d'Y-Parc S.A. en 2016, à savoir la mise en place du projet Kindercity, l'agrandissement de l'incubateur pour les start-ups et l'établissement de l'analyse SWOT de la situation entre Y-Parc S.A. et la Copropriété du PST.

Des démarches ont également été entreprises afin d'améliorer l'information entre Y-Parc et l'ECA, copropriétaire du PST, et ainsi optimiser la collaboration.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur François Zürcher
Secrétaire municipal dès le 1^{er} mars 2016

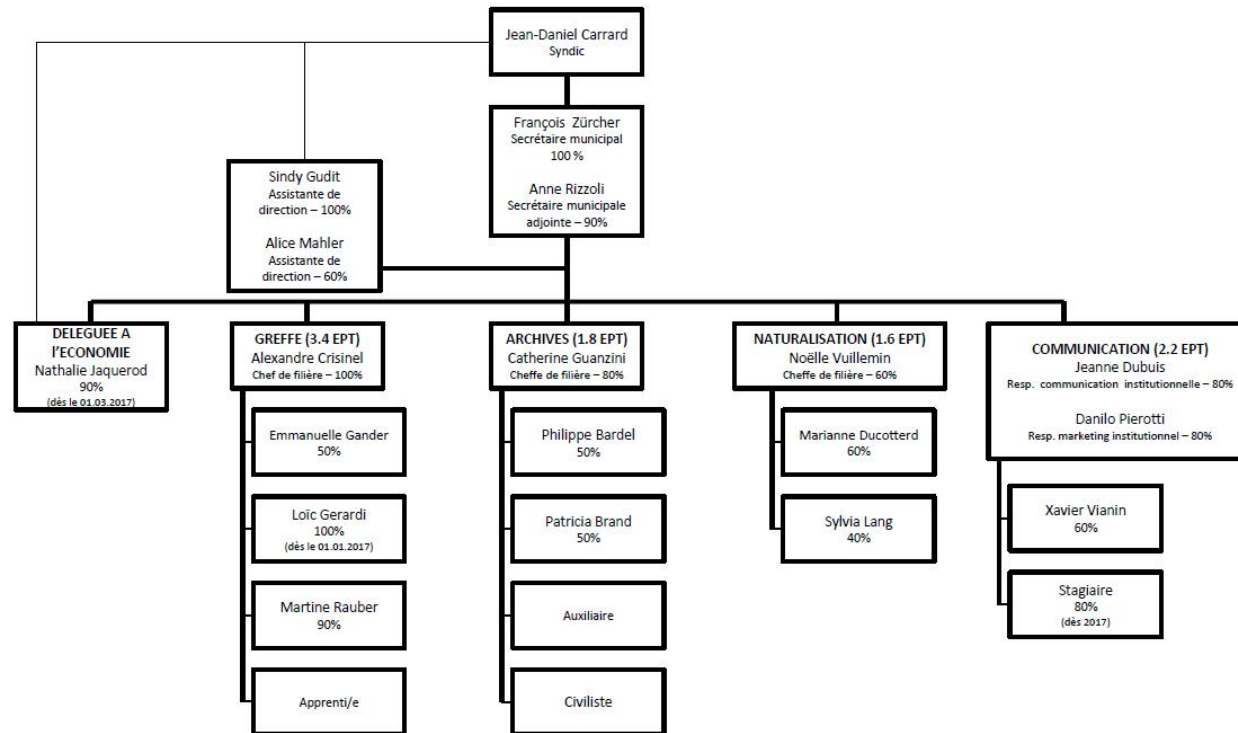
Monsieur Yves Martin
Secrétaire municipal a.i. jusqu'au 29 février 2016
Secrétaire municipal adjoint jusqu'au 30 novembre 2016

Madame Anne Rizzoli
Secrétaire municipale adjointe dès le 1^{er} décembre 2016

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Organigramme du Secrétariat général



Nombre de postes: 13.4 EPT
 Nombre de personnes : 18
 Nombre d'auxiliaires, de civilistes, d'apprentis et de stagiaires : 4

Situation au 31.12.2016

— Rattachement fonctionnel
 — Rattachement hiérarchique

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Traiter l'information et les décisions : transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.)
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.)
- Valoriser l'action de la Municipalité et de ses services au travers de supports de communication et d'événements
- Travailler à la classification, conservation et valorisation du patrimoine papier et images
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Organiser les manifestations protocolaires
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Enregistrer et traiter les demandes de naturalisations.

Points forts 2016

- **Mise en place des commissions et délégations municipales** : avec l'élection au 1^{er} juillet 2016 de la Municipalité pour la législature 2016-2021, toutes les commissions et délégations ont été revues et les membres désignés par la nouvelle Municipalité.
- **Transfert de la filière Agenda 21 au Service de la culture** : la filière Agenda 21 a été transférée du Secrétariat général au Service de la culture au 1^{er} juillet 2016.
- **Nouveau Secrétaire municipal et nouvelle Secrétaire municipale adjointe** : M. François Zürcher, Secrétaire municipal, a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2016 en remplacement de Mme Sylvie Lacoste. De plus, Mme Anne Rizzoli a pris ses fonctions de Secrétaire municipale adjointe le 1^{er} décembre 2016, suite au départ à la retraite de M. Yves Martin.
- **Recrutement d'une déléguée à l'économie** : en vue d'intensifier encore les relations de la Ville avec le tissu économique régional et cantonal, un poste de délégué/é à l'économie a été créé. Mme Nathalie Jaquerod prendra ses fonctions le 1^{er} mars 2017.

Résumé des activités du Secrétariat général

GREFFE

L'année 2016 a été marquée par le remplacement temporaire du responsable du Greffe, ce qui a eu pour effet une certaine latence à la tête de cette filière. La réorganisation du greffe a débouché sur l'engagement d'un nouveau responsable de filière au 1^{er} octobre 2016, M. Alexandre Crisinel, qui a reçu comme mission principale de stabiliser l'équipe et ses activités.

Deux collaborateurs ont quitté le greffe au cours de l'année 2016. L'un a été remplacé à 100%, tandis que les autres EPT ont été répartis sur deux collaborateurs travaillant à temps partiel, ce dans le but de diminuer les temps très partiels.

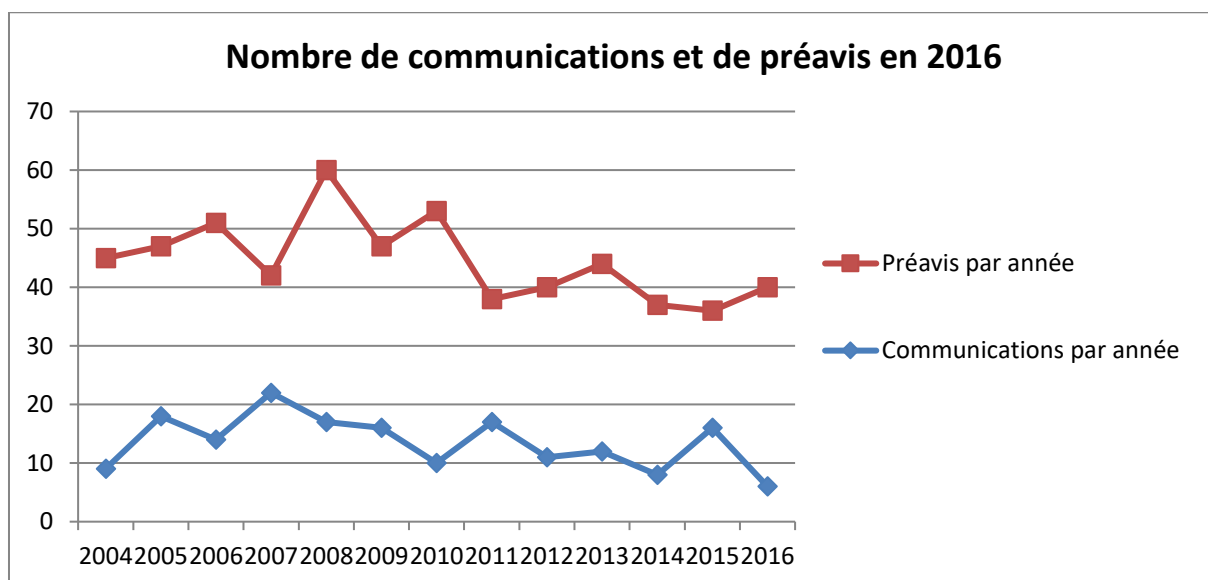
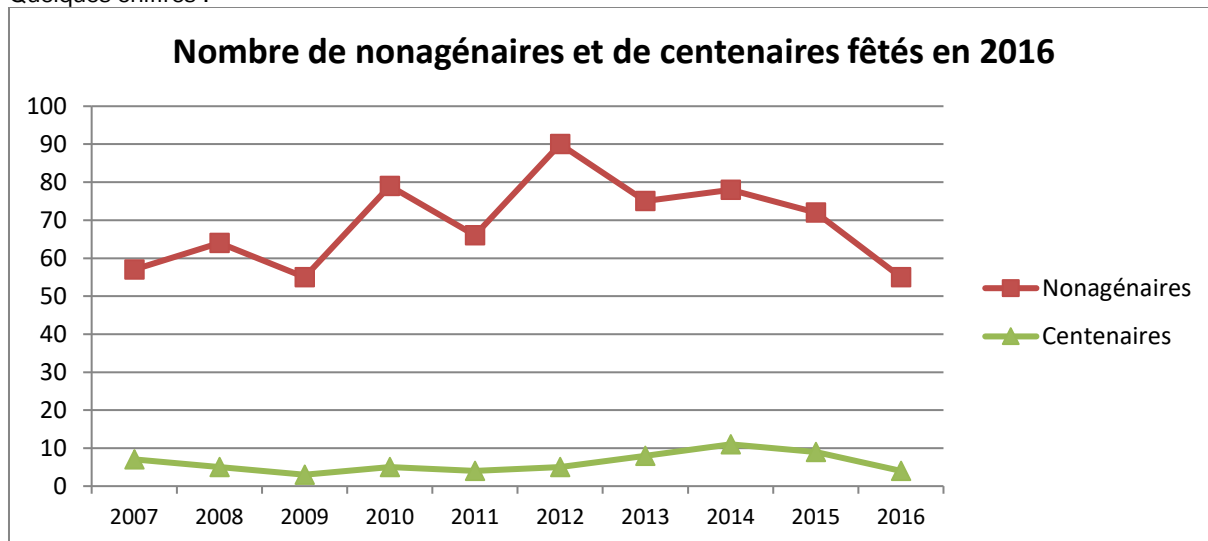
L'arrivée du nouveau responsable a coïncidé avec l'élaboration, le développement et la mise en place

de plusieurs indicateurs, dans le but de pouvoir à l'avenir rédiger et présenter un tableau de bord des activités du greffe à la direction de service. Ce travail se développera encore courant 2017.

Les autres points marquants de l'année 2016 auront été l'optimisation et la gestion du courrier entrant, notamment en améliorant les flux de transmissions, et la construction d'une nouvelle équipe, les tâches de chacune et chacun ont été clarifiées.

Les nombreux départs et changements n'ont pas été sans conséquence sur les collaborateurs, qui ont dû s'adapter à ces différents changements, tout en gérant une masse de travail conséquente.

Quelques chiffres :



ARCHIVES

Engagement d'une archiviste adjointe

Le nouveau poste d'archiviste adjointe (50%) est pourvu depuis le 1^{er} juin 2016. Ce renfort était devenu indispensable pour faire face à une charge de travail croissante. L'archivage des versements portant sur le dernier quart du 20^e et le début du 21^e siècles exige en effet une grande expertise et beaucoup d'attention au regard de l'organisation chaotique des dossiers transmis. Un traitement de qualité permet à la fois une conservation sélective et une meilleure accessibilité des documents tout en rationalisant l'espace occupé par les archives.

Parallèlement à cette mission centrale des Archives, la démarche consistant à faciliter la gestion des archives intermédiaires dans les services grâce à des outils de gestion tels que les décisions sur les durées de conservation et le sort final des dossiers ou marches à suivre, nécessite aussi des ressources supplémentaires.

Archivage des comptes communaux et des dossiers de naturalisation

Durant l'année écoulée, à côté du traitement de plusieurs petits fonds comme ceux de la Broquine ou du jumelage avec Nogent, l'accent a porté sur des séries volumineuses : les comptes communaux de la fin du 19^e et du 20^e siècles et les dossiers de naturalisation.

Comptes communaux

Si la conservation des pièces comptables est limitée à dix ans, les directives des Archives cantonales vaudoises exigent, pour les comptes communaux, une conservation illimitée de l'ensemble des documents les constituant, du budget au résumé en passant par les journaux, les grands livres et autres bilans ou résultats. Les nombreux documents engendrés par ces phases comptables ont changé de forme au cours du temps (registres et écritures manuscrites, fichiers, papier continu avec les

premières imprimantes et enfin feuilles A4, pour en rester aux supports physiques).

Les possibilités de stockage à l'hôtel de ville ont permis leur accumulation durant des décennies avant qu'un versement aux Archives ne soit envisagé. Celui-ci a eu lieu en 2010 et 2014 et représentait plus de deux palettes de documents des années 1930 à 2000.

Afin de pouvoir décider de la conservation ou de l'élimination, une identification sur la base des contenus plus que sur celle des étiquettes, souvent laconiques voire erronées ou absentes, était indispensable et ne pouvait être effectuée que par un spécialiste. Un civiliste, économiste, a apporté son expertise aux Archives et pu proposer la reconstitution de séries conformes aux exigences cantonales.

Quarante-trois mètres linéaires de comptes ont été identifiés, décrits, inventoriés, conditionnés et mis en lien avec les comptes anciens (14^e-19^e siècles) déjà archivés.

Dossiers de naturalisation

Depuis quelques années, les dossiers de naturalisation sont régulièrement versés aux Archives dès leur clôture pour compléter une série qui débute dans les années 1960 et en compte environ deux mille cinq cents.

En 2016, sept cents dossiers clos jusqu'en 2015 ont été archivés, y compris ceux n'ayant pas abouti pour la période 2001 à 2015.

Une réflexion sur la pertinence de l'archivage définitif des dossiers qui n'ont pas abouti à une naturalisation a accompagné ce projet. La présence de documents probatoires pour l'administration communale et l'expérience de collègues d'autres communes vaudoises ont conduit à décider de leur conservation sans distinction du motif du non aboutissement.

Archives audiovisuelles, séances du Conseil communal

Le 6 juillet 2000, la séance du Conseil communal était retransmise sur la chaîne de télévision locale Canal NV pour la première fois. L'expérience a été pérennisée dès février 2001.

Les enregistrements des séances ont été transmis en 2011 avec les archives Canal NV. Le traitement a débuté à la suite de la mise en ligne des émissions d'information de la chaîne et après une reconstitution de la série.

L'indexation des séances est réalisée sur la base de l'ordre du jour. Pour le point « Propositions individuelles et interpellations », chaque intervention est considérée comme une séquence.

Les séquences relevant de la protection des données personnelles ont été coupées dans la version mise en ligne. Ces coupures sont signalées.

Portraits des syndic

Des travaux de rafraîchissement dans la salle des Pas perdus de l'Hôtel de ville ont nécessité le décrochage des portraits des vingt-neuf syndic qui y sont accrochés depuis des décennies.

La possibilité d'examiner de près ces photographies a permis de retrouver dans les Archives l'origine de cette galerie initiée par Maurice du Bois, syndic de 1910 à 1916.

En collaboration avec le Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY), une présentation publique des portraits a été organisée le 17 novembre en présence de la Municipalité et de cinq anciens syndic. Karine Tissot, directrice de l'institution, a apporté des informations sur la place du portrait dans la société et son développement grâce à la photographie. Catherine Guanzini, archiviste de la Ville, a présenté l'historique de la galerie et rappelé l'évolution des modalités d'élection du syndic.

Les médias se sont fait l'écho de cette manifestation : article et photographies dans La Région et reportage de Canal Alpha.

Les Archives en chiffres

Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Demandes	83	95	73	87	115	80	107	114	101	117	106	107
dont internes	20	25	12	23	34	22	41	46	23	45	42	45
Usagers	76	74	70	78	89	72	75	99	91	100	85	100
dont internes	17	16	11	17	18	17	18	33	16	31	25	38
Consultations	63	60	34	63	31	32	62	37	33	33	81	283
PdC demandes						65	68	106	83	73	68	74
PdC prêt dossiers						218	169	250	166	178	149	165
PdC retour dossiers						--	153	230	132	171	144	125

PdC : Police des constructions

Les particuliers sont invités à consulter les dossiers sur place mais pour quelques demandes de l'étranger, les recherches sont effectuées par le personnel des Archives et les résultats communiqués par courriel. Le nombre très élevé de

consultations en 2016 s'explique par le fait que deux chercheurs sont venus très régulièrement prendre connaissance de documents aux Archives. Chaque visite est alors comptée comme une consultation.

Personnel : ressources complémentaires

Les avancées dans l'archivage n'auraient pu se faire sans le travail du personnel auxiliaire et des civilistes. Les compétences pointues de ces derniers ont été

utilisées au mieux pour progresser dans les rattrapages indispensables.

Catégorie (journées de travail)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Auxiliaires, archives papier	100	110	140	78	74	29	--
Auxiliaires, archives audiovisuelles	--	--	--	110	96	74	62
Civilistes, archives papier	26	75	102	146	116	64	193
Total journées de travail	126	185	242	334	286	167	255

Versements, archivage terminé, inventaire

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Versements administratifs (nombre)	5	6	10	9	10	8	11	11	16
Versements privés (nombre)	9	12	11	13	3	6	3	5	3
Longueur versements (mètres linéaires)	5	29	100	90	49	113	39	70.5	31.0
Affiches								110 pc	--
Longueur archivée (mètres linéaires)	18	16	39	51	27	13	14	9.5	47.5
Fiches d'inventaire disponibles	12'000	12'250	12'500	13'400	13'850	14'186	14'757	15'191	16'125

Archives audiovisuelles, mise en ligne et visites <http://www.dartfish.tv/yverdon>

	Nombre	Visites cumulées à fin 2016
Vidéos séances Conseil communal	154	3'466
Vidéos émissions Canal NV	836	7'177
Total vidéos	880	
Total séquences	7'417	
Total visites depuis 2015		10'643

NATURALISATION

Activités

La filière Naturalisation, qui avait enregistré une forte hausse des demandes durant le 2^e semestre 2015 a vu les chiffres se confirmer en 2016. De l'automne 2015 à l'automne 2016, le nombre de demandes de naturalisation est stable, tant pour l'accueil au guichet que pour le traitement des dossiers.

Les demandes déposées en 2015 ont intégré le circuit des auditions en 2016. Le nombre de soirées d'auditions par la Commission de naturalisation est ainsi passé de 8 à 14 par semestre, rassemblant une centaine de candidats par semestre. De plus, les échecs aux auditions étant plus nombreux, les tâches en lien avec cette étape de la procédure sont en augmentation.

	2014	2015	2016
Nombre de requérants s'étant présentés au guichet	inconnu	1540	1574
Nombre d'ouvertures de dossiers	138	186	147
• Dont demandes ordinaires avec auditions	71	105	93
• Dont dossiers de demandes facilitées	67	81	54
• Nombre de personnes, considérant conjoints et enfants	225	294	242
Nombre de décisions municipales	172	169	189
Nombre de dossiers en traitement	405	577	696
Nombre de personnes invitées à la cérémonie de bourgeoisie	219	500 (2015 et 2016)	

Personnel

Si l'engagement d'une collaboratrice permanente à 40% depuis le 1^{er} février 2015 avait permis de se remettre partiellement à niveau, la forte hausse de l'automne 2015 a nécessité de s'adjoindre les services d'une collaboratrice supplémentaire, qui a débuté son activité à 60% en mars 2016.

Le taux d'activité de la cheffe de filière est de 60%. Le taux d'activité des collaboratrices est de 60 et 40%. Le remplacement de la cheffe de filière dont le départ en retraite est annoncé au 1^{er} juillet 2017 a fait

l'objet d'une mise au concours officielle au début 2017.

Locaux

La filière Naturalisation a obtenu en juillet 2016 des locaux mieux adaptés à l'accueil au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville. Ce qui permet d'apporter aux requérants une réponse régulière et compétente avec un maximum de collaborateurs formés. L'accueil au guichet se fait de manière agréable et adéquate, à la satisfaction tant des requérants que des collaboratrices.

COMMUNICATION

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée en janvier de Mme Jeanne Dubuis, nouvelle responsable de la communication institutionnelle, suite au départ de son prédécesseur. En congé maternité entre juin et octobre, elle a été remplacée durant ces quatre mois afin que la continuité des projets sur le moyen-long terme et le traitement des demandes usuelles soient assurés.

Durant l'année 2016, la cellule communication a organisé et coordonné différents événements. La première édition de Numerik Games a nécessité une très forte implication de la cellule afin d'accompagner les organisateurs dans la mise en œuvre de ce festival, de coordonner les besoins avec les différents services et partenaires de la Ville ainsi que dans la gestion de celui-ci. La coordination de la relation entre la Ville et les organisateurs du marché de Noël dans le cadre de leur seconde édition a nécessité, elle aussi, un investissement en temps conséquent. La conception et la mise sur pied du Nouvel An sur la place Pestalozzi, composé de 3 jacuzzis, un spectacle de feu et pyrotechnie de la compagnie Lumen, un dj set, un compte à rebours animé d'une prestation de pyrotechnie ainsi que d'une mise en lumière du Temple et de l'Hôtel de Ville et un bar à champagne ont occupé la cellule communication jusqu'aux dernières secondes de l'année 2016 et dès les premières de l'année 2017.

La cellule communication a apporté tout au long de l'année un soutien assidu à la Municipalité dans ses besoins en communication et développé une collaboration étroite avec le Syndic. Elle a accompagné les services dans les demandes d'élaboration de contenu, de réalisation graphique, d'organisation de conférences et manifestations. Ainsi, 96 communiqués de presse ont été rédigés et

une quinzaine de conférences ont été mises sur pied, 5 inaugurations et cérémonies officielles organisées ou encadrées. Un espace presse a été aménagé à l'occasion des premier et second tours des élections communales et un travail de relation média a été effectué tout au long de l'année. L'inauguration du chauffage à distance « Lotus » et du Skatepark des Rives du Lac par exemple furent le fruit de collaborations entre la cellule communication et différents services et partenaires de la Ville. Outre le traitement de demandes de modifications, développements et formations, le webmaster s'est investi dans la réalisation complète d'un site pour la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour son projet parallèle « Les 7 merveilles d'Yverdon-les-Bains » destiné aux écoliers de la ville. La conception d'une maquette de site pour la Police Nord Vaudois a également représenté un travail conséquent tout comme la maintenance du site du Centre d'art contemporain.

La cellule communication a également assuré la réalisation de six éditions du journal communal bonjour !. En parallèle, elle s'est attelée à la préparation d'une évolution importante du journal prévue en 2017 ainsi que de la refonte totale du site Internet de la Ville. Issues de l'élaboration d'une stratégie de communication sur le long terme, ces évolutions constitueront une partie importante du temps de travail de la cellule communication en 2017. Enfin, l'élaboration de Vivre, le canal d'information de la Ville (TV) et de ses contenus a été reprise (celle-ci avait été suspendue suite au départ du responsable de la communication institutionnelle). Le lancement du canal dans sa nouvelle forme est prévu pour le printemps 2017.

AggloY

PROJET D'AGGLOMÉRATION DE 2^e GÉNÉRATION

Les Chambres fédérales ont libéré en 2014 la tranche de crédit du fonds d'infrastructure permettant le cofinancement des projets d'agglomération de deuxième génération. AggloY s'est ainsi vu octroyer 11 millions de francs. La Confédération, l'Etat de Vaud et les Communes de l'agglomération ont signé les accords définissant les engagements respectifs des partenaires en vue de la mise en œuvre des mesures de transport et d'urbanisation du Projet de 2^e génération.

Fin 2014, les communes de l'agglomération ont accepté un nouveau crédit-cadre de CHF 525'000.-. Les études de faisabilité et d'avant-projet se sont poursuivies afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2^e génération.

Les huit communes de l'agglomération, souhaitant se focaliser sur la mise en œuvre des mesures, ont renoncé, en accord avec les autorités cantonales, au dépôt d'un projet de 3^e génération.

PLANIFICATION CANTONALE ET RÉGIONALE

L'Etat de Vaud a entamé un important travail de mise en conformité du Plan directeur avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les communes de l'agglomération ont poursuivi un travail de recensement des réserves actuelles et futures dans la zone à bâtir, afin de s'assurer de la conformité du potentiel d'accueil du territoire d'urbanisation d'AggloY avec les nouvelles exigences de la LAT. Une procédure similaire a été entamée dans le courant de l'automne 2016 au niveau des zones destinées à accueillir des activités économiques,

avec comme objectif la mise en place d'un système de gestion à l'échelle du district, qui devrait assurer une utilisation efficace de ces terrains.

La collaboration avec l'Association du Développement du Nord Vaudois (ADNV) s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional, à laquelle le Bureau d'agglomération fournit un important appui technique. A fin 2016, le document complet a été mis en consultation auprès des municipalités des communes de la région.

MOBILITÉ DOUCE

La première étape de l'amélioration et de la sécurisation du stationnement pour vélos sur l'ensemble de l'agglomération a été menée à terme. Une septantaine de sites ont été aménagés, soit environ 1'200 places équipées de supports de fixation et près de 500 nouvelles places couvertes. Les études préliminaires en vue de la poursuite de l'équipement des sites clés ont débuté durant le troisième trimestre 2016.

Les avant-projets des futurs itinéraires piéton-vélo entre les communes de Grandson, Treycovagnes, Pomy et le centre d'Yverdon-les-Bains ont été préavisés par les services cantonaux. Les phases d'étude ultérieures ont ainsi pu débuter en vue du démarrage des premières réalisations en 2018.

Plusieurs études de faisabilité et d'avant-projet de mesures ont abouti, notamment celles relatives à la réouverture du passage St-Roch et à la possibilité de réaliser une passerelle reliant le secteur des ateliers CFF au front de la gare au-dessus des voies CFF.

TRANSPORTS PUBLICS

Afin de bien planifier les besoins à l'horizon 2025-2035 au niveau de l'offre à mettre en place sur les réseaux de bus urbains et régionaux et d'intégrer ces données dans la planification des projets touchant aux infrastructures de l'agglomération, une étude

prospective a été menée de manière coordonnée entre les services techniques communaux, cantonaux et les entreprises de transport. Le rapport d'étude sera transmis début 2017 aux autorités compétentes en vue de sa validation.

TRAFIC MOTORISÉ ET STATIONNEMENT

S'appuyant sur le concept de transport individuel motorisé élaboré à l'échelle de l'agglomération, la ville d'Yverdon-les-Bains a débuté la réalisation de son Plan directeur des circulations. Le Bureau

d'agglomération fournit un appui technique ainsi qu'une vision d'ensemble des démarches en cours au niveau régional.

PLANIFICATIONS TERRITORIALES EN COURS

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Chamblon

- Le dossier du Plan général d'affectation (PGA) de Chamblon a été modifié suite aux remarques des services de l'Etat afin de pouvoir le déposer à l'enquête publique. Le travail réalisé au niveau du Plan directeur localisé intercommunal Chamblon-Treycovagnes a permis d'entamer l'élaboration de plans de quartiers (PPA).

Grandson

- Le projet de plan de quartier (PQ) Fiez-Pittet a été adapté suite aux remarques des services de l'Etat en vue de sa mise à l'enquête ;
- Le PQ Bellerive a été mis à l'enquête et approuvé par le conseil communal ;
- Les travaux au niveau de la rue Haute ont été en grande partie réalisés ;
- Le raccordement ferroviaire sur le site de la Poissine est réalisé ;
- Le nouveau collège de Borné-Nau est réalisé ;
- Le Plan général d'affectation (PGA) est en cours de révision ;
- Les études de requalification de l'espace public au Centre des Tuileries ont démarré ;
- Les PPA Derrière-les-Remparts, de la Vieille Ville, du Bas-Grandsonnet et du Repuis sont en cours d'élaboration.

Montagny-près-Yverdon : secteur Chamard

- Les quatre communes partenaires (Grandson, Montagny-près-Yverdon, Valeyres-sous-Montagny, Yverdon-les-Bains) et l'Etat de Vaud poursuivent l'élaboration du Plan directeur localisé de Chamard. La commune de Montagny poursuit la révision du Plan partiel d'affectation couvrant le secteur commercial.

Montagny-près-Yverdon

- Le PGA est en cours de révision ;
- Le PQ La Brine est en cours de construction.

Pomy

- La révision du PGA a été soumise pour examen préalable au Canton. Les modifications requises sont en cours de traitement en vue de la mise à l'enquête publique ;
- Le PPA Longemalle est prêt pour la mise à l'enquête publique.

Treycovagnes

- Le projet de révision du PGA a été déposé à l'enquête publique ;
- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins a débuté.

Valeyres-sous-Montagny

- Le dossier de révision du PGA a été déposé à l'enquête publique ;
- L'élaboration du PPA La Combe a débuté.

Yverdon-les-Bains

- Le Plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision ;
- Le PQ St-Roch – Haldimand - Industrie est construit ;
- Le réaménagement de la Rue de l'Industrie est terminé ;
- Le PPA Coteau-Est est en cours de modification suite au préavis des services de l'Etat ;
- Le PQ Pré-du-Canal Ouest et le PPA Les Parties sont en cours d'élaboration ;
- Le projet de réaménagement de la rue du Midi a été mis à l'enquête. Le permis de construire a été délivré ;
- Le tronçon sud de la route de contournement a été mis à l'enquête. Le Conseil communal a approuvé le préavis octroyant le crédit pour la réalisation de ce tronçon ;
- Les travaux de réaménagement des berges du Buron se sont poursuivis.

COMMUNICATION

Désireux de profiter de l'arrivée en phase de réalisation de nombreux projets, les 8 communes de l'agglomération et le Canton ont souhaité dynamiser leur communication par la refonte du site Internet et du logo d'AggloY. Pensé pour les visiteurs mais également pour les partenaires, le nouveau site offre désormais un contenu d'information détaillé sur les projets et un large accès à la documentation.

En 2016, AggloY a reconduit les événements suivants :

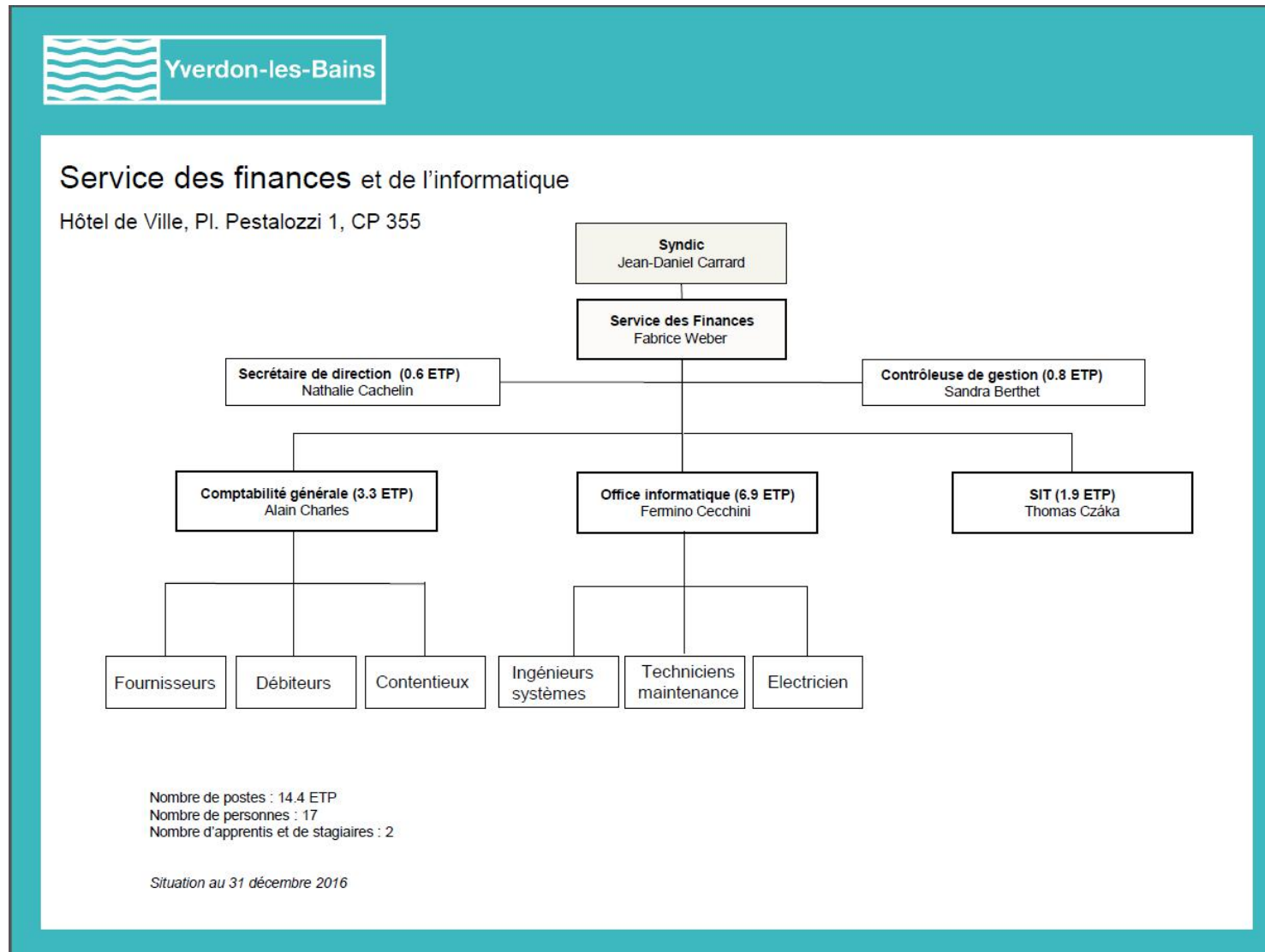
- La quatrième Conférence de l'agglomération yverdonnoise s'est déroulée le samedi 12 novembre à Y-Parc sur le thème « Travailler ensemble ». Elle a réuni, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de l'agglomération, les partenaires d'AggloY, les acteurs économiques et de nombreux invités de la région.
- L'infolettre est parue deux fois, en mai et en novembre.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Fabrice Weber
Chef de service

SERVICE DES FINANCES



SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité ;
 - Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts ;
 - Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision ;
 - Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements ;
 - Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux ;
 - Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement ;
 - Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes ;
 - Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs ;
 - Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens ;
 - Gérer la comptabilité fournisseurs ;
 - Assurer le suivi du portefeuille des assurances ;
 - Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service ;
 - Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services ;
 - Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire ;
 - Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires ;
 - Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration ;
 - Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics ;
 - Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.
- Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2016 est commenté dans le résumé des comptes, ceci dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2016 du Service

L'année 2016 est caractérisée par la mise en place d'un nouveau plan comptable, entièrement remanié, suite à l'introduction du nouveau logiciel de comptabilité pour la Ville, dont la mise en œuvre déploiera pleinement ses effets à partir du 9 janvier 2017. Ce changement a pour conséquence de modifier la présentation des états financiers, en renforçant le respect des principes comptables, et de revoir l'ensemble des procédures comptables et financières. Le paramétrage du logiciel, notamment sur les aspects liés à la facturation, à la TVA et aux divers modules financiers devra se poursuivre jusqu'en 2018.

L'année 2016 a été consacrée à la poursuite du renforcement du service et de sa cohésion, par l'engagement en septembre 2016 d'une nouvelle secrétaire de direction, permettant ainsi d'optimiser la gestion des tâches et de l'équipe.

Le SIT, entité devenue indépendante de l'office informatique en début 2016, continue de développer ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux

communes avoisinantes, moyennant une contribution financière de leur part. Cette politique d'appui est également prévue dans le domaine informatique avec la commune de Grandson.

Suite à la revue complète de notre portefeuille des assurances en 2015, cette année a été consacrée à l'amélioration de la couverture de nos diverses assurances, ainsi qu'un appel d'offre sur les marchés publics pour une assurance perte de gain maladie à l'intention des collaborateurs de la Ville.

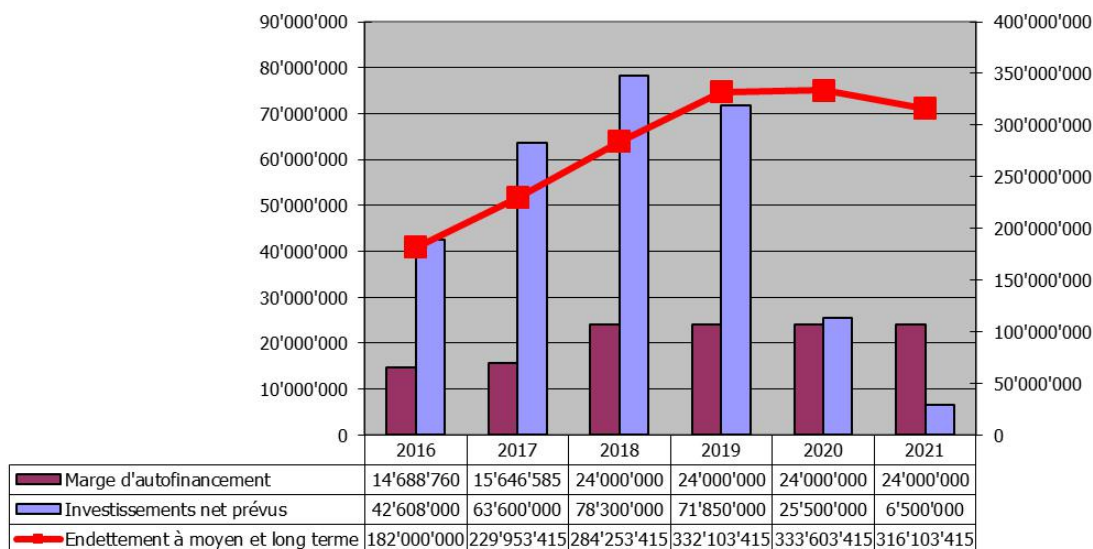
En 2015, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de CHF 364 millions. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement acceptable. Ce plan présente pour la 1^{ère} fois des actifs, à savoir des terrains et des bâtiments communaux, pouvant être réalisables et n'étant pas considérés comme stratégiques pour la ville.

Ainsi, le total des crédits d'investissement à voter du nouveau plan des investissements 2016-2025 se monte à CHF 286.74 mios, comprenant des projets à priorités politiques pour CHF 165.21 mios et des actifs réalisables pour CHF 95.8 mios. Le plan des investissements proposés reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. route de contournement, collège des rives, etc) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets, la

Municipalité entend également développer des partenariats « public privé », voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune.

Une planification financière quinquennale a été élaborée dans le but de fixer le plafond d'endettement à CHF 383 mios de francs pour la législature 2016-2021 (CHF 328 mios ont été validés pour la législature 2011-2021). Les cautionnements se montent à CHF 50 millions.

Planification financière 2016 - 2021



Le service des finances a finalement apporté son appui technique au traitement final du dossier du Grand Hôtel des Bains SA et de Cité des Bains SA,

ce qui lui a permis de supprimer suite à la vente la garantie communale de CHF 0.5 mio pour le Crédit Suisse.

Préavis

En 2016, le conseil communal a voté des crédits d'investissements records pour une valeur de CHF 125.66 millions. Parmi les montants importants, on peut citer le collège secondaire des Rives et l'extension de la caserne du SDIS, la route de

contournement, l'acquisition de Sport 5, le réaménagement de la rue du Midi et la recapitalisation de la Fondation Yverdonnoise du logement.

Perspectives 2017

Pour l'année 2017, le service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Suite du paramétrage et de la mise en place du nouveau progiciel comptable de gestion intégré, nommé Abacus/Nest
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents
- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville

- Assurer un suivi efficient du système de contrôle interne
- Amélioration du suivi des investissements
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/Communes (RIE III, équipements scolaires, accueil de jour, etc).

Budget 2017

Le budget soumis au conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de CHF 2.24 millions et une marge d'autofinancement de CHF 15.62 millions. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des

dépenses d'investissements qui ont été estimées à CHF 63.6 millions. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2017 pour y faire face.

OFFICE INFORMATIQUE

Mission :

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins.

Points forts 2016

Cette année a été intense en termes de modifications structurelles et applicatives. Une grande importance a été portée à la sécurisation des environnements d'infrastructure. Nous avons entièrement renouvelé les composants de nos deux centres de calcul (salles des serveurs). Nous pouvons maintenant garantir un fonctionnement fiable et sans interruption des applications métier. En cas de perte complète d'un site, il n'y a pas de conséquence pour les utilisateurs ; la production étant garantie à 100% par le deuxième site, sans interruption.

La mise en place du nouvel ERP financier a permis de réévaluer les processus financiers ainsi que de vérifier toutes les interactions entre les diverses applications métier et l'ERP financier. Ceci a permis de redéfinir, de consolider et de standardiser le fonctionnement d'interfaces avec les logiciels de salaires, de facturation des énergies et de facturations des places de garderies, UAPE et APEMS.

Le remplacement de l'ERP financier a aussi permis de réévaluer les besoins pour la gestion des

amendes d'ordres et des procédures de police administrative. Finalement le choix s'est porté sur une solution utilisée par 22 cantons et toutes les polices régionales vaudoises. La mise en place de la solution permet de traiter l'entier de la procédure dans le même logiciel.

Nous avons effectué un inventaire des besoins des utilisateurs en vue du remplacement en 2017 des systèmes d'impression, des postes de travail et d'une partie du réseau informatique d'interconnexion des bâtiments.

Chiffres clés : 355 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 110 portables (Notebook), 2476 groupes de sécurité, 700 comptes informatiques, 80 serveurs tous virtualisés, 100 applications ou logiciels, 95 éléments réseau (Switch), 358 téléphones fixes VoIP, 580 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones), 153 systèmes d'impression dont 28 Multifonctions A3 et 75 A4 (Multifonctions et simples), 3 traceurs, 2 traceurs numériseurs de plans, 14.25 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 8 mio de livres de 300 pages.

Perspectives 2017

L'éditeur de notre logiciel de gérance communale a indiqué que celui-ci ne serait plus mis à jour. Une nouvelle version ayant été publiée, nous devons organiser la migration et garantir la reprise des données et l'interface avec le nouvel ERP. Le cœur de réseau ainsi que la distribution vers les différents

bâtiments sera revu et de nouveaux composants seront installés. Tous les systèmes d'impression A4 et A3 devront être remplacés rapidement. Suite aux discussions entreprises avec la commune de Grandson nous allons reprendre la gestion de l'informatique de cette commune.

SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Missions

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT) et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géomatique et des géodonnées ainsi qu'un point de

contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Il s'agit également de maintenir le Registre cantonal des bâtiments et certaines données du territoire nécessaires aux tâches d'harmonisation des registres. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Point forts 2016

Le géoportail intercommunal mis en place en 2015, regroupant les géodonnées d'Yverdon et Grandson, a été étendu aux communes de Concise et Yvonand. Le logiciel open source QGIS a été mis en exploitation en vue du remplacement de l'outil Geonis pour certaines thématiques métiers.

La Commission de coordination technique interservices (CCTech) dispose maintenant d'un Comité de direction se réunissant trois fois par an.

CHIFFRES CLES

Sont gérés entre autres dans le SIT :

- 99 km de réseau routier
- 250 km de conduites d'eau potable
- 246 km de conduites de gaz
- 374 km de conduites d'assainissement
- 514 km de câbles électriques
- 680 km de tubes électriques
- 3'744 signaux routiers

DETAIL DES ACTIVITES

- Ajout de données des communes de Grandson et Concise au géoportail. Conseils à la commune de Grandson dans le domaine des géodonnées.
- Migration du géoportail à la version GeoMapFish 1.6.
- Sécurisation des documents liés aux géodonnées du géoportail.
- Intégration au géoportail d'un géoservice Swisscom offrant un accès direct aux données de son plan réseau.
- Tests de solutions de géoformulaires. Ceux-ci seront repris en 2017, en attente d'une solution en cours de développement.
- Conduite de la CCTech. Mise en place et animation des séances de son Comité de direction, regroupant les chefs des services concernés.
- Développement d'un calendrier interservices afin de coordonner les annonces d'événements.
- Amélioration des données du Registre cantonal des bâtiments. Référencement des bâtiments non habités.
- Création d'un entrepôt de données (Datawarehouse), qui regroupe l'ensemble des géodonnées disponibles au SIT dans une structure unique, reposant sur la base de données open source PostgreSQL.
- Participation à l'élaboration d'un nouveau plan de ville pour les emplacements d'affichage de la société SGA.
- Participation au groupe de travail de l'ASIT VD pour la redéfinition des plans de base fournis par l'association.
- Réalisation de plans pour divers événements.
- Inventaire des sites et salles pouvant accueillir de l'événementiel.
- Mise en place de projets pilotes sur le logiciel open source QGIS pour la planification des projets d'urbanisme (URBAT) et la planification énergétique (SEY).
- Mise en production de l'outil de gestion des espaces verts pour STE.
- Généralisation des données du réseau de gaz pour l'établissement du plan directeur (SEY).
- Intégration de nouvelles géodonnées pour URBAT, SEY, SSP et STE.
- Mise en lignes des géodonnées des cartes des dangers fournies par le canton.
- Création de nouveaux plans pour faciliter la gestion de l'éclairage public.
- Création d'une couche d'itinéraire Pedibus.
- Intégration des données sur les gérances d'immeubles gérées par le SEY.
- Participation aux travaux de mise à jour du plan général d'affectation (PGA).
- Actualisation de la représentation des données AggloY.
- Mise à jour de la cartographie, parallèlement au déploiement de la fibre optique.
- Entretien et réparation du matériel de relevé GPS utilisé par les services techniques.
- Gestion financière du SIT, séparément de l'informatique.

Perspectives 2017

- Déploiement progressif de l'outil open source QGIS comme outil de SIG bureautique.
- Passage au cadre de référence de la nouvelle mensuration nationale MN95.
- Redéveloppement de l'outil de gestion des permis de fouilles.
- Intégration des géodonnées communales d'Yvonand au géoportail intercommunal.
- Mise à jour importante du géoportail (GeoMapFish version 2).

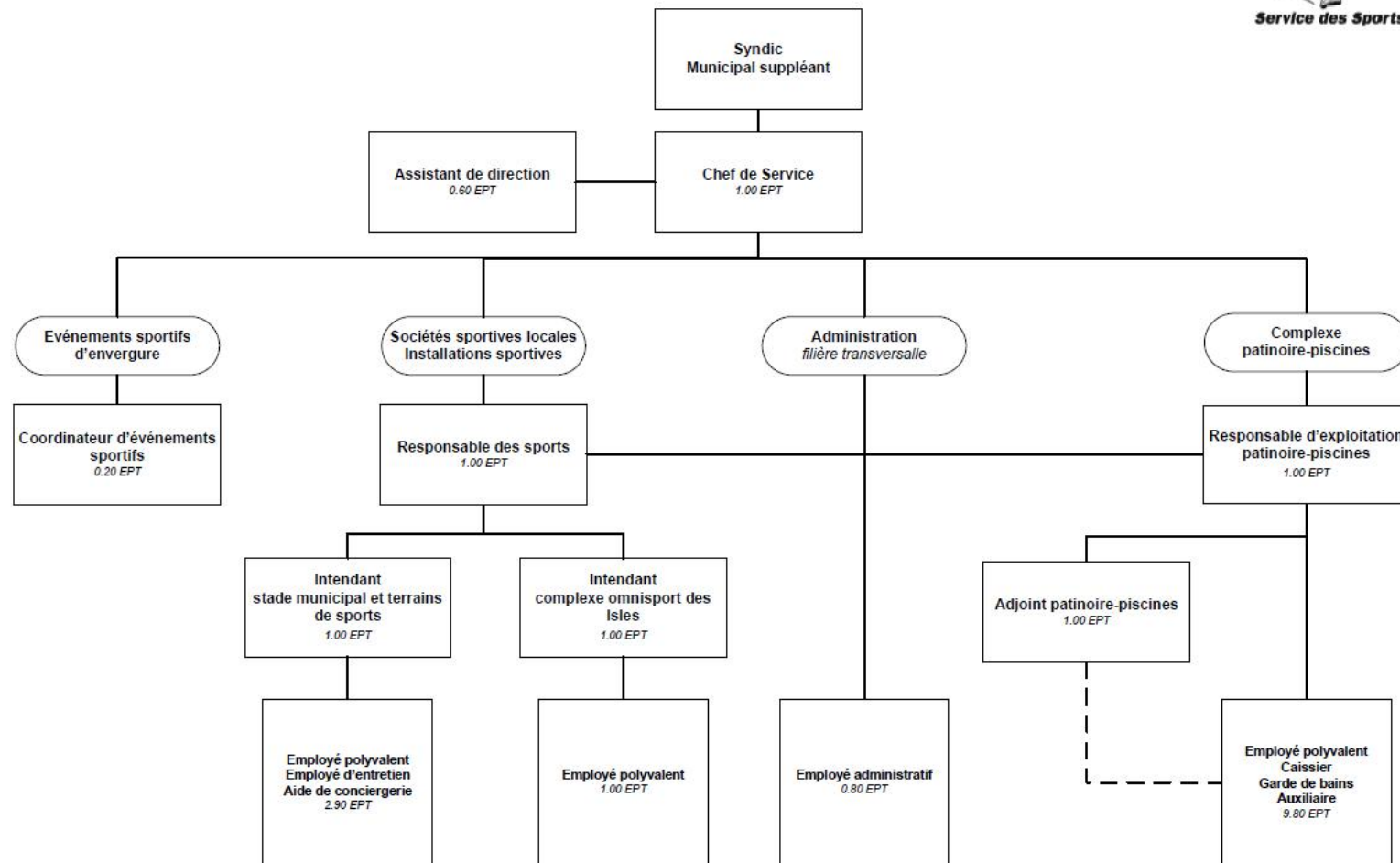
SERVICE DES SPORTS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Madame Ophélie Dysli-Jeanneret
Cheffe de service dès le 1^{er} octobre 2016

SERVICE DES SPORTS

Service des Sports – Ville d'Yverdon-les-Bains Organigramme au 31 décembre 2016



SERVICE DES SPORTS

Missions

Les missions du service sont réparties en quatre axes, soit la gestion administrative du sport, le développement du sport, la gestion des

infrastructures sportives ainsi que les manifestations sportives.

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Accueillir et renseigner divers interlocuteurs : sociétés sportives, privés, fédérations sportives ;
- Promouvoir l'activité physique ;
- Développer des activités sportives pour des personnes non-membres d'associations ;
- Fournir des conseils concernant les infrastructures sportives ;
- Soutenir les clubs locaux dans le développement de leurs activités ;

- Soutenir financièrement les jeunes talents yverdonnois ;
- Planifier la mise à disposition du bus des sports aux sociétés ;
- Administrer les diverses commissions sportives : des sports, du stade et des terrains de sport, des Isles et patinoire-piscines.

DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Participer aux projets de développement du sport : installations, programmes sportifs, etc.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Planifier et gérer la mise à disposition des installations sportives communales, des terrains de sport, des piscines et de la patinoire ;
- Promouvoir et assurer le développement d'infrastructures temporaires, telle que la patinoire mobile ;

- Assurer l'exploitation des piscines, de la patinoire, du stade municipal et de la salle omnisport des Isles ;
- Veiller à l'entretien et à la maintenance des locaux ainsi que des terrains de sport et du skatepark.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

- Coordonner la conception et l'organisation de manifestations sportives sur le territoire communal : Triathlon d'Yverdon-les-Bains, Rallye Cyclo Touriste, Festival Sportif Yverdonnois et Camp des Jeunes Sportifs Yverdonnois ;

- Soutenir les sociétés locales dans l'organisation de manifestations sportives ;
- Conseiller, favoriser et faciliter les organisateurs pour la mise en place de manifestations sportives à Yverdon-les-Bains.

Points forts 2016

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Mise à jour du système de réservation des salles de gymnastique et rythmique ;
- Attribution d'aides financières aux sociétés sportives yverdonnoises ainsi qu'aux jeunes sportifs ;

- Etablissement d'un plan de classement et réorganisation de l'arborescence informatique.

DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Fin de la construction et inauguration du skatepark avec le bowl ;
- Poursuite de l'étude pour la transformation et la rénovation du stade municipal ;
- Etude du projet de rénovation de la toiture de la patinoire ;
- Participation à la mise en œuvre du projet de Sports 5 en collaboration avec Culture et URBAT ;

- Etude du projet d'aménagement des rives du lac (fitness extérieur, nouveaux terrains de beach volley, activités au bord du lac, etc.) ;
- Collaboration aux programmes « Urban Training », « Je cours pour ma forme » et « Pas de retraite pour ma santé » ;
- Engagement d'une nouvelle cheffe de service.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Finalisation des travaux dus aux défauts de la piscine couverte ;
- Remplacement du système de désinfection de l'eau par hypochlorite de calcium (remplaçant le

- chlore gazeux) à la piscine couverte ainsi qu'à la piscine plein air ;
- Inauguration du skatepark.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Organisées par la Ville d'Yverdon-les-Bains :

- Triathlon d'Yverdon-les-Bains
- Festival Sportif Yverdonnois
- Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains

Organisées en partenariat avec la Ville d'Yverdon-les-Bains :

- Matches internationaux de Rugby

Organisées par des tiers :

- Divers concours hippiques
- Finale championnat suisse de Futsal
- Championnat vaudois de patinage artistique
- Championnats vaudois de Judo individuel et par équipe
- Championnats suisses seniors de Badminton
- Tournoi international juniors de hockey sur glace
- Tournoi de Racketlon
- Championnats vaudois de marche athlétique
- Coupe des Bains de gymnastique
- Fyne Terra Marathon

- Finales suisses de Kin-ball
- Tournoi de Touch Rugby junior
- Coupe régionale de boules Suisse-France
- Cyclo sportive La Favorite
- Tournoi national A3 de beach-volley
- Tournoi international de Handball
- Tour du Pays de Vaud de course à pied
- Festyv'hockey - Tournoi international de hockey sur glace
- Challenge des Bains de Unihockey
- Championnats suisses de marche athlétique
- 7^e manche du championnat romand de BMX
- Tournoi LNA masculin de Basketball
- Meeting des Rives de natation
- Championnats romand de gymnastique agrès
- Swiss Badminton International
- Coupe de Noël de marche

Durant l'année 2016, les diverses sociétés sportives yverdonnoises ont organisé 68 manifestations sportives (manifestations annoncées auprès du Service des sports).

Détail des activités

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

Soutiens financiers

	2016	2015	2014
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives	36	36	28
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports	22	25	23
Nombre d'aide aux jeunes sportifs yverdonnois	6	1	4
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports	99	99	101

Nous pouvons constater que les subsides restent stables, tout comme le nombre de sociétés ; que les demandes à la commission des sports ont quelque peu baissé et qu'en parallèle les aides aux jeunes sportifs ont augmenté.

Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, s'est réunie à trois reprises en 2016. Lors de ces séances, la commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camp d'entraînement. Elle a également accordé huit coups de cœur à des sociétés/associations pour leur investissement dans la formation des jeunes, la gestion de leur club, leur dix années d'existence ou encore leur implication dans la lutte contre la sclérose en plaque ou dans le sport-handicap.

Commission patinoire-piscines

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT et Sports, d'un représentant des écoles et des représentants des utilisateurs des

installations. La commission s'est réunie à deux reprises en 2016. Lors de ces séances, la commission patinoire-piscines a abordé différents thèmes tels que les travaux envisagés, les besoins et les souhaits de chacun, les manifestations prévues, etc.

Commission du stade et des terrains de sport

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT, STE et Sports et des représentants des utilisateurs des différentes installations. La commission s'est réunie à trois reprises en 2016. Lors de ces séances, la commission du stade et des terrains de sport a abordé différents thèmes tels que les travaux envisagés, l'utilisation des terrains, les besoins et les souhaits de chacun, etc.

Commission des Isles

Cette commission, présidée par Jean-Daniel Carrard, Syndic, est composée des services de la ville d'URBAT et Sports, d'un représentant des écoles, d'un représentant du Centre professionnel du Nord vaudois et de représentants des utilisateurs des installations. La commission s'est réunie à trois reprises en 2016. Lors de ces séances, la commission des Isles a abordé différents thèmes tels que les améliorations à la salle omnisports, les besoins et les souhaits de chacun, les manifestations prévues, etc.

Urban Training

Organisé pour la 7e année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert, à sa population, une double session du programme Urban Training tous les lundis du 2 mai au 19 septembre de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00.

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif de 1 heure en ville et dans ses magnifiques parcs aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement

grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires. A l'aide du mobilier urbain, les 1'511 participants aux 76 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Je cours pour ma forme

Plus de 100 personnes, peu ou pas sportives, désireuses de se mettre, de se remettre à la course à pied ou d'améliorer leur condition physique ont suivi ce programme santé, qui a pour but d'offrir un programme d'entraînement suivi sur une session de 12 semaines, au rythme de 3 séances hebdomadaires dont une est encadrée par un animateur.

Pas de retraite pour ma santé

Pas de retraite pour ma santé est une activité sur le mouvement et l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors et piloté par le Service jeunesse et cohésion sociale.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réservation des infrastructures sportives

Le Service des sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives, les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; seules quelques plages horaires sont encore libres.

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains a été ouverte toute l'année au public du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre soit du 29 février au 11 mars et du 16 juillet au 12 août 2016. Le 13 février (1/2 jour) interclubs de natation, le 1^{er} octobre meeting des Rives du Lac de natation et 2 jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier). Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisées le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que l'Espace prévention.

Quelques 44'909 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2016 soit une augmentation d'environ 1.20% par rapport à 2015 (530 entrées).

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 14 mai au 11 septembre 2016, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 62 jours de beau, 35 jours couverts ainsi que 24 jours de pluie.

69'249 entrées payantes (63'956 public et 5'283 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une diminution d'environ 11% par rapport à 2015.

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 27 mars puis du 5 septembre au 31 décembre 2016.

La mise en glace s'est effectuée dès le 18 juillet afin d'accueillir les Festyv'hockey du 24 juillet au 4 septembre avec comme point d'orgue la Coupe des Bains du 30 août au 3 septembre 2016.

Les clubs résidents sont le HCY et le CPAY. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, HC Husky Yverdon et le HC La gendarmerie.

Quelques 26'924 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une augmentation d'environ 0.95% par rapport à 2015 (254 entrées).

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été ouverte du 26 novembre 2016 au 8 janvier 2017.

Pour la 9^e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 41 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi.

2'456 paires de patins ont été louées durant cette période, soit une augmentation de 3.95 % par rapport à 2015-2016.

Stade municipal

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actifs et de 6 équipes juniors, le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 3 équipes juniors, l'association Yverdon-Sport Juniors composée de 9 équipes, le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actifs ainsi que l'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Pour la première fois à Yverdon-les-Bains deux rencontres internationales de rugby Suisse – Portugal et Suisse – Moldavie comptant pour le Rugby Europe Trophy ont eu lieu au stade municipal les 19 et 26 novembre, qui pour l'occasion a subi quelques modifications.

L'étude du projet de transformation et de rénovation des bâtiments (vestiaires, tribune, restaurant, entrée) a débuté en 2015 et se prolongera sur une bonne partie de l'année 2017.

Terrain des Isles

9 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles : le FC Bosna Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et de 5 équipes juniors ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon composé de 2 équipes d'actifs.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade. Les vestiaires sont à la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Skatepark

Depuis son ouverture par une inauguration le 18 juin, la Ville d'Yverdon-les-Bains tient son skatepark, avec ses très appréciés street et bowl.

La qualité de l'installation fait la joie de l'association Riders in paradise et attire des "rideurs" de toute la Suisse mais également hors de nos frontières.

Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer ce sport jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED.

Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du skatepark d'Yverdon-les-Bains.

MANIFESTATIONS SPORTIVES ORGANISEES PAR LA VILLE D'YVERDON-LES-BAINS

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 6^e édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains s'est tenue le 11 septembre 2016, dans un cadre magnifique et une météo incroyable, avec plus de 830 concurrents inscrits, venus de Suisse, mais également de l'étranger. Les courses populaires du matin, ont pour la deuxième année consécutive, été complètes.

Fidèle au calendrier sportif communal, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains a proposé des parcours adaptés aux athlètes populaires tout comme à ceux plus aguerris, représentant de toutes les catégories d'âge.

Compte tenu de son succès le départ « Distance Olympique » comportant 1,5 km de natation, environ 40 km de vélo et 10 km de course à pied, tant chez les hommes que chez les femmes, fait dorénavant partie intégrante de cette journée.

Cette manifestation, menée par un comité de 17 personnes, n'aurait pu voir le jour sans le concours de quelque 150 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 6 motards et 5 samaritains venus renforcer les agents de la Police Nord vaudois qui assurent plus particulièrement la sécurité du parcours vélo entièrement fermé à la circulation, fait relativement exceptionnel dans notre pays.

Du point de vue financier, grâce au soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le dimanche 5 juin 2016.

Cette 34^e édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 281 cyclistes âgés de 6 à 80 ans, à l'implication et à la disponibilité du personnel engagé pour cette manifestation ainsi qu'au soleil qui s'est fait désirer mais a finalement répondu présent.

Les participants ont roulé sur les trois parcours qui offrent une balade longeant le lac de Neuchâtel pour le parcours de 11 km et qui passe à travers vignes, champs et forêts pour les parcours de 24 et 30 km. Sur les parcours, des postes de ravitaillement ont permis aux cyclistes de se rafraîchir avant de reprendre la route et donner encore quelques coups de pédale.

A l'arrivée, les cyclistes ont reçu un prix souvenir et ont pu se restaurer à la patinoire. Les participants ont également pu profiter de la piscine plein air

d'Yverdon-les-Bains dont l'entrée était offerte pour toute inscription au Rallye Cyclo Touriste.

Festival Sportif Yverdonnois

Neuf épreuves sportives ont été proposées à la population d'Yverdon-les-Bains et des environs entre le 13 février et le 16 novembre 2016. Cette 11^e édition a compté 160 inscrits et a vu bouger pas moins de 333 personnes de tout âge sur les différentes activités proposées, toujours sans compétition ni chronomètre mais en toute convivialité.

Camp des jeunes

Le camp des jeunes sportifs yverdonnois s'est déroulé du 4 au 8 juillet. Ce ne sont pas moins de 44 jeunes sportifs licenciés dans l'un des 100 clubs sportifs yverdonnois et âgés entre 11 et 15 ans qui ont pu prendre part aux activités menées en permanence par 4 moniteurs de sport. Durant le camp, les jeunes ont pratiqué des activités telles que basket, unihockey, VTT, triathlon, wakeboard, vélo ou encore paddle.

Perspectives 2017

GESTION ADMINISTRATIVE DU SPORT

- Développement d'un secteur en charge des missions administratives et stratégiques sous forme de coordination sportive ;
- Amélioration et rationalisation des processus de travail ;
- Création de divers formulaires et règlements (demandes de subsides, aides aux jeunes sportifs, etc.) ;
- Facturation "débiteurs" et gestion des factures "créanciers" à l'aide du nouveau système comptable ;
- Mise en place d'un système pour la gestion du classement.

DEVELOPPEMENT DU SPORT

- Plan directeur et plan d'action pour le Service des sports : donner une crédibilité locale, régionale, cantonale, nationale, voire internationale à la Ville d'Yverdon-les-Bains en matière de sport ;
- Refonte de l'organigramme du Service des sports ;
- Etablissement d'une communication claire et transparente de la politique sportive de la Ville ;
- Mise en place d'un concept de promotion de l'activité physique pour la population et les collaborateurs de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Conseil en développement des infrastructures ;
- Conseil en suivi des sociétés sportives.

GESTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Démarrage du projet de rénovation du stade et définition du projet sur le site de Sports 5 ;
- Gestion et développement des rives du lac/plage (fitness extérieur, parcours mesurés, beach volley, activités nautiques incluant le stand up paddle, etc.) ;
- Mise en place d'une stratégie de développement et de gestion des exploitations incluant la planification des différents projets de petite, moyenne et grande envergure propres aux installations (ex. : projet de patinoire, rénovation de la patinoire, potentiel déplacement du stade d'athlétisme), etc. ;
- Reprise de la gestion financière de toute la zone sportive des Isles.

MANIFESTATIONS

- Etablissement d'un calendrier des manifestations sportives ;
- Organisation de la course la Bonne Résolution ! prévue le 13 janvier 2018.

Les manifestations suivantes vont être organisées sous l'égide du Service des sports :

- Festival Sportif Yverdonnois, toute l'année
- Yverdon bouge ! du 10 au 14 mai 2017
- Rallye Cyclo Touriste le 11 juin 2017
- Camp des jeunes du 3 au 7 juillet 2017
- Urban Project le 20 août 2017
- Triathlon d'Yverdon-les-Bains le 3 septembre 2017
- Conférence Sport - Technologie et Innovation – Santé en novembre 2017

A fin janvier une soixantaine de manifestations sportives régionales, nationales et internationales

organisées par les sociétés sportives yverdonnoises sont annoncées au Service des sports. Toutes sont mentionnées sur le site communal du Service. En voici quelques exemples :

- Tournoi juniors de Futsal les 27, 28 et 29 janvier 2017
- Tournoi populaire de Unihockey le 5 février 2017
- Tir à l'arc Yverdon Indoor les 11 et 12 février 2017
- Championnats vaudois de patinage artistique les 25 et 26 février 2017
- Tournoi International Hockey Cup du 24 au 26 mars 2017
- Gala de patinage artistique le 26 mars 2017
- Tournoi populaire de Volley le 26 mars 2017
- Championnats écoliers de Tennis de table le 1^{er} avril 2017
- Finales suisses de Kin-Ball le 1^{er} avril 2017

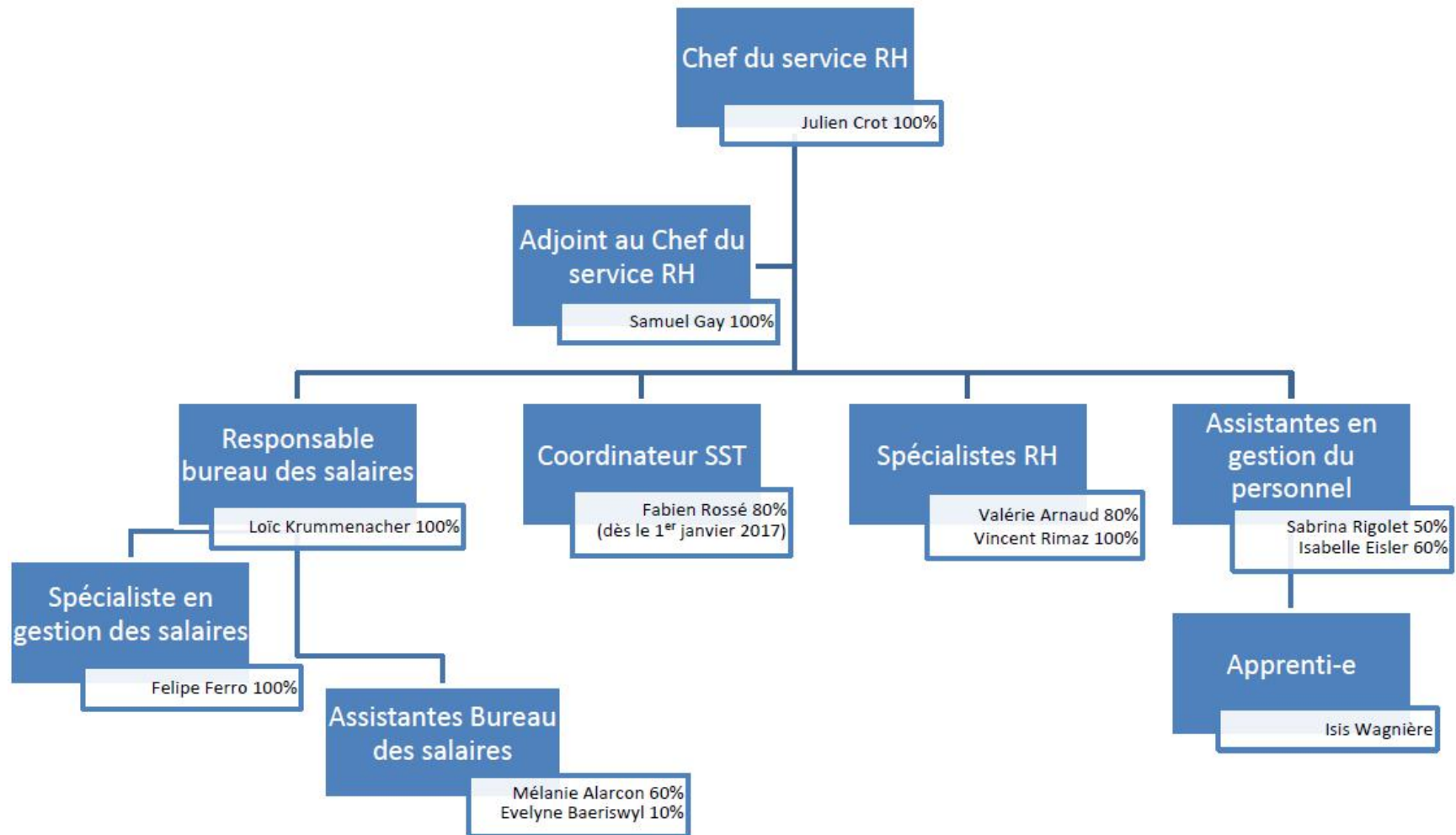
- Coupe des Bains de gymnastique les 13 et 14 mai 2017
- Fyne Terra 1/2 marathon le 20 mai 2017
- La Favorite le 1^{er} juillet 2017
- Dodgeball Yverdon Beach Cup le 19 août 2017
- Tournoi international de Handball les 19 et 20 août 2017
- Challenge des Bains de Unihockey du 25 au 27 août 2017
- Festyv'hockey du 29 août au 2 septembre 2017
- Course et Nordic Walking Yverdon-Chasseron le 24 septembre 2017
- Tournoi LNA de Basketball du 22 au 24 septembre 2017
- Meeting de natation des Rives du lac le 30 septembre 2017
- Tournoi de Noël de Tennis de table les 2 et 3 décembre 2017
- Championnats suisses de Badminton les 9 et 10 décembre 2017
- Coupe de Marche de Noël le 10 décembre 2017

RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Julien Crot
Chef de Service

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2016

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Réalisation d'un accompagnement personnalisé des collaborateurs en situation d'absence de longue durée couplé à du conseil à la ligne hiérarchique au niveau managérial.
- Implémentation d'un outil de visualisation et de pilotage de l'évolution des postes de l'administration communale. Intégration de cet

outil informatique dans la gestion courante des ressources humaines.

- Information aux collaborateurs et aux cadres sur les nouvelles directives en termes de gestion des présences (heures supplémentaires). Utilisation de l'outil et suivi des cas individuels.
- Intégration de la gestion numérique des candidatures pour une majorité des mises au concours de postes.

Effectif

Nombre de collaborateurs et ETP (équivalent plein temps) par service

Services	01.01.2016		31.12.2016	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	33	13.71	35	15.76
Ressources Humaines	11	9.40	10	8.50
Sports	37	20.87	43	24.93
Finances	17	14.90	19	16.70
Urbanisme et bâtiments	106	61.00	109	62.41
Travaux et environnement	98	93.01	100	93.01
Jeunesse et cohésion sociale	179	56.58	200	66.79
Sécurité publique	130	114.75	154	120.13
Défense et incendie	10	9.30	9	8.30
Culture	92	36.91	90	38.25
Energies	75	71.96	71	68.95
Divers	11	7.30	13	8.61
Total	799	509.69	853	532.34

Nombre de collaborateurs et ETP par type de contrats au 31 décembre

Types de contrat	2013		2014		2015		2016	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	427	375.16	436	384.36	457	400.52	479	417.61
Droits privés à durée indéterminée	189	33.34	176	32.30	194	35.61	207	41.89
Droits privés à durée déterminée	113	28.07	140	36.29	104	33.32	125	34.48
Apprentis	30	30.00	30	30.00	29	29.00	30	30.00
Emplois d'intégration	7	5.75	7	5.75	8	6.25	5	3.75
Municipalité	7	4.60	7	4.60	7	4.50	7	4.60
Totaux	773	476.92	796	493.3	799	509.20	853	532.34

Détail des activités

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Le nombre de mises au concours entre les années 2015 et 2016 est resté stable. Le nombre important de mises au concours est dû aux départs naturels, ainsi qu'aux nouveaux postes acceptés au budget 2016. Notons que le nombre de dossiers reçus a augmenté de manière très significative ces deux dernières années, de même que le nombre d'entretiens de recrutement réalisés.

L'augmentation du nombre d'entretiens est principalement due au nombre de postes recrutés. En ce qui concerne le nombre de dossiers, deux phénomènes peuvent l'expliquer : d'une part le nombre de postes mis au concours et d'autre part la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228
2014	58	2221	278
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419

MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Le Service RH donne une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre le cadre et son collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail

au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées. De plus, les résultats du bilan de satisfaction des collaborateurs sont consolidés sous forme d'indicateurs reflétant le climat social de l'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Service RH a proposé jusqu'à l'année 2016, des formations sur mesures pour l'ensemble des cadres de l'administration. Le cursus proposé a permis d'aborder les thèmes génériques suivants :

- Fixer des objectifs
- Gérer son temps et ses priorités
- Mener un entretien de collaboration
- Gérer les résistances au changement
- Motiver son équipe et ses collaborateurs
- La gestion du stress
- Divers ateliers pratiques de management

Durant l'année 2016, le Service RH a souhaité faire une pause et mener une réflexion sur les besoins afin d'offrir les formations les plus adaptées aux nécessités des Services. L'objectif de cette analyse est de mettre sur pied, dès 2017, une offre en formation encore plus proche des attentes et des besoins des cadres, également accompagnée d'outils pratiques.

En parallèle, le Service RH a répondu à des besoins spécifiques en offrant des accompagnements spécialisés de coaching et en organisant des formations interservices sur la gestion de projets. L'administration communale soutient également quelques collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure, telles que des brevets fédéraux, Master ou CAS.

Comme chaque année, tous les collaborateurs de l'administration ont eu l'opportunité de faire des demandes pour parfaire et développer leurs compétences. Toutes les demandes de formation individuelle ont été validées par le service concerné et par le service RH avant inscription, ceci afin de garantir la cohérence par rapport aux besoins, aux dispositions régissant les facilités accordées par l'employeur ou le bon choix en fonction des objectifs visés.

RÉPARTITION DES FRAIS DE FORMATION

• Formations CEP	29.7%
• Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons »	23.5%
• Formations individuelles hors CEP	18.5%
• Formations "maison" pour les services	12.0%
• Cours interentreprises apprentis	10.7%
• Mesures de coaching	5.6%

APPRENTISSAGES ET STAGES

Trente-et-une places d'apprentissage étaient prévues pour l'année scolaire 2016-2017 ; 30 étaient pourvues au 31 décembre 2016.

A relever qu'une place d'apprentissage d'employé-e de commerce a été nouvellement créée auprès du service de la culture pour la rentrée d'août 2016.

Places d'apprentissage pourvues pour les années 2015-2016 et celles prévues pour la rentrée 2017

Métiers d'apprentissage	Places pourvues 31.12.2015	Places pourvues 31.12.2016	Prévision rentrée 2017
Employé-e de commerce	11	11	11
Floriculteur-trice	3	3	3
Paysagiste	1	1	1
Assistant-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	4	5	5
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien-ne de réseau	2	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	1	1
Total	29	30	30
MPC (maturité professionnelle commerciale)	0	1	1
Total	29	31	31

En 2016, plus d'une quarantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, Oriph, le Repuis, SEMO, Caritas, Oséo, office AI). La durée des stages varie d'un jour pour les stages

d'orientation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une dizaine de personnes ont bénéficié d'un stage rémunéré en 2016 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stage préalable à une formation ou d'une première expérience professionnelle.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Monsieur Yves Rousselot, qui avait commencé son activité le 1^{er} septembre 2015, a choisi de quitter notre administration, au 31 août 2016, pour un nouveau défi professionnel. Afin de le remplacer, le Service RH a engagé Monsieur Fabien Rossé qui est entré en fonction le 1^{er} janvier 2017.

Durant l'année 2016, s'est poursuivie la campagne de vaccinations (tétanos, hépatite A et B, tiques) pour l'ensemble des collaborateurs confrontés à des risques de contamination dans l'exercice de leur fonction. Une analyse chiffrée a été réalisée pour sortir des indicateurs en termes de santé et sécurité au travail et faciliter le pilotage de ce domaine

d'activité. Les Services ont aussi été invités à initier un processus d'évaluation des risques relatifs à leurs activités. Une telle démarche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Enfin, le coordinateur a répondu aux demandes spécifiques des Services. Nous pouvons notamment citer les démarches suivantes : outils de gestion des Equipements de Protection Personnels (EPI), formations données aux collaborateurs de la bibliothèque sur les comportements à adopter en cas d'incendie, instruction et méthode de décontamination sans risque des toilettes publiques et des cellules de détention, etc.

ÉVÉNEMENTS

Les collaborateurs, arrivés à l'âge de la retraite en 2015, ont été invités le lundi 15 février 2016 par les Municipaux et Chefs de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place. La Municipalité a invité l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale à un

repas qui a eu lieu le 2 décembre 2016 à la salle de la Marive. Près de 400 personnes s'y sont inscrites et ont célébré ensemble ce moment convivial et festif.

BUREAU DES SALAIRES

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération des collaborateurs, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaborateurs ou encore la gestion et le contrôle de l'ensemble des absences du personnel. Son action fait partie intégrante des Ressources Humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des Finances.

En 2016, la masse salariale totale a été de CHF 46'965'931.40 répartis sur 1258 employés (tous contrats confondus), 203 conseillers communaux ou membres de commissions et 63 retraités.

Le bureau des salaires compte 4 collaborateurs se partageant 2.7 EPT. L'année 2016 aura été marquée par le départ de Mme S. Blanc au 31 mai 2016. Son remplaçant au poste de spécialiste en gestion des salaires, M. F. Ferro, a rejoint l'équipe le 1^{er} octobre 2016.

Perspectives 2017

Le Service RH souhaite proposer à la Municipalité d'initier le projet de révision du statut du personnel de l'administration communale. De plus, une offre en formation pour les cadres sera proposée afin de répondre aux besoins des Services. En termes de

santé et sécurité au travail, le Service RH pourra compter à nouveau sur un collaborateur responsable de la coordination et de la promotion de la SST pour les collaborateurs de la Ville.

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Madame Nathalie Saugy
Municipale jusqu'au 30 juin 2016

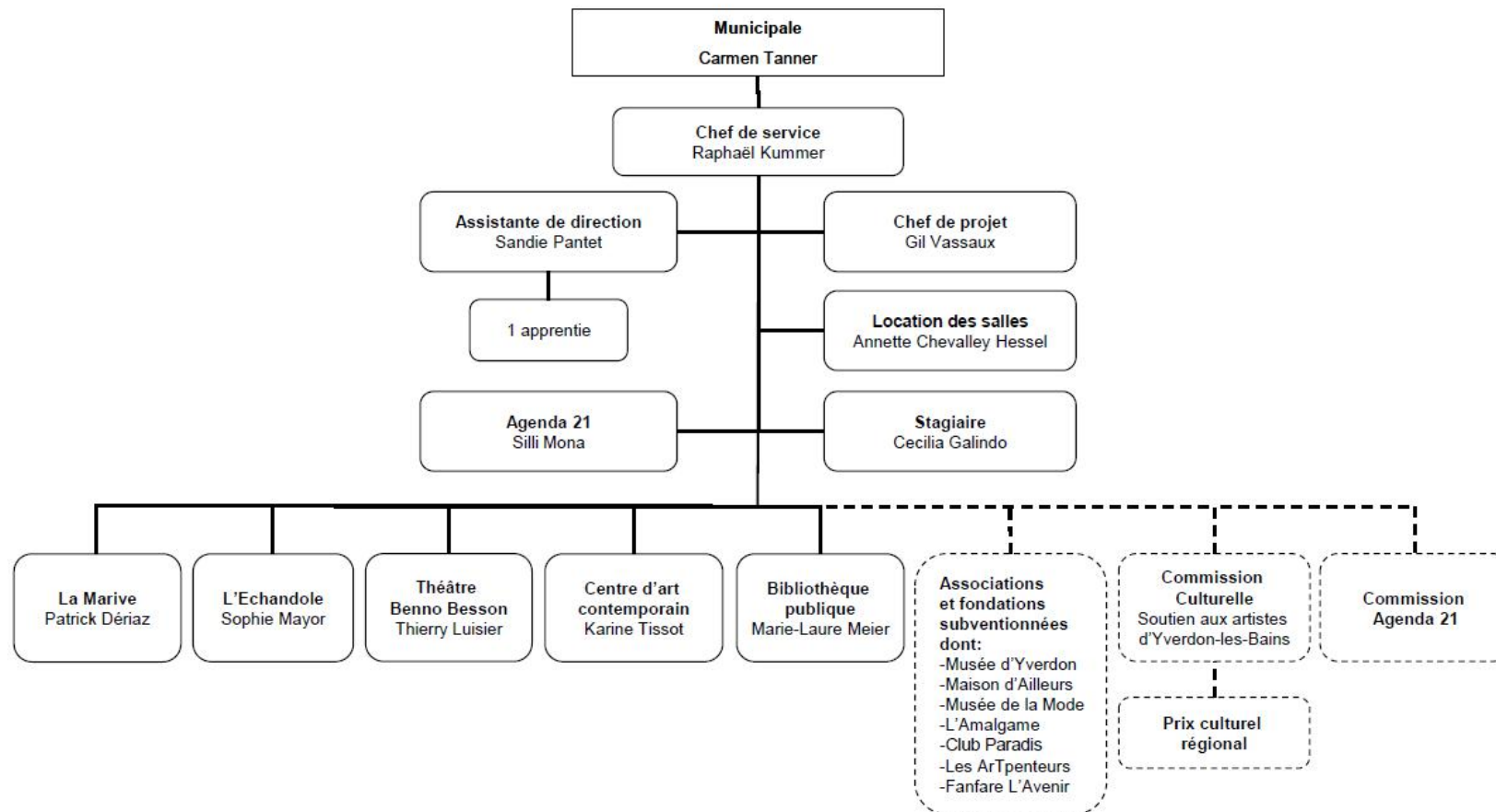
Madame Carmen Tanner
Municipale dès le 1^{er} juillet 2016

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de Service

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Organigramme au 31 décembre 2016

Organigramme Service de la culture au 31 décembre 2016



SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Effectif du personnel

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2016				31 décembre 2016			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	2.5	3	0.5	1	3.2+1	4+ 1 apprentie	1	1
Agenda 21	0.70	1	0.60	1	0.8	1	-	-
Théâtre Benno Besson	5.075+1	9+ 1 apprentie	0.42	21	5.225+1	9+ 1 apprentie	0.83	23
L'Echandole	4.225	10	1.62	15	4.375	9	1.08	16
Centre d'art contemporain	1.5	2	0.90	2	1.50	2	0.90	2
Bibliothèque publique	10.55+2	15+ 2 apprenties	0.31	6	10.55+ 2	15+ 2 apprenties	0.50	8
La Marive	3	3	2.20	13	3	3	2.05	12
Total service	26.85+3	42+ 3 apprenties	5.95	58	28.65+4	43+ 4 apprenties	6.36	62

Missions

4 axes :

- Participer à la qualité de vie et au rayonnement de la ville d'Yverdon-les-Bains
- Soutenir la création et l'innovation
- Encourager l'accessibilité et la médiation culturelle
- Développer un réseau culturel régional et inscrire la politique culturelle dans la région et le canton

Missions :

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la Ville
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque Publique et scolaire, le Centre d'art contemporain et La Marive

- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, les Artpenteurs, Le Petit Globe, les Jeux du Castrum, la Fête de la Musique,...
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la Ville et de la région
- Assurer la location des salles communales
- Réaliser les objectifs poursuivis par l'Agenda 21

Points forts

Le changement de législature au 1^{er} juillet a apporté plusieurs nouveautés. Nathalie Saugy, à la tête de la culture yverdonnoise depuis 2008 a cédé sa place à Madame Carmen Tanner. L'Agenda 21 et la location des salles communales ont été confiés au Service de la culture. Madame Silli Mona, nouvelle déléguée à l'Agenda 21 est entrée en fonction le 1^{er} juillet et Madame Annette Chevalley Hessel, responsable des locations des salles depuis 18 ans a quitté URBAT pour rejoindre le SCU. Madame Emilie Genre, première apprentie du Service de la culture, a pris ses fonctions en août. Enfin, à l'étroit dans ses locaux, le Service a procédé à un réaménagement permettant d'accueillir les trois nouvelles collaboratrices et de créer une réception.

Depuis la création du Service de la culture en 2012, les sollicitations n'ont cessé d'augmenter. L'intégration des deux nouvelles prestations communales intensifie encore son volume d'activités

et son rôle de proximité. En plus du soutien à l'organisation d'événements culturels d'envergure comme les « Jeux du Castrum », « Numerik Games » ou la « Schubertiade d'Espace 2 », le Service a assuré l'accueil et le suivi de plus de 70 porteurs de projets en 2016.

Sur l'impulsion du Service, un concours ouvert à tous les organisateurs a été mis sur pied pour la réalisation de la nouvelle formule des « Jeux du Castrum » dès 2017, incluant notamment les Festyv'été. Le jury, composé de la direction du Service de la culture, des théâtres communaux, du Centre d'art contemporain, de la cellule de communication et de l'Office du tourisme a choisi à l'unanimité le projet de Messieurs Damien Frei et Sylvain Maradan. Cette manifestation chère aux Yverdonnois aura désormais lieu chaque année et proposera une offre cohérente, populaire et de

qualité au centre de la cité thermale sur la période estivale.

Le Théâtre Benno Besson ainsi que L'Echandole se sont associés dans la première édition du festival tout public « & Patati festival », réunissant sept institutions culturelles pendant les vacances d'octobre. Le Centre d'art contemporain et L'Echandole se sont associés à la Tournelle d'Orbe ainsi qu'à l'Espace d'AM et à l'Arc Artist Residency de Romainmôtier pour organiser et réaliser la première édition du festival artistique régional « Les Weekends du ROY ». La Bibliothèque publique et scolaire s'est illustrée par le projet des « 7 Merveilles d'Yverdon-les-Bains », conjuguant les talents des artistes Adrienne Barman et Blaise Hoffmann. Quant à La Marive, elle a poursuivi la modernisation de sa communication en mettant notamment en ligne une visite virtuelle à 360° disponible à tous via son site internet ou sur Google.

Autres faits significatifs, la direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

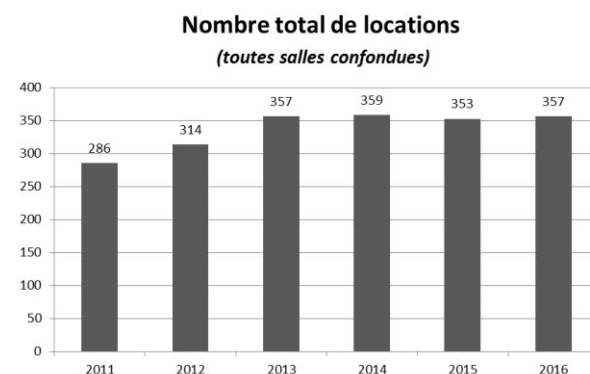
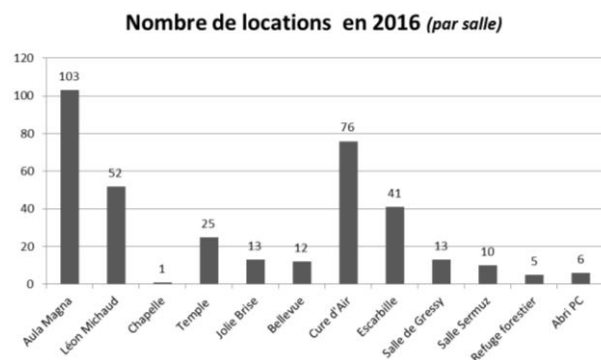
- Organisation de la Schubertiade 2017
- Organisation de la Nuit des Musées
- Participation à « Numerik Games » via le comité de liaison
- Participation à l'Autre 1^{er} août via le comité de pilotage

- Pilotage de la saison du « Club Paradis »
- Accompagnement du Festival Antidote
- Accompagnement de la Fête du patois 2017
- Accompagnement du spectacle pour le 300^{ème} anniversaire de la naissance de Haldimand en 2018
- Réflexion au sujet du nouveau projet du MuMode et nouveaux locaux provisoires – comité scientifique
- Réflexion sur les perspectives de développement de La Marive
- Réflexion autour de l'avenir de la structure du « Petit Globe »
- Réflexion autour de l'animation du Parc des Rives
- Création de la deuxième édition de l'EMOI Magazine
- Organisation du deuxième Prix culturel régional au Cinéma Royal de Sainte-Croix
- Développement du Réseau culturel régional
- Développement du projet de Bâtiment multifonctionnel – nouvelle bibliothèque et cinémas en collaboration avec URBAT
- Participation aux « Etat généraux du commerce d'Yverdon-les-Bains »
- Participation à l'élaboration d'un projet Culture et Sports sur la parcelle de l'Avenue des Sports 5 en collaboration avec les services URBAT et Sports.

LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Les locations des salles communales, des refuges et des colonies, jusqu'alors gérées par URBAT ont été transférées au Service de la culture en juillet 2016,

lors du changement de législature. Les recettes de location quant à elles sont restées à URBAT.



L'AGENDA 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions visant à mettre en œuvre le développement durable de manière concrète au niveau de la ville d'Yverdon-les-Bains. Depuis 2007, les trois axes principaux sont la mobilité durable, la consommation responsable et une administration communale exemplaire.

Points forts

Suite au départ de la déléguée en début d'année, l'intérim a été assuré par le stagiaire de l'Agenda 21. Ainsi l'activité a été ralentie durant 6 mois. L'un des grands succès de 2016 a été la 8^{ème} édition du

bouquet de subventions, dont la quasi-totalité des bons a été distribuée. Le cours de jardinage, dispensé aux habitants du quartier des Moulins dans le cadre du projet « Plantez entre voisins » a également connu une belle fréquentation.

Bilan par type d'activités

Achats responsables

Au sein de l'administration, le marché du papier a été réactualisé et la Ville d'Yverdon-les-Bains tient la cinquième place parmi les Communes romandes du Rating Solidar 2016, qui recense l'engagement des

communes en faveur des pays en développement et en matière d'achats publics.

« Plantez entre voisins » : un kit pour végétaliser votre quartier

Dans le but de promouvoir la biodiversité en ville et une alimentation durable pour tous, l'Agenda 21 a proposé le projet « Plantez entre voisins » aux habitants du quartier des Moulins. Si les bacs de jardinage ont trouvé peu d'engouement, le cours de jardinage pour balcons a été suivi par plusieurs motivés.

Bouquet de subventions pour particuliers et entreprises

La 8ème édition du bouquet de subventions a été un réel succès : sur les 480 bons à disposition des yverdonnois, 455 ont été distribués. Ce programme de subventions provient du Fonds communal pour le développement durable et vise à promouvoir une consommation responsable et une mobilité durable. Les entreprises sont aussi invitées à mettre en œuvre le développement durable grâce à des aides

financières à leur disposition jusqu'au 31 août 2018. Quelques entreprises ont bénéficié de ces aides pour l'achat de vélos électriques et pour un diagnostic environnemental.

Bourse Agenda 21

La bourse Agenda 21 soutient tout Yverdonnois souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. Sept projets ont été soutenus, à l'instar du festival Alternat'Yv organisé par le Conseil des Jeunes pendant lequel l'Agenda 21 a été présent avec un stand d'information sur ses activités et ses prestations.

Perspectives

Le début d'une nouvelle législature, l'intégration de l'Agenda 21 au Service de la culture et l'arrivée d'une nouvelle déléguée sont autant d'occasions de réaliser un état des lieux de la politique actuelle datant de 2007. De plus, les contextes internationaux et nationaux, avec l'adoption des objectifs mondiaux d'un Agenda 2030, invitent à proposer des nouvelles perspectives.

LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En 2016, 28 demandes pour un montant total de Frs. 118'605.- ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les Frs. 40'000.- de l'enveloppe annuelle ont été répartis

parmi 15 projets. Cette année, 2 artistes yverdonnois, désignés en 2015 par la Commission culturelle, ont bénéficié d'une résidence à l'étranger. Ainsi, Nicolas Leuba s'est rendu à Bruxelles du 1^{er} mars au 30 août (www.ateliersuisse-bruxelles.ch), et Yvan Richardet à Gênes (www.skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers), du 2 juin au 30 août 2016. Ils ont tous deux bénéficié également d'une bourse mensuelle de Frs. 1'000.-.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un théâtre communal qui a pour mission de proposer une programmation pluridisciplinaire pour chaque saison théâtrale (septembre à juin) s'adressant à un public le plus large possible dans un esprit de service public. Ses domaines d'activité principaux sont les arts vivants et les arts scéniques. L'Echandole se situe dans les caves du Château; son bureau et sa billetterie se situent quant à eux à la Rue du Casino 9.

Points forts

La programmation du théâtre s'est encore enrichie avec, entre autres, des performances gratuites présentées sur deux weekends entre Orbe, Romainmôtier et Yverdon-les-Bains dans le cadre des « Weekends du ROY », ainsi qu'avec la première édition, durant le mois d'octobre, du « & Patati festival », événement tout public de 5 jours réalisé en collaboration avec 7 institutions culturelles yverdonnoises et le passeport vacances. La création, dès le 1^{er} janvier 2016, d'un poste fixe à 50% pour la communication et la médiation du théâtre a également permis une pérennisation des relations avec la presse et une présence accrue sur les réseaux sociaux. Parallèlement, le développement d'activités scéniques et théâtrales régulières dans la Cour du Château a permis une

meilleure mise en valeur de ce lieu, de son acoustique et de sa valeur esthétique.

Quelques chiffres (Saison 2015-2016)

- 50 spectacles différents pour 80 représentations
- 5 spectacles scolaires différents pour 37 représentations
- 5'074 billets vendus (sans compter les 818 invitations, les 7 représentations au chapeau ainsi que la représentation gratuite.)
- Nombre total de spectateur : 10'800.

Situation RH

Un poste de responsable de communication et de médiation culturelle à 50% a été créé dès le 1^{er} janvier 2016. Cette année, la difficulté à pourvoir les différents postes d'auxiliaires se confirme, en raison des petits pourcentages qui leurs sont proposés.

Perspectives

L'Echandole envisage de :

- Présenter sa programmation en deux demi-saisons distinctes, permettant ainsi l'établissement de deux programmes papiers différents
- Entamer une nouvelle collaboration avec les jeux du Castrum
- Mettre en place une nouvelle identité visuelle

LE THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre municipal à l'italienne de 450 places, situé au centre de la ville, dans le Casino style 1900. Il est un théâtre dit "d'accueil" et propose une programmation variée de vingt-cinq à trente spectacles par saison, qui sont choisis librement par la direction en fonction de leur qualité, de leur intérêt culturel, éducatif ou divertissant, en tenant compte d'une variété de genres, de sensibilités et d'origines, auxquels viennent s'ajouter des manifestations ponctuelles.

Points forts

- Succès de la Fête de la danse en mai
- Célébration en septembre de la fin de la rénovation du bâtiment, avec une cérémonie solennelle et festive
- Première édition de « & Patati festival », durant les vacances d'automne, avec une offre culturelle ciblée, préparée par 7 institutions d'Yverdon-les-Bains

Fréquentation par type d'activités

Durant la saison 2015-2016, le TBB a proposé des spectacles de théâtre, musique, danse, humour, performance. Il a accueilli 25 spectacles de saison, 9 coproductions vaudoises et 5 concerts, pour un total de 65 représentations. A l'issue de la saison, il comptabilise 10'608 entrées payantes, dont 4'675 scolaires, et 1'736 invitations. Le nombre d'abonnements de saison s'élève à 686, et les entrées hors-saison à 4'200. L'origine des spectateurs se répartit comme suit : 34% Yverdon-les-Bains, 7 % agglomération, 47% reste du canton 13% autres cantons et France.

La programmation a été bien accueillie. A noter que le spectacle *d'Acier*, créé au TBB en 2015 a été sélectionné pour les Rencontres Théâtrales Suisse 2016. Le spectacle *le No Show*, a gagné un prestigieux prix du Conseil des arts et lettres du Québec en 2016.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) est une jeune institution ayant ouvert le 1^{er} juin 2013, qui rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui. Sa programmation prévoit une moyenne de 4 expositions par année qui se démultiplient en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats mis sur pied avec des institutions d'ici et d'ailleurs. La médiation culturelle est un pan important du projet du CACY, permettant de dresser des ponts entre le public et les contenus des expositions d'art contemporain et d'assurer un accueil chaleureux et instructif pour les visiteurs. Enfin, le CACY gère la collection du Fonds d'arts visuels (FAV).

Nous pouvons retenir les représentations de *L'Histoire du Soldat* dans la mise en scène d'Omar Porras, *Les Trois Sœurs* d'Anton Tchekhov, *Robot* de la chorégraphe Blanca Li, présenté à La Marive, *Hors piste* un spectacle délicat sur l'univers des clowns en hôpital et *Play it again*, stars internationales de musique classique virtuose et décalée. En août, la compagnie *Opéra Pagai* a présenté un spectacle sur la place Pestalozzi transformée en un plateau de cinéma, les deux argentins de *Un Poyo Rojo* ont séduit un public conquis. *Des souris et des hommes*, ainsi que *La Bande du Tabou* ont été très remarqués et ont touché un public très varié. Enfin le Cercle littéraire a inauguré une nouvelle offre durant les fêtes, une représentation de *L'Hôtel du libre échange* de Feydeau, le soir du 31 décembre.

Les représentations scolaires et leur médiation ont réalisé leur deuxième saison en collaboration avec les écoles d'Yverdon-les-Bains et région. Les spectacles ont été généralement très bien accueillis par les élèves, relevant la haute qualité des spectacles présentés.

Perspectives

L'annualisation des comptes de l'ensemble du TBB permettra une visibilité annuelle simplifiée. Il y aura lieu de consolider l'équipe administrative et technique pour permettre le maintien des activités qui n'ont cessé de se développer ces dernières saisons.

Il serait nécessaire de repenser la répartition des locaux administratifs des théâtres et d'envisager une extension pour offrir des conditions de travail réglementaires et notamment de véritables postes de travail aux directions techniques.

Points forts

- Succès de la première exposition solo d'une artiste de la région avec « Totchic » d'Elisabeth Llach
- Déplacement important du public lausannois au CACY pour visiter l'exposition estivale « La Grande Place » (40 artistes lausannois exposés)
- Succès du festival des Weekends du ROY, premier festival du genre monté conjointement avec L'Echandole
- Succès à nouveau de la 3^e édition du Calendrier de l'Avent en décembre. L'événement a été augmenté avec l'installation des « 1'000 portraits » de Joseph Martin, présentés au sol du CACY durant 15 jours, mis en vente au profit des Tisserands du monde (pour une aide aux migrants en situation d'urgence dans la région).

Fréquentation par type d'activités

Le CACY a présenté 5 expositions dans ses locaux, qui ont mis en valeur des artistes yverdonnois ou de la région. Hors les murs, il a été présent au travers de 17 expositions ou actions diverses.

Le nombre des visiteurs comptabilisés en 2016 s'élève à 14'254, sachant que les visiteurs de la plupart des événements hors les murs n'ont pas été comptabilisés.

En termes de médiation culturelle, au cours des 5 expositions présentées, le CACY compte 85 visites commentées, 578 entrées scolaires, 30 activités pour les adultes et 35 activités destinées au jeune public. Quelques nouveautés sont à noter, notamment : les « fausses visites commentées vraiment improvisées » de la Cie du Cachot, des propositions de Nocturnes (lectures, performances, etc.), les ateliers « L'art de lire, l'art de voir » en collaboration avec la Bibliothèque publique et scolaire.

La demande systématique du code postal faite auprès des visiteurs confirme une forte affluence d'un public suprarégional, dont de nombreux Suisses alémaniques, ce qui justifie une communication traduite en allemand.

F.A.V.

Depuis 2014, il a été décidé qu'une année sur deux, le CACY procède au récolement de la collection et une année sur deux à une exposition à l'interne des œuvres qui sont mises à la disposition des collaborateurs. 2016 a été l'année du récolement des œuvres. Le budget d'entretien de la collection a été doublé (Frs. 6'000.-/année).

Le FAV a fait cette année l'acquisition de 2 œuvres et a bénéficié de dons de 4 œuvres. Une œuvre a été déposée pour une durée de 5 ans.

Perspectives

- La densification de l'activité du CACY (augmentation de la fréquentation, des partenariats et des activités de médiation culturelle) nécessitera un développement des ressources en communication et médiation culturelle.
- Le projet lauréat du concours pour l'intégration d'une œuvre au Théâtre Benno Besson (pour-cent culturel) de *La Grande Jongleuse* de Camille Scherrer (2015) sera finalement développé en 2017.
- Une extension des locaux administratifs est nécessaire pour améliorer les conditions de travail de l'équipe et notamment dissocier les espaces administratifs et techniques, réunis actuellement dans une seule pièce.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

La mission générale de la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est la mise à disposition d'une collection documentaire sélectionnée ainsi que sa médiation. Créée en 1761, la bibliothèque est l'institution culturelle yverdonnoise la plus ancienne. Initialement bibliothèque de travail pour les membres de la Société économique, elle est devenue bibliothèque de lecture publique pour tous, proposant des services diversifiés correspondant aux besoins du public : prêt, places de travail, accès Internet, lecture sur place, programme culturel, etc.

Points forts

Trois points forts sont à relever durant cette année 2016 particulièrement riche : la réalisation, en collaboration avec les UAPE La Croquette et Les Cygnes, d'un jeu de piste en ville durant l'été ; le nombre d'activités scolaires proposées aux élèves ; et le développement d'un projet pilote « Les 7 merveilles d'Yverdon » dans le cadre de la future politique du livre. Ce dernier a ainsi permis de tester une collaboration entre les différents acteurs yverdonnois du livre.

Une salle de conférence et d'étude a été créée au 1^{er} étage et des petits aménagements ont été effectués au sein de la collection.

La BPY manque d'espace pour la collection, pour le stockage et pour les accueils de classes. Seules 2 classes peuvent être accueillies en même temps et l'Espace jeunesse n'a pas de véritable espace

d'accueil. Il est également difficile de développer de nouveaux services, ou seulement à taille réduite, dans nos locaux actuels.

Fréquentation par type d'activités

108 événements se sont déroulés à la bibliothèque ou hors les murs, dont 4 expositions, 25 ateliers, 4 projections de film, 2 cafés littéraires, 2 conférences, 13 rencontres entre lecteurs, et 5 présentations du Fonds ancien. Certaines de ces activités sont le fruit de collaborations ; la BPY a en effet collaboré cette année avec Alternat'Yv, Appartenances, les Artpenteurs, la Bibliothèque de Vevey, le CACY, le Cinéma Bel-Air, le Club Paradis, L'Echandole, Filigrane, le Gymnase d'Yverdon, Infogames, les Jardins du cœur, la Librairie l'Etage, la Fondation La Littérature en couleurs, Numerik Games, L'Onomatopée, Payot Libraire, Poisson Pilote, le Prix suisse de littérature, Pro Natura, Pro Senectute, le SemoNord, et les UAPE. 11 artistes ont été invités à la BPY (1 international, 2 nationaux et 8 locaux). Les activités pour les tout-petits se sont développées (25 en 2016), « Né pour lire » est également proposé le samedi et une nouvelle offre proposée en collaboration avec le CACY, « Art de lire, art de voir » a étoffé le programme. Les plus grands n'ont pas été oubliés, un club ayant été créé pour les jeunes dès 10 ans. A ces événements viennent s'ajouter 44 accueils de fondation en section enfantine.

Autre succès, l'excellente fréquentation des salles d'études ouvertes en 2015. Depuis le mois de janvier 2016, elles sont également accessibles en soirée

jusqu'à 20h. Dernière nouveauté, le 1^{er} quart d'heure d'utilisation d'Internet est désormais gratuit.

Quelques chiffres

2016 est la première année complète pour la bibliothèque scolaire qui a proposé 253 animations pédagogiques, 24 visites scolaires et 16 activités diverses. 6'323 documents ont été prêtés durant ces accueils.

- Le nombre total de prêts (y compris livres numériques) s'élève à 160'657
- 4'821 personnes sont venues au moins une fois dans l'année emprunter un document
- 14 demandes en lien avec le Fonds ancien ont été traitées

- 6'373 acquisitions ont été effectuées en 2016, dont 2'334 par la bibliothèque scolaire
- 4'350 exemplaires ont été retirés de la collection.

Situation RH

2016 a été la première année complète avec la section enfantine et la bibliothèque scolaire ; le bilan de fonctionnement de cette entité agrandie est très positif. Cependant, l'effectif actuel est insuffisant pour maintenir les prestations de prêt en cas d'absence.

Perspectives

En 2017, malgré les espaces limités, de nouveaux services seront proposés: permanence de soutien, mini-ciné pour découvrir des courts-métrages et mise à disposition de nouveaux logiciels pour les usagers.

LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir jusqu'à 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles, ainsi que la Ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

Points forts

La Marive a accueilli notamment, une manifestation d'intérêt national, 7 séminaires d'entreprises romandes ou suisses, 5 assemblées générales d'entreprises romandes, le Forum Économique Romand, FOROM.

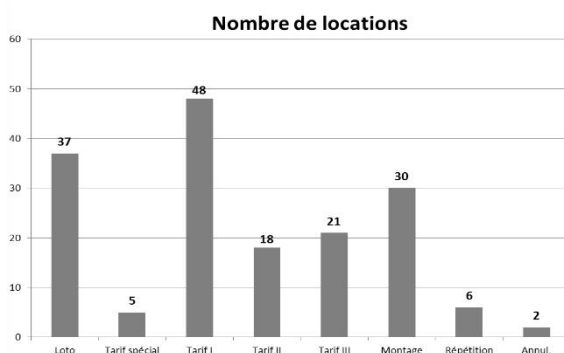
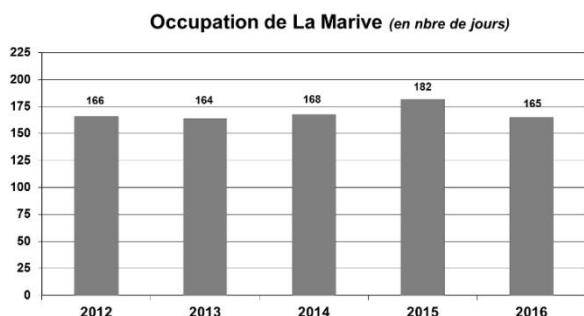
Plus localement, La Marive a accueilli les promotions de l'HEIG-VD, HEIG-VD MPC, du CPNV, du gymnase, les scolaires, du Repuis, celle des troupes d'aviations de Payerne ainsi que 4 repas d'entreprise.

En terme de manifestations culturelles publiques, la Marive a accueilli : le festival Porte Bonheur, 6 spectacles (Celtic Legends, Glenn Miller Orchestra, Soweto Gospel Choir, Tutu, le Tombeur, le concert de Noël d'Alain Morisod), Goldmen, 3 soirées annuelles de sociétés locales : la Fanfare de l'Avenir, l'Aurore et les Amis Gymnastes, 3 fêtes des communautés portugaises, 3 fêtes de Noël et un repas de soutien.

La Ville a organisé à La Marive en 2016 le repas des employés communaux, l'accueil des nouveaux citoyens et le dépouillement des votations.

Fréquentation et quelques chiffres clefs (arrondis)

En 2016, le nombre total de jours de location a baissé de 10% comparativement à 2015. Alors que les locations des sociétés locales (tarif I) ont augmenté, les locations des tarifs II (séminaires) et III (à but lucratif) ont diminué, ce qui explique la baisse du nombre général de location.



Perspectives

A terme, La Marive souhaite développer deux axes principaux : la communication et la prospection. Il s'agira d'améliorer la communication de La Marive et son image d'une part et, d'autre part, de créer des

supports de communication spécialisés et adaptés au démarchage de clients du secteur économique privé (tarifs de location II et III).

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et Région (MY), dont le statut légal est une fondation de droit privé, a trois missions principales : Conservatoire de la mémoire matérielle d'Yverdon et de sa région ; Centre de recherches et de documentation sur le passé du Nord Vaudois ; Plateforme de communication de l'histoire et du patrimoine de la région, via des expositions et animations à but pédagogique. Les domaines d'activités principaux sont la conservation, la recherche, l'exposition et la médiation

Points forts

L'année 2016 aura permis au MY de déménager ses collections d'archéologie aux anciennes usines Leclanché, dans de nouveaux locaux plus adaptés. Une nouvelle collaboratrice a été également engagée pour la conservation de ces collections.

Les actions de médiation ont, cette année, été au centre des activités du musée avec la création de 2 programmes d'activités thématiques, la publication du Guide à Pattes « Eburonum et ses artisans » ainsi que la mise en place de diverses visites guidées thématiques permettant de revaloriser le parcours permanent ainsi que le Château.

La présence du MY dans les médias traditionnels et connectés s'est également étendue, avec un excellent relais des activités du musée dans la presse locale et régionale ainsi qu'une très bonne fréquentation et utilisation de la page Facebook officielle.

Fréquentation par type d'activités

8'413 usagers (visiteurs et personnes ayant participé à une autre activité proposée par le MY) ont été comptabilisés pour 2016, dont 3'650 entrées payantes, soit 44.40%.

En 2016, le MY a privilégié une approche participative en collaborant avec les établissements scolaires d'Yverdon et la CCSI. Ainsi, trois « petites » expositions, d'une durée de quelques semaines chacune, ont pu voir le jour :

- « Chaplin ou le rire engagé », du 16 au 30 avril, une exposition entièrement conçue et montée par des élèves du Gymnase d'Yverdon-les-Bains, classes de M. Julien Wicki ;
- « De Râyen à Nârîne, un itinéraire photographique à travers l'ancien Iran », du 15 au 29 mai, une exposition de Mme Fereshteh Farboud, une Yverdonnoise d'origine iranienne, dans le cadre de la Journée internationale des musées ;
- « Transport de monstres », du 11 juin au 4 septembre, par les élèves à Haut Potentiel de Mme Murielle Daenzer, établissement De Felice d'Yverdon-les-Bains ; L'exposition a été ponctuée de différentes manifestations: un vernissage, une « Nuit du péplum » et un finissage avec concours de déguisement en monstres.

Dès le printemps, la vitrine consacrée aux « Actualités » a été organisée sur le thème « Autrefois, les transports... », permettant ainsi de sortir certaines pièces des réserves et d'en revaloriser d'autres, habituellement incluses dans le parcours permanent. De nouvelles visites guidées thématiques ont également été mises sur pied, sur le thème « Autrefois, les transports... » et « Pestalozzi et le château d'Yverdon, un grand laboratoire de la pédagogie », en plus du « Château d'Yverdon insolite » et de « In tenebris lux, visites guidées à la lampe de poche ». Toutes visent à mieux faire connaître les collections du MY, certaines sorties des réserves spécialement pour l'occasion, ou encore à faire découvrir le château d'Yverdon sous un autre angle.

Le jeune public était également à l'honneur cette année, avec, en plus des expositions réalisées en collaboration avec les classes, 10 séances du *P'tit Ciné du MY*, pour les classes d'Yverdon et désormais tout public, 6 séances de contes par les conteuses et conteurs de L'oreille qui parle, ainsi que deux après-midi d'activités avec projection de film en collaboration avec l'Association PâkoMuzé.

L'ensemble de ces activités repose sur de multiples collaborations, notamment avec les écoles d'Yverdon-les-Bains, la Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains pour l'organisation de la Journée internationale des musées, l'association Pro Velo Yverdon-les-Bains pour une soirée sur le thème du vélo, l'association PâkoMuzé (participation à l'événement pendant les vacances de Pâques), l'Université de Neuchâtel et enfin l'Association des Musées Suisses (AMS).

Situation RH

En 2016, une nouvelle collaboratrice a été engagée pour la conservation des collections archéologiques à 30%. Le MY compte donc un total de 3.9 ETP. Aucun collaborateur auxiliaire n'a été engagé pendant l'année, mais de nombreux travaux ont été externalisés.

Dans l'ensemble, le musée fait face à un sous-effectif provoquant un retard chronique de certaines tâches ainsi qu'un trop grand nombre d'heures supplémentaires pour la directrice-conservatrice. Malgré cette surcharge, les collaborateurs restent enthousiastes et prêts à s'engager.

Perspectives

Le MY souhaite continuer à développer son offre en matière d'expositions temporaires et de médiations, avec une planification sur trois ans ; renforcer encore le secteur de la communication et de la médiation dans la lignée de ce qui a été fait en 2015 ; ancrer davantage le MY dans le château et développer des activités en valorisant la forteresse ; augmenter enfin les effectifs de sorte à pouvoir remplir correctement les missions de l'institution.

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs est un musée qui présente deux expositions temporaires par année sur des thématiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives; c'est aussi un centre de recherche possédant plus de 120'000 objets de collection, archivés et indexés dans une base de données conçue par le musée lui-même.

Points forts

- Deux expositions temporaires : Danse avec les étoiles (février-août 2016) et Pop Art, mon Amour (septembre 2016-avril 2017)
- Le succès du festival Numerik Games, qui a attiré en septembre 10'000 visiteurs. La billetterie a comptabilisé 4'500 entrées payantes sur le week-end.
- 13 expositions hors-murs, en Suisse romande et allemande ainsi qu'en France, notamment aux Rencontres photographiques d'Arles
- Participation à la semaine des médias à l'école, avec visite du musée et atelier de réflexion autour du thème « le respect dans un monde numérique »

Fréquentation par type d'activités

La Maison d'Ailleurs se positionne comme une institution dynamique accessible à un large public (jeunes, familles, seniors, fins connaisseurs, grand public, etc.). Cette accessibilité se voit, entre autres, dans le nombre et la diversité de ses activités.

- Expositions intra murs : 2 expositions temporaires
- Expositions extra murs : 13 expositions temporaires en Suisse et à l'étranger
- Médiation culturelle / événements :
 - 180 visites guidées spécialisées et grand public
 - 34 ateliers et activités pour les jeunes publics (enfants et adolescents)
 - 13 événements « spécial adultes »
 - 88 événements divers (vernissages, colloques, débats, tables rondes, journées spéciales, Fête de la danse, Nuit des Musées, Journée internationale

des musées, concerts, conférences, soirées partenaires & VIP, etc.)

Entrées

L'année 2016 se termine avec succès par une fréquentation de 24'204 visiteurs dont :

- 18'335 visiteurs sur les huit premiers mois de « Danse avec les étoiles »
- 5'869 visiteurs sur les quatre premiers mois de « Pop Art, mon Amour »

Situation RH

L'équipe de la Maison d'Ailleurs s'est enrichie d'un collaborateur, à savoir un réceptionniste a été engagé à 90%. La création de ce poste permet de se doter d'un accueil fort et de professionnaliser la gestion de la boutique. L'équipe est maintenant pleinement opérationnelle et permet d'envisager les années 2017 et 2018 avec sérénité.

Perspectives

- Continuer à convaincre les publics (enfants, adolescents, adultes, entreprises) et diversifier les activités, en particulier de médiation culturelle
- Développer de nouveaux partenariats et faire la promotion des produits du musée auprès des publics cible visés par ces produits
- Accroître la notoriété du musée, par exemple en Suisse allemande
- Trouver de nouveaux financements afin de diminuer la dépendance du budget de fonctionnement aux produits du musée (billetterie, sponsoring)
- Travailler à faire du musée un triple lieu d'expertise : artistique, scientifique et de médiation culturelle

Au niveau artistique : l'exposition « Pop Art, mon Amour » se terminera le 30 avril 2017 et deux expositions ont été prévues en 2017 : « Corps-concept » (21.05 - 19.11.2017) et « Je suis ton père ! » (09.12.2017 - 14.10.2018).

LES ARTPENENTEURS

Les arTpenteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux arTpenteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, la compagnie est conventionnée par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts

- Le renouvellement de la Convention avec L'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains

- La création de « Shakespeare Caravane », théâtre forain à l'occasion des 400 ans de la mort de William Shakespeare
- Le développement du secteur médiation grâce la création d'un poste à 20% pour Corinne Galland, diplômée HESSO en médiation culturelle

Fréquentation par type d'activités

Nombre total d'entrées : 4'097 personnes

- 37 représentations
- 10 médiations publiques
- 20 médiations scolaires
- 35 ateliers
- 3 formations (stages de voix et de théâtre)

Situation RH

L'équipe des arTpenteurs est composée de 6 collaborateurs fixes représentant 2,1 EPT et de 19 auxiliaires (3,74 EPT). La troupe est entourée également d'une vingtaine de bénévoles faisant pour la plupart partie de l'AAA (Association des Amis des arTpenteurs).

Perspectives

La priorité sera mise en 2017 sur le dossier de résidence à Yverdon et environs. La particularité de 2017 est le choix de « Roméo et Juliette » comme année thématique de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce seront ainsi trois années passées avec William Shakespeare qui seront conclues en beauté avec la

création du spectacle « Roméo et Juliette » et de nombreuses collaborations, des médiations avec des partenaires institutionnels de la place, en lien avec la cellule de Communication de la Ville.

Les arTpenteurs collaboreront avec un nouveau responsable technique pour mettre en place une véritable équipe, sous sa direction. La priorité sera mise sur ce secteur, notamment en augmentant les postes techniques dans le budget de création. Une reconfiguration de la communication sera effectuée sur le web et les réseaux sociaux. Les contacts avec l'étranger seront renforcés au travers du CITI (Centre international des Théâtres Itinérants).

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert administrée par l'association G.A.M.E., dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que faire découvrir des artistes au public. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'événements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est aussi en charge de l'organisation du festival annuel L'Autre 1^{er} août dont la mission est d'organiser un événement festif gratuit, décalé, surprenant et innovant en prenant soin de s'inscrire dans une optique de développement durable.

Points forts

Parmi les points forts de l'année 2016, il faut citer les collaborations développées, tant intramuros qu'extramuros, avec l'Echandole, le CACY, le Théâtre Benno Besson, Club Paradis et les Weekends du ROY entre autres. Le bon déroulement et le succès de L'Autre 1^{er} août font également partie des points forts de l'année.

Fréquentation par type d'activités

L'Amalgame a organisé un total de 65 événements, qui se répartissent comme suit :

- 25 soirées concerts (2 à 4 groupes par soirée)
- 20 soirées DJ à thème
- 8 soirées en coproduction
- 5 événements hors-murs (Weekends du ROY et collaborations avec Club Paradis, L'Echandole et le TBB)
- 2 mises à disposition de la salle
- 2 événements autres : collaboration avec les Ducs pour la diffusion du Superbowl et Festymalt
- 4 événements de médiation culturelle.

Entrées

L'Amalgame comptabilise un total de 13'774 spectateurs, dont 10'511 entrées payantes.

De manière générale, l'offre culturelle de L'Amalgame vise un large public, se situant entre 16 et 40 ans. Les concerts touchent un public de tous âges (en fonction de l'artiste), implanté en Suisse

romande. Les soirées DJ touchent un public plus jeune (16-30 ans), résidant à Yverdon-les-Bains et alentours.

Situation RH

- 3 collaborateurs fixes et deux stagiaires (3,8 EPT) : programmation (80%), administration (80%), coordination (75%), communication (35%), stagiaire production/administration (65%) et stagiaire communication (45%)
- 10-11 collaborateurs auxiliaires (0,6 EPT) : 8-9 ingénieurs son et lumière, un graphiste et un nettoyeur
- 81 collaborateurs bénévoles pour 5'000 heures annuelles.

A relever :

- Le départ de plus de la moitié des collaborateurs fixes, engagement de nouveaux collaborateurs réalisé avec succès
- Dès février 2017, pour pallier au manque de ressources bénévoles, les serveurs et le personnel de billetterie seront rémunérés (uniquement lors des soirées DJ).

L'Autre 1^{er} août

Cette édition a été une vraie réussite. Elle sera aussi la dernière pour l'association, qui a renoncé à la reconduite du mandat d'organisation pour des raisons de réduction importante de budget.

L'Autre 1^{er} août a accueilli environ 9'000 personnes en 2016.

Perspectives

- Rénovation de la salle (sol et bar)
- Obtenir une plus grande couverture médiatique et développer des partenariats avec les médias romands
- Attirer plus de monde aux événements, en touchant un public romand encore plus large pour les concerts
- Consolider l'image de L'Amalgame, en ayant une ligne graphique efficace et reconnue.

CLUB PARADIS

Mis sur pied à la suite de la dissolution de l'Association du Petit Globe, Club Paradis est un concept de programmation artistique estival visant à occuper le théâtre élisabéthain du Parc des Rives de manière originale. Club Paradis promeut une programmation pluridisciplinaire et contemporaine, tout en intégrant des activités culturelles multiples. Son activité est principalement axée autour de concerts de musiques actuelles, mais inclut aussi des performances, projections, DJ sets, bals, rencontres, ateliers. A la demande du Service de la culture et sous monitoring des théâtres de la ville, le mandat artistique a été confié à Fabrice Bernard (programmateur de musiques actuelles) et Emmanuelle Antille (photographe, vidéaste, écrivain, réalisatrice).

Fréquentation par type d'activités

La qualité de la programmation a été soulignée par de nombreux observateurs et a su retenir l'attention

des médias romands, mais elle a surtout conquis à chaque fois le public en lui réservant de vraies découvertes.

Pour rappel, la capacité du théâtre est de 200 places. Oscillant entre 30 et 180 personnes, la fréquentation a été en moyenne d'une petite centaine de personnes. Il faut noter qu'elle a été croissante au cours de la saison, démontrant que le projet a séduit de plus en plus de monde au fil du temps. Il faut encore noter qu'il n'y a eu que 3 soirées de beau temps sur les 13 événements proposés.

Perspectives

Club Paradis ne sera pas reconduit en 2017. La Municipalité a pris la décision de ne plus exploiter le théâtre élisabéthain. Un projet d'animation estivale au Parc des Rives sera proposé par le Service de la culture à la Municipalité pour 2017.

LE MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich, une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique.

Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'exposition temporaire, ainsi que dans deux petites salles du Château, en permanence.

Points forts

- Exposition « Esprit Dandy » du 27 mai au 8 janvier 2017
- La superficie des réserves aux Casernes a été augmentée grâce à la mise à disposition par la Ville de 2 salles supplémentaires et une partie des caves
- Important don du Musée du bouton (30'000 boutons du 16^e siècle à nos jours)
- Plus de visiteurs dans les réserves.

Fréquentation par type d'activités

Le MuMode a organisé 4 expositions dans divers lieux, 2 conférences ainsi qu'un spectacle, et a participé à la Nuit des musées. Il a collaboré avec plusieurs acteurs culturels de la région et au-delà, notamment avec le CACY, des musées du canton de Neuchâtel, la HEAD à Genève ou encore l'Eracom à Lausanne.

En termes de médiation culturelle, le MuMode comptabilise 27 visites guidées de l'expo Esprit Dandy, 15 visites des réserves et 3 workshops avec la HEAD dans les réserves.

Entrées (correspondent aux entrées du Musée d'Yverdon)

7'358 visiteurs au total, dont 3'650 entrées payantes. On comptabilise également 976 entrées pour les classes d'Yverdon-les-Bains.

Situation RH

- 2 collaborateurs fixes (EPT : 0.9)
- 3 collaborateurs auxiliaires : 1 stagiaire, 1 collaborateur (conservation), 1 trésorier (EPT : 1.1)
- 12 collaborateurs bénévoles (Comité).

Perspectives

- Nouveau site internet
- Pour les 35 ans du MuMode, organisation d'une Soirée de gala à La Marive avec le partenariat du Zonta Club d'Yverdon-les-Bains, le 30 novembre 2017
- Exposition pour les 35 ans du MuMode dès le 9 novembre 2017
- Réalisation d'une plaquette pour présenter le futur musée
- Consolider les rapports avec les mécènes et les sponsors. Ceci devrait se faire grâce au Comité de soutien qui se met sur pied pour la Soirée de gala du 30 novembre 2017
- Développer les collaborations (écoles et institutions culturelles)
- Volonté de compléter l'équipe en intégrant une secrétaire à 50% et une personne en charge de la communication à 20%.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

La mission principale du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi (CDRPY) est de susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, promouvoir et animer la discussion scientifique sur sa vie, et enrichir et diffuser en langue française le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi. Créé en 1977 et situé au Château d'Yverdon, le CDRPY est soutenu par une association.

Points forts

Le CDRPY jouit d'une nouvelle organisation, d'une part une fondation chargée de mettre en œuvre les missions figurant ci-dessus, et d'autre part une association qui soutient les activités de la Fondation par des appuis financiers et l'organisation de manifestations.

Un colloque international sur le thème de « La pédagogie à l'épreuve de la question sociale » a été organisé en 2016 et le CDRPY a adhéré à l'Itinéraire culturel de l'Europe Héloïse, les grands pédagogues européens.

Activités

L'Association des amis a organisé la commémoration du 271^{ème} anniversaire de Pestalozzi en 2016. Le CDRPY a participé à la Nuit des Musées et collaboré avec le Musée d'Yverdon et région à l'organisation de 3 visites guidées « Château et Pestalozzi ». De nombreuses visites de

groupes ont été menées (notamment pour la Faculté Histoire de la pédagogie, l'Université de Bâle, l'Université de Seitoku, Connaissance 3 Grandson, l'Ecole Maturin Cordier, l'Ecole sociale, le CACY et l'Association des sourds).

Situation RH

Les membres du Conseil de Fondation et du Conseil scientifique effectuent leurs activités à titre bénévole. Ce sont au total 17 collaborateurs qui se répartissent des groupes de travail créés en fonction de leurs compétences et leur formation.

Perspectives

Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a décidé que 2017 serait consacrée à la mise sur pied de plusieurs projets de médiation culturelle et est en relation avec la coordinatrice cantonale Mme Myriam Valet. Cette démarche ne pourra toutefois se réaliser qu'à la condition de disposer d'un local adéquat pour recevoir des classes et de pouvoir compter sur un appui financier.

Le CDRPY a le souhait d'améliorer sa communication. Il est donc à la recherche de compétences dans ce domaine et dans l'élaboration de projets, ainsi que de financement.

Il participera également à l'élaboration du dossier de labellisation à soumettre à l'Institut Européen des itinéraires culturels.

LA FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de "Fanfare Ouvrière L'Avenir". Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, la seule de notre cité, forte actuellement de 56 membres actifs, est dirigée par M. Mathieu Dormia et présidée par Mme Marianne Perret. Elle a pour mission de promouvoir la musique dite "populaire" dans la cité et au-delà. Les concerts organisés par L'Avenir permettent de choisir un programme adapté aux compétences de l'ensemble. La fanfare l'Avenir participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Krummenacher.

Points forts

- recherche d'un nouveau directeur
- participation à la Fête Fédérale de Musique de Montreux avec de bons résultats
- passation de pouvoir entre les Directeurs, le 2 juillet 2016 sur la Place Pestalozzi

- succès du concert de gala du 10 décembre avec le nouveau Directeur.

Activités

La Fanfare l'Avenir a participé en 2016 à la Fête fédérale de musique de Montreux, au rapport de l'ORPC, ainsi qu'à la Fête nationale du 1^{er} août et à l'Abbaye. La formation s'est produite dans divers concerts durant l'année. Elle a également organisé un camp de musique, ainsi que sa traditionnelle soirée de gala qui a remporté un franc succès. Ce sont au total 12 événements publics auquel la Fanfare l'Avenir a participé en 2016.

Perspectives

La Fanfare l'Avenir a le souhait de maintenir des répétitions régulières afin de conserver le niveau et d'assurer la progression. Elle est en constante recherche de musiciens afin d'équilibrer certains registres et compléter sa formation «harmonie».

Un voyage à Collesano, ville amie d'Yverdon-les-Bains, est prévu en mai 2017. Un bal de Roméo et Juliette, auquel la Fanfare l'Avenir participera, se tiendra sur la Place Pestalozzi le 10 juin 2017.

SERVICE DES ÉNERGIES

Madame Marianne Savary
Municipale jusqu'au 30 juin 2016

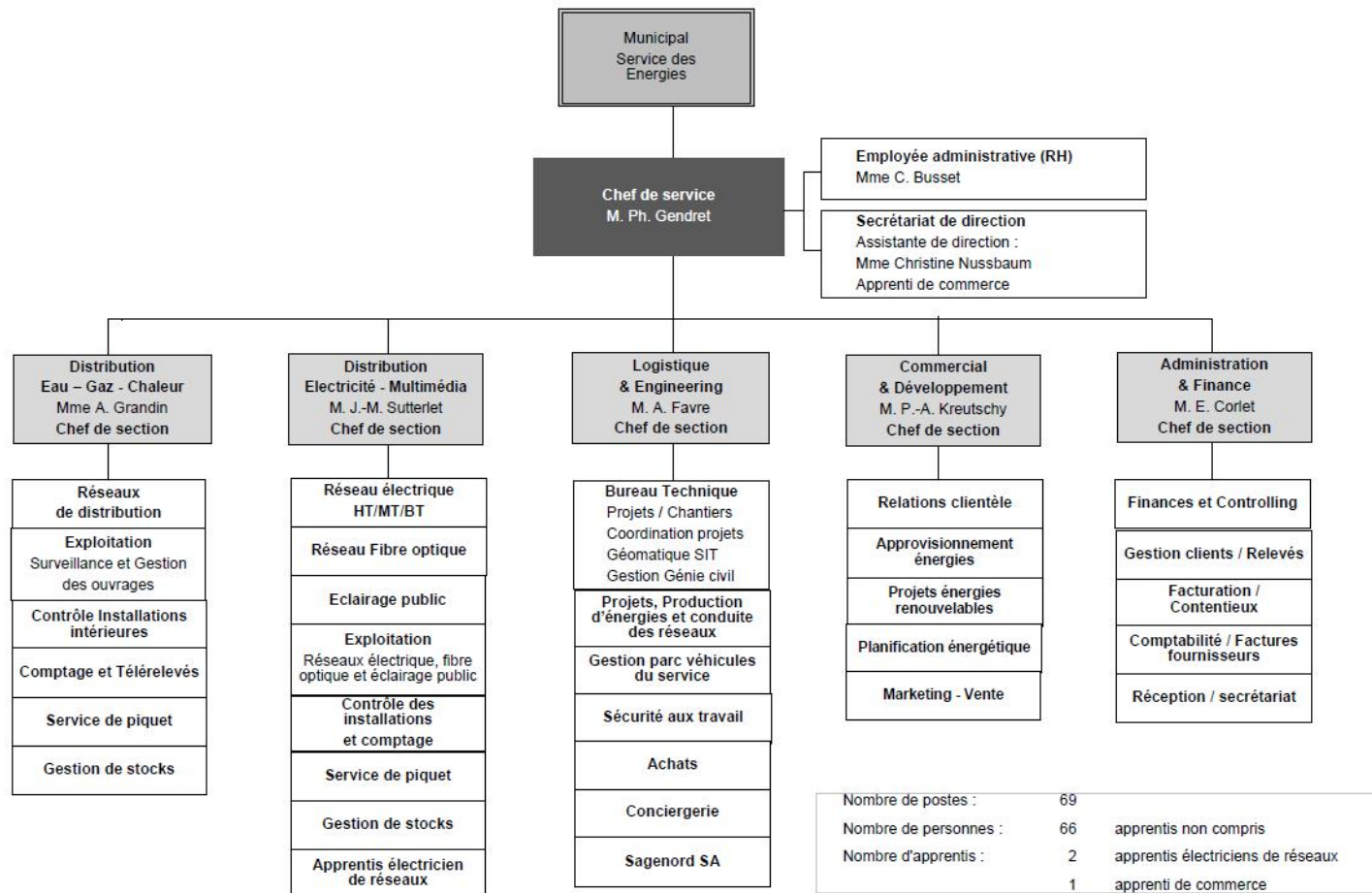
Monsieur Pierre Dessemontet
Municipal dès le 1^{er} juillet 2016

Monsieur Philippe Gendret
Chef de Service

SERVICE DES ÉNERGIES



Structure décembre 2016



SERVICE DES ÉNERGIES

Missions

Le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il exploite un réseau de chauffage à distance et développe plusieurs nouveaux projets. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable via l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie et la biomasse.

Portefeuille clients au 31.12.2016

3'340	clients eau.
18'580	clients électricité.
3'166	clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Method, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).
68	Clients PME fibre optique Yverdon (internet, extranet, multimédia).

Points forts 2016

VENTES

- Avec des précipitations moyennes en 2016 en hausse de 11.4%, nous enregistrons une baisse du volume facturé de 5.1%, pour un prix de vente stable.
- Gaz naturel : avec une météo plus froide que l'année précédente avec 4.7% de degrés-jours supplémentaires, 2016 enregistre une hausse des volumes vendus de 1.4%, mais une baisse du chiffre d'affaires de -15.1% pour 2016 comparé à 2015 suite à la baisse d'environ 20% des tarifs. A noter également la hausse de 39% de la taxe CO₂, passée de 60 CHF/tonne en 2015 à 84 CHF/tonne en 2016.
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué est en hausse de 4.7% comparé à 2015, le chiffre d'affaires ayant baissé de 2.6% malgré une

hausse d'environ 2.3% des tarifs d'acheminement. A noter l'augmentation de 18.2% de la taxe RPC (Rétribution à Prix Coûtant) fédérale (passée de 1.1 à 1.3 ct./kWh HTVA).

- Energie : baisse de 9.4% du volume commercialisé en raison notamment de la perte de clients éligibles tandis que le chiffre d'affaires a diminué de 18.4% en raison d'une diminution des tarifs 2016 versus 2015.
- Fibre optique : près de 1300 bâtiments sont raccordés à fin 2016 au réseau de fibre optique communal, soit une progression de 154%, pour un chiffre d'affaires externe de 90 kCHF, en hausse de 59.1% par rapport à 2015.

ACHATS D'ENERGIES

- Electricité : Comme en 2015, l'année 2016 a été caractérisée par une baisse des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Le SEY a poursuivi ses achats segmentés par appel d'offres pour anticiper sur les achats 2017 à 2019.

- Gaz naturel : En 2016, grâce à une restructuration partielle du portefeuille d'approvisionnement et à l'orientation globalement baissière des prix sur les marchés, le prix d'achat moyen a pu être maintenu au-dessous de la valeur moyenne 2015.

RESEAUX

Eau : le Plan Directeur Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours de réalisation et les points sensibles du réseau communal ont déjà été mis en avant. Ceci permettra d'anticiper le renouvellement des infrastructures en tenant aussi compte des capacités hydrauliques.

Gaz : le réseau de gaz poursuit ses efforts de sécurisation avec une campagne de contrôle des conduites communales et de nombreux projets de renouvellement. Un plan de contrôle des branchements privés a été dressé au moyen d'un

plan sécurité gaz. En 2016, le SEY s'est vu confier le contrôle de 650 branchements de gaz situés à Yverdon-les-Bains dont 9% présentaient une étanchéité conforme.

Electricité : une partie du réseau BT a été renouvelée en 2016 lors de travaux de renouvellement de rues. Il est à noter que si le réseau MT est récent, avec un âge moyen de 15 ans, le réseau BT primaire vieillit dangereusement avec un âge moyen de 30 ans.

Le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage dynamique à LED se poursuit. A fin 2016, 800 points lumineux sont équipés, permettant une économie de 20% de l'énergie d'éclairage par rapport à 2010.

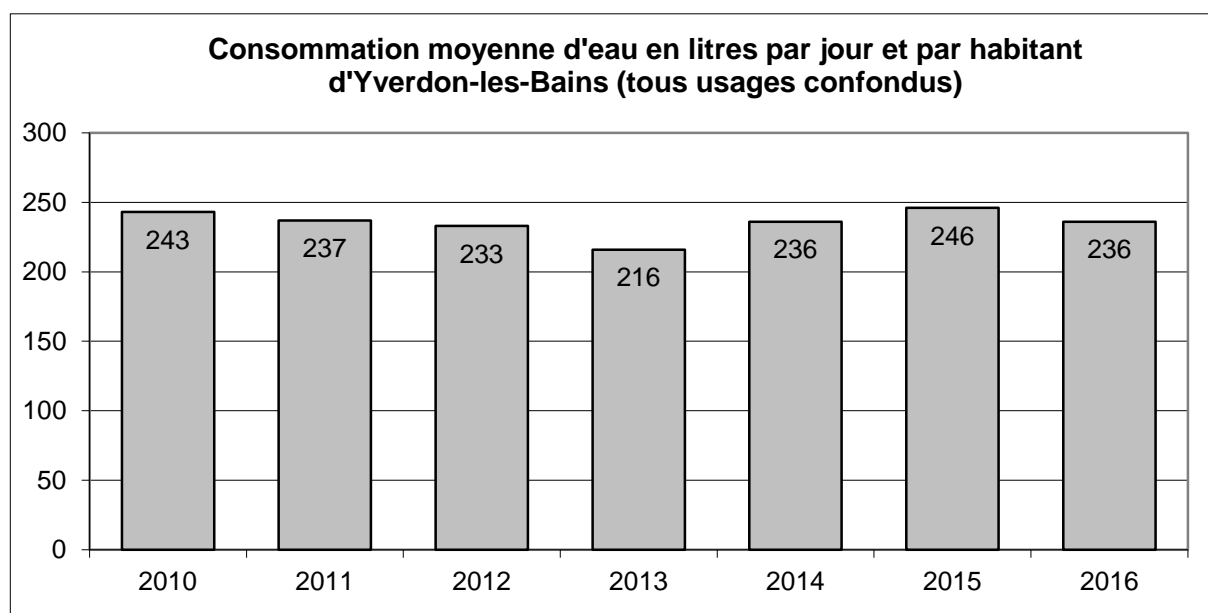
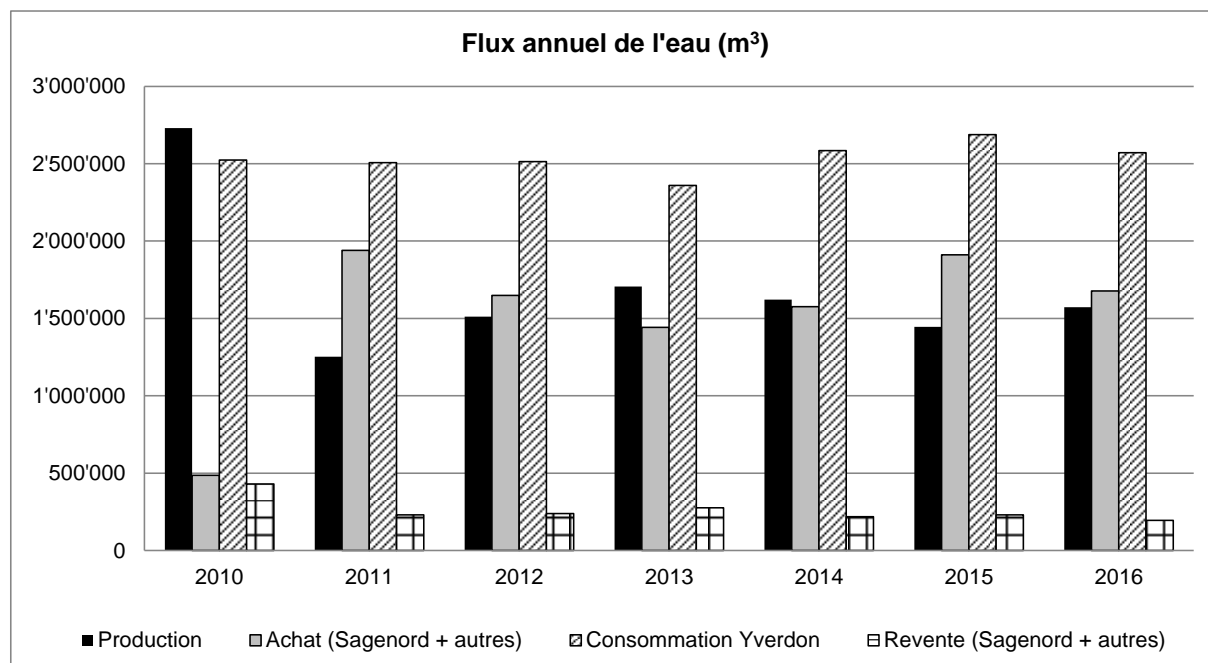
Télécom/Fibre optique : le réseau primaire communal reliant les stations électriques de quartier est en service. Il sert les besoins communaux et est aussi commercialisé et mis à disposition d'entreprises privées. Le réseau FTTH construit par Swisscom et financé en partie par la ville alimente 7000 ménages à fin 2016.

ADMINISTRATION

66 rapports et 33 notes SEY, ainsi que 7 rapports de la Commission Consultative des Énergies (CCE) ont été adressés à la Municipalité.

Energies

EAU



Moyenne annuelle suisse : 316 litres

<i>Eau</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Renouvellement du réseau	975	810 m	1'270 m
Extension du réseau durant l'année	220	0 m	650 m
Taux de renouvellement annuel	0.63 %	0.63	1.01 %
Nombre de fuites réparées	38	31	31
Nombre de nouveaux branchements réalisés	12	13	23
Nombre de compteurs	3'655	3'364	3'338

Eau vente

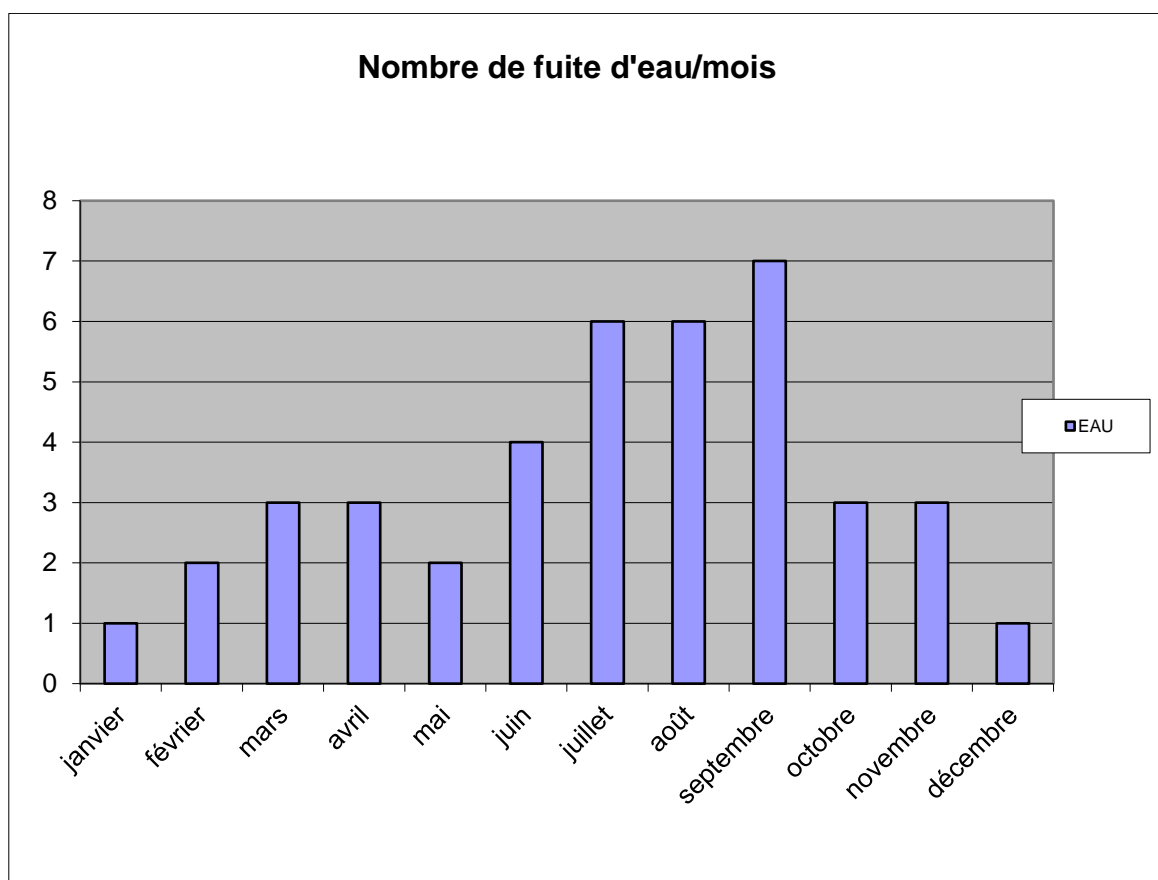
Les ventes d'eau et la consommation par habitant sur la Commune d'Yverdon-les-Bains sont revenues au niveau de 2014 suite à la sécheresse de l'été 2015.

Eau réseau

En 2016, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 47 fois, dont 41 fois sur des fuites d'eau.

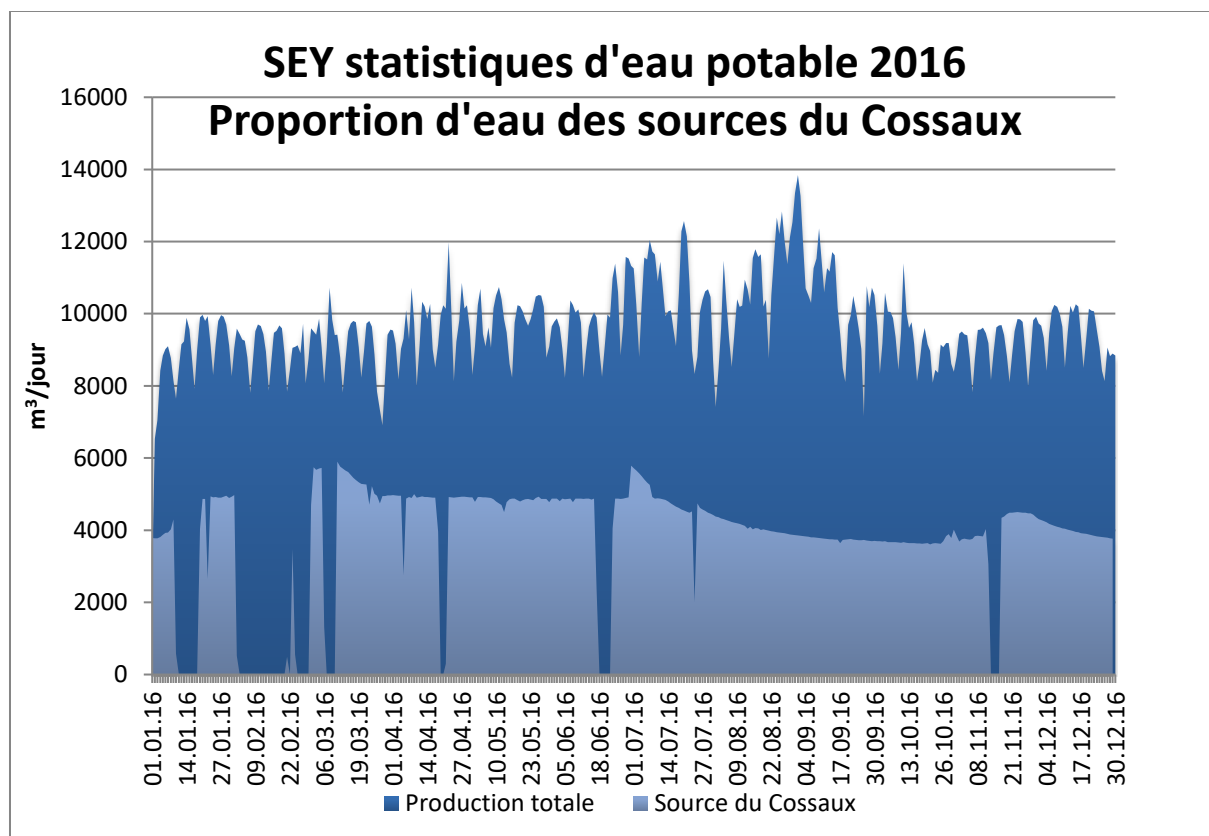
Les interventions hors fuites ont été motivées par :

- Changement et/ou arrachage de bornes de défense incendie ;
- Pose de branchements.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 38% par les sources du Cossaux et 62% par Sagenord SA.



Qualité de l'eau potable en 2016

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

- 55 % ACRG, eau de nappe phréatique des puits d'Onnens (chloré pour la protection du réseau).
- 6 % SEY, eau du lac (filtration et désinfection par chloration).
- 38 % SEY, eau des sources du Cossaux (désinfection par chloration).
- 1 % Associations, apports depuis l'Arribru et la Menthue

Désinfection

Par chloration : en moyenne 0.01 mg/l de chlore aux robinets des consommateurs (valeur de tolérance : 0.1 mg/l chez le consommateur).

Contrôles sanitaires

40 séries de 11 à 15 échantillons répartis sur 53 points de prélèvements totalisant 365 échantillons.

Les prélèvements se répartissent de la manière suivante :

- 48 prélèvements effectués par le SEY pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 38 prélèvements effectués par le SEY pour le suivi des installations de traitement.
- 24 prélèvements effectués par SAGENORD SA pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 24 prélèvements effectués par SAGENORD SA pour le suivi des installations de traitement.
- 231 prélèvements effectués par le SEY sur des points de consommation représentatifs du réseau de distribution d'Yverdon-les-Bains.

Bactériologie

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains était de très bonne qualité bactériologique en 2016. Aux points de consommation représentatifs, sur les 365 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 12 UFC/ml; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : minimum 15.4 °f, maximum 26.7 °f et en moyenne 22.2 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

Température moyenne	13°C
Calcium	51.2 - 81.2 mg/l
Magnésium	6.2 - 16.9 mg/l
Sodium	1.6 - 7.3 mg/l
Potassium	0.9 - 2.1 mg/l

pH	7.37 - 8.27
Chlorures	3.3 - 12.9 mg/l
Nitrates	1 - 9 mg/l
Sulfates	12.2 - 32.3 mg/l
Hydrogénocarbonates	166.53 - 284.26 mg/l

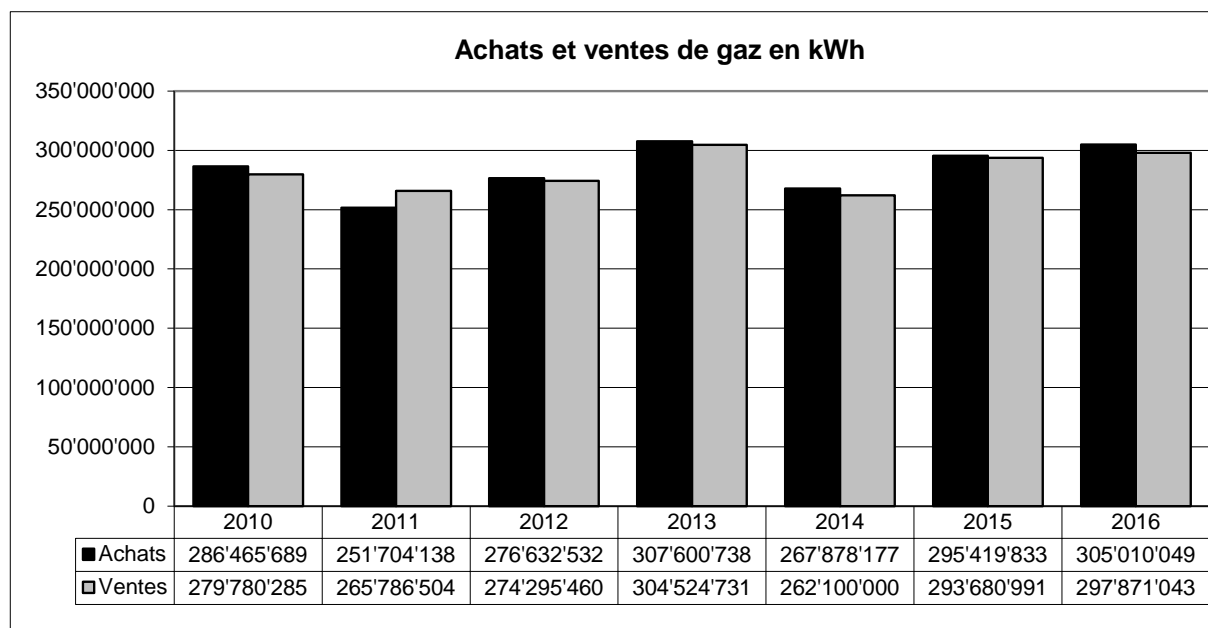
L'eau ne contient que très peu de nitrates, 4.9 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Conclusions

L'eau d'Yverdon-les-Bains correspondait parfaitement aux normes d'eau de boisson en 2016.

C'est une eau équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne. Elle peut être consommée sans modération.

GAZ



GAZ	2016	2015	2014
Nombre de nouveaux branchements réalisés	19	34	35
Nombre de fuites réparées	13	16	12
Renouvellement du réseau BP	1'210 m	1'010 m	864 m
Extension du réseau BP	0 m	0 m	1'340 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	0 m	0 m
Extension du réseau HP	0 m	0 m	50 m
Taux de renouvellement annuel	0.87 %	0.72 %	0.62 %
Nombre de compteurs	3'178	3'153	3'050

Gaz vente

Gaz naturel : stabilisation des ventes de gaz par rapport à 2015.

Gaz naturel carburant : avec un total de 94 134 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100 km), les ventes de gaz naturel carburant augmentent de 5 % par rapport à l'année précédente.

Gaz approvisionnement

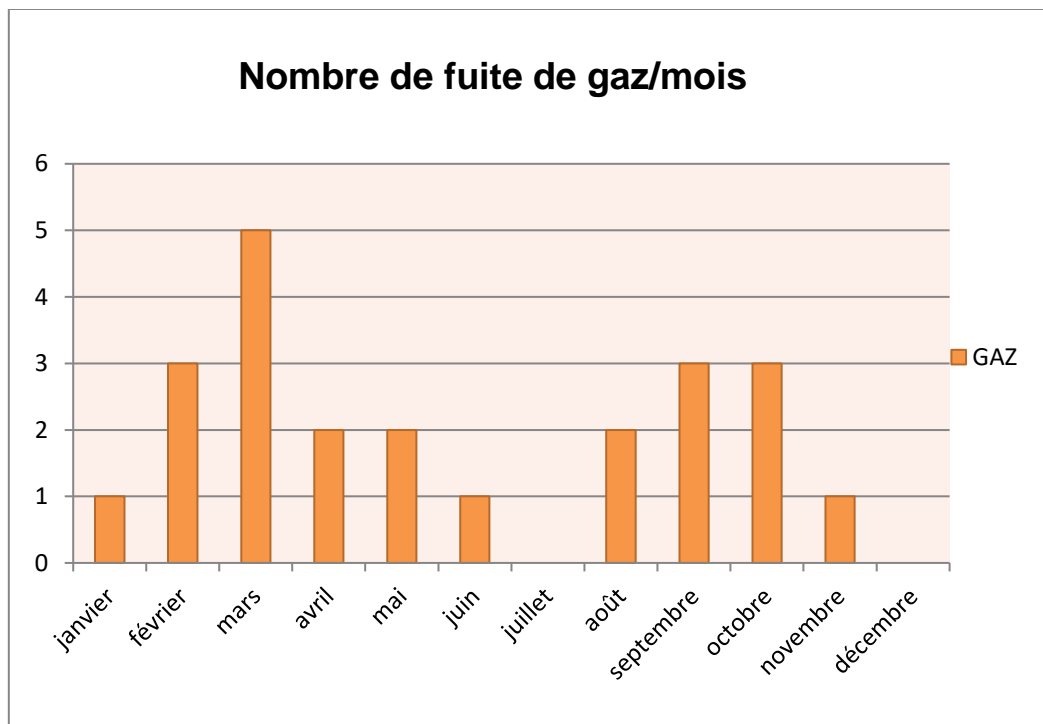
L'approvisionnement a été réalisé à 67.5% par des contrats à long terme dont les prix ont évolué à la baisse, à comparer avec les 60% de 2015. Cette tendance a permis à Yverdon-les-Bains d'offrir des prix compétitifs à l'ensemble de ses clients au tarif et de fidéliser ses grands clients.

Gaz réseau

En 2016, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 41 fois, dont 23 fois sur des fuites de gaz.

Les interventions hors fuites ont été motivées par :

- Suppression de branchement inutilisé ;
- Pose de robinet sur branchements.

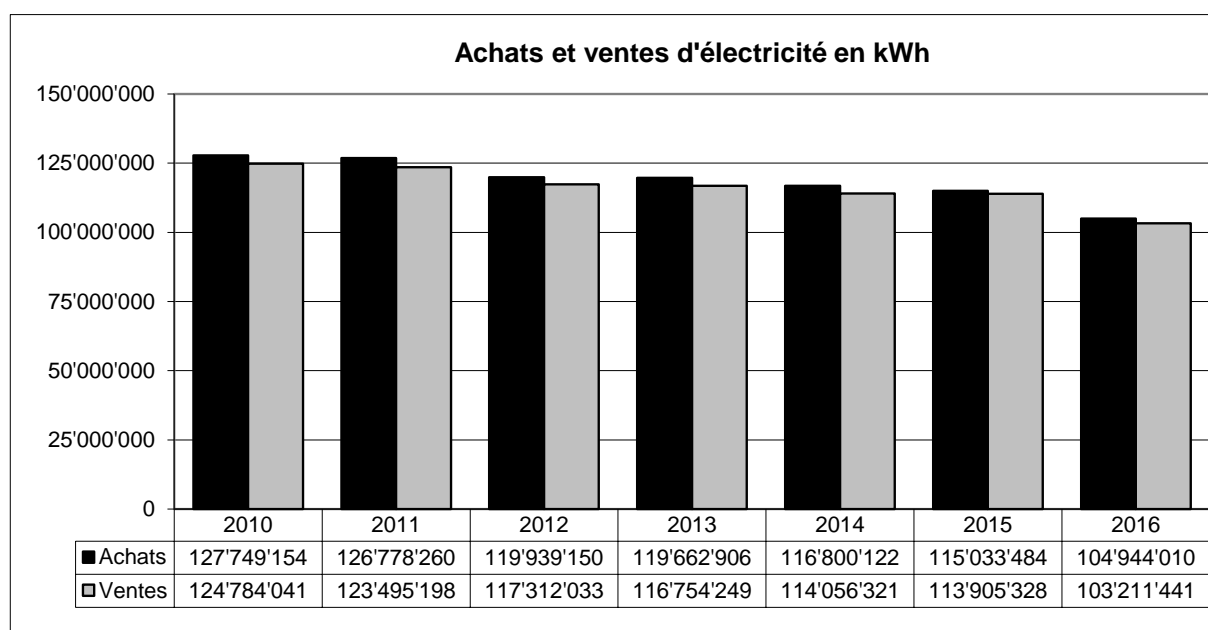


Gaz exploitation

Station détente gaz : 184 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

ELECTRICITE



<i>Electricité</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Nombre de compteurs	18'858	18'451	18'199
Renouvellement/entretien réseau BT	1.0 km	0.8 km	2.1 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.4 %	0.9 %	0.9 %
Extension réseau BT	0.0 km	1.4 km	0.0 km
Extension réseau MT	0.0 km	0.0 km	1.0 km

100% de notre approvisionnement bénéficient de garanties d'origine renouvelable.

En 2016, le SEY a effectué des achats structurés d'électricité pour optimiser le prix de revient de l'électricité acquise auprès de différents fournisseurs. Grâce à ce dispositif, le SEY suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver ses clients éligibles en particulier.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2016, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2016. Le contrôle-commande des postes continue d'être développé afin de faciliter l'exploitation du réseau.

Réseau basse tension (BT) : les rues de Mauborget, des Chaînettes et une partie de Bellevue ont été rénovées.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le déploiement de l'éclairage LED dynamique des zones résidentielles se poursuit. Plus de 800 points lumineux sont équipés.

<i>Eclairage public</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>	<i>2014</i>
Renouvellement / Entretien réseau EP	0.5 km	2.5 km	1.0 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.0 km	0.2 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'180	4'180	4'170
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'142 h	4'272 h	4'266 h

FIBRE OPTIQUE (FO)

Un contrat de co-construction du réseau de fibre optique (FTTH- Fiber To The House) a été conclu en 2015 avec Swisscom pour un raccordement des 15'000 ménages yverdonnois d'ici 2019. Un contrat de partenariat a été signé avec le réseau des villes suisses câblées Swiss FiberNet (SFN), permettant

de représenter l'offre de la ville auprès des opérateurs nationaux et internationaux. En complément, grâce à 2 partenariats (avec VO Energies et Init7), le SEY permet aux clients yverdonnois d'accéder à de nouvelles offres concurrentielles, à haut débit.

BILAN 2016 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ENERGIES

Mouvements sur projets actifs en 2016

Récapitulatif des montants attribués par la CCE 2016											
Projets acceptés en 2016	Refusé	Abandonné	Accordé	ER	EE	Montants accordés [CHF]				Dépenses sur budget [CHF]	Dépenses sur Fonds [CHF]
						2013	2014	2015	2016	2016	2016
Subventions au solaire thermique			x	x					30'000	1'600	
Subvention RPC solaire participatif			x	x					25'000	0	
Appareils électroménagers efficaces			x		x				50'000	38'900	
Rétribution unique communale (Rucom)			x		x				80'000	32'535	
Cours "Futé"			x		x				10'000	0	
Hydrocontest			x		x				10'000	10'000	
Concours Giratoire énergétique			x	x					70'000	0	70'000
Navettes touristiques			x						50'000	0	
Totaux 2016	0	0	8	3	4				325'000	83'035	70'000
Anciens projets CCE actifs en 2016											
Report projets 2016										83'035	70'000
Smart Metering			x		x	159'000				2'447	
Subventions pour remplacement chaudières			x		x		150'000			32'765	
Sol à Flots			x	x			19'000			12'000	
Promotion des actions mises en place par la CCE			x					120'000		31'937	
Poste de chef de projet PlanETer 2016			x	x	x			120'000		120'000	
4 centrales solaires communales			x	x				1'075'000		875	581'000
Etude CAD-Santal			x	x				72'000		50'930	
Etude CAD-STEP			x		x			45'000		49'149	
Montants dépensés sur anciens projets										300'104	581'000
Totaux 2016										383'139	651'000

BILAN

Parmi les faits marquants, le SEY a obtenu le financement du conseil communal pour construire 4 centrales solaires sur les toits du Service des Energies, du centre funéraire, de la salle de gym de la Marive et du collège de la Villette pour une production annuelle de 250'000 kWh, avec mise en service en mars 2017 et mai 2017 pour le collège de la Villette.

Au 31.12.2016, le solde du fonds communal 928.1810 pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables se monte à CHF 1'532'668.--. en diminution de CHF 538'129.- par rapport à l'exercice précédent.

Services transversaux

SERVICE COMMERCIAL ET DEVELOPPEMENT

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), les premiers effets de l'ouverture partielle du marché se font sentir. En effet, plusieurs clients sous contrat de marché avec le SEY ont choisi de passer à la concurrence. Ces clients basés à l'étranger ou de dimension nationale (clients multi-sites), ont procédé à des appels d'offre auxquels les concurrents ont répondu en pratiquant une politique de prix très agressive.

suisse a poursuivi sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à 150 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au marché libéralisé, sous certaines conditions. Le SEY a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot, ce qui a permis de conserver 100% des volumes éligibles.

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la deuxième étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2015, la branche gazière

Pour les clients au tarif, 2016 a été la deuxième année de mise en œuvre des nouveaux tarifs gaz naturel qui tiennent compte d'une façon plus importante de la consommation des clients,

notamment par l'introduction d'une composante « puissance ». Cette tarification anticipe les obligations de transparence des coûts et de

séparation comptable entre transport et énergie imposées par la surveillance des prix.

LOGISTIQUE & ENGINEERING

Bureau technique

- Suite au départ du chef de section titulaire, l'organisation du bureau technique a été modifiée et fait partie intégrante de la section logistique et engineering. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer l'équipe de chefs de projet. De cette manière, le service est plus prompt à répondre aux nouvelles demandes et objectifs liés aux renouvellements des réseaux.
- Il est constaté que le taux de renouvellement est en deçà des attentes. L'objectif de renouvellement des réseaux doit être à 2 % par an, actuellement nous sommes en moyenne à 0.7 %.

- Un réseau correctement entretenu permet de :
 - diminuer les désagréments liés aux interruptions,
 - renforcer la sécurité,
 - diminuer les gaspillages.

En 2016, une somme de CHF 2'235'000.- était allouée, pour le renouvellement des réseaux, dans le plan des investissements. Pour 2017, une demande de CHF 3'511'000.- est faite avec pour objectif d'arriver à CHF 5'000'000.- en 2019.

Chantiers réalisés en 2016

Objet	Phases réalisées	Phases ouvertes pour 2017	Remarques / explications
Rue des Chaînettes	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et d'éclairage public • Collecteur mis en séparatif • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE
Rue de Mauborget	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et d'éclairage public • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier terminé 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE
Chemin des Sources	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau, de gaz 	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif 	<ul style="list-style-type: none"> • /
Rue de la Roselière	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité • Début du chantier décembre 2016 	<ul style="list-style-type: none"> • Suite rénovation des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité • Fin du chantier juillet 2017 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE • Permettra d'achever la mise en ordre des rues Vernes-Parc-Mouettes-Jonction
Rue de la Jonction	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE
Rue du Chasseron	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier terminé 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE • Chantier débuté en 2015
Rue des Petites-Roches / Petite Thoile	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune 	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE • Chantier débuté en 2015
Rue de Moulins	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier terminé 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE • Chantier débuté en 2015
Rue de l'Ancien Stand	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier terminé 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE • Chantier débuté en 2015

Objet	Phases réalisées	Phases ouvertes pour 2017	Remarques / explications
Route de Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux d'eau et d'électricité • Pose d'un revêtement provisoire • Aménagement rue et modération 	<ul style="list-style-type: none"> • Pose du tapis définitif 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier commun SEY / STE / Mobilité
Rue de l'Industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Rénovation des réseaux • Réfection complète de la chaussée 	<ul style="list-style-type: none"> • Chantier terminé 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet STE

- Un gros travail de coordination est fait entre le service des Energies, le service Travaux et Environnement, le service de l'Urbanisme, le SSP mobilité afin de présenter des projets qui tiennent compte des besoins des autres services. Cette collaboration est efficace et fructueuse

Projets, production d'énergies et conduite des réseaux :

- Seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique (E+G+EL+FO).
- Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le SEY.

Achats et stocks :

- Assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références.
- 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.
- Réorganisation des lieux de stockage aux Quais de Nogent. Cette opération a permis de rationaliser nos stocks et de mieux les identifier.

Conciergerie :

- Assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du SEY.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du SEY ont progressé d'un poste en 2016, comparé à 2015, avec un nombre de 67.7 postes pour faire face au développement des projets du service.

Le Service a pourvu en 2016 tous les postes ouverts; il a fait appel à des ingénieurs stagiaires et des consultants pour aider les chefs de section à gérer les nombreux projets de développement (plan

directeur électricité, développement du plan des énergies).

5 départs à la retraite ont généré le recrutement de 5 nouvelles compétences et la refonte de certaines sections afin de réduire d'un poste le nombre de chefs de section et de renforcer d'un poste de middle-management l'équipe de logistique et engineering.

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le parc éolien du Mollendruz, géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10% a déposé son plan d'affectation partiel (PPA) le 3 juillet 2015 et retiré son préavis en novembre 2016 estimant que les mesures compensatoires pour

certaines oisillons n'étaient pas suffisamment réalistes pour satisfaire les exploitants agricoles. Le préavis sera soumis aux Conseils Généraux des 3 villages du pied du Jura fin du printemps 2017.

SAGENORD SA

Gouvernance :

Suite au renouvellement des Autorités communales, les actionnaires de Sagenord ont été invités à une Assemblée Générale extraordinaire pour le renouvellement de son Conseil d'Administration. Ont été élus pour une durée de cinq ans :

- Monsieur Pierre Dessemontet (Président)
- Monsieur Jean-Daniel Cruchet (Vice-président)
- Madame Eliane Piguët
- Monsieur Yves Pellaux
- Monsieur Nicolas Perret
- Monsieur Jacques Levailant
- Monsieur Stéphane Ballet

Monsieur Jean-Philippe Petitpierre a été nommé secrétaire hors Conseil.

**Projet en cours :
PDRDE**

Le PDRDE a été validé par le SCAV en août 2016 et par l'ECA en juillet 2016. Ce plan a été présenté lors de l'AG 2016 et transmis à tous les actionnaires.

Puits des Râpes – Orges- Réservoir de Giez (action C1 du PDRDE)

Les travaux de réalisation d'une conduite de transport régionale reliant le Puits des Râpes, la Commune d'Orges et le réservoir de Giez (PDRDE action C1) ont été réalisés d'avril à décembre 2016. Durant la même période :

- la chambre de vannes du réservoir de Giez a été transformée
- la zone de captage du Puits des Râpes a été sécurisée
- le nouveau bâtiment de pompage a été construit (gros œuvre).

Les travaux vont se poursuivre en 2017 avec :

- le raccordement de la commune de Vugelles-la Mothe sur la nouvelle STAP du Puits des Râpes
- la réparation du Puits des Râpes
- une nouvelle demande de concession
- la réalisation du second œuvre de la nouvelle STAP du Puits des Râpes
- la réalisation des installations électriques et le Contrôle-commande.

Alimentation urgente des Communes de Method et Suscévaz

Le projet d'alimentation des Communes de Method et de Suscévaz par le réseau de Sagenord est entré dans la phase d'exécution à l'automne 2016. Ont été réalisés :

- la mise en service de la conduite reliant les Vernes au lieu-dit le Greney
- la construction de la nouvelle chambre de livraison du Greney
- réalisation des conduites inox dans la chambre.

Les travaux vont se poursuivre en 2017 avec la modification des réseaux enterrés, la réalisation des installations électriques et de contrôle-commande. Mise en service prévue au printemps.

Réservoir de Chamblon – Modification de la chambre des vannes (action C2 du PDRDE)

L'étude de ce projet a démarré en juin 2016, le mandat a été confié au bureau Holinger. Début des travaux en automne 2017.

Chamblon – Treycovagnes – Method et Suscévaz (action C3 du PDRDE)

L'étude de ce projet a démarré en juin 2016, le mandat a été remporté par le bureau Holinger SA. La réalisation, initialement prévue durant l'été 2017 a été repoussée d'une année, le démarrage des travaux est prévu pour avril 2018.

Nouveau projet :

Les travaux de re-naturalisation de Brinaz ont un impact sur le planning général des réalisations de Sagenord. La construction d'une nouvelle chambre de livraison au lieu-dit la Fourrière (action C8 du PDRDE) devra être réalisée en 2017-2018. Le Conseil d'Administration a décidé de démarrer ce projet en novembre 2016. Le mandat d'étude a été confié au bureau AW – Ingénieurs Conseils.

Exploitation :

Durant l'année 2016, Sagenord a livré 2'180'619 m³, cela représente une diminution d'environ 11% par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'une année moyenne en termes de volumes vendus.

Du point de vue qualité de l'eau, il y a eu quelques dépassements des normes en vigueur dans la région Orges – Vugelles-La Mothe. La nouvelle conduite de transport n'est pas utilisée de façon optimale, le puits des Râpes étant hors service.

EAU

Finalisation du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec le plan régional lui-même à l'étude.

GAZ

Rédaction du Plan Directeur Gaz d'Yverdon-les-Bains, déploiement du Plan sécurité gaz, poursuite des contrôles des branchements.

EXPLOITATION

- Garantir que l'approvisionnement en eau réponde parfaitement en quantité aux besoins des clients et en qualité à la législation en vigueur. Quelles que soient les situations exceptionnelles, la distribution d'eau potable est assurée en tout temps !
- Surveiller l'acheminement du gaz en adéquation avec les besoins des clients.
- Planifier la consommation électrique de la Ville afin de garantir un approvisionnement aux meilleurs coûts.

INSTALLATIONS INTERIEURES EAU/GAZ/ELECTRICITE

- Contrôler les installations intérieures et remplacer les compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches.

ELECTRICITE/ECLAIRAGE PUBLIC

- Accentuer la rénovation du réseau de distribution électrique basse tension.
- Poursuivre le déploiement de l'éclairage LED dynamique.

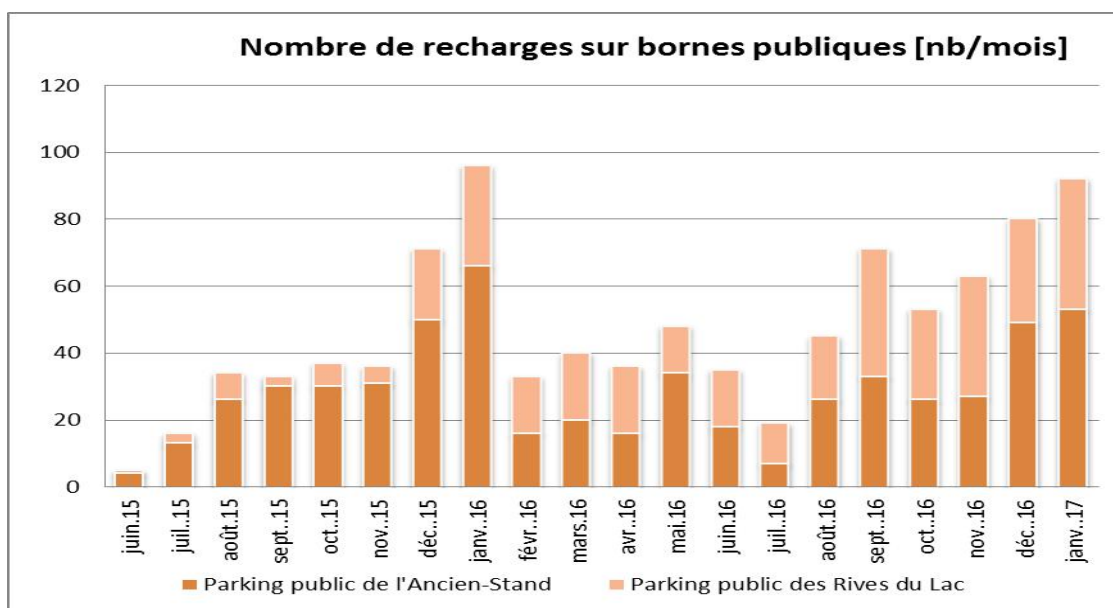
FIBRE OPTIQUE

Poursuivre le déploiement de la FTTH, 7'000 ménages sont raccordés au 31 décembre 2016, conformément au plan de déploiement.

RESEAU DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

La première phase de déploiement des bornes électriques de recharge pour véhicules électriques, mise en service fin mai 2015, a permis d'équiper le domaine public de la Ville de deux points de

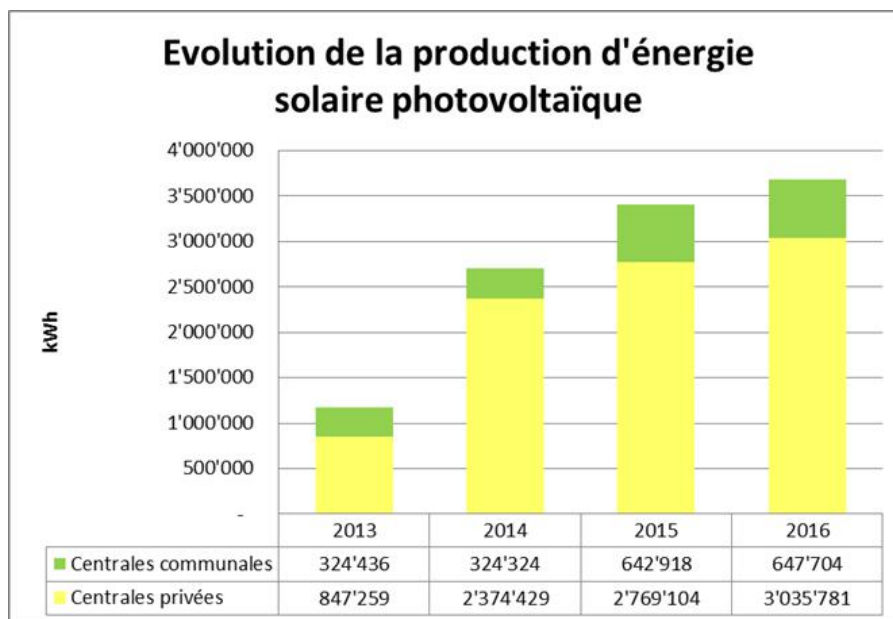
recharge. Après 20 mois, la moyenne de recharges mensuelles est de 47, avec des fluctuations importantes entre été et hiver.



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Un crédit de 581'000 CHF a été voté en 2016 par le Conseil Communal pour la construction de quatre

nouvelles centrales. Elles permettront d'injecter plus de 250'000 kWh sur le réseau dès le printemps 2017.



PLANIFICATION ENERGETIQUE

L'étude de consolidation des scénarios retenus lors de l'étude de planification énergétique territoriale de 2015 (étude PlanETer) a permis de poser les fondements par zone énergétique du Plan directeur des énergies (PdEN). De nombreux échanges ont eu

lieu avec le service de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT) qui pilote l'élaboration du plan directeur communal (PdCOM) afin d'intégrer la version finale du PdEN dans celui-ci en 2017.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) EN EXPLOITATION

Le réseau CAD Lotus (SEY, Centre thermal, Grand-Hôtel et Etablissements hospitaliers du Nord-vaudois/eHnv) qui a fonctionné toute l'année 2016 a vu la mise en service d'une installation supplémentaire de cogénération à gaz naturel (couplage chaleur-force) qui permet aux eHnv de

couvrir une grande partie de ses besoins en électricité, tout en produisant de la chaleur. Les résultats d'exploitation donnent entière satisfaction à tous les partenaires avec un rendement global supérieur à 95%, ceci en atteignant le résultat financier visé.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) A L'ETUDE

CAD-STEP :

L'étude de faisabilité détaillée du futur réseau de valorisation des rejets thermiques de la STEP (CAD-STEP) a été achevée en 2016 et le type de valorisation de la chaleur a été déterminé, de manière à disposer des informations pour passer en phase de pré-commercialisation en 2017. Ce projet permettra dans une première étape d'alimenter plusieurs bâtiments communaux (piscine, patinoire, salle de La Marive, caserne des pompiers, futur collège des Rives), puis, à terme les preneurs de chaleur du futur quartier Gare-Lac.

CAD-SANTAL :

L'étude de faisabilité détaillée du futur réseau de chaleur à distance CAD-SANTAL a également été effectuée et tous les éléments sont réunis à fin 2016 pour lancer la pré-commercialisation. Ce projet permettra dans une première étape d'alimenter le CPNV et plusieurs immeubles à proximité, puis progressivement, un plus large périmètre au sud en direction d'Y-Parc.

EOLIEN

Le SEY a apporté un soutien technique et en communication à ENM SA de 220 heures de travail en 2016 pour l'implantation d'un parc de 12 éoliennes au Mollendruz par l'élaboration et la mise

en œuvre d'un plan d'actions et de multiples représentations auprès des instances cantonales et de défense des intérêts éoliens.

ADMINISTRATION

Suite au départ à la retraite de Monsieur Lionel Faivre-Pierret, Monsieur Etienne Corlet a repris en main la section avec succès le 1^{er} avril 2016.

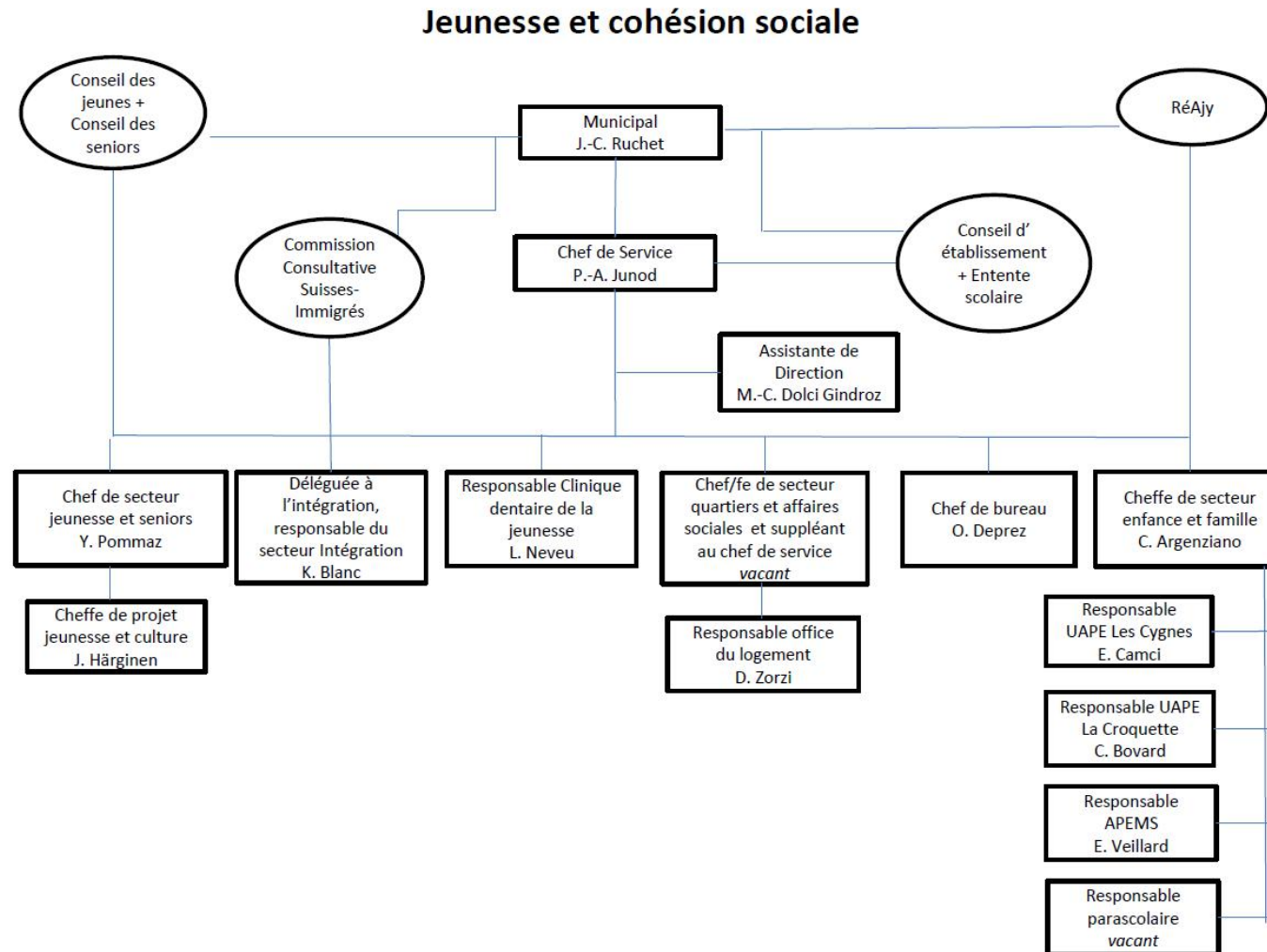
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Pierre-André Junod
Chef de Service dès le 1^{er} février 2016

JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Organigramme (situation au 31 décembre 2016)



JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Missions et prestations

La mission du service consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous. Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- Politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la Jeunesse)

- Politique jeunesse
- Politique seniors
- Politique d'intégration
- Politique communautaire dans les quartiers
- Politique de l'action sociale de proximité (y inclus l'office du logement)
- Politique écoles.

Points forts et faits marquants

Il faut tout d'abord noter l'arrivée d'un nouveau chef de Service. Monsieur Pierre-André Junod a commencé son activité au sein du JECOS le 1er février 2016 en remplacement de Monsieur Laurent Exquis.

Afin de consolider la croissance du Service, il a été décidé d'ajuster l'organisation du JECOS. En se basant sur une logique de publics-cible, la Municipalité a validé, lors de sa séance du 14 décembre, la création des secteurs d'activités suivants :

- Le secteur enfance et famille sera en charge de proposer les grands axes de la politique en faveur des familles et des enfants de 0 à 11 ans et de mettre en œuvre les prestations définies.
- Le secteur jeunesse et seniors sera en charge de proposer les grands axes des politiques en faveur des jeunes de 12 à 25 ans et des personnes de plus de 60 ans, et de mettre en œuvre les prestations définies. Un des objectifs de ce regroupement est également de favoriser la création de liens intergénérationnels.
- Le secteur intégration sera en charge de proposer les grands axes des politiques en faveur de l'intégration des personnes étrangères et des nouveaux habitants dans la Commune et de mettre en œuvre les prestations définies.
- Le secteur quartiers et affaires sociales sera chargé de proposer à la Direction du Service les grands axes de la politique en lien avec le communautaire, le travail social hors mur, l'office

du logement et l'action sociale de la Commune et de mettre en œuvre les prestations définies. En touchant toute la population, ce secteur aura également un rôle transversal au sein du Service, notamment en assurant un échange sur les problématiques du terrain aux autres secteurs du Service et inversement.

Même si la Clinique dentaire de la jeunesse aurait pu être intégrée dans le secteur enfance et famille, il a été décidé qu'elle allait continuer à être rattachée directement au chef de service comme cela est le cas actuellement. En effet, les enjeux importants du secteur enfance et famille liés notamment à la mise en œuvre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et à la consolidation du réseau d'accueil de jour, plaident clairement en faveur de cette séparation.

Par rapport au dossier des écoles, le chef de service gardera la responsabilité de proposer à la Municipalité les actions à entreprendre afin que la Commune puisse assurer sa responsabilité telle que prévue dans la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), notamment en termes d'infrastructures scolaires et de transports.

La mise sur pied de cette nouvelle organisation va se faire durant l'année 2017.

Il faut finalement signaler la création de 96 places d'Accueil Pour Enfants En Milieu Scolaire (APEMS) pour les enfants âgés de 8 à 12 ans qui a permis au réseau RéAgy de développer son offre parascolaire depuis août 2016.

Conseils et commissions

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Cette commission extraparlamentaire est constituée de 32 membres.

- 8 représentants des autorités communales
- 8 représentants des parents d'élèves
- 8 représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires
- 8 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements scolaires.

Le président est M. Jean-Claude Ruchet, et la vice-présidente, Mme Silvie Di Dario. Pour la législation

2016-2021, les nouveaux membres ont été désignés, et les représentants des parents d'élèves ont été élus lors d'une séance ouverte à tous.

Depuis août 2016, le règlement du CET a été modifié, suite au départ des communes de Belmont, Ependes et Suchy, et à l'arrivée de la commune de Champvent (y compris Essert-sous-Champvent et Villars-sous-Champvent). Les représentants des autorités communales sont donc répartis comme suit :

- 1 représentant pour Chamblon et Champvent ;
- 1 représentant pour Method, Suscévaz et Treycovagnes ;

- 1 représentant pour Ursins et Valeyres-sous-Ursins ;
- 5 représentants pour Yverdon-les-Bains et Cheseaux-Noréaz.

ENTENTE SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

Suite au départ des communes de Belmont, Ependes et Suchy, et à l'arrivée de la commune de Champvent, la convention de l'Entente scolaire intercommunale a également dû être modifiée.

Pour la législature 2016-2021, les représentants des autorités communales ont été désignés comme suit :

- 1 représentant pour Chamblon ;
- 1 représentant pour Champvent ;
- 1 représentant pour Cheseaux-Noréaz ;
- 1 représentant pour Method ;
- 1 représentant pour Suscévaz ;

- 1 représentant pour Treycovagnes ;
- 1 représentant pour Ursins ;
- 1 représentant pour Valeyres-sous-Ursins ;
- 1 représentant pour Yverdon-les-Bains.

Sous la présidence de M. Jean-Claude Ruchet, deux séances ont été organisées, en février et en novembre 2016. Durant la séance de novembre 2016, les directeurs/trices d'écoles ont donné des informations sur la rentrée scolaire aux nouveaux membres de l'Entente scolaire intercommunale.

COMMISSION CONSULTATIVE SUISSES IMMIGRÉS (CCSI)

Le travail effectué par la Commission est étroitement lié aux activités du Pôle intégration. Les actions sont organisées conjointement dans des groupes de travail. La Commission s'est réunie à 9 reprises. 19 associations membres représentent les pays suivants : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. 11 institutions partenaires sont représentées : Appartenances, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, la Chambre cantonale consultative des immigrés, Caritas Vaud, les Cartons et Jardins du Cœur, Coordination Asile Nord Vaudois, EVAM, Femmes-Tische, Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que la préposée au Contrôle des habitants.

Permanence sociale migr'info

Depuis l'ouverture en 2015 de cette permanence, le travail des agents d'intégration a évolué. Avant migr'info, le traitement des demandes se faisait de bouche à oreille dans un cadre informel, ce qui impliquait parfois des questions d'ordre moral. Une nouvelle dynamique est en train de se mettre en place. Un traitement officiel des demandes permet à l'agent d'intégration d'exercer sa fonction en tant que personne du service public. L'autonomie dans l'acquisition des informations est encouragée, et l'intervention de l'agent est officielle et neutre. Il joue un rôle d'intermédiaire entre les personnes en recherche d'informations, les services communaux et les institutions. Etre suivis et encadrés par le service JECOS procure aux agents d'intégration un sentiment de protection et de réconfort.

Cette permanence est un espace d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation, dans lequel les agents d'intégration aident les citoyens, souvent des primo arrivants, leur permettent de mieux comprendre le fonctionnement de la société qui les entoure et les informent sur les offres d'intégration. Cette activité permet de transmettre à la population

une information ciblée de qualité et de créer des liens entre les habitants.

La permanence migr'info a ouvert 41 fois, 123 personnes ont été accueillies et 81 cas ont été traités. Les thèmes principaux abordés sont la primo information et le conseil (41%), la langue, la formation et le travail (34%), l'intégration sociale et vivre en Suisse (25%). Les immigrés sont soucieux d'améliorer leur niveau de français et cherchent des solutions d'apprentissage. Pour certaines personnes, les difficultés de communication s'expriment en termes d'appartenance, d'intégration sociale et de participation à la vie citoyenne. Trouver du soutien et de l'écoute ainsi que des solutions concrètes sont des aides très appréciées. Les demandes liées à la reconnaissance des diplômes sont multiples, surtout pour les femmes. Par ailleurs, les questions sur l'emploi et la formation sont au cœur des échanges qui durent en moyenne une heure.

Pour le bon fonctionnement de cette permanence, neuf contrats de personnel auxiliaire d'agents d'intégration ont été signés et 7 séances de supervision ont été organisées par le Pôle intégration. Les outils de travail ont été mis à jour : la cartothèque, les fiches de la permanence, les formulaires de suivi d'entretien et le cadre de fonctionnement. Cinq agents d'intégration ont participé à la journée annuelle de la Commission fédérale des migrations en novembre sur le thème : travailler dans une société de migration.

Autres projets de la CCSI

Une scénariste ivoirienne de la Commission a réalisé deux courts métrages intitulés : Viens et deviens : 1° Bienvenue chez toi, et 2° migr'info, une boussole à Yverdon. Cet outil de communication montre l'ouverture et la qualité de l'accueil des services communaux. Les trois-quarts des acteurs sont des immigrés, leur participation ainsi que celle de la préposée du Contrôle des habitants a été très appréciée.

A l'Echandole, le ciné-club Cinemundo a proposé cinq films en version originale : Wintersleep (Turquie) Timbuctu (Mali), Una noche (Cuba), Heuchelei (Côte

d'Ivoire), et L'homme qui répare les femmes (République démocratique du Congo). Ces projections sont suivies d'une discussion, d'une animation musicale ou d'un conte avec des dégustations, en provenance de la culture du film. Ce cycle de cinéma permet à la population de partager les cultures des citoyens et invitent les communautés d'origine étrangère à participer aux événements culturels.

La saison des Nappes ouvertes a été clôturée par les grillades au mois de juillet servies au bord du lac à 60 collaborateurs. Ces repas ont été proposés aux collaborateurs de la commune, le premier mardi du mois dans la cafeteria du JECOS. Grâce au soutien du secrétariat et du Pôle intégration, les repas continuent à remporter un vrai succès. Un membre de la Commission prépare le repas bénévolement et partage un bout de sa culture pendant la pause de midi. Plus de 101 repas ont été servis aux saveurs de Côte d'Ivoire, du Kosovo, du Maroc et de Macédoine. Dès le mois de septembre, le projet s'est arrêté pour permettre aux participants de se

consacrer aux préparatifs du 40ème anniversaire de la Commission en 2017.

Durant l'année, une délégation de la CCSI a participé à différents événements :

- Le 22 mai, lors du dimanche des musées au Château, huit associations participent à deux visites guidées à 11h00 et à 14h00. L'élaboration du thème « mon musée préféré » se construit pendant six mois avec la direction du musée. Chaque groupe présente un élément passionnant de sa culture. Pour terminer la journée, de la musique macédonienne et des dégustations sont proposées au public qui vient chaque année plus nombreux.
- En novembre, vingt-huit membres ont participé à la visite de l'Abbaye de St Maurice et de son musée historique.
- En décembre, cinq associations ont animé les Soupes d'Ici et d'Ailleurs à la gare, avec le groupe des danses folkloriques portugaises ; plusieurs bénévoles ont également travaillé à la réalisation du Noël Ensemble.

CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes de 13 à 25 ans un espace pour débattre des questions qui les concernent, que ce soit en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1.- par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Election du comité pour l'année scolaire 2016-2017

Le comité est élu au mois de décembre pour une année. M. Mathias Ortega succède à Lucien Agasse, président sortant. Cette année, les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre. À la suite de cette réflexion, le comité a décidé de fonctionner avec sept membres en 2016-2017, sachant que la voix du président tranche en cas d'un vote à égalité. Pour le renouvellement de son comité, le CDJY a organisé une Assemblée Générale le 15 décembre à l'Amalgame. Cet événement-performance a attiré environ cinquante participants, y compris les partenaires du conseil, le Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse ainsi que la représentante du Parlement des jeunes genevois.

Le comité 2016-2017

- président : Mathias Ortega
- vice-président : Debora Martinez
- responsable relations internes/cohésion : Mélissa Bovet
- responsable logistique : Sylvain Rosset
- responsable communication : Théophile Schenker
- délégué aux écoles : Yohan Stauffer
- secrétaire et trésorier : Axel Vallon

Objectifs 2016-2017

Innovant en la matière, le comité s'est fixé des objectifs pour son année de fonctionnement. En tête de liste figure la volonté de toucher un nouveau public (jeunes de 13 à 16 ans, élèves du SEMONord et du CPNV, apprentis, etc.). Le comité souligne l'importance de valoriser l'implication des jeunes et d'offrir une gamme encore plus diversifiée des projets destinés à la jeunesse.

Un nouveau projet « phare »

Les 17 et 18 septembre, le CDJY a mis sur pied un nouveau projet « phare », autrement dit le plus grand projet dans l'histoire du Conseil : Alternat'Yv, un festival pour l'Humain et la Terre. Il s'agit de l'aboutissement d'une réflexion sur la place de l'humain dans le monde et d'une volonté de mieux vivre ensemble. L'objectif de cette manifestation était de présenter des solutions simples et locales à des problèmes globaux, humains et environnementaux. Des activités manuelles et réflexives autour des thèmes de la solidarité, de la conscience environnementale et de la consommation responsable ont été proposées aux festivaliers : stands, projections de films, conférences, ateliers, concerts, discussions, expositions ainsi que promenades éducatives au sujet des plantes régionales. L'événement s'est déroulé sur la place Pestalozzi et dans le château, aisément accessible à toutes les générations. L'idée principale était d'engager une remise en question des individus vis-à-vis de leur mode de vie actuel sans les culpabiliser mais plutôt en leur proposant des alternatives faciles à mettre en place en vue d'une consommation responsable.

Le Festival a permis de développer une sensibilisation conséquente parmi les personnes qui ont participé, mais surtout une meilleure connaissance et maîtrise des alternatives efficaces existantes; d'amorcer la mise en pratique des manières de consommer responsables, durables et

éthiques présentées au festival, comme la réalisation de produits ménagers et cosmétiques avec des matériaux durables, l'abandon de sacs plastiques, la réduction des déchets ménagers (emballages) et la lutte contre le gaspillage.

Un autre avantage était de créer des liens entre les acteurs régionaux et d'engendrer ensuite des collaborations. Des associations présentes se sont fait connaître en exposant leurs activités aux côtés de figures plus connues et emblématiques de l'écologie telles que Béa Johnson, auteure du best-seller «Zéro déchet».

Le Festival Alternat'Yv a bénéficié d'une couverture médiatique soutenue. Grâce à ce projet, le CDJY est nominé au Prix Suisse de l'Éthique, organisé chaque année par la HEIG-VD. Ce Prix récompense un effort particulier mené par une entreprise, une collectivité publique ou une commune dans le domaine de l'éthique, en matière de responsabilité sociale ou de développement durable.

Campagne de communication réussie

Soucieux de son image, le CDJY a fait un travail important dans le domaine de la communication. Plusieurs campagnes de promotion comme « Amène un-e ami-e ! » et les présentations dans les écoles ont porté leurs fruits : le nombre des membres inscrits a doublé ! A la fin de l'année, le conseil comptait 123 membres inscrits contre 69 en 2014. Le conseil a donc gagné 54 nouveaux membres en moins de deux ans.

Autres réalisations du CDJY en 2016

2016 a été une année riche en réalisations :

- Soirée TOTHEME le 20 mai : le groupe de travail a bien commencé avec la soirée rap/hip-hop, avec le rappeur FlexFab en tête d'affiche et AnonymOut, un rappeur de la région yverdonnoise en première partie ; la soirée a attiré 165 jeunes spectateurs.
- Speed Debating le 28 mai sur l'Initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » du 5 juin 2016 : douze politiciens présents et une bonne motivation pour les débats.
- Inauguration du skate-park le 18 juin : le CDJY a animé cette manifestation et a eu une bonne visibilité avec le bar à sirops, les cafés et le mur à graffitis.
- Stand Euro Foot en juillet : le SEMONord a organisé la retransmission télévisée de certains matchs de la coupe d'Europe de football à la patinoire d'Yverdon-les-Bains ; le CDJY a accordé un soutien financier et a organisé des stands de promotion avec les sirops et boissons minérales ; c'était une bonne occasion pour que le CDJY et le SEMONord travaillent ensemble et que leur population se mélange.
- L'Autre 1er Août : le CDJY a participé à la manifestation par un sponsoring de CHF 5'000.
- Speed Debating le 19 novembre sur l'initiative populaire « Sortir du nucléaire » : le CDJY a invité des experts du domaine, professeurs universitaires à l'EPFL et l'UNIGE, ainsi que l'ancien syndic de Lausanne M. Daniel Brélaz.

Présentations/invités lors des séances du CDJY

Afin de renforcer le partenariat, le CDJY a eu à cœur de rencontrer des personnalités et institutions phares et hétérogènes de la région :

- Animation socio-culturelle, service JECOS
- Travail Social de Proximité, service JECOS
- M. Pierre-André Junod, chef de service JECOS
- Mme Carmen Tanner, Municipale de la Culture et du Tourisme
- Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains
- Association SAMGHA
- Association Artpenteurs
- Conseil des jeunes de Chavornay
- M. Pierre Pittet, médiateur culturel de la Bibliothèque Publique
- M. Gil Vassaux, chef de projet au Service de la Culture
- Mme Sonia da Silva, chargée de projet à l'intégration (JECOS)
- M. Jean-Louis Klaus, membre du Conseil communal.

Représentation du CDJY

Le CDJY toujours soucieux de s'améliorer est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Rencontre des présidents des parlements de jeunes à Berne le 29 février 2016.
- L'Assemblée des délégué-e-s de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) a eu lieu les 2 et 3 avril 2016 avec plus de 150 jeunes parlementaires à Lucerne. Cet événement était organisé par le Parlement des Jeunes de la Ville de Lucerne, en partenariat avec la FSPJ. Les participants étaient issus de 32 parlements de jeunes de toute la Suisse ainsi que de la principauté du Liechtenstein.
- La rencontre des Parlements des Jeunes locaux a eu lieu le 21 mai 2016 à Lausanne. Les participants étaient issus du Parlement des Jeunes de Morges, du CDJY, de la Commission des Jeunes du Canton de Vaud, du Parlement des Jeunes de la ville de Neuchâtel et du Conseil des Jeunes de Lausanne.
- La Conférence des Parlements des Jeunes (CPJ) 2016 s'est déroulée du 28 au 30 octobre à Genève. Co-organisée par la FSPJ et le Parlement des Jeunes Genevois PJG, elle avait comme thème «une société à notre image». Cette année, la CPJ a réuni plus de 150 participants issus de 30 parlements des jeunes différents.

Communication et internet

Le CDJY dispose d'une page sur le site Internet de la Ville où les procès-verbaux des séances plénières sont disponibles, les dates des séances ainsi qu'un lien vers sa page Facebook. Le comité du CDJY utilise sa page Facebook tout au long de l'année pour lui permettre d'avoir un réseau social touchant tous les publics et une interactivité avec ceux-ci. Depuis novembre 2015, le CDJY a son propre site Internet www.cdjy.ch sur lequel tout un chacun peut découvrir le Conseil, ses projets, ses actualités et ses archives.

COMMISSION ALCOOL

La journée alcool a eu lieu le 17 mai, sur le thème « Alcool, entre qualité de vie et violence ». Dans le but d'animer cette journée, des tables rondes ont été organisées par différents partenaires rassemblant des publics fort divers. Des conférences du Dr José Garcia, bio-chimiste, et du Pr Jean-Bernard Daepfen, du département universitaire de médecine et santé communautaire du CHUV, ont permis au public présent d'échanger

autour de la consommation et de la violence. Cette journée s'est conclue sur une touche originale par une dégustation de bières artisanales.

Une délégation de la commission alcool de la ville a été invitée le 7 novembre à présenter la politique alcool d'Yverdon-les-Bains à l'occasion d'une journée qui rassemblait de nombreux acteurs nationaux de la politique alcool en Suisse.

Enfance et famille

AIDE AUX FAMILLES

En 2010, le Conseil communal a accepté de créer une nouvelle aide en faveur des familles avec des enfants de moins de 16 ans, au bénéfice d'un subside cantonal pour l'assurance-maladie. Environ 1'880 familles yverdonnoises ont eu droit à cette aide qui leur a été remise sous forme de bons

d'achat à faire valoir dans une cinquantaine de magasins yverdonnois. Au 31 décembre 2016, 1'416 familles sont venues chercher les bons pour un montant total de CHF 455'200, soit une moyenne de CHF 321.50 par famille.

MESSAGES AUX PARENTS PRO JUVENTUTE

Depuis 2011, le JECOS, en collaboration avec Pro Juventute, propose aux parents d'un premier enfant un abonnement pour la première année des Messages aux parents. Ces brochures élaborées par des spécialistes de la petite enfance et éditées par Pro Juventute fournissent des renseignements utiles et pratiques aux nouveaux parents.

En 2016, nous avons envoyé cette offre à 168 parents d'un premier enfant. 48 d'entre eux ont souscrit l'abonnement, ce qui représente 29% des personnes concernées (27% en 2015, 17% en 2014).

RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET ENVIRONS (REAJY)

La création de 96 places d'Accueil Pour Enfants En Milieu Scolaire (APEMS) pour les enfants âgés de 8 à 12 ans a permis au réseau RéAjy de développer son offre parascolaire en août 2016.

Une autre nouveauté a vu le jour en automne : la mise en place d'un portail informatique permettant aux parents de s'inscrire sur la liste d'attente et de renouveler régulièrement leur inscription directement sur internet.

Un total de 1'635 enfants ont été accueillis dans les structures d'accueil collectif du réseau en 2016 dont 1'138 dans les garderies et 497 dans les Unités d'accueil pour écoliers (4-8 ans) et APEMS (8-12 ans).

Membres du réseau

16 communes et 7 entreprises sont membres du réseau :

- Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent (Essert-sous-Champvent, Villars-sous-Champvent), Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf (Peney) et Yverdon-les-Bains (Gressy);
- la commune d'Yverdon-les-Bains, l'Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE), l'Association RAS JUNOVA, les eHnv, la HEIG-VD, le secteur psychiatrique du Nord (CHUV) et la fondation SAPHIR.

Structures du réseau :

- 5 crèches-garderies : Tom Pouce, les Goélands, le P'tit Phare, l'Arche de Noé et le Lapin Bleu.
- 3 Unités d'accueil pour écoliers (UAPE): la Croquette, les Cygnes et l'Arche de Noé.
- 3 Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) : la Place d'Armes, le Cheminet et les Isles.
- Un service d'accueil familial de jour (AFJ) géré par l'ARAS JUNOVA.

Liste d'attente du réseau

La liste d'attente est centralisée pour toutes les structures du réseau.

Au 31 décembre 2016, 369 enfants sont inscrits en liste d'attente dont :

- 257 enfants pour un accueil préscolaire (0-4 ans)
- 112 enfants pour un accueil parascolaire (4 ans et plus).

Accords inter-réseaux

Des accords inter-réseaux sont conclus avec les réseaux d'accueil de jour limitrophes au RéAjy : AJERCO (Cossonay), AJOVAL (Orbe-La Vallée), ARAJ (Broye), EFAJE (Echallens), RAdEGE (Grandson), RYMaje (Yvonand) et Ste Croix. Ces accords laissent la possibilité aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau. La demande de dérogation fait l'objet d'une étude du dossier puis, lorsqu'elle est accordée, d'une convention signée entre le réseau d'accueil et le réseau de domicile de l'enfant.

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

En plus du réseau RéAjy, le service JECOS gère l'organisation des prestations parascolaires, soit les restaurants scolaires, les devoirs accompagnés, l'école à la montagne, les transports scolaires, y compris le ramassage des élèves des classes spéciales, le remboursement des frais de transports des élèves, la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Restaurants scolaires

Les cinq restaurants scolaires (Cheminet, Quai de la Thièle, 4 Marronniers, Isles et Alizés) labellisés Fourchette Verte sont à disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Les élèves sont accueillis sur inscription dans les différents sites, de 11h40 à 13h15 excepté le mercredi et pendant les vacances scolaires. Ils sont encadrés par des animateurs/trices.

L'intégration de quelques élèves de la Fondation Entre-Lacs au restaurant scolaire du Quai de la Thièle étant positive, la collaboration avec cette Fondation va se poursuivre. Les repas distribués dans cette structure ainsi que dans celles du Cheminet et des Isles sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaître) alors que ceux du restaurant scolaire des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Ceux des Alizés sont préparés sur place par le cuisinier du SEMONord.

Des places « pique-nique » ont été aménagées pour permettre à des enfants n'ayant pas suffisamment de temps pour manger ou ayant un régime alimentaire particulier d'utiliser des micro-ondes afin de réchauffer un repas amené de la maison. Une personne est là pour s'assurer que tout se passe bien.

	4 Marronniers	Alizés	Cheminet	Les Isles	Thièle	Total
Repas servis en 2016 (nombre annuel)	4'721	2'919	4'445	19'547	4'592	36'224
Nombre d'élèves inscrits au 30 juin 2016	56	20	64	230	42	412
Nombre d'élèves inscrits au 31 décembre 2016	71	24	27	242	88	452

Devoirs accompagnés

La prestation des devoirs accompagnés est proposée aux enfants scolarisés à Yverdon-les-Bains de la 3P à la 8P contre une finance d'inscription de CHF 30. Cette prestation a lieu du lundi au jeudi en fonction des horaires des élèves, à partir du Jeûne fédéral jusqu'à la mi-juin.

Les élèves de 3P et de 4P fréquentent leur groupe de devoirs accompagnés durant une heure

complète. Une fois les devoirs effectués, ils ont la possibilité d'écouter une histoire, de lire des livres ou de jouer avec du matériel mis à leur disposition. Dès la 5P, les élèves peuvent rentrer à la maison dès que leurs devoirs sont terminés ou rester jusqu'à la fin de l'heure. Les parents choisissent l'option qui leur convient au moment de l'inscription.

	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Effectifs des élèves yverdonnois des degrés concernés	2'221	2'120	2'100
Nombre d'élèves inscrits aux devoirs accompagnés	650	633	634
Pourcentage des élèves fréquentant les devoirs accompagnés	29%	29%	30%
Nombre d'accompagnants	85	87	86

	Devoirs accompagnés (1 heure/jour x 4 jours)	Heures/semaine	Nombre d'élèves
Etablissement Pestalozzi	3P - 6P : 25 groupes	100	199
	7P - 8P : 17 groupes	68	69
Etablissement Edmond-Gilliard	3P - 6P : 32 groupes	128	258
	7P - 8P : 21 groupes	84	124

Ecole à la montagne et Camps sportifs

Ecole à la montagne	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	16	15
Etablissements primaires :		
Nombre de semaines occupées	14	13
Nombre de classes (1P à 8P)	17	17
Nombre d'élèves primaires	384	401
Etablissement secondaire de Félice :		
Nombre de semaines occupées	2	2
Nombre de classes secondaires (9P à 11P)	3	4
Nombre d'élèves secondaires	37	55

Camps sportifs	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	1	2
Etablissement secondaire de Felice : Nombre de semaines occupées Nombre d'élèves	0	1 42
Etablissements Pestalozzi/Léon-Michaud : Nombre de semaines occupées Nombre d'élèves	1 36	2 63

Sport Scolaire Facultatif

A l'ère du numérique, le Sport scolaire Facultatif d'Yverdon-les-Bains se devait de faire un effort en délaissant au maximum le format papier et en utilisant l'agenda des élèves comme passerelle vers le site www.ssfylb.ch, siège des informations et des inscriptions. Le pas a donc été franchi par la presque totalité des parents, bien que la solution traditionnelle n'ait pas été totalement abandonnée. Parents et enfants ont ainsi eu accès à davantage d'informations plus précises, et ont pu procéder à l'inscription directement en ligne. L'ensemble des informations, inscriptions et confirmations est désormais quasi totalement véhiculé par canal informatique. Le nombre moyen d'inscriptions est resté stable et le passage à l'informatique n'a pas eu d'impact négatif sur l'intérêt des élèves et des parents.

La possibilité de déposer des commentaires lors de l'inscription ou par la suite, via le site, a permis aux parents de nous communiquer des remerciements ou des suggestions intéressantes.

De nombreux articles dans le journal « La Région » relatent également la satisfaction des clubs sportifs

dans la collaboration mise en place, car elle les met en contact avec d'éventuels nouveaux membres.

1'358 élèves se sont inscrits et ont, dans une très grande majorité, participé. Nous avons effectué un suivi des élèves absentéistes afin de les sensibiliser au « fair-play » nécessaire face aux engagements pris.

2016 aura vu le départ en retraite de notre collaboratrice, Madame Christine Joseph, à laquelle a succédé Madame Chloé Viret. De par ses qualités humaines, sa bonne humeur, sa capacité à gérer efficacement les soucis administratifs et son engagement au service des élèves et de tous les acteurs du SSF, Madame Joseph a grandement participé au succès du « sport fac » durant les années où nous avons collaboré, un grand MERCI à elle pour tout cela !

L'Etat de Vaud, via son Département de l'Economie, la Ville d'Yverdon-les-Bains, le Panathlon-Club de la ville, ainsi que les membres des associations sportives méritent d'être remerciés pour leur collaboration active.

CAMPS ET VACANCES

Centre aéré

Le centre aéré est proposé aux enfants de 4 à 10 ans révolus durant les 7 semaines des vacances estivales. En 2016, il a été organisé dans la cabane des scouts et à la Cure d'Air les deux premières et les deux dernières semaines (100 places), et uniquement à la Cure d'Air pour les autres semaines (65 places).

Toutes les semaines ont affiché complet, ce qui a ravi Mme Monique Jan, organisatrice du centre aéré depuis de nombreuses années. Ainsi, pas moins de 346 enfants issus de 258 familles ont participé à des activités variées, encadrés par 41 moniteurs/trices et aide-moniteur/trices.

Afin d'assurer le confort de ces deux lieux et offrir des repas de qualité, une équipe de 7 dames de ménage et aides de cuisine ont travaillé en collaboration avec les deux cuisiniers, MM. Didier Schneuwly et Urs Nicolet.

La grande majorité des enfants participent à une seule semaine; cependant, il est intéressant de constater que cette offre répond aux besoins de nombreuses familles. En effet, plusieurs d'entre elles semblent devoir trouver des activités encadrées pour leurs enfants durant plusieurs semaines de cette longue période de vacances estivales :

173 enfants ont fréquenté le centre aéré durant	1 semaine
113 enfants ont fréquenté le centre aéré durant	2 semaines
26 enfants ont fréquenté le centre aéré durant	3 semaines
34 enfants ont fréquenté le centre aéré durant	4 semaines

Camps de vacances – colonies Jolie Brise aux Replans et Bellevue à Mauborget

La 22ème colonie de Mauborget a eu lieu du 1er au 16 juillet 2016 et a été organisée et gérée par M. Serge Gigandet, sur le thème « Mauborget 2016 autour du Monde ». Une plage de sable et un village de tentes ont été aménagés pour les nuits et les activités.

Les moniteurs, d'âges et d'horizons différents, ont constitué une équipe complémentaire. Un journal de la colonie a été créé afin de garder un souvenir des activités proposées, allant notamment de soirées à thème, à une descente en rappel, en passant par des élections de Miss et Mister. Des ateliers bricolages et cuisine ont également été organisés.

Nombre d'enfants	Semaine 1	Semaine 2
Bellevue à Mauborget	41	43
Total	84 enfants	

Le camp de Jolie Brise aux Replans sur Ste-Croix a eu lieu du 15 au 29 octobre 2016 et a été organisé et géré par M. Serge Lopez. Les enfants, répartis en plusieurs groupes par tranches d'âges (6-8 ans et 9-11 ans) pour les activités, ont été encadrés par une

équipe de 14 moniteurs. Les divers ateliers (land-art, bande-dessinée, cuisine, théâtre, etc.), les visites, les moments de jeux et les activités sportives ont rythmé ces deux semaines pour le plus grand plaisir des enfants !

Nombre d'enfants	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 1+2
Jolie Brise aux Replans	13	22	3
Total	35 enfants		

Clinique dentaire de la Jeunesse

Depuis février 2016, la Clinique dentaire de la Jeunesse (CDJ) est dotée de 2.0 ETP de médecins-dentistes, de 2.8 d'assistantes dentaires, de 0.6 d'intervenante pédagogique en santé buccodentaire et de 0.4 ETP d'hygiénistes dentaires. Ces dix collaboratrices, qui travaillent toutes à temps partiel, se sont réunies à deux reprises en 2016. Ces réunions, généralement animées par de petites présentations de formation professionnelle, représentent des moments précieux d'échange et de renforcement de l'équipe. Au mois d'octobre, toute l'équipe a participé à une initiation à l'hypnose.

Lors de cette formation, animée par la doctoresse Nicole Cheseaux, médecin-chef du service d'anesthésiologie, des outils supplémentaires pour la prise en charge de nos patients ont été présentés. Plusieurs collaboratrices aimeraient encore approfondir leurs connaissances dans ce domaine. Le projet d'une gestion entièrement informatique de toutes les données des patients a été abandonné pour des raisons de sécurité. Le fait d'avoir une information double permet de fonctionner en cas de panne informatique.

ACTIVITES COLLECTIVES

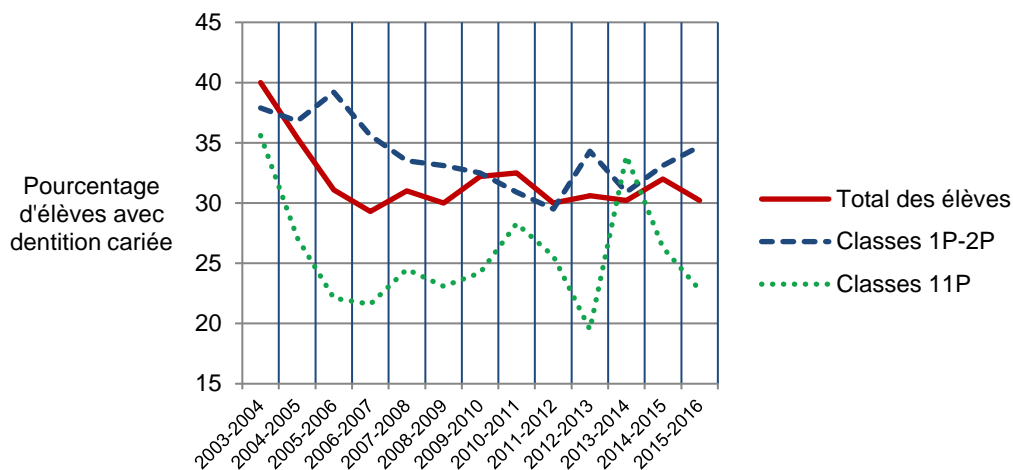
Dépistage bucco-dentaire

213 classes ont été reçues soit dans les locaux de la CDJ soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Globalement le dépistage bucco-dentaire 2015/2016 s'est déroulé dans de bonnes conditions. Afin d'améliorer son déroulement, de diminuer le nombre de rendez-vous à déplacer ainsi que le nombre des rendez-vous manqués, la CDJ aimerait modifier l'organisation du dépistage bucco-dentaire dans certains établissements scolaires à partir de la rentrée scolaire 2017/2018.

Parmi les 3'964 enfants et adolescents examinés, une légère diminution du nombre de caries a pu être

observée par rapport à l'année précédente : 30.2 % pour l'année scolaire 2015/16 contre 32.0 % pour l'année scolaire 2014/15. Lors du dépistage 2013/2014 ce taux était de 30.2%. L'analyse détaillée de ces résultats montre cependant que les plus jeunes écoliers présentent une augmentation de la carie. 34.7% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2015/2016, alors qu'en 2014/2015 ce pourcentage était de 33.1%. Par contre, chez les élèves de dernière année, le nombre de lésions carieuses a diminué par rapport à l'année précédente, passant de 26.3% à 22.8 % en 2016.

Evolution du taux d'élèves à dentitions cariées diagnostiqués lors du dépistage



L'évolution de la carie ces dernières années nous incite à réaliser des interventions précoces chez les enfants préscolaires. La prévention et les traitements dentaires de qualité dès le premier âge représentent un investissement essentiel permettant de donner aux futurs adultes les meilleures chances de garder une denture saine durant toute leur vie.

Prophylaxie bucco-dentaire

Les élèves des 117 classes de 1P à 6P ainsi que certaines classes spéciales ont bénéficié de la séance d'information concernant l'hygiène bucco-dentaire. 58 classes ont suivi une deuxième séance d'animation durant laquelle 215 parents étaient

présents, ce qui représente une moyenne de 5.7 parents par classe.

Conjointement au dépistage buccodentaire, 6 classes de 7P ont profité d'une animation concernant les érosions dentaires et 15 classes de 10P ont reçu des informations sur les dangers des piercings dans la cavité buccale.

2 classes de la Fondation Verdeil (TEM) ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorurée.

En décembre 2016, 280 élèves de 8P ont profité d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire. Cette année, toutes les prestations de la collaboration avec le bus Elmex ont à nouveau été offertes par la maison GABA.

ACTIVITES INDIVIDUELLES

Prophylaxie bucco-dentaire:

En 2016, 45 élèves ont profité des consultations gratuites de prophylaxie individuelle. La moyenne de séances de prophylaxie individuelle par élève est de 2.8.

Traitements dentaires

La CDJ continue à être très sollicitée. Les statistiques des prestations facturées de la CDJ des 5 dernières années sont illustrées ci-dessous.

	2016	2015	2014	2013	2012
Nombre de patients	1856	1782	1767	1681	1569
Consultations	2289	2280	2272	1998	1798
Radiographies	2196	2535	2412	2490	2433
Anesthésies	1466	1414	1517	1664	1507
Sédations au protoxyde d'azote	402	410	407	302	246
Extractions	393	399	389	470	481
Composites sur dents de lait	1244	1204	1322	1438	1224
Composites sur dents définitives	859	754	805	884	711
Scellements de fissures étendues	558	491	458	460	433
Scellements de fissures	974	827	1038	990	889
Fluorations	2280	1794	2402	1611	2098
Séances thérapie myofonctionnelle	71	77	17	58	89
Rendez-vous manqués	249	281	276	212	235

Le nombre de patients suivis en 2016 ainsi que celui des consultations sont restés stables. Très sollicitée, la CDJ affiche actuellement une attente entre 2 à 3 mois pour un premier rendez-vous. Une partie des enfants et adolescents est dirigée vers les médecins-dentistes privés. La CDJ traite de nombreux cas complexes, ayant besoin d'une prise en charge spécialisée que les confrères ne peuvent pas offrir.

De nombreux patients s'adressent spécifiquement à la CDJ pour des traitements dentaires sous sédation consciente au protoxyde d'azote. Le nombre de ces sédations a doublé en 5 ans.

La thérapie myofonctionnelle traite les dysfonctionnements musculaires de la bouche tels que les problèmes de déglutition et d'interposition linguale. Les patients sont envoyés par des médecins dentistes, des logopédistes ou des orthodontistes. Le nombre de séances de thérapies myofonctionnelles réalisées à la CDJ est resté stable en 2016.

Grâce au système de rappel automatique par sms et grâce aux efforts fournis par les assistantes dentaires, le nombre de rendez-vous manqués a légèrement diminué par rapport à l'année

précédente. Les rendez-vous manqués font perdre un temps considérable à l'équipe soignante, perturbent le bon fonctionnement de la clinique et pénalisent les patients en attente pour une consultation.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, les traitements bucco-dentaires chez certains patients ne sont pas possibles à l'état vigilant. 4 patients ont été soignés sous anesthésie générale aux eHnv d'Yverdon-les-Bains. Chez deux patients, uniquement des extractions dentaires ont été réalisées, alors que chez les deux autres patients nous avons aussi pu effectuer des restaurations provisoires. Pour des raisons d'organisation et d'équipement, des véritables assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale aux eHnv n'ont malheureusement pas encore lieu. Ces derniers présenteraient cependant de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour le médecin-dentiste traitant et pour la CDJ. Durant cette année 2016, nous avons dû transférer 18 enfants pour cette prise en charge chez des confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne.

REUNIONS / RENCONTRES / PARTENAIRES

Comme chaque année, la CDJ a participé à la soirée d'information aux parents des futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Nous apprécions beaucoup cette invitation qui permet de présenter nos missions et nos activités en tant que partenaire de l'école.

Dans le cadre de projet de prophylaxie dans les crèches et garderies (2 à 4 ans), une troisième formation organisée par la CDJ et l'action Sympadent a eu lieu à Yverdon-les-Bains le 23 avril 2016. 16 collaborateurs de ces établissements y ont participé.

Au mois de juin, Mmes Neveu et Gaillard ont été invitées à une réunion avec le personnel des restaurants scolaires au sujet de l'organisation du brossage des dents et des difficultés rencontrées.

La journée du passeport vacances a de nouveau affiché complet cette année. 16 « médecins dentistes en herbe » ont participé à une petite formation sur la santé buccodentaire suivie d'une mise en pratique. Cette rencontre annuelle permet de présenter notre activité professionnelle, elle est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la CDJ.

Politique Jeunesse

CHARGÉE DE PROJET JEUNES ET CULTURE

La chargée de projet participe à la conceptualisation et à la mise en œuvre de la politique jeunesse d'Yverdon-les-Bains en développant l'axe jeunes et culture, en conduisant des actions dans le domaine et en favorisant l'implication active, la participation et l'engagement des jeunes citoyens.

Accompagnement du Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

La chargée de projet encadre tout au long de l'année le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY), son comité et les projets qu'il développe. Elle coordonne les actions du CDJY, assure le suivi des projets sur un plan administratif et organisationnel, relaye l'information et facilite la mise en place de processus permettant un meilleur fonctionnement. La chargée de projet est présente lors de chaque séance plénière, elle prend part aux commissions de travail, est présente sur le terrain pour veiller au bon déroulement des projets et épauler les membres du Conseil dans leurs tâches respectives individuelles.

Développement de l'axe « internationalisation »

En 2014, la chargée de projet jeunes et culture a déposé un projet international d'échange des jeunes dans le cadre du programme « Jeunesse en action/ Erasmus+ ». Le projet a été soutenu par la Fondation de collaboration confédérale à hauteur de CHF 15'932. Du 7 au 14 juillet 2016, le CDJY a accueilli vingt jeunes de Rotterdam (Pays-Bas) et Ploiesti (Roumanie). Un projet de ce type permet une ouverture culturelle, de faire des rencontres et de pratiquer l'anglais.

Un autre échange des jeunes a eu lieu à Rotterdam du 14 au 20 août 2016. Le séjour, organisé avec le généreux soutien de la Fondation suisse pour la collaboration confédérale, a été consacré au dialogue interculturel et à la découverte de l'autre. Chacun a terminé l'échange avec une vision du monde un peu plus large et des idées pour de nouveaux projets.

La chargée de projet a formellement introduit l'accès aux formations-séjours en Europe. Ce genre de formation est disponible à tous les membres du

CDJY et aux employé-e-s du JECOS de moins de 30 ans sur demande. Un membre du CDJY, Mathias Ortega, a suivi une formation-séjour subventionnée par Erasmus+. La formation portait sur la qualité des échanges des jeunes et sur les compétences interculturelles acquises via ces échanges. Cette formation a eu lieu à Luxembourg du 25 au 29 juin 2016. En juin 2016, le stagiaire 1er emploi a eu l'opportunité de partir à Varna en Bulgarie pour une formation-séjour d'une semaine. Le sujet de sa formation concernait la participation des jeunes dans la vie citoyenne.

Citoyenneté

Easyvote est un outil qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Cette brochure est éditée par la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes. Depuis 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains abonne à Easyvote tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant dans la commune. Par cette action, la Ville veut encourager les jeunes à voter, mais également à débattre et à discuter de sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, ou qui n'ont pas le droit de vote, sont également abonnés à la brochure. Ils sont, en effet, tout autant concernés par les thèmes débattus et par la modification des lois que les autres jeunes. En 2016, 3'200 abonnés ont reçu les brochures Easyvote. Yverdon-les-Bains est ainsi la première grande ville romande à offrir cet outil à ses jeunes citoyens.

La cérémonie des jeunes citoyens a eu lieu le 6 octobre 2016 afin de célébrer le passage à la majorité civique. La cérémonie a réuni une trentaine des jeunes et les autorités communales pour un moment convivial. Une activité culturelle a été prévue à la fin de soirée : la visite du Château d'Yverdon à la lampe de poche. La chargée de projet Jeunes et Culture était présente afin de promouvoir le Conseil des jeunes.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Espaces Jeunes

Dans un but éducatif et pédagogique, les accueils libres sont de vrais moments d'échanges avec les jeunes. Ces derniers se confient volontiers au sujet de leurs préoccupations telles que la sexualité, les relations amoureuses, les problèmes familiaux, leur avenir professionnel, l'alcool ou la drogue.

Au cours de l'année 2016, la fréquentation d'Espace Jeunes a largement baissé, passant d'une trentaine de jeunes par accueil à moins de dix : 700 jeunes au total sont passés à Espace Jeunes en 2016, alors qu'ils étaient 1990 en 2015 !

L'équipe des animateurs et animatrices s'est donc mobilisée dans un premier temps pour comprendre quels pouvaient être les facteurs d'un tel désinvestissement des lieux, puis dans un deuxième temps, pour réfléchir à une réorganisation de ce lieu. La réflexion est en cours.

Check Point

Local d'appoint, le Check Point est à disposition des jeunes pour toutes sortes d'activités. Depuis

Plateforme Jeunes et Culture

Nuit des musées

La Nuit des Musées a eu lieu le 21 mai 2016. Le JECOS a co-organisé cet événement en collaboration avec le Service de la Culture, le webzine Gyyvré et La Région. Les participants âgés de 15 à 25 ans ont suivi une formation au journalisme le matin et créé des articles l'après-midi et la soirée. Ces articles ont été publiés sur le blog du Gyyvré. Un article a été choisi par un jury et est paru dans La Région. Le but de ce projet était d'éveiller l'intérêt pour le métier de journaliste et de donner un accès à l'offre culturelle.

Collaboration avec la Bibliothèque

Le CDJY collabore avec la Bibliothèque Municipale dans l'organisation des soirées « Ciné-club ». Il s'agit de projections de films suivies d'une discussion.

Commissions externes

En octobre 2016, la chargée de projet a été élue à la Chambre consultative de la jeunesse. Composée de 12 à 15 professionnels issus des milieux intéressés, la Chambre est instituée par le Conseil d'Etat sur la base de la Loi sur le Soutien aux Activités de la Jeunesse. Elle prend connaissance des aspirations et préoccupations des enfants et jeunes du canton notamment par la Commission des jeunes, et développe une réflexion prospective sur les besoins et intérêts des enfants et des jeunes.

Depuis novembre 2016, la chargée de projet fait partie du comité de préavis d'attribution des aides financières. Le Comité de préavis est chargé d'examiner, sur la base de critères, les dossiers relatifs à des projets portés par des jeunes en vue de donner un préavis à l'intention du chef du Service de Protection de la Jeunesse (SPJ) concernant un éventuel octroi de soutien financier.

l'automne une nouvelle dynamique a été impulsée dans ce local par un groupe de jeunes ayant fait la demande de mettre en place un accueil pour les 16-25 ans les vendredis soir. Rapidement ils se sont attelés à remettre le local en ordre en commençant par des grands nettoyages et un débarras, puis ils ont réalisé divers travaux d'aménagement en cherchant du soutien à travers leur réseau. Depuis, plusieurs soirées ont eu lieu, débutant par un repas réalisé et pris en commun, puis avec des animations selon les envies. Des thématiques de prévention ont aussi été abordées.

Atelier Coup d'Pouce

Cet atelier a été mis en place en septembre 2015 pour des jeunes de 11 à 25 ans, dans un local attenant à Espace Jeunes. Cet atelier de soutien et d'accompagnement administratif a permis de répondre à des demandes tournées vers la recherche de stages, de travail ou de place d'apprentissage. Certains jeunes sont également venus pour trouver des informations concernant une

école ou des orientations suite à une rupture d'apprentissage. Depuis cet automne, nous constatons une baisse de fréquentation, peut-être liée avec la baisse de fréquentation d'Espace Jeunes. Suite à ce premier constat, les professionnelles de cet atelier ont décidé d'assouplir les tranches horaires et de se rendre plus disponibles lors des demandes de rendez-vous

Labobidule

L'atelier propose aux jeunes d'exprimer leur créativité à partir de divers matériaux (ferraille, bois, etc.). Une dizaine de jeunes fréquentent l'atelier dont 4 à 5 régulièrement. Que ce soit en bricolant leur trottinette ou en créant des objets, ils ont l'occasion d'apprendre la soudure, l'utilisation des machines et les règles de sécurité. Cette année a été consacrée principalement au développement de projets personnels et durant le printemps à préparer le bateau pour les Brandons. En soutien à l'équipe, un ancien participant du Labobidule, actuellement en apprentissage de polymécanicien, a été engagé en qualité de pair.

Atelier DJmix

Créé en 2015, l'atelier Djmix poursuit son développement. Le but est de faire découvrir aux jeunes la culture hip hop, techno ainsi que d'autres genres musicaux en passant par l'histoire et l'origine des styles, la connaissance des acteurs locaux, nationaux et internationaux. Cet atelier est un support pour initier les jeunes à ces pratiques musicales en encadrant des réalisations collectives ou individuelles: choix des bons morceaux à jouer ensemble, préparation de Play List, apprentissage sur platines vinyles et platines numériques, synchronisation de 2 titres et mix harmonique, scratch, technique de calage, branchement et amplification.

L'atelier DJmix est un lieu pour se distraire, un lieu d'écoute et de rencontre avec d'autres jeunes. Il permet de développer de multiples compétences : organisation d'un planning en prenant des rendez-vous d'une semaine à l'autre au studio directement ou par téléphone. L'atelier permet aux jeunes de se construire en tant qu'individu : ils apprennent à être patients, à être concentrés, à faire des choix, à prendre des décisions, et à être respectueux les uns envers les autres.

Cette année l'atelier a connu une grande affluente : 150 passages sur l'année soit une trentaine de jeunes différents en tout, et en moyenne 6 jeunes par semaine. Il faut relever que 3 jeunes filles ont intégré l'atelier. Elles apportent une réelle richesse relationnelle et une valeur ajoutée au reste du groupe.

Plusieurs projets ont pu émerger comme l'animation d'un mariage, et des collaborations avec le Passeport-vacances, les théâtres l'Echandole et Benno Besson, le COSY, le Conseil des Jeunes et le Repuis. L'atelier DJmix participe également à la fête de la musique et collabore avec le Sport 1400.

Un groupe de jeunes s'est également investi dans la rénovation complète du lieu avec l'appui d'un des parents et des animateurs.

Studio d'enregistrement

En 2016, la partie production/enregistrement du studio des jeunes s'est baptisée Young Yverdon Production (YYP).

2016 fut une belle année pour YYP. Il y eut 159 rendez-vous d'une heure et demie avec des jeunes de 11 à 25 ans qui ont œuvré à la composition de 53 titres de styles variés.

Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes. Ceux-ci ont pu développer l'expression, la créativité, l'estime de soi, l'envie d'écrire, le partage, la rencontre de l'autre (créateur de lien social). Le studio constitue un outil d'intégration et d'éducation. En plaçant des objectifs artistiques élevés, certains jeunes en rupture se familiarisent avec le plaisir que procure l'apprentissage. Ils découvrent ainsi, et parfois pour la première fois, les vertus que cache la rigueur.

Le 18 juin, YYP a été invité à jouer pour la fête de la musique à Genève. 4 jeunes d'Yverdon-les-Bains ont présenté leur travail fait au studio à un public genevois. Le 21 juin, 5 jeunes se sont produits sur scène à Yverdon-les-Bains lors de la Fête de la Musique.

6 jeunes du Repuis ont commencé à venir enregistrer leur texte. L'éducateur du Repuis, qui a initié ce rapprochement avec YYP, a remarqué que le travail fait en studio aidait les apprentis à développer leur confiance en eux, ce qui les aidait ensuite dans leur intégration professionnelle. Cette collaboration va se poursuivre en 2017.

Cette année YYP s'est aussi impliqué dans les démarches communautaires dans les quartiers; Dans le but de créer du lien avec la future jeunesse de Villette-Sous-Bois un atelier d'écriture et de rap a débuté au mois de juin. Plus de cinquante enfants de 6 à 13 ans participent à l'écriture commune d'une chanson, qui devrait aboutir à un clip en 2017. Le studio va également participer au projet intergénérationnel de « chanson communautaire » qui sera développé en 2017.

Espace Filles

L'Espace Filles se veut un espace ouvert dans la tolérance pour chacune de 11 à 25 ans. Les filles qui ont fréquenté cet espace cette année sont venues pour se retrouver et échanger entre elles et avec nous, sans préoccupations particulières. Elles ont organisé plusieurs repas. Elles se sont également mobilisées pour confectionner des rubans rouges de prévention pour la journée Action Sida. Suite à une baisse de fréquentation durant la deuxième partie de l'année 2016, une réflexion est en cours quant à l'avenir de cet atelier.

Passeport-vacances

L'édition du Passeport-vacances qui s'est déroulée durant les deux semaines de vacances d'octobre 2016 a été une belle réussite atteignant un record de participation de 485 enfants inscrits. Suite à la demande des parents, la tranche d'âge a été redéfinie, passant de 8/16 ans à 7/15 ans, ce qui a permis d'une part d'augmenter le nombre d'enfants et d'autre part de répondre à un véritable besoin.

Les enfants ont participé à plus de 150 activités différentes. Grâce à une nouvelle stratégie d'inscription, une trentaine de parents se sont joints à l'équipe de bénévoles- ce qui a porté leur nombre à 130 - pour accompagner les enfants dans leurs activités.

Le projet a été bien couvert par les médias avec 2 reportages réalisés pendant une journée d'activité.

Ados Loisirs

Cette prestation destinée aux jeunes de 11 à 16 ans domiciliés dans la région, s'est déroulée du 4 au 29 juillet.

39 activités représentant 550 places étaient à l'agenda, allant de la balade avec des ânes, la découverte de l'apiculture, ou encore une randonnée avec des huskies jusqu'au saut pendulaire ou une via ferrata. Cette offre a ainsi permis à près de 200 jeunes accompagnés par des travailleurs sociaux de proximité et des jeunes bénévoles d'aller à la découverte d'activités nature et fun.

EDUCATION DE RUE

Mesure de conciliation extrajudiciaire

Cette procédure s'applique aux dénoncés mineurs, pour lesquels la Commission de police estime qu'un accompagnement spécialisé est opportun. Les mineurs ayant commis un délit préoccupant mais de peu de gravité se voient proposer de « purger » une prestation au travail sans passer par l'appareil judiciaire du Tribunal des mineurs. Dans ce cadre, les éducateurs de rue offrent aux jeunes concernés un accompagnement personnalisé ainsi que la mise en œuvre de la mesure de réparation avec les divers services de la Ville. En 2016, 30 mesures de réparation représentant 168 heures ont été organisées et suivies par le JECOS avec la collaboration du service des Travaux, des Jardins du cœur et de la Maison des associations.

Travail de rue auprès des jeunes

Les Travailleurs sociaux sont régulièrement présents dans les quartiers de Pierre de Savoie, Vilette/Sous-bois, les Moulins et les Cygnes. Les déambulations régulières dans les parcs, devant les centres commerciaux, dans les rues du centre-ville et les quartiers, tout comme les permanences à la gare sont autant d'occasions d'« aller vers », de se faire connaître et reconnaître par les publics cibles. Les rencontres et les échanges sont souvent des premiers liens qui permettent ensuite aux personnes de faire diverses demandes. Ces présences périodiques dans un esprit de disponibilité permettent aux éducateurs de rue d'être identifiés et génèrent des demandes d'accompagnements individuels, collectifs ou familiaux.

Suivis et accompagnements individuels de jeunes

En 2016, plus d'une septantaine de jeunes garçons et filles ont été suivis par les éducateurs de rue. L'activité des éducateurs de rue a pour objectif d'investir dans une approche éducative et sociale, individuelle et collective, dans un cadre de libre-adhésion des personnes dans le but de favoriser le dialogue, l'inclusion sociale, la réduction des risques et la promotion de la santé.

Les thèmes principaux abordés sont : démarche et soutien psychosocial (45%), écoute et orientation (36%), médiation (10%), visites (8%) et réinsertion (1%).

Bouteilles d'eau

Depuis de nombreuses années, entre fin juin et début juillet, les éducateurs de rue, en collaboration

avec l'Espace Prévention, organisent la distribution d'eau fraîche et de matériel de prévention lors des fêtes de promotion des gymnasiens et des collégiens au bord du lac.

Suivis et accompagnements individuels d'adultes

Une travailleuse sociale de proximité spécialisée dans les prises en charge de personnes adultes en situation de grande marginalité, déambule à la rencontre de son public au centre-ville, à la gare et au kiosque à musique.

Cette année, elle a accompagné un quarantaine de personnes dans le besoin. Les thèmes les plus abordés ou traités sont l'accès au logement, les consommations addictives, la violence en famille, les difficultés à accéder à l'administration.

Journée mondiale contre le SIDA

Afin de sensibiliser les habitants de la Cité thermale à la lutte contre l'exclusion des personnes atteintes du VIH/SIDA et de faire de la prévention en matière d'éducation sexuelle, l'équipe de travail social de proximité du JECOS en partenariat avec PROFA et le Conseil des Jeunes a fait de cette journée une démarche participative avec le soutien d'Aide Suisse contre le SIDA, du SEMONord, des Health's Angels, du Centre d'art contemporain, des filles de l'Espace Filles et des jeunes de l'Espace Pluriel. Ils ont organisé la Journée Mondiale contre le VIH/SIDA dans les espaces publics de la Ville d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'au CPNV et au Gymnase d'Yverdon-les-Bains. Afin d'impliquer un peu plus les jeunes, un concours a été organisé en collaboration avec le service de la Culture, pour la réalisation de l'affiche de la journée, auprès des apprentis du Centre professionnel.

Des stands ont été organisés à la gare, au gymnase, au CPNV et à la place de l'Ancien Stand. La thématique de la journée a ainsi pu être abordée à travers la distribution de café, thé et des sachets contenant des chocolats, un ruban rouge, un lubrifiant, des préservatifs et différents matériels de prévention. En outre, un quizz destiné aux jeunes et aux adultes a été proposé par PROFA, complétant ainsi l'outil de prévention. Dans plusieurs cafés de la ville, les cafés étaient servis accompagnés d'un cœur en chocolat. Des dépistages gratuits ont été proposés le 2 décembre à la consultation de PROFA. Afin de marquer un peu plus cette journée, l'artiste Baro a réalisé un graffiti sur une des façades du Check Point, en lien avec la thématique de « Ville en

santé » liée à Yverdon-les-Bains. La projection du ruban rouge géant sur le bâtiment public de la Bibliothèque a constitué l'élément final de cette journée.

Pendant cette journée, nous avons distribué : 1400 sachets de prévention, 2000 préservatifs, 750 lubrifiants, 1000 rubans rouges, 750 cartes réseaux, 700 safer-sex et 700 crac-crac boum-boum. Plus de 10 litres de thé/café, et 10 litres de vin chaud.

PROJETS D'INTEGRATION SOCIALE

Le travail avec les pairs

Le travail entamé en 2010 avec les pairs continue à porter ses fruits. Que ce soit les coaches du Sport 1400, du Sport La Villette ou les pairs dans les quartiers et à Espace Jeunes, plus de 40 jeunes se sont engagés dans ces diverses prestations pour accompagner et apporter un encadrement à leurs camarades. Les coaches et les pairs bénéficient d'une formation interne qui leur permet d'acquérir des outils de positionnement et de médiation afin de pouvoir intervenir de manière non violente lors de tensions. Le travail avec les pairs s'avère aussi souvent être un tremplin pour des jeunes en recherche de solutions pour leur avenir. En effet, le lien privilégié qui s'instaure entre le professionnel et le jeune favorise les demandes de soutien et l'envie de se prendre en main.

Sport 1400

Les jeunes sont très demandeurs de cette prestation qui leur permet de faire du sport tous les samedis soirs de 20h00 à 23h00 dans les salles de sport de

la Marive. La fréquentation de ces soirées en 2016 a été de plus de 66 jeunes par soirée en moyenne, dont 30% de filles. Encadrés par une éducatrice et huit jeunes coaches, les 38 soirées ont aussi été l'occasion de découvrir diverses disciplines.

Grâce aux petits bénéfices générés par la vente des croque-monsieur et des boissons lors des soirées sportives et festives, les coaches ont pu s'offrir une journée de loisir à l'extérieur.

Sport Villette

Initié au sein de la démarche communautaire du quartier Villette/Sous-Bois, le Sport Villette a lieu tous les mercredis de novembre à avril. Avec les beaux jours et l'été, les jeunes préfèrent utiliser le terrain de sport de La Villette. Entre 40-50 jeunes entre 3 et 30 ans ont participé à 21 ouvertures durant l'année. Afin d'établir une cohésion entre les salles de sport pour les jeunes, trois coaches du Sport 1400 assurent une présence dans le même état d'esprit, avec l'éducatrice de rue.

Bien-vivre ensemble

LA DEMARCHE COMMUNAUTAIRE A PIERRE-DE-SAVOIE

La démarche a débuté en 2006 et le quartier s'est autonomisé en 2011. Les habitants du quartier, soutenus par un travailleur social de proximité, développent des activités permettant la rencontre, la convivialité et l'intégration de tous dans cette démarche communautaire.

Plusieurs activités hebdomadaires ont été mises en place et perdurent, comme les repas intergénérationnels qui ont servi environ 600 repas toutes générations confondues ; les « Mercr'Anim » ont permis d'accueillir à chaque fois une douzaine d'enfants pour des ateliers jeux et découverte ainsi que pour le partage du goûter ; les vendredis soir ont été l'occasion pour les jeunes de partager un repas accompagné de discussion sur leur réalité de vie, leurs questionnements ou sur des projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. En moyenne 15 à 20 jeunes se réunissent certains vendredis ou samedis avec des pics de participation de plus de 40 jeunes. Il faut également relever la création de l'association « Pierre en Fête » (association de quartier à caractère communautaire) et l'enthousiasme des membres de son comité qui ont déjà œuvré avec

succès à la mise en place d'une magnifique fête de quartier. Cette association est structurée à l'image d'une faitière afin que chacun puisse s'y épanouir en fonction de ses centres d'intérêts ou de ses affinités. Ainsi, elle est composée de plusieurs départements comme par exemple un département jeunesse qui possède une bonne marge d'autonomie, ses projets et son propre compte bancaire.

Des rencontres pour les habitants du quartier ont été proposées tous les premiers mercredis du mois et ont été l'occasion d'échanges constructifs sur l'intérêt d'une démarche communautaire et la mise en place de nouveaux projets.

Il est à relever certains temps forts comme « La Fête de Quartier » qui a réuni plus de 300 personnes malgré un temps peu clément ou bien encore « Quartier fier en Montgolfière » qui a été le projet phare pour lequel ont œuvré une cinquantaine de jeunes et qui a permis à un peu plus de 200 personnes de voir leur quartier d'en-haut. « La Fête de fin d'année » a aussi été un joli succès avec une augmentation importante des participants.

LE COLLECTIF VILLETTE ET SOUS-BOIS

Autonome depuis l'été 2014, mais encore soutenu par un travailleur social de proximité de la ville, le collectif de la Villette à Sous-Bois a montré un bel engagement citoyen en 2016.

Dans le but de maintenir et développer la dynamique initiée, de toucher de nouvelles personnes et d'assurer une relève, avec la participation du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, et le

soutien de Pro-Senectute Vaud, les ateliers Kréatifs ont démarré au mois de janvier. Le projet a rassemblé une vingtaine de participants de 7 à 76 ans, dans une ambiance chaleureuse. Le groupe se retrouvait toutes les semaines pour travailler à l'élaboration d'un spectacle. Après quelques mois, on a pu observer le développement d'une image positive de soi pour les participants, en se découvrant ou en mettant à profit des talents spécifiques. A travers une démarche artistique et le processus de création d'un spectacle, nous avons également remarqué un développement des liens intergénérationnels dans et entre les quartiers de Villette et Sous-Bois ainsi qu'une amélioration de l'image des quartiers. Un film qui retrace cette aventure peut être visionné sur <https://youtu.be/CsxMDZ-yL5M>.

Le 27 mai, le collectif a organisé la traditionnelle fête de quartier. 15 habitants du quartier ont été sollicités pour cuisiner une spécialité issue de leur culture d'origine. Des ateliers de danse, de théâtre, de rap, d'écriture ont été proposés aux habitants, ainsi qu'un moment de réflexion organisé par FemmesTische sur la thématique de la nourriture-équilibrée et petits-budgets. Durant cette fête les ateliers Kréatifs ont présenté leur spectacle.

Dans le but de créer des liens entre voisins, une collation de voisinage a été organisée une fois par mois, dans le parc, quand le temps le permettait.

En décembre, le collectif a organisé le repas de fin d'année, sur le thème des Etats-Unis auquel une soixantaine d'habitants a participé.

Le collectif a également organisé les événements suivants :

- Des soirées ludo-éducatives sur le thème de la discrimination, animées par FemmesTische, et des cambriolages et vols à l'astuce, animées par la police de proximité.
- L'apéro du premier août et un vide-grenier au mois d'octobre.
- Le café-croissants du mercredi matin et les jeux de société les mardis après-midi.
- Des ateliers de bricolage pour les enfants du quartier deux samedis par mois.
- Des ateliers d'écriture et de rap les mercredis après-midi.
- Des sorties diverses.

Suite à une demande d'aménagement de la place de la Villette faite par des habitants, le collectif a mené une consultation populaire en invitant les habitants à exprimer leurs souhaits. Cette consultation sera analysée puis retravaillée pour aboutir à une proposition concrète d'aménagement de la place qui corresponde aux attentes des habitants.

LE QUARTIER DES MOULINS

Depuis 2014, le JECOS et Pro Senectute Vaud soutiennent le développement d'une démarche communautaire dans le quartier des Moulins.

Depuis, à l'initiative des habitants et en partenariat avec des associations ainsi que le réseau local, plusieurs projets annuels ont vu le jour : balades gourmandes interculturelles, vides-greniers, grillades de quartier, forums, etc.

Depuis l'obtention d'un local communautaire à la rue des Moulins 19, les habitants ont mis sur pied plusieurs activités régulières comme : le café-tartines du mardi matin, qui a déjà réuni plus de 380 personnes depuis sa création en juin, les ateliers bricolages du mercredi après-midi pour les enfants et leurs parents, un atelier scrabble et des jeux de société le jeudi après-midi, des soirées à thèmes diverses, des fêtes de fin d'année, des sorties culturelles et gourmandes, des soirées lecture, etc.

Avec le soutien et l'intérêt de plusieurs habitants, une stagiaire de Pro Senectute a créé un projet et réuni des fonds pour que la démarche

communautaire puisse acquérir un four à pain et à pizza. Ce four a déjà servi lors de la balade gourmande et durant divers moments conviviaux. Ce four pourra être prêté à d'autres démarches communautaires et il servira aussi lors de différentes manifestations organisées par la ville d'Yverdon-les-Bains.

Les habitants se rencontrent une fois par mois pour une séance de quartier durant laquelle ils proposent de nouvelles activités, donnent leur avis, font des bilans, invitent des intervenants et rencontrent de nouvelles personnes. Durant ces échanges, le nom de « Moulins pour tous » a notamment été trouvé, qui baptise dorénavant la démarche communautaire du quartier. Un logo est actuellement en cours de création.

Un projet est également en cours, en partenariat avec le service de l'urbanisme de la ville, pour la création d'un terrain multisport qui verra le jour au printemps 2017.

LA DEMARCHE COMMUNAUTAIRE MA GARE

Soupes d'ici et d'ailleurs

Entre le 1er et le 24 décembre, plus de 40 partenaires (170 bénévoles) ont confectionné et servi 2'500 litres de soupe et environ autant de thé ou de café tous les soirs. Cette manifestation gratuite remporte l'adhésion du public et près de 7'000 personnes s'arrêtent volontiers chaque année pour partager un bol de soupe et, surtout, un moment de chaleur et de convivialité.

Les objectifs de cette manifestation sont de réunir des institutions et entités partenaires, en lien avec la

Ville d'Yverdon-les-Bains, autour de projets communs : offrir à la population une soupe à l'occasion des fêtes de fin d'année et créer des occasions de rencontres entre toutes les communautés. Depuis 2012, le projet fait appel à l'EVAM pour engager 3 personnes migrantes volontaires et les intégrer grâce aux travaux d'utilité publique. Cette année, le projet s'est associé avec le SEMONord pour accueillir et encadrer des jeunes allophones dans leur intégration linguistique.

Le projet des Soupes d'Ici et d'Ailleurs est porté par l'association « Les Soupes d'Ici et d'Ailleurs », qui reçoit une subvention pour l'organisation de la manifestation ainsi qu'un soutien de la part du JECOS.

La Ville d'Yverdon-les-Bains contribue au projet en mettant à disposition un représentant du JECOS qui assure le lien avec les différents services de la Ville, le respect des valeurs de la manifestation et l'ancrage yverdonnois.

Parrainage à la gare : RailFair

Le concept RailFair a été initié à Yverdon-les-Bains en 2009. L'équipe compte actuellement 12 parrains et marraines. 534 services au total ont été effectués (785 en 2015, 698 en 2014), par équipe de deux, à

raison de 3 heures de présence à chaque fois. Les parrains et marraines de gare interviennent pour des raisons très diverses telles que : consultation d'horaires, achat de billets au distributeur, aide à l'embarquement et au débarquement, accompagnements, renseignements divers, interdiction de circuler, de fumer et de mendier, voie de fait, vandalisme, vol, traversée de voie, dépassement de la ligne de sécurité, et entreposage de vélos.

A la demande des CFF, une convention liant la Ville et les CFF a été ratifiée. Elle permet ainsi de maintenir le concept RailFair à Yverdon-les-Bains par un soutien de la commune en ce qui concerne la gestion des Ressources Humaines.

COHABITONS DANS LA COUR !

La cour de la rue de Neuchâtel 2 est un espace public partagé entre les usagers de la clinique dentaire, du JECOS et les usagers de l'association Zone Bleue. Les réalités et les besoins des uns et des autres sont très différents et les univers ne se croisent que très rarement. Un comité de gestion de la cour, composé de représentants de Zone Bleue et

du JECOS, assure la gestion des difficultés au quotidien.

En 2016 un groupe constitué de la Police du Nord Vaudois (PNV), JECOS et Zone Bleue a entrepris une réflexion sur la cohabitation entre les divers usagers de cet espace public.

FETE DES VOISINS

Depuis 2007, Yverdon-les-Bains participe à cette manifestation dont le but est de mettre la convivialité, la proximité et les solidarités au centre de la vie dans les quartiers. Cette année encore, la Suisse n'a pas été en reste, puisque ce sont près d'une quarantaine de Villes et communes qui ont participé à la fête.

La 9^{ème} édition yverdonnoise a eu lieu le vendredi 27 mai 2016. Une quarantaine d'organiseurs se sont annoncés à notre service pour obtenir le matériel mis à disposition : affiche, cartons d'invitation, ballons multicolores et t-shirts.

Politique d'intégration

PROGRAMME D'INTEGRATION COMMUNAL (MINI PIC)

Sur la base de la loi fédérale sur les étrangers (LEtr) et pour répondre aux objectifs stratégiques du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et du Bureau Cantonal pour l'intégration (BCI), le programme d'intégration communal (Mini PIC) est en place à Yverdon-les-Bains depuis 2014. Il se décline en 3 piliers : 1. information et conseil ; 2. encouragement scolaire et employabilité ; 3. intégration sociale, pour un total de 21 mesures qui viennent renforcer la politique d'intégration communale. Aussi bien le BCI que le SEM sont ravis de cette collaboration avec les communes participantes. Suite à une évaluation intermédiaire des programmes d'intégration par la Conférence des gouvernements cantonaux, un nouveau subventionnement de l'encouragement à l'intégration est proposé aux communes Mini PIC de 2018 à 2021.

L'intégration a lieu au niveau local. Les services communaux jouent de plus en plus un rôle actif dans la primo-information et l'intégration sociale. Ils sont tributaires, pour cela, de connaissances spécialisées. Le développement durable de l'intégration exige de la persévérance. Les efforts consentis par le Pôle intégration ont crû avec

l'introduction du système du PIC. Les ressources ne sont pas toujours suffisantes pour faire face à la multiplication des tâches. Les PICs ont amélioré la visibilité et l'acceptation de l'encouragement de l'intégration, considéré de plus en plus souvent comme un soutien et un partenaire essentiel. Toutefois, il reste de grands défis à relever, concernant le financement des offres et la réglementation des compétences. Améliorer la coordination entre les services intéressés, assurer le flux d'informations et lancer des projets communs est le souci permanent du Pôle intégration.

La Déléguée à l'intégration travaille à 70%, la coordinatrice Femmes-Tische à 40%, la chargée de projets à 60% et l'animatrice d'accueil préscolaire à 20%. Trois stagiaires en insertion professionnelle ont été intégrées dans l'équipe pour un total de dix mois. Les principales tâches des collaboratrices restent l'accueil, l'orientation, le conseil en matière d'intégration, le soutien à la création d'événements et à la gestion de projets, l'encadrement et la formation des bénévoles et la transmission des compétences.

DELEGATION

Dès la deuxième partie de l'année, suite à la restructuration du service, la Déléguée à l'intégration participe au Comité de direction du Service dans le but d'encourager les synergies entre les différents secteurs des affaires sociales et de la petite enfance. Elle coordonne la Commission Consultative Suisses-immigrés, planifie les rencontres annuelles des enseignants de langue et culture d'origine (ELCO), des responsables des communautés religieuses, et participe aux séances de coordination des démarches communautaires. Elle coordonne également la plateforme emploi qui réunit des responsables d'entreprises, des institutions d'insertion professionnelle ainsi que des représentants du Centre social régional et de l'Office régional de placement. Elle est la répondante pour les associations partenaires (Appartenances, Caritas, Lire et Ecrire, Bureau cantonal de l'intégration) à l'Espace Traits d'Union. Elle représente le Service à l'inauguration de l'école de français Verso. Elle participe en alternance avec la Chargée de projets PIC à la plateforme cantonale des prestataires de cours de français, trois fois par an. Elle rencontre ses homologues au sein de la Conférence latine des Délégués à l'intégration et représente la Commune aux séances cantonales d'intégration. En juin, elle participe à l'assemblée de la Conférence des délégués à Zoug sur le thème de l'évaluation intermédiaire des programmes

d'intégration, et en novembre à Berne sur la participation des bénévoles dans les projets d'intégration. En compagnie de cinq agents d'intégration, elle a participé à la journée annuelle de la Commission fédérale des migrations en novembre, sur le thème : travailler dans une société de migration.

La Chargée de projets PIC participe deux fois par an à la plateforme cantonale de la semaine d'actions contre le racisme. Elle s'est rendue en juin à Berne à la Conférence de l'Union des Villes Suisses sur la thématique « Le rôle des villes dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme ».

En janvier, la Coordinatrice du centre régional Femmes-Tische participe au forum professionnel « Prévention en contexte migratoire » organisé par la Fondation suisse pour la prévention des toxicomanies à Berne. Le but de cette journée est de renforcer la collaboration et la mise en réseau des personnes actives dans les domaines de la migration et de la prévention, et de les sensibiliser aux aspects transculturels de la prévention. Elle participe également à deux formations : la première portant sur les outils et bonnes pratiques sur le fonctionnement et la gestion d'une association organisée en mars par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers, et une seconde relative à la dynamique de groupe organisée par Pro Senectute en juin.

FORMATION DU PERSONNEL AUXILIAIRE

Les agents d'intégration ont participé durant l'année à huit formations pour acquérir et approfondir les connaissances et compétences nécessaires à leurs activités lors des permanences migr'info et des tables rondes Femmes-Tische. Ces formations, animées par des professionnels du domaine abordé, permettent une transmission d'informations de qualité tout en valorisant l'engagement bénévole des agents et en stimulant leur intérêt. Cette année, ces formations ont abordé les thèmes suivants: civisme en pratique - les élections communales, conseil aux projets, le logement subventionné, l'illettrisme, la

communication pacifique et non violente, l'alimentation équilibrée et petit budget, la médiation, ainsi qu'une visite in situ et une présentation de l'Office régional de placement (ORP) et de l'Office des impôts. Ces séances ont ainsi également permis aux agents d'intégration de rencontrer et échanger avec de nombreux services et institutions partenaires, les formations ayant notamment été dispensées par la Présidente du Conseil communal, le centre pour l'action non-violente (GENAC), les Ligues de la santé, l'Office du logement et l'association Lire et Ecrire.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Cette cérémonie annuelle est coordonnée par la Déléguée à l'intégration et le Chargé de marketing institutionnel. Elle a lieu chaque année le premier samedi du mois de novembre. Plus de 1'200 ménages sont invités et 179 personnes ont répondu présentes. Quinze membres de la CCSI assument l'accueil, un stand d'information et des traductions simultanées en trois langues sont proposés. Durant la partie officielle, chaque Municipal présente son dicastère. L'école Art Dance a présenté trois chorégraphies de grande qualité. En seconde partie,

les invités ont pu se régaler du buffet préparé par le SEMONord et visiter les 13 stands tenus par des services communaux et des associations partenaires, soit plus de 60 collaborateurs. Vingt-cinq enfants ont bénéficié de la garderie mise à disposition durant la première partie. Une visite à choix d'un des lieux importants de la ville est proposée. 57 personnes se sont inscrites à la bibliothèque (5), à la caserne des pompiers (17), à la Maison d'Ailleurs (12), au centre-ville historique (16) et à la Strid (7).

ACCUEIL ENFANTS A L'ESPACE TRAITS D'UNION

L'accueil enfants est ouvert le mardi et le mercredi matin pendant les cours de français programmés par Caritas Vaud et les cours d'alphabétisation de Lire et Ecrire, ainsi que le vendredi matin, durant les activités du Centre Femmes d'Appartenances. La personne responsable de l'enfant (mère ou père) doit être présente à l'Espace Traits d'Union pendant toute la durée de l'accueil, de 8h30 à 11h30. Sur les 365 enfants inscrits, 355 enfants ont été accueillis. Les enfants présents parlent plus de 12 langues différentes et apprennent leurs premiers mots de français. Les parents se sentent soulagés de pouvoir suivre les cours en sachant que leurs enfants sont pris en charge. Les enseignants bénévoles sont positifs quant à l'existence de cet accueil. Ils trouvent les parents plus détendus et ceux-ci renoncent moins à poursuivre leur formation. Ils

observent aussi l'évolution de leurs enfants qui arborent un grand sourire en venant à l'accueil-enfants. Les parents apprécient également de pouvoir se confier sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants et s'intéressent aux conseils et informations donnés qu'ils osent venir demander. Chaque parent, comme chaque enfant, a besoin de plus ou moins de temps pour appréhender la séparation et bien la vivre. Il est donc primordial d'évaluer les besoins propres à chacun et de les réajuster de semaine en semaine selon l'évolution. La collaboration avec les intervenants de l'Espace Traits d'Union est fructueuse. Deux séances annuelles sont organisées ; elles permettent d'échanger et d'apporter rapidement les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de cet espace dédié à l'intégration.

COURS DE FRANÇAIS A LA PLAGES

Pour sa troisième édition, les cours de français à la plage se sont bien déroulés du 4 au 29 juillet. Ces cours de français langue étrangère, gratuits, ont lieu du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00. Ils sont subventionnés en partie par le Bureau cantonal de l'intégration. Dans un cadre accessible et décontracté, trois enseignants, secondés par sept agents d'intégration de la CCSI, n'ont pas seulement enseigné 40 périodes de français selon le programme FIDE de la Confédération, mais ils ont également aidé les élèves à se familiariser avec les institutions locales et à obtenir des informations facilitant leur autonomie. En outre, le contexte de la plage a été propice aux dialogues et aux échanges créant des liens entre les personnes de différentes origines. Par rapport aux deux années précédentes, et dans un souci d'amélioration, le programme a été

choisi pour les personnes débutantes. Néanmoins, les personnes ayant déjà suivi des cours, ont pu également participer. Au total, 55 personnes se sont inscrites et 26 ont reçu une attestation pour leur assiduité et leur implication pendant les cours. Grâce aux conditions climatiques plutôt favorables, toutes les activités prévues ont pu être réalisées. Une visite guidée de la ville en collaboration avec l'Office du Tourisme a été organisée pour le dernier cours. Lors des trois journées pluvieuses, le restaurant de la Plage a permis de poursuivre le cours dans une salle de réception, en échange d'une consommation. Dix-huit thèmes de la vie quotidienne ont été abordés. Une cérémonie officielle, en présence de Monsieur le Municipal J.-C. Ruchet, a été organisée pour remercier les élèves et le personnel impliqué dans la réalisation de ce projet.

COURS DE FRANÇAIS EN ENTREPRISES

Des cours d'initiation à la langue française sont proposés aux entreprises pour leurs employés allophones. Les cours FIDE de la Confédération sont financés par le programme communal d'intégration. Les employés suivent des cours hebdomadaires dans le cadre de leur travail pendant six mois. L'entreprise met à disposition un local de cours, invite ses employés et les autorise à y participer. Ce projet répond aux besoins des entreprises face aux difficultés de communication avec les employés tout en aidant ces derniers à mieux s'intégrer et à comprendre les directives. Il permet également d'améliorer la qualité d'accueil par un personnel compétent ayant un vocabulaire professionnel. Par la suite, il encourage les employés à suivre des cours de français "standard" dans des écoles de langues. Trois nouvelles entreprises ont été démarchées dont une a accepté la mise en place d'un cours. Dix nouvelles entreprises du secteur artisanat

technique-industrie ont reçu un courrier de présentation du projet.

De mars à octobre 2016, cinquante-huit périodes de cours ont été offertes aux Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois. Les cours s'adressent aux employés du département de la logistique hospitalière, dont le niveau oral et écrit correspond aux niveaux A1 et A2. Sur les douze personnes inscrites, sept apprenants ont suivi de manière régulière les cours proposés par l'enseignante et ont reçu une attestation.

De septembre 2016 à mars 2017, un cours de deux périodes hebdomadaires s'est ouvert dans l'entreprise Reganely pour cinq participants.

Trois agentes d'intégration, engagées comme enseignantes de cours de français langue étrangère, ont suivi les modules des cours FIDE, financés par la Commune, le Canton et la Confédération.

ECOLES DE LANGUES ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

La coordination des ELCO est partagée entre le responsable des concierges du Service de l'urbanisme et des bâtiments et la Déléguée à l'intégration. Les cours ont lieu dans les locaux des établissements scolaires et sont gratuitement mis à disposition par la Commune. Deux ELCO utilisent les locaux communaux extra scolaires le week-end. Chaque année, une plateforme ELCO est organisée. Les enseignants nous informent sur le déroulement de leurs cours, les nouvelles écoles se présentent et, grâce aux échanges, tous bénéficient des expériences des uns et des autres pour améliorer leurs prestations, la résolution de conflits avec les élèves ou la collaboration à des projets communs.

Le nombre d'élèves est stable (environ 500), répartis en 12 langues différentes : portugais, espagnol, italien, serbe, croate, albanais, arabe, tigrinya, russe, mandarin, macédonien et tamoul.

Pour favoriser l'inscription des élèves aux ELCO, une lettre est adressée aux Directions des établissements scolaires avec les coordonnées des enseignants ELCO. Les contacts des répondants de chaque école se trouvent sur la page intégration du site internet communal.

Cette année, une formation continue donnée par la Haute Ecole pédagogique (HEP) est proposée aux ELCO du Canton de Vaud.

IMPOTS A LA SOURCE

En février, une lettre est envoyée aux 470 personnes qui ont reçu un permis B dans l'année, dans le but de les rendre attentives au délai du 31 mars pour remplir le formulaire "déclaration d'impôts simplifiée" lorsque des impôts à la source sont prélevés. Passé ce délai, l'imposition perçue en trop

n'est pas remboursée par l'Etat. Il paraît dès lors important d'informer annuellement les personnes concernées de la nécessité de remplir ce formulaire pour vérifier que le taux du barème cantonal correspond à leur situation effective.

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Du 14 au 29 mars, trois activités de sensibilisation sur le thème du racisme ont eu lieu. Trois tables rondes sur les préjugés et les discriminations ont été organisées auprès des bénévoles des Cartons et Jardins du Cœur, des membres du Collectif de Villette à Sous-Bois et des membres de l'association Moulins pour Tous. Ces rencontres, encadrées par deux animateurs Femmes-Tische, ont été l'occasion de susciter la réflexion et ont permis à tous les participants de discuter et d'échanger sur les expériences de chacun. Le but est de sensibiliser ces bénévoles à l'existence des discriminations et au cadre juridique existant en la matière.

L'Association des Ivoiriens d'Yverdon et Province (AIDYP) et la CCSI ont échangé, écouté et partagé avec le public de la gare d'Yverdon-les-Bains. L'événement « Nous sommes tous humains » a permis aux passants de découvrir des activités musicales, visuelles et ludiques où différentes traditions se sont côtoyées et entremêlées pour faire

voyager les participants dans un espace sans préjugé. Une table ronde sur le racisme et les discriminations a été animée par deux animatrices Femmes-Tische qui, au travers d'un « jeu des identités », ont invité le public à mieux comprendre l'environnement social et les valeurs de notre société.

Enfin, une table ronde sur le thème des discriminations a également été animée par la coordinatrice lors de la formation à l'action communautaire du 16 mars destinée aux collaborateurs et collaboratrices du Service. Les échanges ont notamment porté sur la façon d'aborder la diversité dans le communautaire et la nécessité de prendre conscience des préjugés pour pouvoir les dépasser. L'importance de favoriser la communication lorsque l'on se trouve face à des propos discriminants a également été soulignée, de même que la connaissance du cadre légal, qui doit faire partie de la posture du travailleur social.

TABLES RONDES DE L'INTEGRATION FEMMESTISCHE

Cette année, le programme FemmesTische Suisse a fêté ses vingt ans. Le centre de Bienne a fêté ses dix ans et celui d'Yverdon-les-Bains ses cinq ans d'existence. Une délégation de quatre personnes s'est rendue à Bienne en novembre lors d'une cérémonie d'anniversaire où la coordinatrice a fait une intervention sur l'évolution du centre FemmesTische et son actualité.

Cette année, onze animatrices et un animateur de 12 origines différentes ont animé un total de 29 tables rondes, auxquelles ont participé 184 personnes, dont 44 hommes, ce qui représente une moyenne de deux tables rondes de 6 participants par animateur. Seize tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants d'origine et de langue maternelle différente, tandis

que treize tables rondes ont réuni des participants parlant la même langue. En tout, les tables rondes se sont déroulées dans les 9 langues suivantes : français, arabe, portugais, espagnol, italien, tibétain, anglais, russe et albanais. Ces rencontres, qui visent notamment à transmettre des informations sur des thèmes de santé et d'éducation ont abordé les 7 sujets suivants :

- civisme et élections communales ;
- racisme et discriminations ;
- alimentation équilibrée et petit budget ;
- le fonctionnement de l'école ;
- le logement subventionné ;
- l'illettrisme ;
- la gestion des médias au sein de la famille.

Après chaque table ronde, l'animatrice et la coordinatrice procèdent ensemble à une évaluation de la rencontre et échangent sur les discussions abordées lors de la table ronde. Les participant-e-s ont indiqué que les tables rondes sont intéressantes, constructives et qu'elles abordent des sujets qui les concernent dans un cadre chaleureux permettant également de faire de nouvelles connaissances. Le fait que les tables rondes ne soient pas animées par des professionnels mais par des animateurs bénévoles est particulièrement apprécié des participants, de même que le caractère participatif des tables rondes qui encourage la discussion et l'échange d'expériences. Les tables rondes ont notamment eu pour résultat de sensibiliser les participant-e-s aux avantages d'une alimentation équilibrée, locale et de saison ou encore à l'importance du dialogue et de la communication pour favoriser une compréhension mutuelle entre personnes de diverses origines.

Les animateurs ont participé à diverses rencontres et événements ayant pour but d'échanger et de faire connaître leurs activités. Ainsi, ils se sont réunis lors d'une journée au vert afin de réfléchir ensemble et dans un cadre convivial au programme des activités de l'année suivante ; ils ont également tenu deux stands d'informations, l'un à la Place Pestalozzi et un second à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à la Marive.

A la fin de l'année, neuf attestations indiquant le nombre de tables rondes organisées durant l'année et les sujets abordés ont été remises aux animateurs lors d'une cérémonie en présence de Monsieur le Municipal, J.C. Ruchet, ayant fait l'objet d'un article dans le journal La Région. Cette soirée donne de la visibilité et constitue une belle occasion de remercier

chaque animateur pour son engagement au service du mieux-vivre ensemble.

La coordinatrice du centre Femmes-Tische a participé en mars à une rencontre réunissant les responsables des centres Femmes-Tische de Suisse romande. Cette rencontre a permis d'échanger sur les diverses pratiques des centres quant aux thèmes abordés lors des tables rondes et à la méthodologie utilisée pour la création du matériel d'animation. La coordinatrice a également participé à une seconde rencontre en septembre ayant pour objectif de réunir l'ensemble des responsables en Suisse. Cette conférence nationale a abordé le sujet de la formation des nouvelles animatrices et a permis de procéder à un état des lieux des thèmes communs aux centres.

Quatre agents d'intégration, accompagnés de la coordinatrice, se sont rendus à la journée annuelle du réseau vaudois contre la violence domestique organisée en janvier par la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique. Ils ont ainsi pu obtenir des informations sur la prise en charge dans le canton de Vaud et participer à un world café (méthode d'animation de grands groupes) sur la thématique des facteurs de risque et de protection. Le projet "Maintenant en Suisse...mieux la connaître" des Cartons et Jardins du Cœur propose des ateliers d'échanges, pour mieux vivre en Suisse. Cette activité est proposée aux immigrés arrivés depuis moins d'un an qui ont des questions sur l'intégration. Pour la réalisation du projet, un soutien à la coordination et au financement est apporté. En outre, un agent d'intégration et du matériel d'animation est proposé pour la conduite des ateliers en lien avec la prévention sociale et la santé.

PLATEFORME INTERRELIGIEUSE

Chaque année, une soirée d'échanges sur un thème de société est proposée aux responsables des communautés religieuses. Des professionnels de ce domaine sont invités, les églises racontent leur vécu et échangent sur leurs expériences. Dix-sept représentants ont répondu présents et les dialogues ont été riches et fructueux.

Suite aux événements de Cologne à la fin de l'année 2015, le thème proposé est celui du cliché sur le mépris de la femme en Europe par les jeunes musulmans. Est-ce un mythe ou une réalité ? Afin de nuancer ce genre d'information, nous avons invité une femme musulmane, engagée comme Présidente de l'association maghrébine d'Yverdon-les-Bains et

une éducatrice, travailleuse sociale du JECOS. La volonté est d'approfondir les connaissances sur la façon dont les jeunes musulmans se situent face à leur sexualité.

Est-ce que l'islam permet à la femme et à l'homme d'être au même niveau ? Le statut inférieur de la femme soumise vient de la tradition, pas de la religion. Les problèmes d'inégalité sont basés sur les traditions. Les comportements extrêmes doivent être encadrés depuis le départ, l'éducation joue un rôle dans le dialogue et le respect. Les traditions sont plus fortes sur la sexualité que les textes des religions monothéistes.

PLATEFORME EMPLOI

Coordonnée par le Service JECOS, la plateforme emploi réunit depuis sa création en 2015 des acteurs privés et publics, dans le but de promouvoir l'intégration dans le monde du travail, et favoriser une intégration rapide et efficace des travailleurs étrangers dans les institutions et les entreprises. En mai, la plateforme s'est réunie afin d'identifier un projet commun, une vingtaine de personnes ont participé aux échanges. Un groupe de travail s'est

constitué pour la mise en œuvre du projet retenu : la création d'une rencontre avec des patrons d'entreprises. L'objectif de cet événement est de connaître les besoins et les attentes sur les compétences professionnelles et comportementales des employés, identifier les obstacles liés aux permis de séjour, permettre aux entreprises de connaître les partenaires institutionnels de l'emploi, créer des liens et dynamiser les échanges.

Politique Seniors

CONSEIL DES SENIORS (COSY)

Constitué officiellement le 8 décembre 2015, le COSY a commencé ses travaux immédiatement par la constitution du Comité, son organisation ainsi que la répartition des dicastères (vice-présidence, secrétariat, finances, communication, activités).

Séances du Comité et séances plénières

Le Comité du COSY s'est réuni 8 fois en séances ordinaires, plus quelques autres séances restreintes. En outre le comité a tenu une brève séance juste avant chaque séance plénière.

Huit séances plénières ont été organisées à la Salle des Débats de l'Hôtel de Ville, chaque fois fréquentées par 50 à plus de 80 participants. Les sujets abordés ont été nombreux, puisque pas moins de 50 propositions ont été faites par les membres. De nombreuses propositions sont devenues des projets concrets.

Communication

Le comité du COSY a soigné sa communication en publiant régulièrement des informations dans le journal Bonjour!, dans la rubrique « sociétés locales » de La Région Nord Vaudois, en se prêtant à plusieurs interviews et reportages télévisuels (RTS, Max TV, La Télé), en raison de l'originalité de la démarche « seniors » voulue par la ville d'Yverdon-les-Bains, qui fait du COSY un pionnier dans ce domaine.

L'autre aspect incontournable de la communication, c'est Internet. Aussi, un des premiers projets fut de créer un site avec comme objectif de renseigner, bien sûr, mais aussi de donner aux seniors un accès simplifié, instinctif, aux pages les concernant, notamment sur le site de la commune d'Yverdon-

les-Bains. La fréquentation du site est en progression constante, même si elle peut encore se populariser !

Quelques projets

- Thés dansants
- Grillades festives
- Événements culturels de la Ville
- Soupes d'ici et d'ailleurs
- Local des Moulins : aménagement et inauguration
- Inventaire des bancs publics en vue d'optimiser leur nombre, localisation et confort
- Barrières architecturales : rapport en préparation
- Visibilité des piétons la nuit : distribution de brassards réfléchissants
- Accueil des Nouveaux Retraités : co-organisation
- Accueil des Nouveaux Habitants : participation
- Parc Saint-George SA (anc. Age3-Parc St-George SA) : participation au groupe de travail de plusieurs membres du COSY engagés aux côtés des autres organisations (Graap, SEMONord, CMS, ASLOCA) pour tenter de sortir de l'impasse.
- Jumelage avec Nogent-sur-Marne : 50e anniversaire
- Bénévoles pour le Téléthon
- Pré-Schubertiade : « Pianos de Si de LA »
- Bénévoles pour la Schubertiade (2017)
- Permanences : rencontres au local 2 fois par mois
- Lancement du « Café WiFi » 1 fois par mois
- Clubs de lecture, de jeux de société
- Café Deuil
- Pétanque
- Contes

BONS DE TRANSPORT TRAVYS

Afin de permettre la conservation des possibilités de déplacement des personnes âgées en tant que facteur de socialisation déterminant, une participation communale aux abonnements de transport est allouée aux bénéficiaires de rentes AVS domiciliés sur le territoire yverdonnois. La contribution communale s'élève à CHF 15 pour les abonnements mensuels et à CHF 150 pour les

abonnements annuels. En 2016, la commune a délivré un montant total de CHF 41'955 pour les 2 types d'abonnements.

Par cette action, la Municipalité souhaite à la fois encourager les déplacements respectueux de l'environnement en transports publics et apporter un soutien aux seniors, alors même que leurs revenus baissent substantiellement à l'heure de la retraite.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITES

Cette année, la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités a été organisée en collaboration avec le comité du COSY. Une petite centaine de retraités ont été accueillis à l'Aula Magna du Château. Durant la première partie de cette cérémonie, le Municipal a accueilli les nouveaux retraités, puis les associations présentes se sont présentées brièvement. Ensuite chacun-e a pu donner de la voix, entraîné-e par Mme Niggeler qui a animé le début de cette rencontre

avec son accordéon. Les invités ont ensuite visité les stands tenus par les associations œuvrant dans des domaines très divers tels que la culture, le sport, la danse, la musique, ou encore le bénévolat, et ont profité du buffet préparé par le SEMONord. Puis, en fin de journée, un thé dansant a été organisé, ouvert à toute personne de plus de 60 ans, animé par M. D'Avrincourt.

Evènements

L'AUTRE 1ER AOÛT

Cet événement de l'été yverdonnois a pour objectif d'offrir un divertissement gratuit à la population yverdonnoise et de la région en complément aux festivités du 1er août. Il se veut innovant, festif, décalé et s'inscrit dans une optique de développement durable en adéquation avec le cadre et ses utilisateurs. Comme pour les années précédentes, l'Association Game (Amalgame) a été mandatée par la Ville pour son organisation, sous la

supervision d'un comité de pilotage composé des services JECOS et Culture, ainsi que de la cellule Communication. Avec une météo idéale, plus de 9'000 spectateurs ont participé à des activités manuelles, sportives, ludiques et artistiques, aux feux d'artifice et aux cinq concerts proposés. De plus, des institutions de la région ont pu proposer des activités en terme de prévention.

LA FETE DE LA MUSIQUE YVERDON-LES-BAINS (LAFMY)

Pour la 5ème année consécutive une scène a été montée dans la cour du JECOS. Face à un public nombreux, plusieurs groupes se sont produits dans une ambiance festive et conviviale. On relève une programmation axée « jeunes » avec les ateliers de jazz du conservatoire, la FMSchool, et plusieurs jeunes du studio d'enregistrement qui ont profité de cette occasion pour présenter leur travail. Travail qu'ils avaient déjà eu l'occasion de produire lors de

la fête de la musique à Carouge. En échange, nous avons accueilli des jeunes venus de Carouge présenter leur travail réalisé dans le studio du Centre de Loisirs.

Le public apprécie le côté confiné de cette scène, où chacun a pu se désaltérer au bar tenu par des collaborateurs et amis du JECOS et se nourrir au stand tenu par la Fondation Bartimée.

NOEL ENSEMBLE

Le JECOS considère l'organisation de la soirée du "Noël ensemble" comme une opportunité de renforcer les axes de sa politique de Ville en santé. A savoir, le développement des réseaux sociaux et communautaires, l'implication et la participation des citoyens ainsi que l'intégration sociale. Le projet s'intègre aussi dans la lignée des différentes actions communautaires conduites à Yverdon-les-Bains. Les buts d'une soirée "Noël ensemble" sont d'offrir non seulement un lieu de sociabilité convivial, festif, renforçant le lien social, la rencontre, mais aussi la tolérance, le respect mutuel, ainsi que l'intégration de tous où chacun a sa place.

Depuis 2013, le 24 décembre, de 18h00 à 24h00, plusieurs partenaires comme les Jardins du cœur, la Fondation Bartimée, Demroc, S'Team, le Cosy, la démarche communautaire des Moulins, la Strid, le service des travaux et de l'environnement, le journal La Région et le JECOS participent à cette aventure qui accueille plus de 500 personnes à la Marive pour un repas de Noël ainsi que diverses animations. Pour mener à bien ce projet, la ville peut compter sur une centaine de bénévoles qui s'impliquent chaque année dans l'organisation de cet événement.

Prestations sociales et aide au développement

OFFICE DU LOGEMENT

Aide individuelle au logement (AIL)

Durant l'année 2016, 51 personnes ont bénéficié de l'AIL. L'office a reçu 141 demandes par téléphone et 92 visites en personne concernant ce secteur.

26 nouveaux entretiens ont été faits, qui ont abouti à 17 octrois, 9 dossiers ont été refusés. 49 entretiens de révisions ont été faits, dont certains ont été révisés plusieurs fois.

Par l'intermédiaire du programme en ligne du Service informatique du Revenu déterminant unifié (RDU), l'Office du logement a géré 281 dossiers traités dont 140 provenant de l'Office cantonal des bourses. Ces dossiers n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année suite à des changements de la situation financière et/ou familiale, ou à d'autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE).

Le montant total de l'aide 2016 a été de CHF 89'061. La participation communale pour la moitié s'est élevée à CHF 44'530.50.

Le service du logement a également géré 1'187 appels téléphoniques et 602 réceptions concernant les problématiques de logements, ainsi que la gestion des appartements subventionnés. Ce secteur a également généré 619 envois par courrier. Durant cette année 2016, suite à l'entrée en vigueur du RDU en 2013, le préposé de l'Office du logement a participé aux groupes de travail concernant l'application et l'évolution du programme informatique, et des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales).

Pour rappel, le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Les prestations sociales versées s'ajoutent au RDU au fur et à mesure qu'elles sont délivrées.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 195 logements. Il a également procédé à 14 admissions de locataires.

Répartition des subsides communaux versés en 2016 par immeuble

Immeuble	Montant
Rue Sous-Bois 1	0.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	18'926.-
Rue des Moulins 125	14'177.-
Rue de Payerne 3	4'071.-
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	3'900.-
Rue de Plaisance 4-6-8	15'539.-
Rue Roger-de-Guimps 42	14'006.-

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains :

Le nombre des logements libres sur le marché yverdonnois est toujours très préoccupant et la pénurie est toujours de mise au même titre que la situation cantonale. Une enquête a été conduite auprès de 46 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non-exhaustives).

Le recensement du marché des logements vacants au 1^{er} juin 2016 s'établit comme suit :

- Appartements vacants à louer : 50
 - Appartements et villas vacants à vendre : 4
 - Villas à louer : 4
 - Total des objets disponibles sur le marché au 1^{er} juin 2016 : 58
- soit 0.39 % de l'ensemble du marché yverdonnois, 14'771 logements (0.41 % au 1^{er} juin 2015).

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois, vacants et hors charges, selon le recensement partiel des annonces parues sur Internet et dans la presse :

Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6
Moyenne 2008	655.-	933.-	1'324.-	1'626.-	1'965.-	2'100.-
Moyenne 2009	741.-	1'004.-	1'338.-	1'719.-	1'980.-	3'850.-
Moyenne 2010	644.-	1'099.-	1'348.-	1'517.-	1'910.-	.-
Moyenne 2011	566.-	968.-	1'371.-	1'671.-	1'9253-	2'700
Moyenne 2012 *	691.-(7)	1'136.-(11)	1'451.-(30)	1'719.-(22)	1'687.-	3'500.-(1)
Moyenne 2013 *	936.-(6)	1'112.-(17)	1'576.-(26)	2'044.-(26)	2'402.-	2'966.-(3)
Moyenne 2014 *	679.-(7)	1'102.-(17)	1'433.-(24)	1'891.-(31)	2'060.-(7)	.-
Moyenne 2015 *	739.-(9)	1'151.-(24)	1'515 (46)	1'931 (31)	2'159.- (6)	.-
Moyenne 2016 *	784.-(12)	1'237.-(30)	1'547 (34)	1'920 (29)	2'087.- (6)	3'200.- (3)

* entre parenthèses, nombre de logements pour effectuer la moyenne.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES COMMUNALES

Les prestations complémentaires communales sont allouées aux ayants droit AVS/AI au bénéfice des prestations complémentaires fédérales remplissant les conditions particulières définies dans le règlement communal ad hoc. Pour une personne

seule, cette prestation communale représente CHF 1'500 par année, versée en 5 tranches. Le montant total distribué en 2016 représente quelque CHF 1'141'200.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, chaque année un montant actuellement fixé à CHF 2 par habitant est alloué à des projets d'aide au développement examinés et proposés par la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération). Trois projets ont été soutenus :

- combattre les mariages précoces en Jordanie : le projet s'adresse principalement aux élèves de 14 à 18 ans et à leurs parents dans trois régions où le mariage précoce est très pratiqué ;

- promotion des droits des femmes en Colombie : le projet vise le renforcement institutionnel et le développement des outils de communication (site web, bibliothèque photos et vidéos, publications diverses) pour les réseaux de l'association, qui vise à améliorer son impact auprès des femmes victimes de violence ;
- eau propre pour toutes et tous au Salvador : l'objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable dans 6 municipalités.

Ecole et formation**NOMBRE D'ELEVES, D'APPRENTI-E-S ET D'ETUDIANT-E-S A YVERDON-LES-BAINS**

Année scolaire	2016/17	2015/16	2014/15	2013/14	2012/13
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	4'097	3'939	3'921	3'935	3'873
Primaire 1P et 2P	748	722	751	741	702
Primaire 3P à 6P	1'468	1'445	1'377	1'422	1'347
Primaire 7P à 8P	712	620	601	617	615
Secondaire 9P à 11P	1'015	976	960	975	1'011
Classes d'accueil	36	36	68	42	51
Classes de développement	57	55	76	54	56
Raccordement I et II	61	85	88	84	91
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	132	149	130	134	132
Centres d'enseignement spécialisé (total)	214	220	226	217	223
Fondation Entre-Lacs	104	99	104	103	105
Fondation de Verdeil	110	121	122	114	118
dont enseignement spécialisé	56	54	56	51	55
dont TEM	54	55	54	57	56
dont RECI	0	12	12	6	7
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	7'060	5'665	5'689	5'592	5'543
Gymnase	1'200	1'097	1'151	1'121	1'062
dont division maturité	780	736	719	706	709
dont division diplôme	420	361	432	415	353
CPNV	3'961	2'583	2'628	2'509	2'561
dont apprenti-e	3'504	2287	2415	2'222	2'231
dont maturité professionnelle	320	296	213	287	330
dont ES et MCT	137	0	0	0	0
HEIG-VD	1'899	1'985	1'910	1'962	1'920
dont Bachelor	1'741	1'663	1'693	1'680	1'652
Écoles privées	118	127	70	82	86
Ecole Haora (dès 2015)	26	40	0	0	0
École Aquarelle	81	77	70	82	73
Ecole Edenpark (dès 2015)	11	10	0	0	0
Insertion professionnelle	140	225	234	238	246
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	22	135	124	140	150
SemoNord	118	90	110	98	96
TOTAL	11'761	10'325	10'270	10'198	10'103

ETABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI (EPP) ET EDMOND-GILLIARD (EPEG)**Effectifs**

A la rentrée d'août 2016, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1476 élèves répartis dans 79 classes. Les 1495 élèves de l'établissement primaire Edmond-Gilliard se trouvaient dans 79 classes.

Faits marquants

Les élèves de 5 et 6P ont animé la ville pour la troisième année consécutive en organisant une flashmob sur la Place Pestalozzi le dernier jour d'école avant les vacances d'été.

Événements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement de jardins potagers autour des écoles.

Dans divers quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le service JECOS ainsi qu'avec le groupe « Quartiers solidaires ».

Ecole – culture – intégration

De très nombreux élèves ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la galerie

d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée d'Yverdon. Notre médiatrice culturelle a présenté aux enseignants divers projets qui ont rencontré un succès important tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de l'école bouge a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table.

Depuis cette année les deux établissements primaires n'ont pas été en mesure d'offrir trois périodes de gymnastique à tous leurs élèves. Pour pallier le manque de salles de gymnastique, les établissements ont continué à offrir le projet « Santé par le sport » en proposant les activités et sports suivants dispensés par des clubs yverdonnois : Line Dancing, cirque, claquettes, tennis, escrime, judo, hip hop, sport stacking, badminton, danses africaines, danse de salon, kung-fu et patinage. Plusieurs marches et des joutes sportives ont été organisées par le corps enseignant de divers bâtiments scolaires.

Spectacles

Neuf spectacles ont été proposés aux élèves de 1P à 8P des établissements primaires yverdonnois :

- Pour les 1-2P : La petite casserole d'Anatole, Crayons de famille ;
- Pour les 3-4P : Les trois petits cochons, Bleu pour les oranges, roses pour les éléphants ;
- Pour les 5-6P : Une cloche pour Ursli, Vice et versa, Miss Poppins ;
- Pour les 7-8P : SSASSA Virelangue, L'Homme de fer.

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions.

Ces projets ont consisté en : pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, chantées de Noël dans les EMS et les

quartiers, plusieurs concerts organisés par les chorales de divers bâtiments scolaires, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres.

Comme vous le constatez, ces projets proposés sont pédagogiques et touchent également à l'aspect culturel, social ou festif lié à la vie de l'établissement ou de la commune.

Nous avons fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple pour se rendre au musée de l'Alimentarium, au musée du Blé et du Pain, au Laténium, et à la découverte de l'environnement de la ville.

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à l'association « Porte-bonheur ».

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves dès la sixième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE F. B. DE FELICE (ESDF)

L'établissement secondaire F. B. de Felice est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély, assistée de Mme Magali Cantamessa (jusqu'au 30.09.2016), Mme Martine Delay, Mme Fabienne Leimer et M. Patrick Harnischberg (dès le 01.10.2016), doyens.

En date du 30 novembre 2016, l'établissement accueille 520 élèves du secondaire 1 répartis en 28 classes dont 2 classes de développement et 3 classes de raccordement 1. Les 68 enseignants rattachés à ESDF travaillent dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes, Les Isles et La Marive.

Camps sportifs

Notre établissement a organisé en mars 2016 des camps de ski de piste à Fiesch, La Lenk, Planachaux et Leysin destinés aux élèves de 9P. En juin 2016, les élèves de 10P ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch et Bellecin.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 11P et RAC1 ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories, les visites culturelles de grandes villes européennes comme

Amsterdam, Londres ou Sorrente et les camps de découverte de la nature en Camargue ou en Sicile.

Semaine arts et sciences

Tous les élèves de 9P ont participé en fin d'année scolaire à une semaine spéciale dans les domaines des arts et des sciences. Chaque élève a choisi un atelier qui lui a permis d'approfondir une thématique tout au long de la semaine. Ils ont ainsi pu rencontrer des artisans, artistes et scientifiques, visiter des lieux en lien avec le sujet, effectuer des expériences et préparer une présentation de leurs travaux destinée à leurs parents. 14 ateliers différents ont ainsi été organisés comme par exemple : création d'un orchestre automatisé en robotique, écriture d'haïkus et Landart, fabrication d'instruments de musique avec des matériaux de récupération, compréhension de l'hérédité et de l'ADN, réalisation d'un court-métrage, peinture à l'huile, théâtre et photographie, cuisine.

Ecole à la montagne

4 classes ont pu effectuer une semaine d'école à la montagne durant l'année civile 2016. Le camp musical couronnant un cours de travaux manuels annuel de fabrication de guitares électriques a également eu lieu à Jolie-Brise.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants :

- le bon usage des moyens de communication et des nouvelles technologies pour les élèves de 9P + DES,
- addiction : l'alcool pour les élèves de 10P + DES,

- sensibilisation aux réalités sociales (précarité, solidarité) pour les élèves de 11P + RAC1 + DES.

Une collaboration étroite avec la Police Nord Vaudois a permis de renforcer la prévention des délits et de résoudre des situations problématiques. La collaboration concernant l'hygiène bucco-dentaire s'est poursuivie avec la Clinique Dentaire de la Jeunesse. Le groupe-ressources continue à offrir aux enseignants un lieu d'évaluation des situations difficiles permettant, par des regards croisés de professionnels, de cibler les structures à mobiliser.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 30ème demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée le 12 mars 2016 dans les collèges de Cheminet et de Fontenay. 311 concurrents venant du Nord vaudois y ont participé. 37 se sont qualifiés pour la finale suisse et 2 pour la finale internationale à Paris (ils ont terminé 18ème pour la catégorie CE et 5ème pour la catégorie CM).

Championnat suisse de la First Lego League

Quatre équipes de l'établissement, dont deux constituées d'élèves des classes de développement, ont participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 26 novembre 2016 au CPNV. Elles ont terminé aux 11ème, 13ème, 14ème et 16ème places de cette compétition qui comprenait 16 équipes.

Activités culturelles

2 spectacles ont été présentés aux élèves des classes de 9P à 11P et RAC1.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD (ESLM)

En 2016, les modifications liées à la LEO commencent à être stabilisées dans les différents degrés. L'établissement secondaire Léon-Michaud compte 580 élèves répartis dans 31 classes de 9P à 11P, de rattachement de type 2 et d'accueil (enfants allophones).

Prévention de la santé

Les problématiques liées aux réseaux sociaux sont abordées avec les enseignants et les élèves. Des actions de préventions ponctuelles sont menées.

Corps et mouvement : sous la conduite d'un enseignant d'éducation physique, le projet Oser bouger initié en 2015 se poursuit en 2016. Il s'agit d'un cours facultatif destiné aux élèves qui ont besoin de mouvement et qui ne pratiquent aucun sport hors du cadre scolaire.

Le GPS (groupe prévention santé) organise des espaces conviviaux d'échanges de pratiques et de collaboration une fois par mois.

Projet interdisciplinaire

Les classes d'accueil et une classe de 10 VG mènent quelques projets auxquels nous tenons beaucoup comme : le jardin potager, l'entretien du biotope ou le Year Book.

Echanges linguistiques

En septembre 2016, deux enseignantes ont accompagné un groupe d'élèves à Stadthagen dans le cadre du traditionnel échange organisé chaque année avec le gymnase Wilhelm Busch. Nos invités allemands nous ont également rendu visite ce même mois. Les élèves ont été motivés et ont montré beaucoup d'intérêt pour la culture et la langue allemande.

Concours de vacances

En décembre nous avons félicité les 12 élèves ayant pris part au Concours de vacances. Il s'agit d'un projet libre mené par des élèves volontaires sur leur temps de vacances ou de week-end. Avec l'aide d'un enseignant, ils investissent une discipline ou un thème et nous font profiter de la présentation de ce travail. Cette année, nous avons eu droit à des thèmes très variés dont notamment les volcans, la réalisation de vêtements, un court-métrage et de la musique assistée par ordinateur.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves regroupe 31 délégués de classes ; il a siégé à quatre reprises durant l'année. Il s'est préoccupé de la vie au sein de l'Etablissement (organisation d'événements, climat d'établissement) et, sous la conduite de deux

enseignantes, a développé des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et la recherche d'une bonne cohésion entre les élèves (rencontre avec des représentants du Conseil des Jeunes, organisation d'un concours de chant dans le cadre de la Fête de l'Agenda 21, organisation du Marché de Noël). Chaque séance du Conseil des élèves est préparée et animée par un comité composé de 5 membres.

Activités sportives

Les élèves de 9P ont pris part à un camp de ski dans les Alpes à la fin janvier et leurs camarades de 10P à un camp sportif d'été à la fin juin. Tout au long de l'année, selon la saison, ils ont profité d'installations sportives situées hors du périmètre scolaire, telles que la patinoire, les piscines couverte et extérieure, les terrains des Vuagères et de l'USY lors des cours d'éducation physique ou à l'occasion des joutes scolaires. En outre, quelques élèves de l'Etablissement ont participé avec succès aux Journées cantonales de futsal à Villeneuve, de volleyball à Montreux, d'athlétisme à Lausanne et à la Finale suisse d'athlétisme à Lucerne.

Activités culturelles

Au cours de l'année, pour chaque degré sont organisés deux spectacles en collaboration étroite avec les directions des Théâtres Benno Besson et de l'Echandole. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre, de susciter l'intérêt des élèves pour différentes formes de spectacles et de provoquer une rencontre avec des artistes, quand cela est possible.

Les élèves des deux derniers degrés ont, en outre, l'opportunité d'assister à un spectacle en soirée choisi dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise.

Voyage de fin de scolarité

Au lendemain des examens de certificat, les élèves des classes terminales ont participé à un voyage à visée culturelle. Les projets de voyages à l'étranger sont dorénavant soumis à autorisation départementale.

Toutes les activités décrites ci-dessus ont profité du précieux soutien financier de la Commune.

Représentations du Municipal

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET MAINTIEN A DOMICILE

En ce qui concerne les centres médico-sociaux d'Yverdon-Est et Ouest, les principaux points à retenir pour l'année sont les suivants :

- Déménagement des deux équipes et des professionnels spécialisés (ergothérapeutes en pédiatrie, ergothérapeutes en pathologie de la main et du membre supérieur, infirmières en diabétologie) de la rue des Moulins à Montagny-près-Yverdon (en Chamard 55A). Les CMS se sont ainsi rapprochés de la Direction de l'ASPMAD occupant l'immeuble voisin, ainsi que du Réseau Santé Nord Broye installé en Chamard 55A. Une réception commune à ces différentes entités a pu être mise en place ; elle permet d'accueillir dans de

bonnes conditions les clients qui viennent aux consultations ambulatoires du CMS et du Réseau.

- Activité en constante augmentation, particulièrement marquée dans la tranche d'âge des 80 à 99 ans, ce qui confirme le constat du vieillissement démographique, mais également le fait que des personnes de plus en plus âgées continuent à vivre chez elles. Pour 2016, l'accroissement des prestations est nettement plus important dans le secteur d'Yverdon-Est.
- Il est également intéressant de relever que le CMS prend en charge un certain nombre de centenaires.

Aide et soins à domicile dispensés à Yverdon-les-Bains en 2016

HEURES DE PRESTATIONS par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Somme de HRelevées	Étiquettes de colonnes							Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus	Non renseigné	
Étiquettes de lignes								
Yverdon	195	1'118	1'870	5'171	7'798		71	16'224
Yverdon Les Bains		64	164	607	1'418			2'253
Yverdon-les-Bains	1'114	4'182	13'578	27'660	54'118	1'327	4	101'983
Yverdon-les-Bains 1	11	15		9	111			146
Total général	1'320	5'379	15'612	33'447	63'445	1'327	75	120'606

NOMBRE DE PRESTATIONS (= 1 relevé pour chaque prestation) par classe d'âge

Somme de NbPrestations	Étiquettes de colonnes							Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus	Non renseigné	
Étiquettes de lignes								
Yverdon	278	1'890	3'473	9'433	17'456		76	32'606
Yverdon Les Bains		119	362	1'413	3'110			5'004
Yverdon-les-Bains	1'445	5'584	21'291	57'840	117'305	2'755	8	206'228
Yverdon-les-Bains 1	21	25		13	192			251
Total général	1'744	7'618	25'126	68'699	138'063	2'755	84	244'089

ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE JURA- NORD VAUDOIS (ARAS JUNOVA)

Centre social régional (CSR)

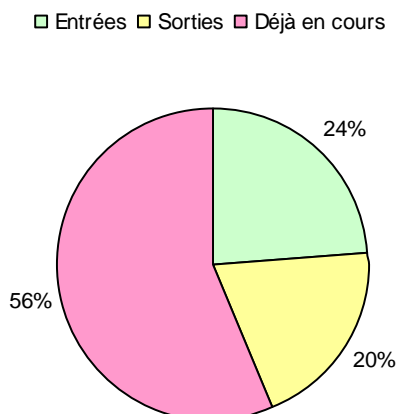
Année	Nombre de dossiers traités (Yverdon-les-Bains)	Augmentation par rapport à l'année précédente	CSR JUNOVA
2011	1'362	+ 7,49 %	2'995
2012	1'441	+ 5,80 %	2'917
2013	1'492	+ 3,53 %	3'008
2014	1'496	+ 0,26 %	3'055
2015	1'433	- 4,21 %	3'088
2016	1'648	+ 15 %	3'056

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'056 dossiers en 2016. Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 53.92 % de l'ensemble des dossiers. En décembre 2016,

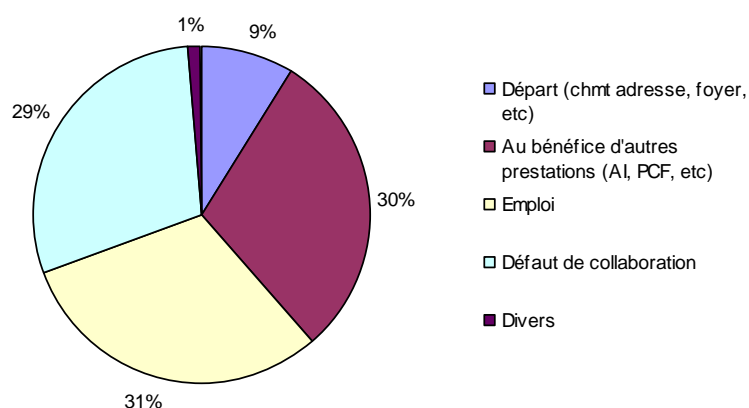
le nombre de dossiers actifs pour Yverdon-les-Bains était de 1'083.

Le nombre d'entrées dans le dispositif RI en 2016 a été de 457 dossiers, le nombre de sorties de 377 dossiers.

Entrées et sorties en 2016



Année 2016 - Motifs de sortie



Dans le cadre de la totalité des suivis en 2016, nous avons identifié

- 266 familles monoparentales (16%)
- 408 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans (25%)

Enfin, le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en 2016 a été de 637. Le nombre de Forjad en 2016 a été de 70 (augmentation conséquente de 33 unités comparativement à l'année dernière).

Agences d'assurances sociales (AAS)

Les événements marquants et chiffres 2016 sont :

- 1er juin 2016 : ouverture du Centre régional de décision des PC Familles à l'agence d'assurances sociales d'Yverdon-les-Bains. Désormais, toutes les demandes de prestations complémentaires pour Familles sont entièrement traitées sur le site d'Yverdon-les-Bains pour tous les usagers de la région du Jura-Nord Vaudois. Il s'agit notamment de réceptionner une demande, d'examiner les conditions et de rendre une décision de droit ou de refus.

Pour ce faire, des travaux ont été entrepris durant le 1er trimestre afin d'adapter les locaux de l'AAS et 3.2 ETP ont été engagés et formés dès le 1er mai 2016.

- 1er juin 2016 : mise en place du pilote « accompagnement administratif » de la Vision 2020. Il s'agit d'améliorer l'accès aux prestations du service public en affinant la coordination entre les organismes du secteur social en prévision d'une évolution majeure de la prise en charge de la population, notamment les personnes vieillissantes. Dans un premier temps, nous nous focalisons sur la population vieillissante en coordonnant essentiellement nos actions avec les Centres Medico-Sociaux (CMS) et Pro Senectute.

Rubrique	dossiers actifs au 31.12.2016
Allocations familiales	1'848
Prestations complémentaires AVS-AI	2'398
Prestations complémentaires Familles	311
Affiliés indépendants	1'202
Affiliés en qualité de non actif	2'744
Rente-Pont	47
Rentes AVS-AI	5'754
Subsides à l'assurance maladie	13'733
Totaux	29'306

Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région (AFJYR)

104 accueillantes en milieu familial (AMF) ont assuré la prise en charge de 767 enfants pour un total de 348'837 heures d'accueil, répartis comme suit :

- 340 places d'accueil pour des enfants en âge préscolaire (207'586 heures d'accueil) ;
- 233 places d'accueil pour des enfants en âge parascolaire (141'251 heures d'accueil).

Le nombre d'accueillantes et d'enfants accueillis est stable. Les heures d'accueil sont toujours en augmentation (+ 18'419 heures par rapport à l'année 2015). Trois coordinatrices se répartissent le secteur d'Yverdon-les-Bains, Grandson, Yvonand et Ste-Croix et environs.

La mise en place d'un portail d'inscription en liste d'attente permet aux parents de s'inscrire directement via un lien Internet et d'accéder en ligne à leurs demandes de placements en accueil collectif et familial. Périmètre concerné : Réseaux RéAjy, RYMaje, RAdEGE, Sainte-Croix. La coordination du portail est assurée par le bureau de l'accueil familial de jour. Ce portail permet d'optimiser la mise à jour des données et ainsi d'accélérer le processus de placement.

Un cahier de formation continue destiné aux accueillantes AFJYR a été élaboré en commun avec les accueillantes des réseaux Ajoval et Ajercó. Ces cours sont dispensés par des intervenants externes et permettent aux AMF d'échanger autour de leur pratique avec des professionnels et de bénéficier d'une plateforme de rencontre (17 soirées ou matinées réparties sur l'année).

Ressources humaines

Les éléments significatifs 2016 sont :

- Le démarrage d'un projet d'intégration des nouveaux collaborateurs ;
- La mise en place d'une collaboration avec un médecin du travail.

Quelques chiffres :

- l'Association régionale d'action sociale compte actuellement 92.15% de femmes et 7.85% d'hommes dans ses effectifs ;
- l'âge moyen des femmes est de 39.56 ans. L'âge moyen des hommes est de 37.63 ans ;
- l'employée la plus ancienne de l'ARAS a fêté ses 30 ans de fidélité à l'Association.

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Valérie Jaggi Wepf

Municipale, Présidente du Comité de direction depuis le 2 février 2015

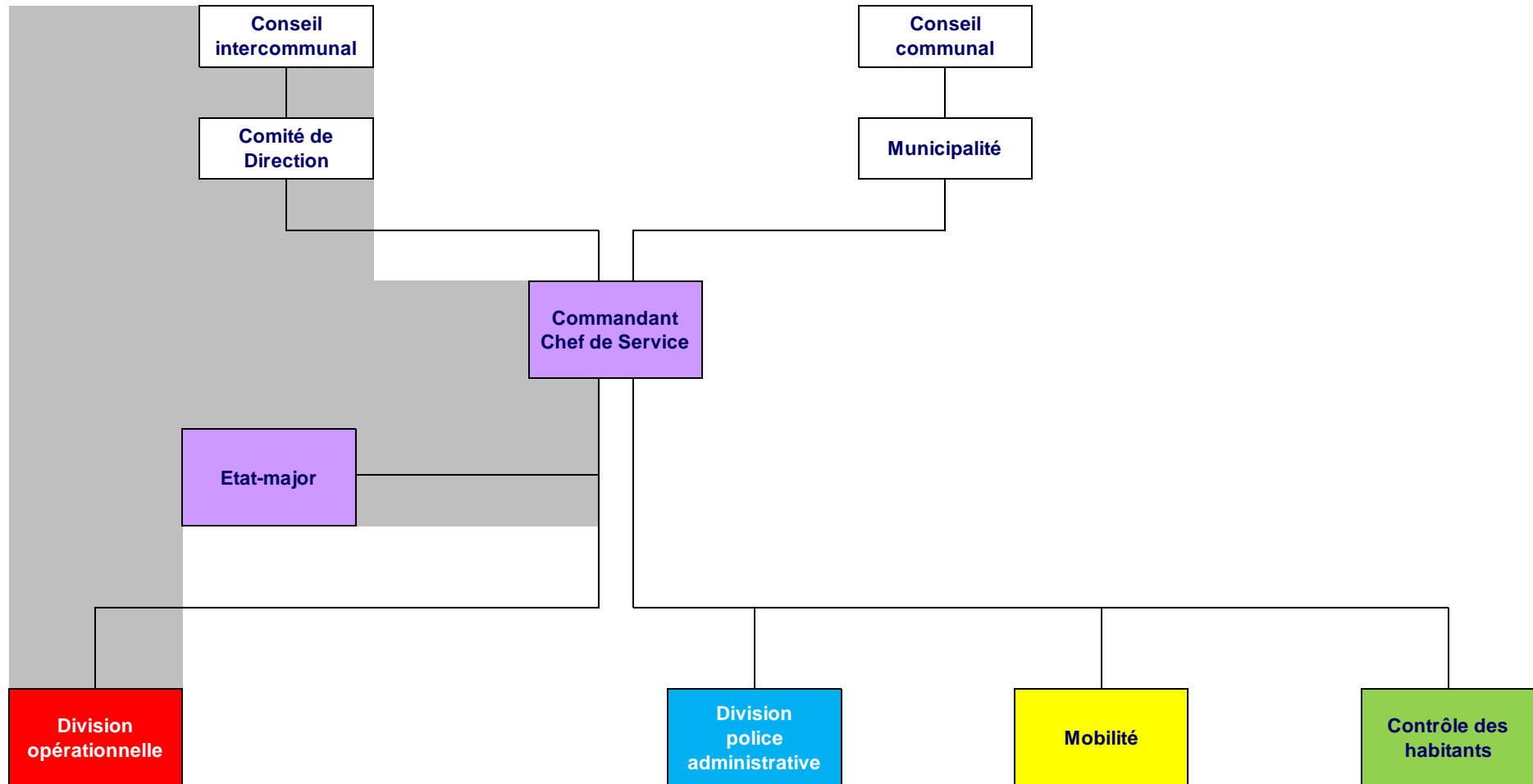
Lieutenant-colonel Pascal Pittet

Chef de Service - Commandant

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Organigramme structurel du Service de la Sécurité publique

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

L'année 2016 a vu l'arrivée de 5 nouveaux partenaires avec l'adhésion des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2016 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pierre-Alain Matile	Essert-Pittet	Dominique Vidmer, Président Etienne Miéville
Philippe Goldenschue	Corcelles-Chavornay	Laurence Marchand Corinne Verly
<i>Amadio Santacroce</i> Pascal Marendaz (nouv législature)	Method	Eliane Piguet Janique Tissot
Nicolas Bixelx	Montcherand	<i>Marianne Gaillard</i> Michel Greppin (nouv législature) Jean-François Tosetti
<i>Pierre Mercier</i> Mary-Claude Chevalier (nouv législature)	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Eric Girardet Thierry Herman
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2016, le Comité de Direction s'est réuni à 9 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et

opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 26 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 22 juin à Pomy et 29 novembre à Treycovagnes. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les

comptes 2015 et une demande de crédit complémentaire lié à notre participation au Comptoir du Nord vaudois (22 juin), le budget 2017 et la constitution d'une commission sécuritaire pour la commune d'Yverdon-les-Bains (29 novembre).

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales

- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – licence – appareils automatiques, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Saisies de plaques
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises

- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales

• Maintenir une haute présence policière en rue
Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2016

Le point fort de l'année 2016 constitue à l'évidence l'intégration des Communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz et Treycovagnes.

Par ailleurs, la filière Mobilité, appuyée par la police administrative, a déployé les 1^{ères} mesures du plan directeur du stationnement par la mise en conformité de zones à macarons. Ce projet se poursuivra sur 2017 et 2018.

Détail des activités

DIVISION OPERATIONNELLE - ACTIVITE POLICIERE REGIONALE

Au-delà des événements factuels traités par la Division Opérationnelle et à l'instar des années précédentes, nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 9 % des interventions et près de 5 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est significativement identique à l'année 2015 (2015 : 9'281 interventions, 2016 : 9'311 interventions).

S'agissant des plus petites communes, la présence policière a été consolidée et remarquée par la population. Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans le deal de rue, la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit de nombreuses actions, seule ou d'une manière coordonnée, avec la Police cantonale vaudoise dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants. Il n'en demeure pas moins que la situation actuelle ne peut toujours pas être considérée comme satisfaisante. L'effort considérable et permanent de toutes les forces engagées, notamment des spécialistes de

l'Unité Sécurité Publique et de la Section Police-Secours, doit être maintenu dans la durée sur l'ensemble du centre-ville d'Yverdon-les-Bains dans la mesure des moyens disponibles. Précisons que les flux migratoires sans précédent de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, une offre et une demande pléthorique de produits stupéfiants et des compétences légales inadaptées ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue et peuvent générer ainsi un certain sentiment d'insécurité.

Durant l'année écoulée, les policiers de la PNV ont également été confrontés à une recrudescence des actes d'incivilités et de violences, graves pour certaines, perpétrés par de jeunes délinquants locaux. Dans plusieurs situations, ces derniers se sont montrés fortement oppositionnels à l'action de la police.

Afin d'optimiser ses ressources, l'année 2016 a également vu la Division Opérationnelle adapter son organigramme dans le but de mieux répondre aux attentes de la population et lutter plus efficacement contre les phénomènes criminels. Il s'agit notamment de la création de deux entités distinctes, soit la Section Police-Secours garantissant la sécurité des biens et des personnes 24H/24, 7j/7 et la Section Police Territoriale composée de policiers spécialisés, que cela soit dans la lutte contre le flagrant délit, en matière de police de proximité ou d'accueil du public dans les locaux PNV.

SECTION POLICE TERRITORIALE - PROXIMITE & PREVENTION

L'Unité de Proximité & Prévention a pu s'appuyer sur son bus pour renforcer sa visibilité et sa présence sur l'ensemble du territoire dans une volonté permanente d'être au plus proche de la population. La Section Police Territoriale a également pris possession de nouveaux locaux à la Gare d'Yverdon-les-Bains permettant ainsi d'augmenter la présence policière dans ce secteur et d'offrir un service supplémentaire à la population de pendulaires transitant à la gare. La prévention scolaire étant une des nombreuses missions de cette section, les spécialistes de ce domaine sont intervenus auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harmos.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;

- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;
- Fête-Eau-Lac ;
- 1^{er} août
- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois ;
- Manifestation « Rue pour tous » ;
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS) ;
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains ;
- SEMONORD
- GPNV

- Vente de vélos ATE
- Canicule
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières. L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires

L'OBSERVATOIRE DE LA SECURITE

En 2016, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

- La médiation nocturne en partenariat avec JECOS
- Avec les bijoutiers, joailliers, horlogers et la PNV, la mise sur pied d'une circulation d'information en cas d'événements particuliers
- D'entente avec les partenaires bancaires, l'étude d'un concept d'intervention en cas d'attaque des bancomats
- Conjointement avec les partenaires multiculturels (pasteurs, curés, imans, évangélistes, diacres), le développement du renseignement en cas de découverte de personnes se radicalisant
- Les interactions avec l'OBS de Lausanne
- L'alarme sur les portables des commerçants sous l'égide de la SIC

Des analyses ont également été réalisées par l'OBS auprès des commerçants dans trois secteurs distincts qui sont :

- La gare et ses environs
- Le centre-ville
- Les extérieurs

Ces analyses ont pour but de déterminer le ressenti sécuritaire des gérants et propriétaires de négoce en tout genre. Ce sondage permettra d'ajuster si nécessaire notamment les patrouilles du groupe proximité ou des unités de Police-secours.

D'autres projets sont en phase d'approbation comme :

- Les modérateurs d'espace publics dans les préaux et aux abords de ceux-ci en partenariat avec JECOS.
- Le concept « au plus proche de la population »

Les modérateurs d'espaces publics répondent à la demande du projet « sécurisation des bâtiments scolaires » et permettront à des personnes qui recevront une formation spécialisée, d'aller à la rencontre des groupes à problèmes. L'objectif est de cadrer, éduquer, tout en gagnant la confiance des

de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées. Plus d'une centaine d'enquêtes en tout genre ont été ouvertes par les agents de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

jeunes commettant des nuisances conjointement parfois avec des incivilités (littering, nuisances sonores, etc.).

Le concept « au plus proche de la population » se veut un outil interactif avec des citoyens d'un certain âge (jeunes retraités) qui vont à la rencontre des citoyens du 4^{ème} âge afin de leur porter les informations sécuritaires (que faire en cas de démarchage, comment laisser l'impression que l'appartement est habité quand il n'y a personne, etc.).

Dans ce projet, seront mêlés à des niveaux divers, les partenaires de la santé comme le CMS, Alzami, le groupe proximité et les Autorités des villages concernés.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

Pour obtenir les résultats sur l'efficacité de la médiation nocturne, celle-ci sera analysée par des criminologues mandatés par la PNV. Leurs travaux débuteront au mois d'avril 2017, soit après une année de fonction au centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Conjointement avec ces spécialistes, l'OBS fournira un relevé sur les événements effectifs depuis l'introduction de la médiation. Comme points de comparaison, des statistiques seront établies sur les années précédentes.

En aparté, de nouveaux médiateurs et médiatrices seront formés en 2017, puisque les médiations nocturnes s'étendront également aux samedis soirs.

L'OBS a pris contact avec tous les pharmaciens et pharmaciennes de la place, afin de déterminer leurs besoins sécuritaires et de pouvoir ainsi concevoir avec ces partenaires une synergie entre eux et la PNV.

En ce qui concerne les analyses de l'OBS auprès des commerçants, une nouvelle étude sera faite dans le secteur Gare et environs, afin d'obtenir le ressenti des principaux intéressés, une année après l'ouverture du bureau de police sur le secteur précité.

UNITE TECHNIQUE

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 275'399 kilomètres en 2016, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes a induit le changement de près de 800

panneaux en 2016. L'unité technique valide également la pose de panneaux signalant un chantier par exemple.

La gestion du trafic, par la mise sur pied de contrôles de vitesse (voir statistiques ci-après) est également une mission confiée à l'unité technique.

De plus, leur expertise est largement appréciée des Autorités de nos communes partenaires.

MOBILITE

L'entité Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'Agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent. L'année 2016 a été riche et décisive pour bon nombre de projets. Tout d'abord, l'étude sur la route de contournement a nécessité la révision du concept TIM (transports individuels motorisés) d'AggloY et dans la continuité, celle du concept transports publics. Ce dernier a notamment demandé un profond remaniement en lien avec le nouvel horaire 2016 (modification des horaires des lignes urbaines, augmentation des cadences, desserte du parking d'échanges Y-Parc).

A l'échelle communale, les outils de gestion et de planification de la mobilité se sont concrétisés, avec le lancement du Plan directeur de la mobilité douce, la révision du Plan directeur du stationnement, ou encore le lancement du Plan directeur des Circulations, comme document opérationnel d'application du concept TIM.

La Mobilité a également réalisé un certain nombre de projets, notamment l'équipement de 63 sites de

stationnement pour deux-roues, répartis sur tout le territoire communal ainsi que dans les écoles, la mise en place de la zone 30 Valentin-Jordils, la mise en conformité de plusieurs arrêts de bus, ou encore la mise en service du parking d'échanges à Y-Parc. En synthèse c'est quelque

10 projets réalisés

- Zone 30km/h
- Stationnement 2 roues
- Arrêts de bus
- etc.

15 études en cours

- Plan directeur de la mobilité douce
- Circulation et stationnement secteur plage
- Sécurité aux abords du collège Léon-Michaud
- etc.

Suivi de 15 projets transversaux en coordination avec d'autres services

- Etudes AggloY
- Route de contournement
- Place d'Armes.

POLICE ADMINISTRATIVE

L'activité de la division administrative est considérable et sur plusieurs fronts.

- Police du commerce
- Enquêtes administratives
- Contraventions et Commission de police
- Contrôle du stationnement
- Centre funéraire
- Stand de tir
- Affaires portuaires

La police administrative est une composante importante de l'activité économique et associative d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure les respects des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

CONTROLE DES HABITANTS

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité assure le premier accueil des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail.

Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements.

Elle analyse les demandes de permis, récolte les documents utiles et transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et

changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

L'établissement des demandes de cartes d'identité, la remise de documents officiels tels qu'attestations de résidence et d'établissement, certificats de vie et les réponses aux demandes de renseignements font également partie de ses attributions.

Dans le cadre du registre civique, elle accomplit les opérations depuis la levée du rôle jusqu'à sa clôture, et contrôle les signatures sur les différents référendums et initiatives.

Ressources humaines (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

EFFECTIF AU 31.12.2016

114.7 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique – Projets & Partenariat - Formation) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 4 sous-officiers supérieurs
- 2 sous-officiers
- 1 assistante de direction
- 5 collaborateurs civils

Division Opérationnelle (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- 2 officiers
- 10 sous-officiers supérieurs
- 24 sous-officiers
- 26 policiers
- 3 collaboratrices civiles

Division Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- 1 chef de la police administrative
- 1 remplaçante du Chef de la police administrative / Juriste
- 8 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

Mobilité

- 1 cheffe
- 1 ingénieur en mobilité
- 1 collaborateur administratif

Contrôle des habitants

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

Personnel en formation

- 3 aspirants de police
- 2 apprenties employées de commerce
- 1 maturant

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 instructeur spécialisé
- 1 assistant de sécurité publique
- 1 collaboratrice administrative

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{er} mars 2016

Aspirante Cindy Bula	Académie de police
Aspirante Caroline Carron	Académie de police
Aspirant Valentin David	Académie de police
Aspirant Alexis Quiblier	Académie de police

Au 1^{er} mars 2016

Mme Ana Isabel Petrovic	Remplaçante chef de la Police administrative
-------------------------	--

Au 1^{er} avril 2016

Cap Raphaël Cavin	Chef de la Division opérationnelle
-------------------	------------------------------------

Au 1^{er} juillet 2016

ASP Jérôme Charlton	Police administrative
---------------------	-----------------------

Au 1^{er} août 2016

M. Damien Conod	MPC
Mme Camille Horisberger	Apprentie 1 ^{ère} année
M. Marc Zimmermann	Police administrative, Centre funéraire

Au 15 août 2016

M. Nicolas Christen	Mobilité
M. Quentin Pellaux	Mobilité

Durant l'année 2016, 4 collaborateurs-trices nous ont quittés.

PROMOTIONS – NOUVELLES FONCTIONS

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion statutaire au cours de l'année 2016 à savoir :

Premier-lieutenant	Cédric Perrin	Adjoint au chef de la DivOp, Chef de la Sct Police-secours
Adjudant	Michael Groux	Chef de la Sct Police Territoriale
Sergent-major	Fabrice Fornerod	Chef de l'Unité Sécurité publique
Sergent-major	Michaël Schmitt	Chef d'Unité Police-secours
Sergente	Natacha Knabenhans	Remplaçante chef de l'Unité Sécurité publique
Sergent	Félix Taboada	Remplaçant chef d'Unité Police-secours
Appointé	Joël Buchwalder	Division opérationnelle
Appointé	Thierry Jayet	Division opérationnelle
Appointé	Grégory Marchand	Division opérationnelle
Appointé	Julien Paillard	Division opérationnelle

DE NOUVELLES FONCTIONS ONT ETE CONFIEES AUX PERSONNELS SUIVANTS

Sergent-major Sergent	Tibor Bacso Steve Gremaud	Chef de projets informatiques système police Remplaçant chef d'unité Police-secours
--------------------------	------------------------------	--

ACCIDENT ET MALADIE

Quelques 952 jours maladie et 556 jours accident sont comptabilisés dont 147 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale,

nous pouvons dire que ces absences représentent 6.3 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de **90%** des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

ACADEMIE DE POLICE

Trois aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de chef de classe (mentor). Le brigadier Steve Knabenhans, doté d'une solide expérience dans l'utilisation des moyens de contrainte, contribue à la visibilité de notre Corps au sein de l'école de police. En parallèle à sa fonction

d'instructeur spécialisé, notre collaborateur a réintégré nos rangs durant la pause estivale. L'engagement de ce policier formateur fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot.

Chiffres clés - Statistiques

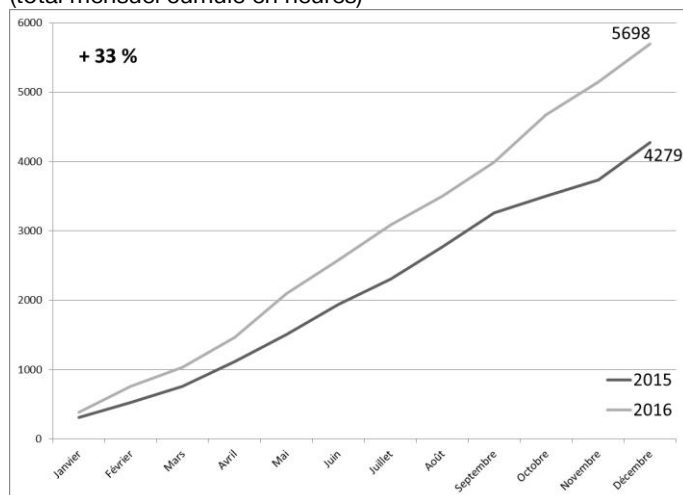
DONNEES OPERATIONNELLES

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2015 et 2016. Dès lors il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, et encore une fois nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière en rue – 01.01.2015-31.12.2016

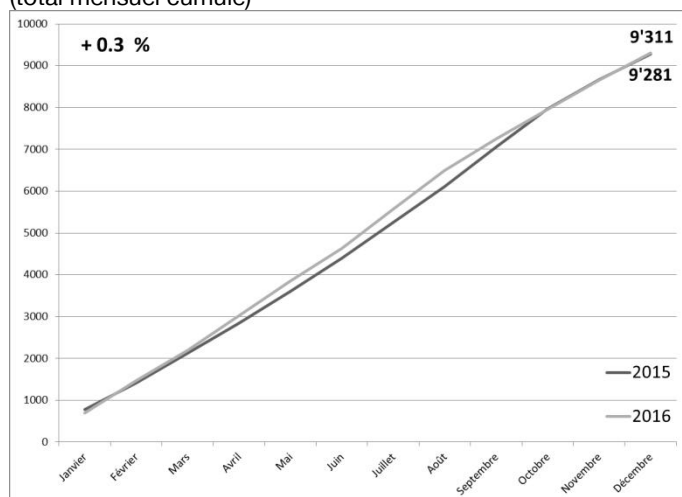
(total mensuel cumulé en heures)



Nous pouvons légitimement penser que la priorité accordée au maintien d'une forte présence policière en rue, qu'elle soit pédestre et/ou à vélo, contribue fortement à la diminution de certains phénomènes criminels présentés ci-avant.

Interventions – 01.01.2015-31.12.2016

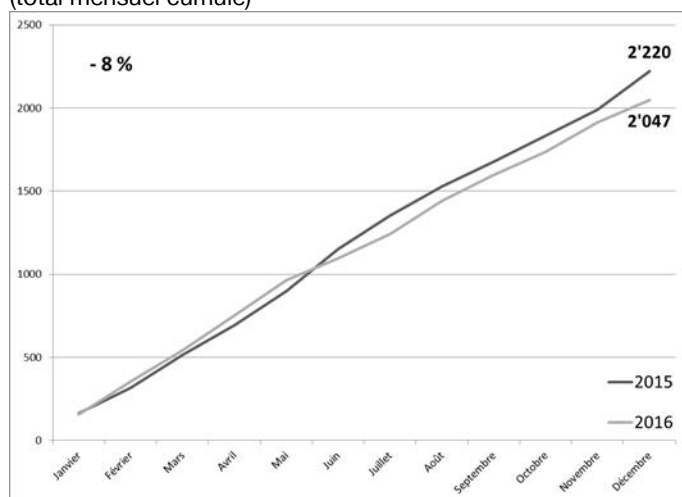
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une très légère hausse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains.

Plaintes pénales – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)



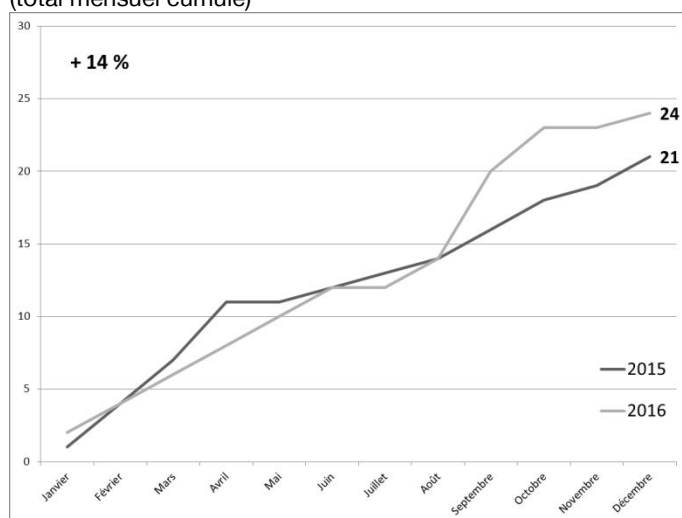
Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité de nos locaux et nos horaires d'ouverture permettent assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

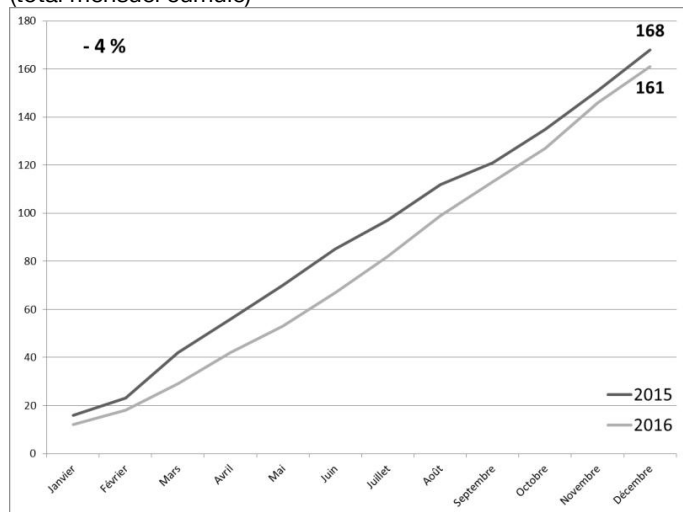


Nous dénotons une légère hausse de ce phénomène malgré la forte présence policière dans le terrain. Cette augmentation est essentiellement due à l'action de délinquants locaux et multirécidivistes. Les actions judiciaires de la Police cantonale ont également permis de réduire cette problématique pour le dernier trimestre 2016. Toutefois, ces chiffres relativement bas en regard de certaines années précédentes pourraient découler du renforcement des mesures de contrôles aux frontières, à la suite des attentats sur sol européen, s'agissant des auteurs provenant de l'étranger.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

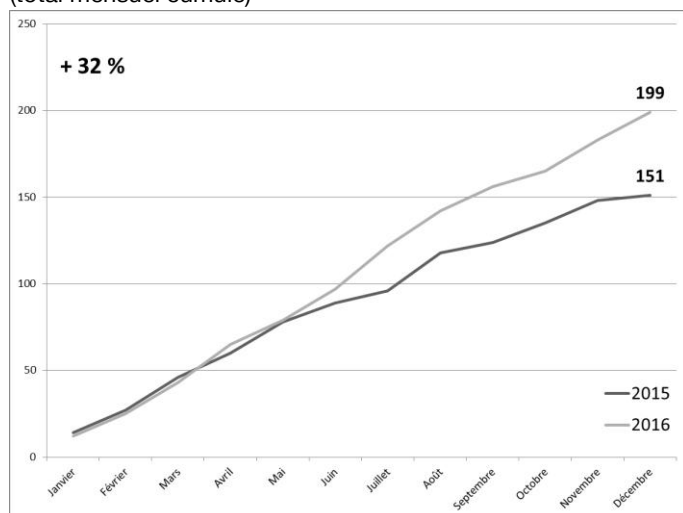


Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

Menaces et injures – 01.01.2015-31.12.2016

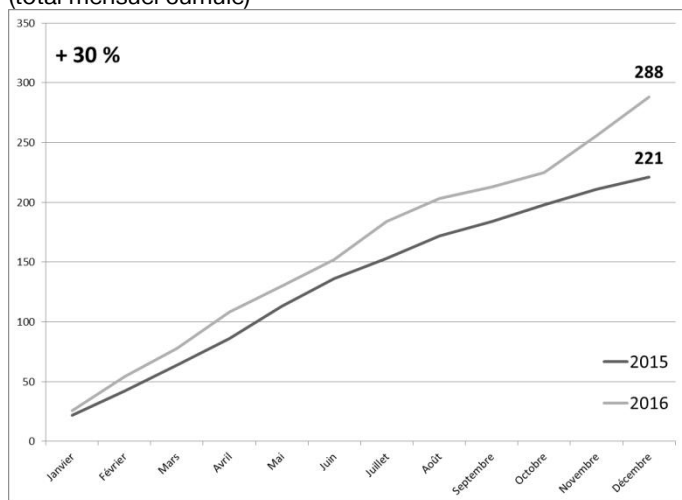
(total mensuel cumulé)



La hausse de ce type d'infractions est partiellement due à la poursuite quasi systématique de celles-ci lorsqu'elles sont proférées à l'encontre de policiers. A terme, la présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

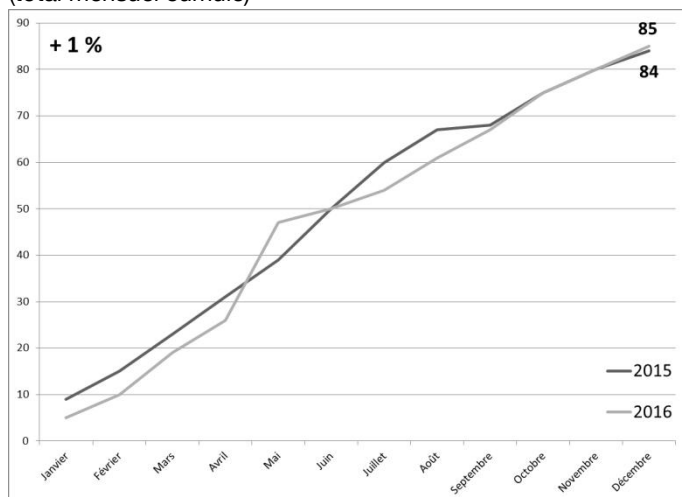
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2015-31.12.2015
(total mensuel cumulé)



La hausse du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation significative en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

Vols par introduction clandestine – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)

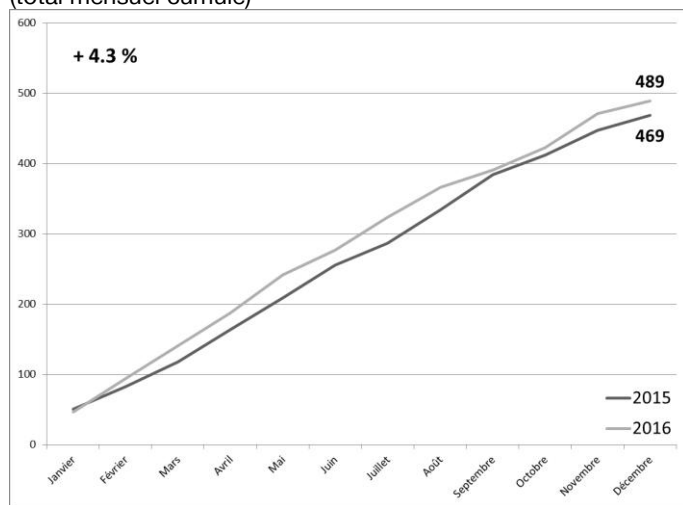


Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINE

Dommages à la propriété – 01.01.2015-31.12.2016

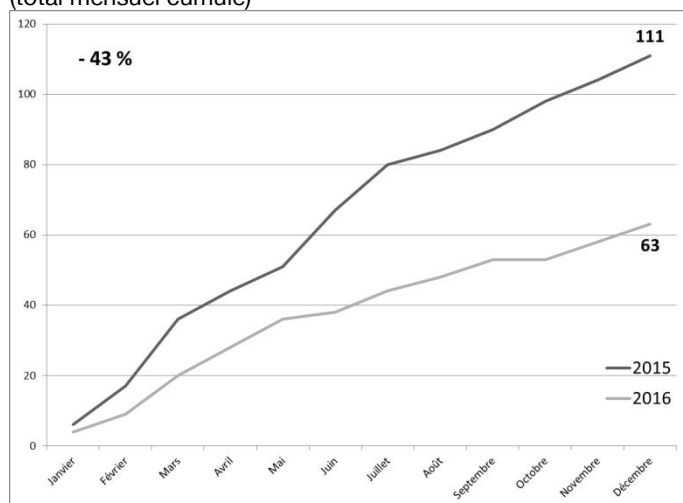
(total mensuel cumulé)



Le nombre de dommages à la propriété demeure relativement stable. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2016. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

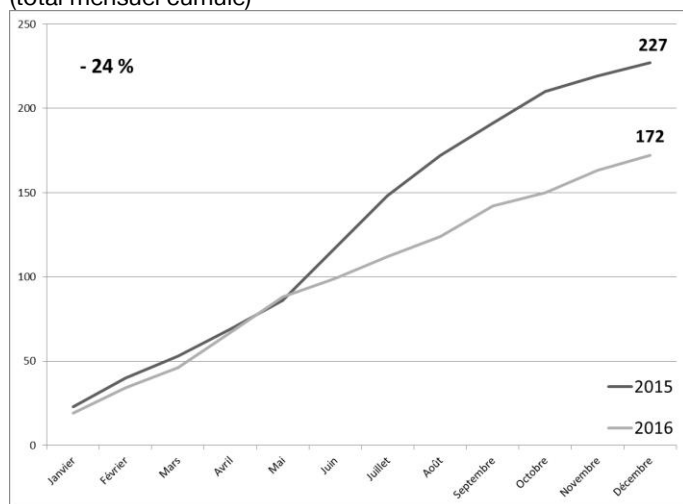


Nous constatons une diminution significative de ce phénomène. Le renforcement de la présence policière en rue et les campagnes de prévention contribuent à faire baisser ces actes délictueux.

De manière générale, le renforcement des contrôles aux frontières dans toute l'Europe a certainement contribué à limiter les effets de la criminalité itinérante en matière de vols et autres délits.

Vols simples – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

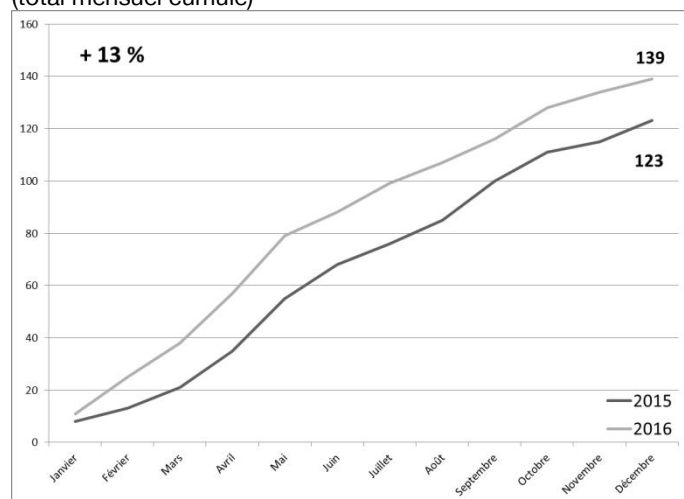


Recul significatif de ce type de délit. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

Suite à diverses actions de prévention et une présence policière accrue, nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

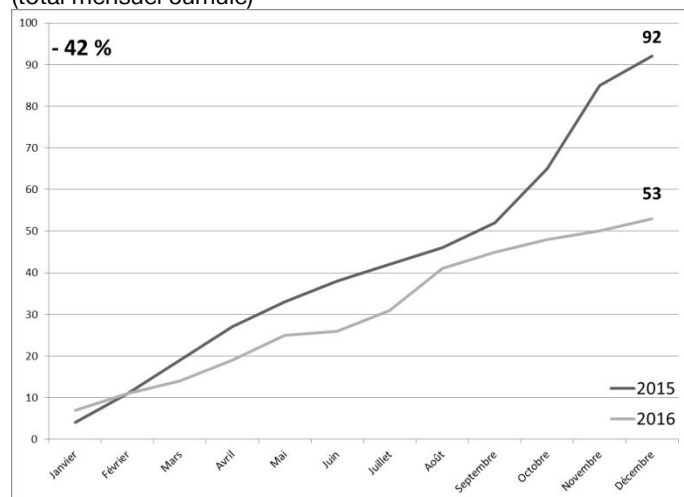


Nous constatons une légère augmentation du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

Des investigations liées à ce phénomène ont démontré qu'un seul duo d'auteurs avait commis un nombre très important de cas sur notre secteur.

Incendies – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

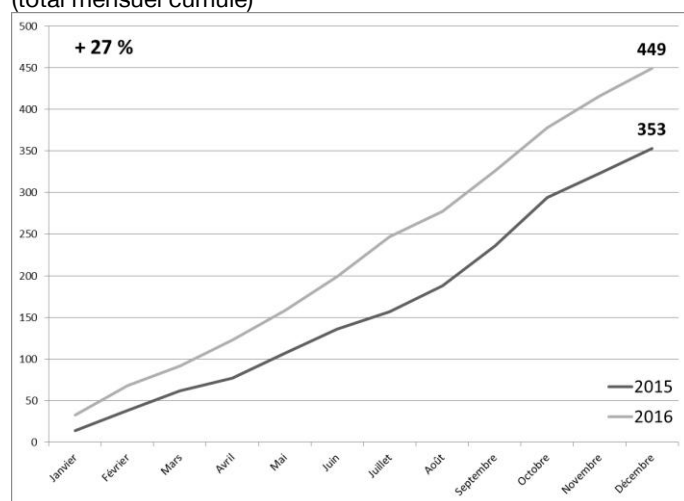


De manière générale, nous constatons une baisse significative des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous constatons un net recul des incendies criminels, lesquels étaient principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

Précisons que ces mêmes jeunes ont tout de même été impliqués dans certains de ces incendies, notamment durant Halloween et qu'ils sont également impliqués dans divers autres types de délits.

Infractions à la LFStups – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)



L'augmentation significative du nombre d'infractions à la LStup (consommation) démontre la très forte implication de la PNV pour lutter inlassablement contre ce phénomène ainsi que contre l'insécurité y relative.

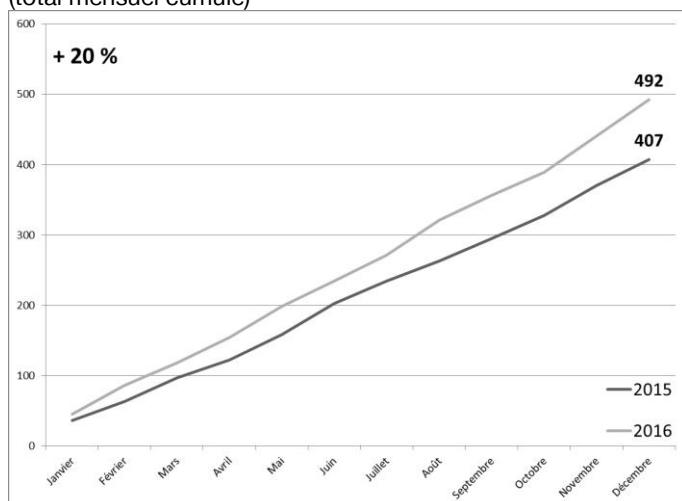
La PNV a mené de très nombreuses actions policières, seule ou avec la Police cantonale sans pouvoir toutefois contenir cette problématique extrêmement complexe. Près de 4'200 heures ont été investies par la PNV à l'encontre de ce phénomène, essentiellement dans le centre-ville d'Yverdon-les-Bains.

Dans cette lutte incessante à l'encontre de la scène de la drogue, la PNV a identifié près de 300 ressortissants d'Afrique de l'Ouest et collabore étroitement avec les brigades

spécialisées de la Police cantonale. Un Etat-major de conduite impliquant la PNV et la Police cantonale a été mis sur pied afin de mieux coordonner nos actions et lutter plus efficacement.

Accidents de la circulation – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

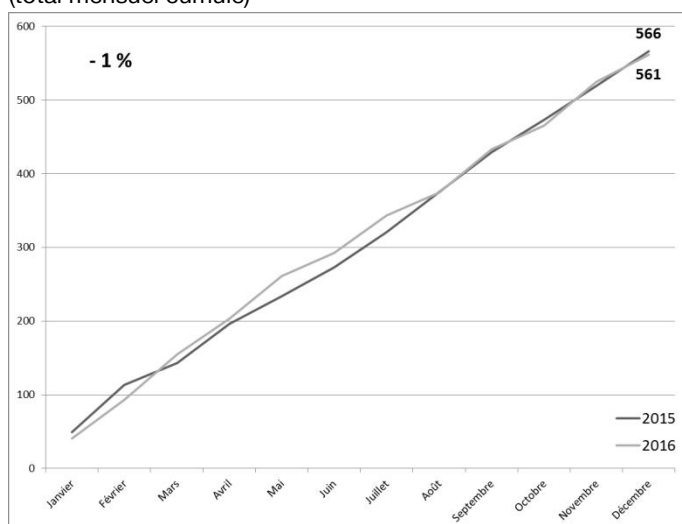


Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

GESTION DU TRAFIC

Contrôles radar – 01.01.2015-31.12.2016

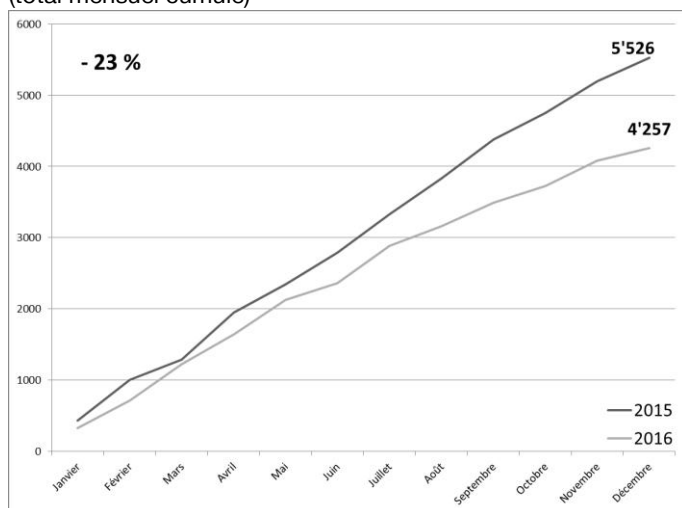
(total mensuel cumulé)



Durant l'année 2016, 561 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV, dont 307 au moyen de notre appareil « Multiradar » et 254 avec le pistolet laser « TruCam » ce qui est stable par rapport à l'année précédente (- 5 contrôles).

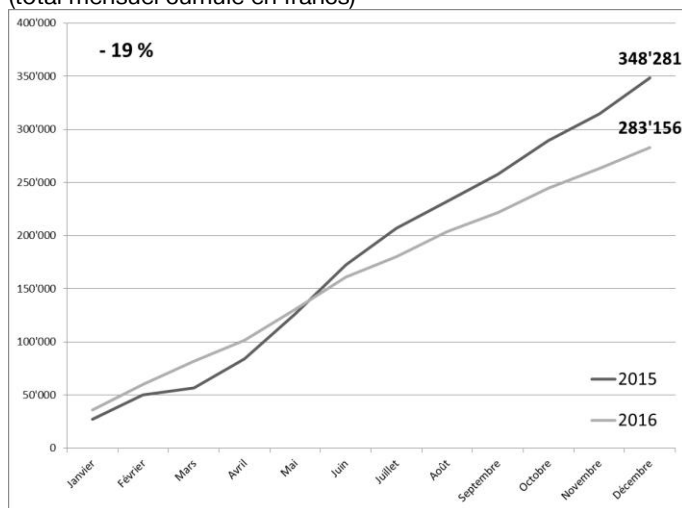
En résumé, nous avons réalisé 99 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00, 46 contrôles durant les week-ends, 79 contrôles sur routes cantonales hors des localités et 61 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre d'infractions – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



Au total, 4'257 infractions ont été dénombrées en 2016. Soit une diminution de 23 %. 4'180 amendes d'ordre ont été délivrées. 77 rapports de dénonciation ont été établis, dont 64 en Préfecture et 13 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse. Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.

Financement radar – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé en francs)



Une relative baisse est constatée dans le montant découlant des amendes d'ordre infligées pour des dépassements de vitesse.

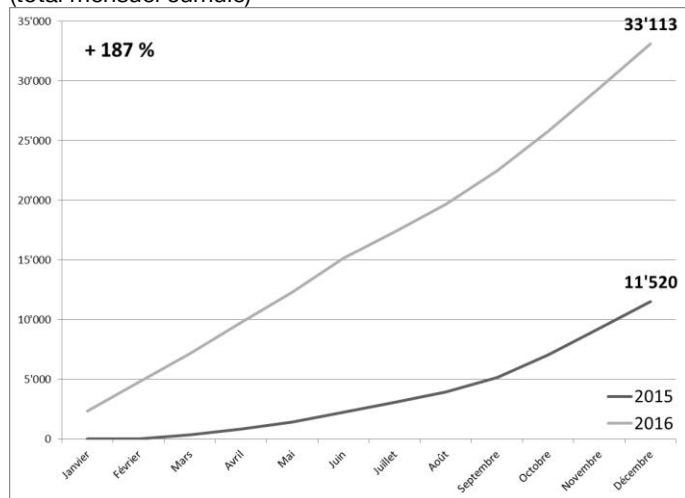
Toutefois, nous pouvons penser que les habitants de la région ont pris l'habitude de voir nos opérateurs et qu'ils adoptent un comportement plus respectueux.

Police administrative

STATIONNEMENT

Nombre de stationnements via smartphone – 01.01.2015-31.12.2016

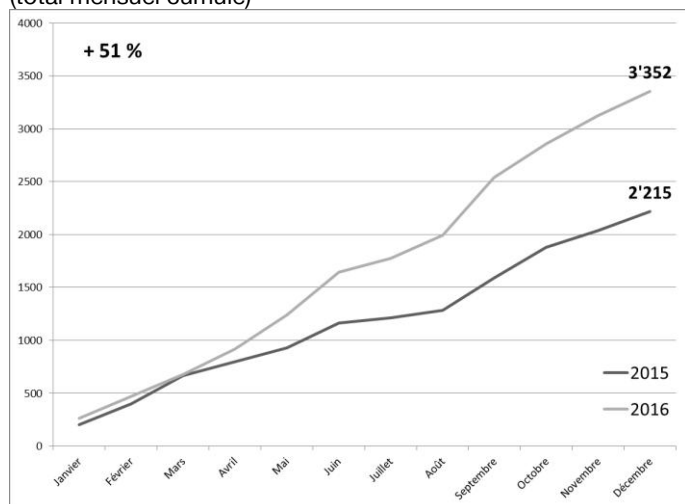
(total mensuel cumulé)



L'introduction d'un système de paiement des taxes de stationnement par smartphone (ParkingCard) rencontre un succès grandissant auprès des automobilistes, comme le démontre la progression du nombre de stationnements ci-contre.

Macarons délivrés – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

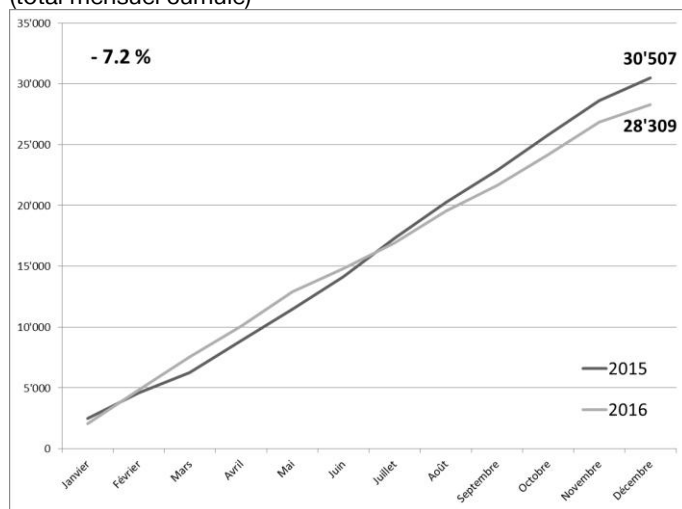


L'introduction progressive des macarons dans les zones centrales et résidentielles permet aux résidents et entreprises de trouver une solution de stationnement adaptée, dans leur rue ou sur des parkings collectifs. La demande est donc en constante progression.

GESTION DES CONTRAVENTIONS

Amendes d'ordre – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

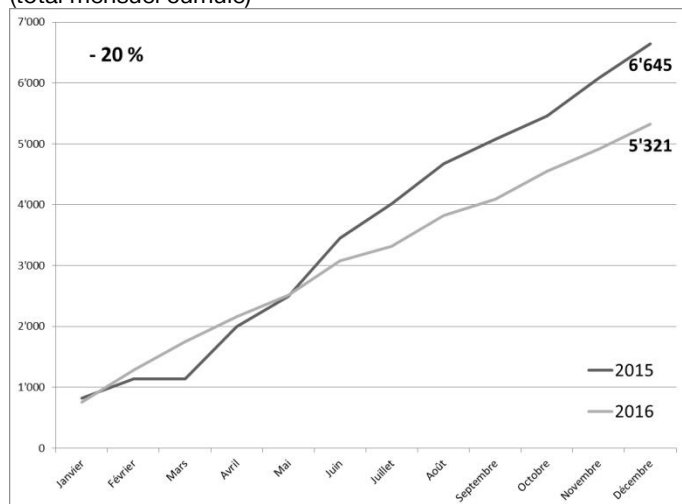


Les délivrances d'amendes d'ordre sont en légère baisse, représentative d'une politique de contrôle à trois phases dans les nouveaux secteurs macarons (information, prévention, répression). Cet indicateur à lui seul ne permet pas de conclure à une baisse globale des contraventions, car il ne comprend que les fichets d'amende au sens de la Loi fédérale sur les amendes d'ordre (LAO).

A ce chiffre doivent être ajoutés tous les rapports de dénonciations aux règlements communaux, de même que toutes les dénonciations pour du stationnement sur domaine privé.

Ordonnances pénales – 01.01.2015-31.12.2016

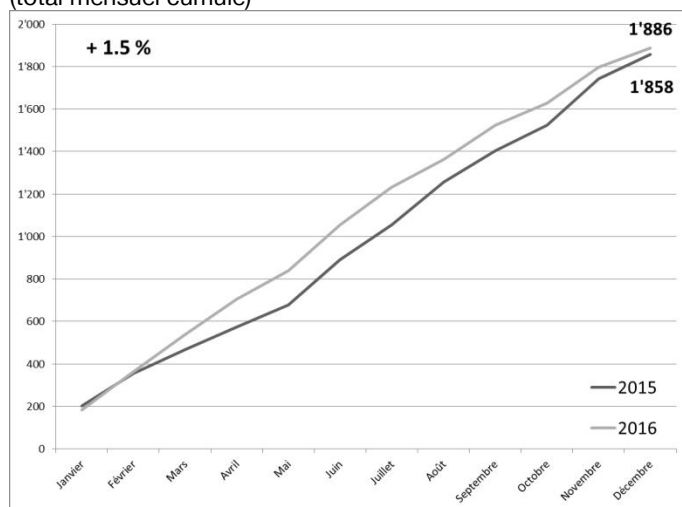
(total mensuel cumulé)



Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en baisse, par le fait que le principal exploitant de parkings privés de la Ville a changé de politique de contrôle (2056 dénonciations de moins en 2016). Les ordonnances pénales consécutives à des infractions au règlement de police sont cependant en hausse par rapport à 2015 (+332).

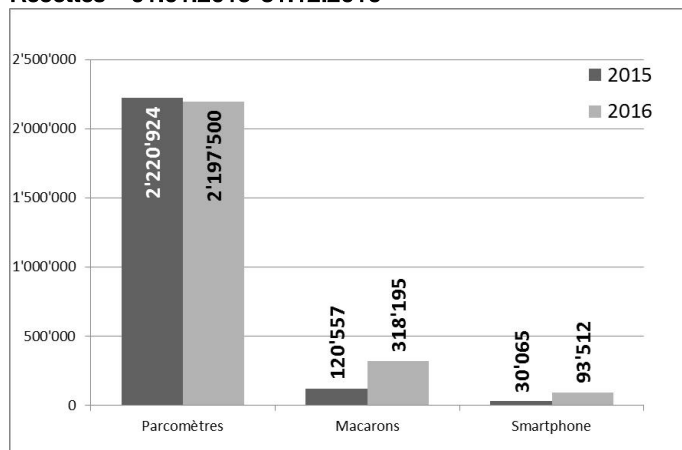
Correspondances – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)



Le nombre de correspondances établies au sujet des contraventions est stable par rapport à 2015.

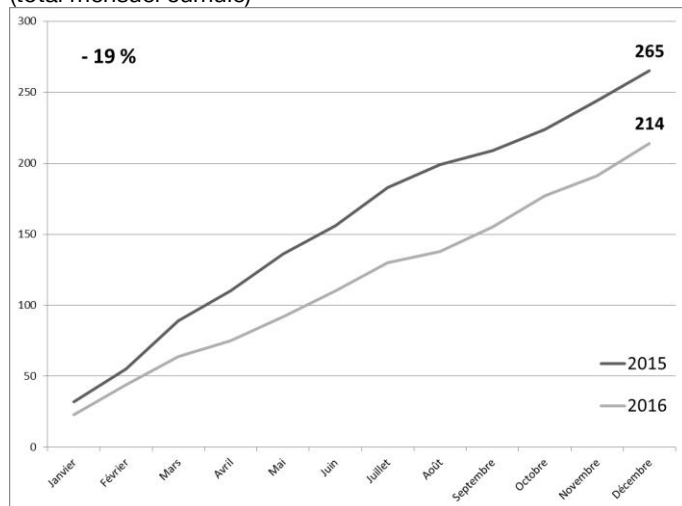
Recettes – 01.01.2015-31.12.2016



Les recettes liées au stationnement sont en hausse (+10%) principalement par la demande accrue en macarons (habitants et pendulaires). Le paiement des taxes de stationnement par téléphone portable a pour effet bénéfique une diminution du volume de monnaie récolté dans les parcomètres.

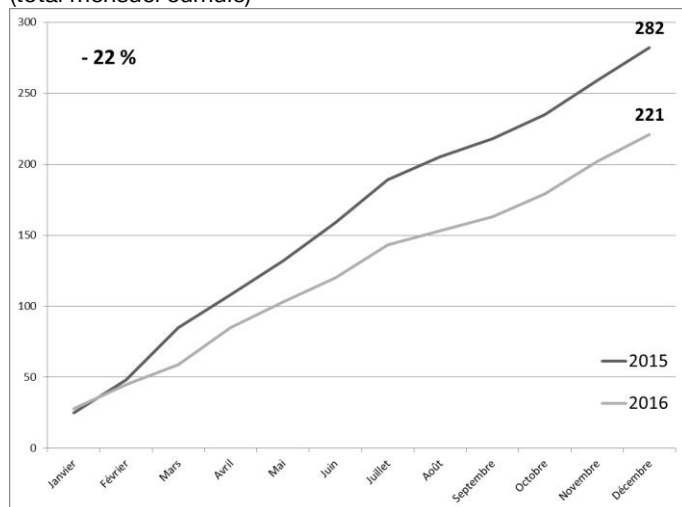
CENTRE FUNERAIRE

Permis d'inhumation / incinération – 01.01.2015-31.12.2016 (total mensuel cumulé)



La quantité de permis d'inhumation ou d'incinération est en baisse de 19% en 2016, représentative d'une baisse relative de la mortalité sur notre Commune durant cette période.

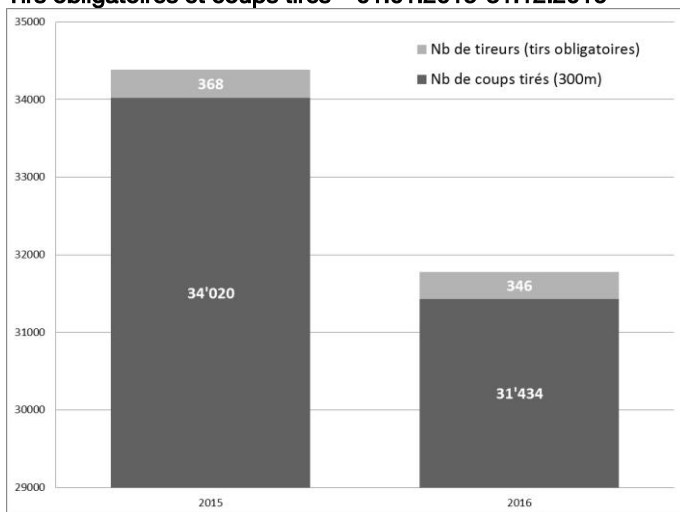
Cérémonies – 01.01.2015-31.12.2016 (total mensuel cumulé)



Le nombre de cérémonies s'étant déroulées à Yverdon-les-Bains en 2016 suit naturellement la même tendance à la baisse que celle des décès, quand bien même notre centre funéraire accueille des cérémonies pour des décès survenus dans des communes alentours.

STAND DE TIR

Tirs obligatoires et coups tirés – 01.01.2015-31.12.2016

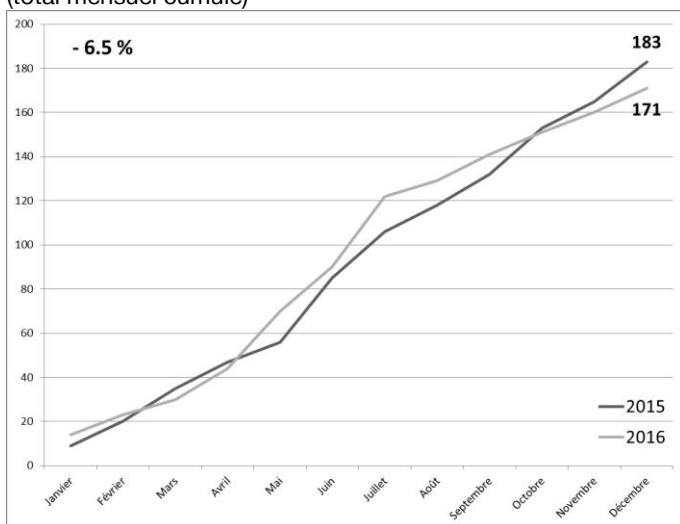


Tenant compte à la fois des tirs obligatoires et des sociétés de tir, la fréquentation des installations du stand de Floreyres est stable.

Le nombre de coups tirés est en légère baisse de 7.6 %.

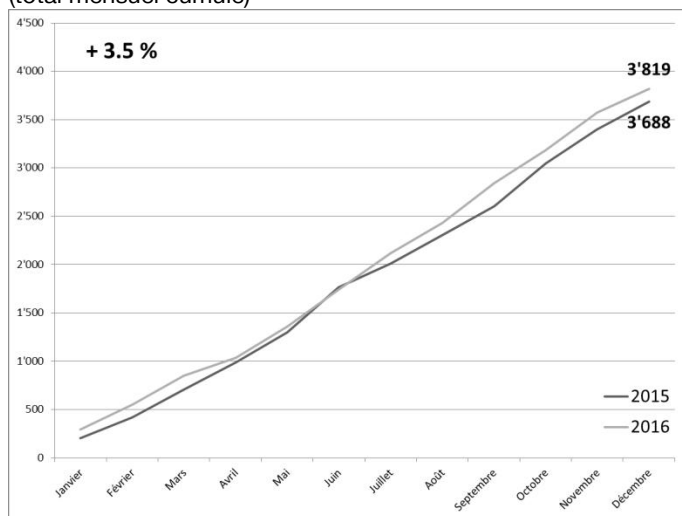
ENQUETES ADMINISTRATIVES

Enquêtes de naturalisation – 01.01.2015-31.12.2016 (total mensuel cumulé)



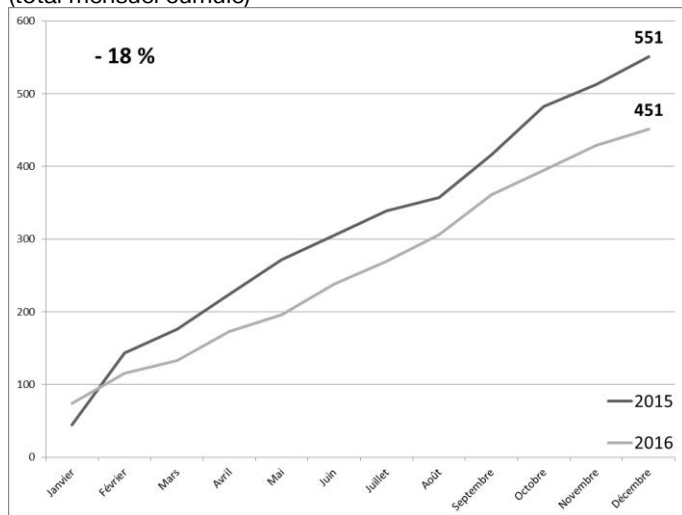
Le nombre de dossiers d'enquêtes liées à des naturalisations est en légère baisse. Notre service fournit cependant, ponctuellement, un appui aux communes partenaires de la PNV.

Commandements de payer notifiés – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



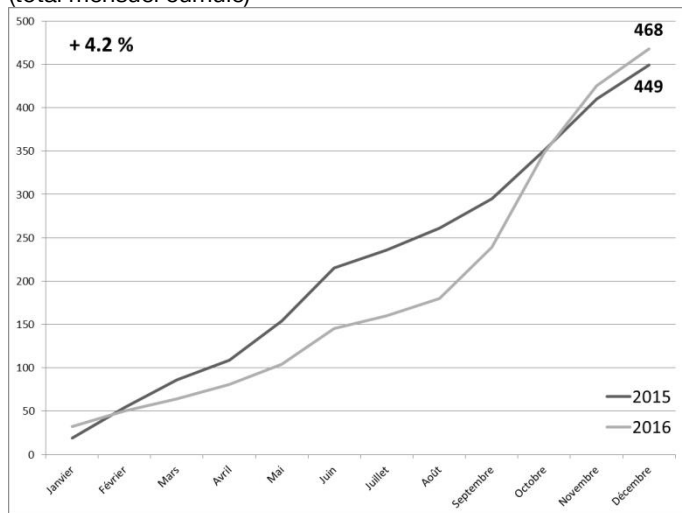
La notification des commandements de payer, part importante de l'activité de terrain des enquêteurs administratifs, demeure dans une relative stabilité.

Recherches d'adresses – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur d'autorités cantonales ou communales sont en baisse par une sollicitation plus faible de la part de ces instances.

Rapports établis – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)

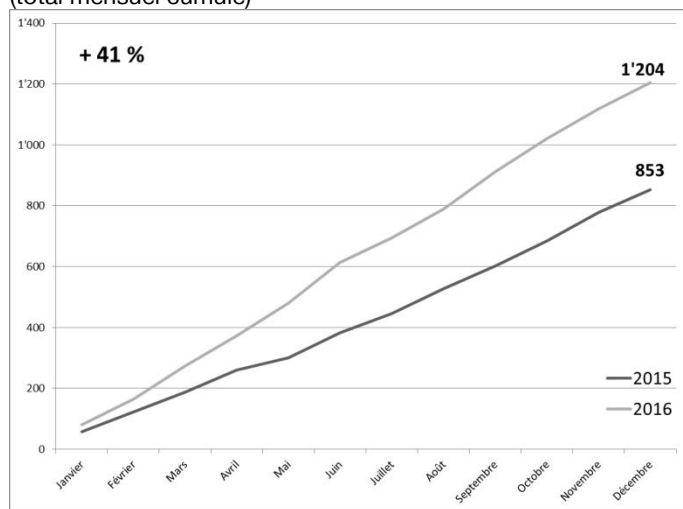


Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en légère hausse, représentant quelque 167 rapports par année et par collaborateur.

POLICE DU COMMERCE

Ecrits manifestations – 01.01.2015-31.12.2016

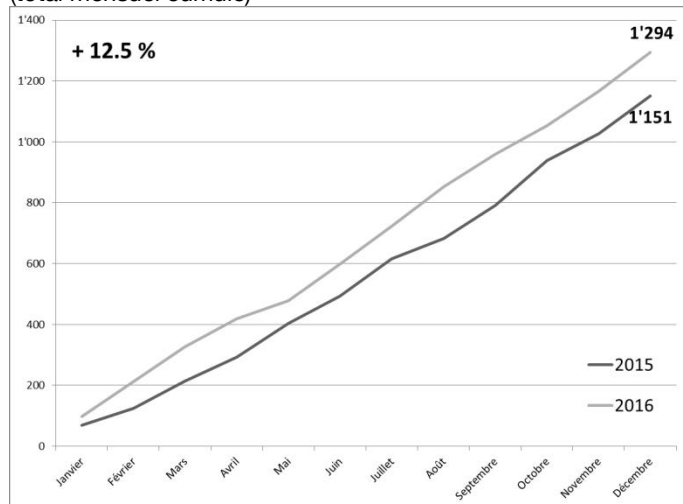
(total mensuel cumulé)



Les écrits liés à des manifestations sont en hausse sur la Commune d'Yverdon-les-Bains, ville-centre présentant un intérêt croissant pour les organisateurs d'événements, pour la plupart à caractère associatif.

Ecrits établissements publics – 01.01.2015-31.12.2016

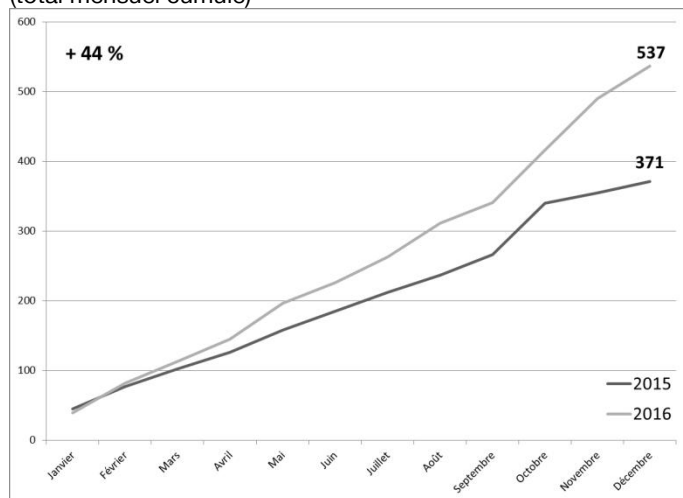
(total mensuel cumulé)



La hausse du nombre de dossiers traités par notre police du commerce résulte d'une dynamique proactive vis-à-vis de nos partenaires.

Ecrits foires et marchés – 01.01.2015-31.12.2016

(total mensuel cumulé)

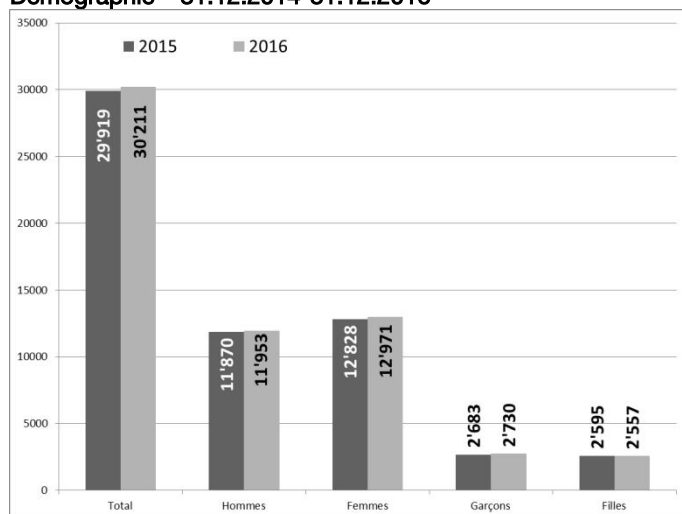


Les écrits liés à nos foires et marchés sont en hausse, par l'introduction d'une offre de macarons en faveur des commerçants itinérants, qui a fait l'objet d'une communication spécifique.

Contrôle des habitants

POPULATION

Démographie – 31.12.2014-31.12.2016

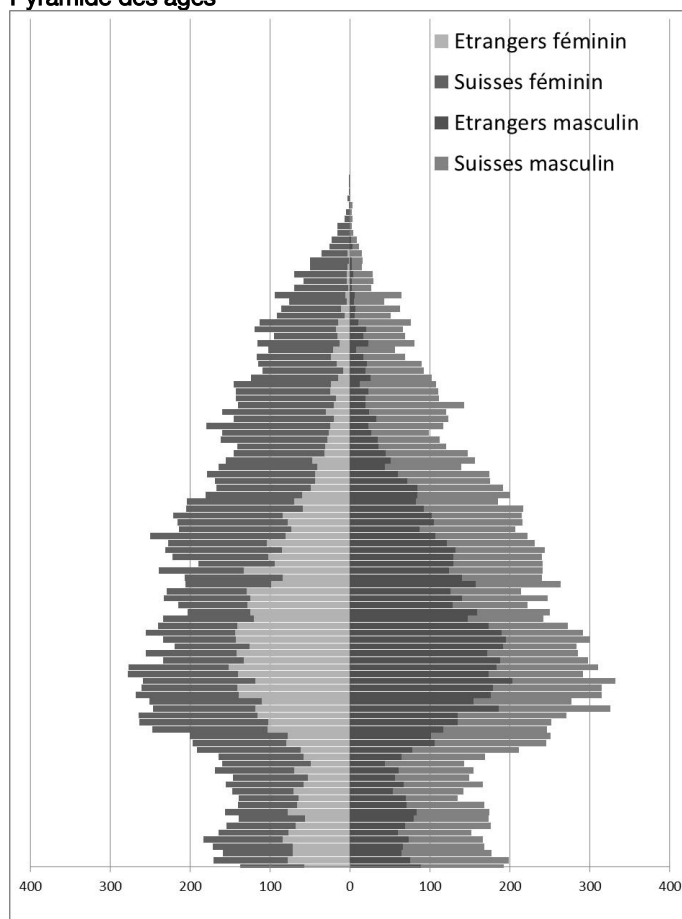


La population yverdonnoise au 31 décembre 2016 se monte à 30'211 habitants, soit une augmentation modeste mais constante comme chaque année.

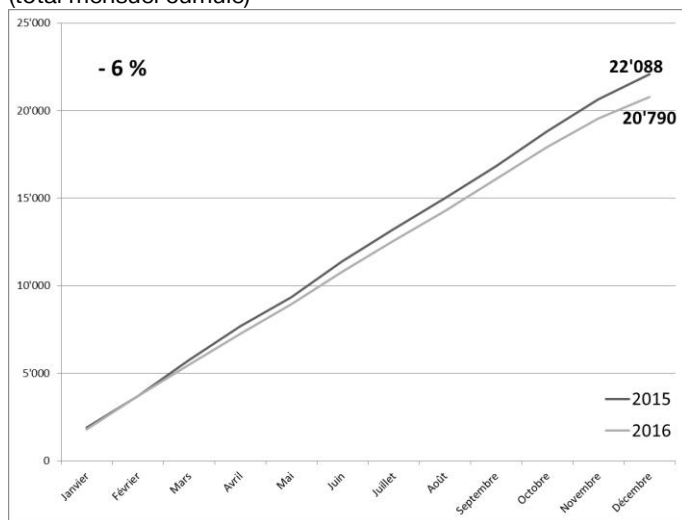
La population suisse représente le 62 % de nos résidents.

Le 35 % de la population, soit près de 11'000 habitants sont au bénéfice d'un permis d'établissement B et/ou C.

Pyramide des âges

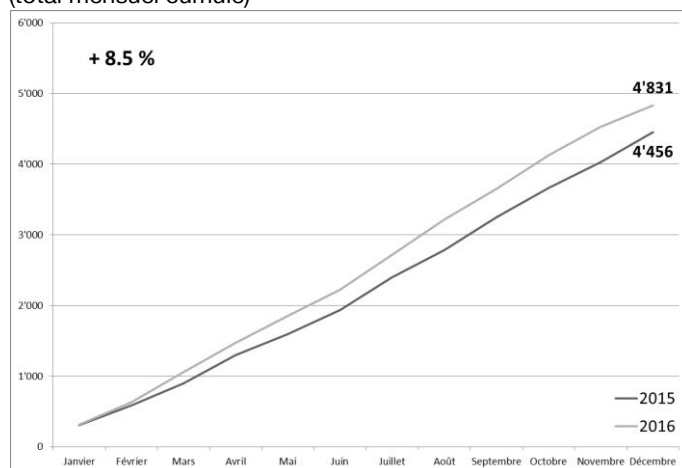


Fréquentation du guichet – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



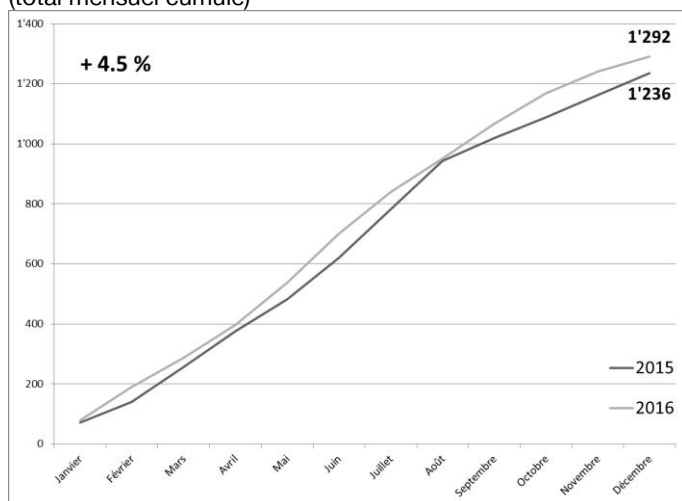
Le canton de Vaud a placé en bonne position de son programme de législature le développement de la cyber-administration, soit la possibilité pour l'administré d'accomplir un certain nombre d'actes administratifs sans avoir à se déplacer au guichet. Les moyens techniques entrent graduellement en fonction, en particulier l'automatisation des transferts d'informations qui permet de télécharger les données des habitants arrivant d'une autre commune vaudoise. L'influence continue à se faire sentir au niveau de la fréquentation du guichet. En corollaire, le nombre d'opérations traitées par courrier électronique a augmenté de plus de 20 %.

Mouvements – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



8'255 personnes ont changé de domicile, qu'elles arrivent, repartent ou déménagent au sein de la commune. Les mutations d'état civil (naissances, mariages, séparations, divorces, décès, naturalisations, changements de nom) représentent 1'884 actes.

Cartes d'identité – 01.01.2015-31.12.2016
(total mensuel cumulé)



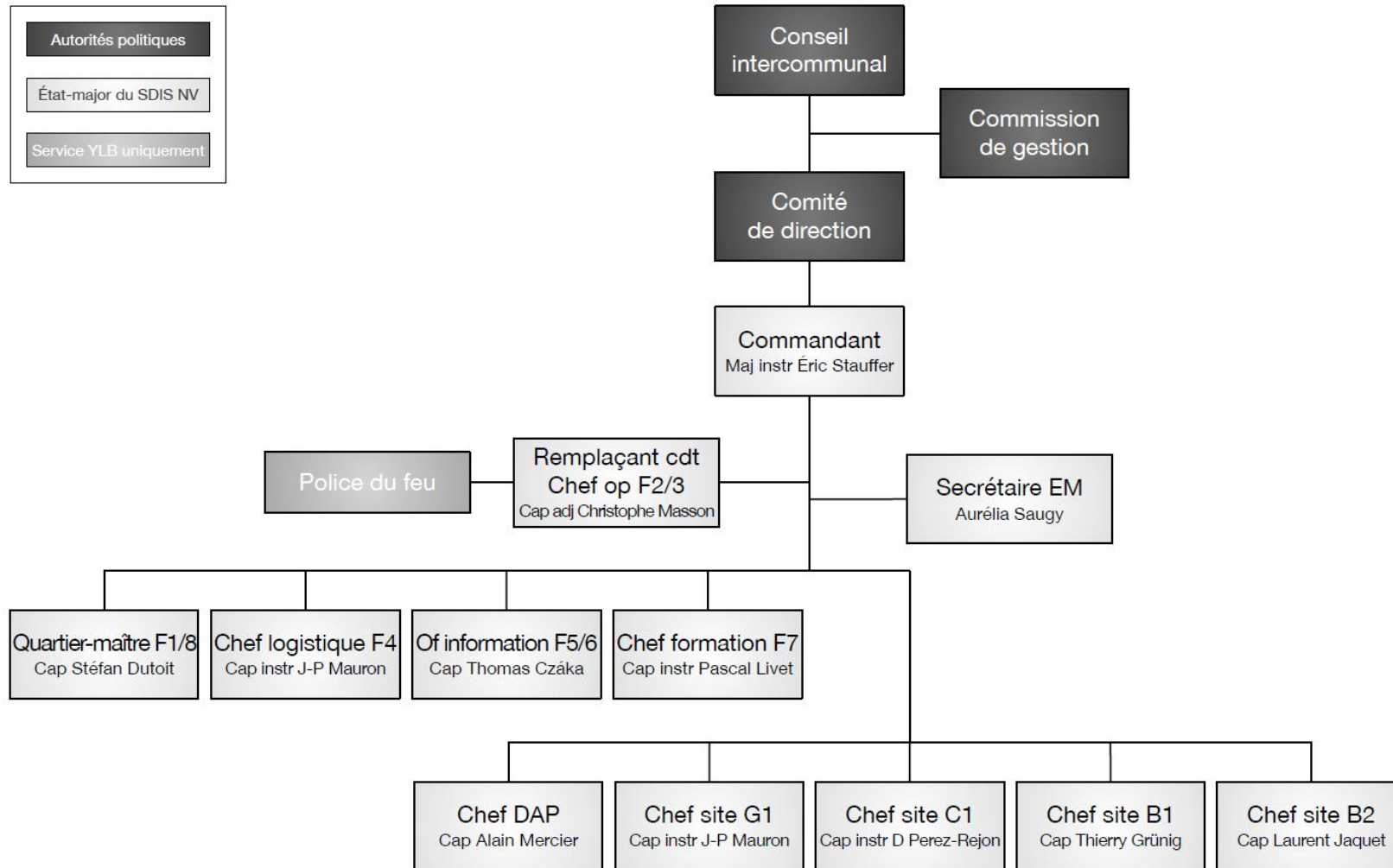
On constate une légère reprise des cartes d'identité commandées à Yverdon-les-Bains en 2016 par rapport à 2015. Les citoyens Suisses privilégient l'acquisition d'une offre combinée passeport et carte d'identité, plus avantageuse, qui ne peut être obtenue qu'au centre cantonal de biométrie à Lausanne.

SDIS

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Maj instr Éric Stauffer
Commandant

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (SDIS) RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS est composé d'un détachement de premier secours

(DPS) qui assure les premières interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de son territoire ; et d'un détachement d'appui qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'Arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :

M. Patrick Grin, Président (Pomy)
 M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon)
 Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil

À la fin de l'année 2016, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon
 M. Christian Meystre, Biolley-Magnoux
 M. François Jaquier, Bonvillars
 M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon
 M. Nicolas Perret, Champvent
 M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne
 Mme Sandrine Gobalet-Stauffler, Chêne-Paquier
 M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz
 Mme Viviane Bignens, Concise
 M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise
 M. Emmanuel Boss, Cronay
 M. Alexandre Jörg, Cuarny
 M. Aurélien Gerber, Démoret
 M. Pierre Billaud, Donneloye
 M. Rémy Perrin, Épendes

M. Dominique Vidmer, Essert-Pittet
 M. Didier Fardel, Fiez
 M. Xavier Bösiger, Fontaines-sur-Grandson
 M. Félix Oberhaensli, Giez
 M. François Payot, Grandson
 M. Pascal Marendaz, Method
 M. Christian Cosendai, Molondin
 M. Sylvain Bolens, Mutrux
 M. André Guillet, Novalles
 M. Alain Portner, Onnens
 M. Gérard Perrier, Orges
 Mme Christiane Jeanmonod, Provence
 M. Vincent Despland, Rovray
 Mme Oxana Cholly, Suchy
 M. Pierre-André Tharin, Suscévaz
 M. José Souto, Treycovagnes
 M. Patrick Marrel, Ursins
 M. Christian Bruand, Valeyres-sous-Montagny
 M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins
 M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney
 M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe
 M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains
 M. Philippe Moser, Yvonand.

SEANCES

En 2016, le CI a tenu quatre assemblées en dates du 15 juin à Method, du 6 juillet à Yverdon-les-Bains, du

29 septembre à Montagny-près-Yverdon et du 24 novembre à Provence.

PREAVIS DEPOSES EN 2016

En 2016, le CoDir a déposé six rapports qui sont : le PR16.01CD en date du 13 mai concernant le rapport de gestion 2014, le PR 16.02CD le 13 mai concernant le rapport de gestion 2015, le PR16.03CD en date du 13 mai concernant les comptes 2015, le PR16.04.CD le 19 août concernant

le départ de la commune d'Essert-Pittet du SDIS, la suppression de la section DAP Z2 et du déménagement de la section DAP Y2, le PR16.05CD en date du 24 octobre concernant le budget 2017 et le PR16.06CD le 24 octobre concernant l'attribution d'une contribution dans les comptes 2016.

DECISIONS DU CI

Le 15 juin, le CI a approuvé les comptes 2015 ainsi que les rapports de gestion 2014 et 2015. Le 6 juillet, les nouvelles autorités ont été élues et assermentées. Le 29 septembre, le CI a approuvé la

suppression de la section DAP Z2 et le 24 novembre il a approuvé le budget 2017 et l'attribution d'une provision sur les comptes 2016.

Commission de gestion (CoGe)

La CoGe est composée de :

M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz)
 M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise)
 M. Pierre Billaud (Donneloye)
 M. Patrick Marrel (Ursins)
 M. Nicolas Perret (Champvent).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir à trois reprises, soit le 19 avril pour traiter des comptes 2015 et les 23 août et 27 octobre pour traiter du budget 2017 et de l'attribution d'une provision sur les comptes 2016.

Comité de direction (CoDir)

COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale Sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains)
 M. Hervé Kemmling, Municipal, Réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez)
 M. Marc-André Burkhard, Municipal, Travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)
 Mme Gloria Capt, Municipale, Urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)

M. Olivier David, Municipal Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand)
 M. Pierre Dessemontet, Municipal, Énergies (Yverdon-les-Bains)
 M. Francesco Di Franco, Municipal, Écoles et sécurité (Grandson)
 Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

SEANCES

Le CoDir s'est réuni à neuf reprises en 2016.

L'État-major (EM)

COMPOSITION DE L'EM

Une nouvelle composition de l'EM est entrée en fonction le 01.01.2016 (voir organigramme en tête de chapitre).

SEANCES

L'État-major s'est réuni à 13 reprises en séances ordinaires et à 1 reprise en séance extraordinaire.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 149 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la

grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme. Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes. Dix-sept personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 27 ont pu être recrutées en fin d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Au 31.12.2016, le DAP disposait de sept locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Pomy, Y3 Montagny-près-Yverdon, Y4 Bonvillars, Z1 Chavannes-le-Chêne, Z2 Belmont-sur-Yverdon et Z3 Valeyres-sous-Montagny.

L'effectif initial du DAP de 162 sapeurs a diminué avec 37 démissions, alors qu'il n'a été possible de recruter que 3 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)
- Formation (principalement pour l'ECA) et concours

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2016, le SDIS est intervenu à 456 reprises (+2.5% par rapport à 2015) pour un total d'environ 5'000

heures. La répartition des alarmes selon les types d'évènements est comme suit :

Type d'évènement	Nombre
Feux	85
Alarmes automatiques	90
Pollutions	99
Technique divers	41
Inondations	57
Sauvetages	65
Accidents, pionnier divers	11
Chimiques	5
Radioactivité	3
TOTAL	456

La distribution des interventions selon les jours de semaine est relativement équitable. Il convient toutefois de noter que 257 (56%) interventions surviennent entre 0700 et 1800 heures.

Afin de mener à bien ces interventions, ce sont plus de 17'000 heures de formation qui auront été nécessaires.

SERVICES DE PREVENTION

Le SDIS NV a effectué 33 services de prévention durant l'année 2016, pour un total de 478 heures.

POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ou lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuations des cantines, salles de concerts ou de spectacles et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 294 missions dans le terrain et, suite aux rapports transmis à la Municipalité,

90 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés. Divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 139 cas. Elle fait aussi partie de la commission de construction (12 séances), qui a traité plus de 95 dossiers.

Une quinzaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, garderies ou en encore dans les écoles de la ville.

Plus de 200 tubes à clés ont été répertoriés dans le géoportail et 26 tubes ont été posés dans les bâtiments, propriété de la ville.

Plusieurs séances ont eu lieu avec les directions des écoles yverdonnoises pour organiser les futurs exercices d'évacuation suite au nouveau règlement élaboré par la Direction générale de l'enseignement obligatoire du canton de Vaud. Suite à cette réorganisation, une inspection des bâtiments a été faite. En outre, un document «consignes de sécurité» a été étudié et créé pour les écoles yverdonnoises. Ce document sera affiché dans chaque classe des quinze collèges de la ville et sur chaque poste incendie.

La police du feu a aussi participé à un café-débat avec les restaurateurs et hôteliers de la place pour leur présenter les normes AEAJ destinées aux établissements publics.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEAJ est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent

être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et le temps consacré par dossier ont sensiblement augmenté, à tel point que

le personnel n'est actuellement plus suffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu.

FORMATION ET CONCOURS

Une nonantaine d'heures de formation ont été fournies par le personnel permanent pour l'ECA. En outre, le SDIS a contribué au développement de ProSDIS à raison d'une trentaine d'heures.

Le SDIS NV a participé à deux concours en 2016. Lors du troisième Championnat suisse du lancer d'hydrante le 21 mai à Courroux (JU), le SDIS Nord vaudois s'est distingué en remportant le titre de

Championne suisse (Sgt chef Fabienne Manzi, DPS Yvonand) et de Vice-champion suisse (App Loïc Monney, DPS Grandson).

Lors des concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, l'équipe gymkhana mixte 41+ du SDIS Nord vaudois est arrivée 1^{ère} et l'équipe motopompe A a obtenu la 2^{ème} place.

Point forts 2016

L'année 2016 a vécu plusieurs points forts, dont :

- la première tenue des épreuves de sélection lors du recrutement début janvier ;
- une nouvelle tenue de sortie pour les officiers de l'État-major et du DPS en février ;
- la participation pour la première fois à un exercice sur feu à Epeisses (GE) en mars ;
- le sauvetage d'un chat avec réanimation en avril ;
- des inondations multiples en mai ;
- la diffusion, pour la première fois, d'un rapport d'activité aux communes membres, en juin ;
- plusieurs feux de fermes et fermentations de fourrage, ainsi qu'un incendie de caravane au camping VD8 en juillet ;

- plusieurs feux extérieurs et un incendie d'appartement en ville d'Yverdon-les-Bains en août ;
- un incident chimique sur l'aire de repos de Bavois en septembre ;
- une conférence sur les phénomènes thermiques par des collègues québécois, sponsorisée par l'ECA, à l'attention de représentants des SDIS vaudois et des porteurs APR du SDIS NV en octobre ;
- la tenue, pour la seconde fois, d'épreuves de sélection lors du recrutement 2017 en novembre ;
- le sauvetage d'un chien au bord de l'Arnon, coincé dans une canalisation, en décembre.

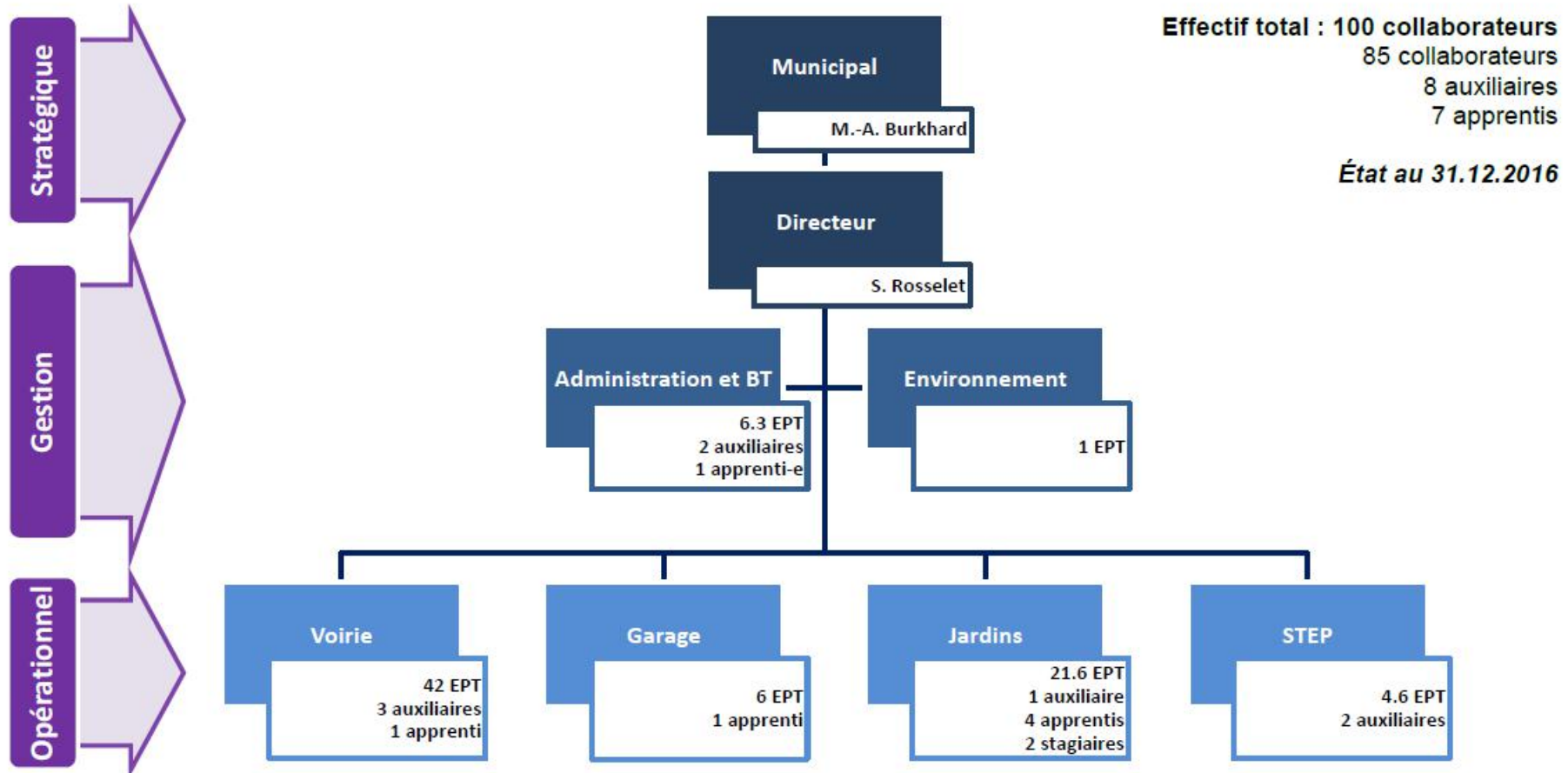
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Organigramme au 31.12.2016



SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Missions du service

BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et maintenance des infrastructures assainissement-mobilité.
- Procédures.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections caméras de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques, commissions des constructions et de salubrité.
- Taxes de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés (par coloration) avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation à la validation des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.

VOIRIE

- Entretien du réseau de mobilité et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts (3'000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sports.
- Cultures en serres.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Six communes raccordées.
- Reprise des boues de cinq communes.

GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon OACP, maintien des certificats de transports professionnels.
- Suivi des bennes ACTS.

ADMINISTRATION

- Gestion financière du service et des investissements complémentaires.
- Établissement des correspondances et des rapports municipaux.
- Traitement de la facturation fournisseurs et débiteurs.
- Gestion du personnel.
- Autorisation de fouilles et de dépôts.
- Gestion des domaines communaux, plantages, forêts et vignes communales.
- Communication et sensibilisation.

ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Elaboration de procédures « qualité » pour assurer la maîtrise des interventions.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.

- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Suivi des plans de gestion forestier.
- Contrôle des coûts, décompte de subsides.
- Communication et sensibilisation.

Points forts 2016

Cette année a été axée sur la mise en application de nouvelles idées, notamment à travers le système de traitement de l'ammonium à la STEP. Notre commune est précurseur dans ce domaine, aucune STEP en Europe n'est équipée avec ce type de traitement par membrane sélective pour extraire l'ammonium et le restituer sous forme d'engrais en agriculture. Cet essai pilote a été possible grâce à nos partenaires depuis de nombreuses années dans le traitement, la digestion et l'épandage des boues (interdit depuis 2006), ainsi que la société Kunst Technology qui a conçu le système « Transit ». La mise en service s'est déroulée en février 2016 et le premier litre de sulfate d'ammonium a été récolté le 29 février 2016 ! 120 m³ de cet engrais ont été épandus par l'entreprise Eric Stoll pour des tiers sur des terrains situés dans la région d'Yverdon-les-Bains. Le processus de traitement, le rabattement

dans les eaux usées de la STEP et les résultats sur les cultures sont très prometteurs.



29 février 2016, premier litre de sulfate d'ammonium.

Un des autres points fort a été la mise à l'enquête du secteur sud de la route de contournement. Neuf oppositions ont été déposées, quatre levées en cours de procédure. Le Conseil Communal, sur proposition de la Municipalité, a levé les oppositions

restantes lors du Conseil du 23 novembre 2016. La Direction générale de la Mobilité et des Routes a reçu le dossier à la fin du mois de décembre pour finaliser la procédure auprès des opposants.

Le 20 septembre 2016, la rue de l'Industrie a été ouverte avec un double sens de circulation, le nouveau gabarit permet la circulation des camions et la mobilité douce va trouver un cheminement en

site propre le long du Buron grâce à cet aménagement. C'est la première mesure AggloY d'envergure qui se concrétise sur le territoire.



Détail des activités

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'étude

- Rue du Pré : réfection générale de la chaussée (pavage) et des infrastructures souterraines.
- Centre-ville: réfection du pavage au centre-ville historique.
- Route de contournement : projet d'enquête du tronçon « sud » et études sur les tronçons « centre » et « ouest ».
- Rue de Montchoisi: réfection générale de la chaussée et des infrastructures souterraines.
- Crédit cadre SEY 2016-2017, réfection de chaussées : rues de la Roselière, des Petites-Roches, du Levant et de Fontenay.
- Rue du Midi, tronçon Moulins/canal Oriental: réfection de la superstructure et des infrastructures souterraines.
- Divers aménagements: plateau surélevé de la rue du Buron, trottoir de la rue des Cygnes, place à bateaux de la Batellerie.
- Rives du lac : réhabilitation par gainage du collecteur de concentration (600 m).
- Entrée ville Yverdon-sud: campagne de recensement du trafic et relevés "Bluescan" origine/destination.
- Gressy/Belmont: mesures de stabilisation suite à un éboulement.
- Renouvellement du règlement communal sur les égouts.
- PGEE Yverdon-les-Bains: mise à jour selon les besoins intercommunal/STEP 2020.
- Avenue Kiener et rue de Graveline : projet de modération.
- Grèves d'Yvonand: mise en conformité du passage à niveau CFF.
- Divers projets interservices/AggloY/PQ/PD: assainissement, DP, déchets, foncier, entretien.

Projets en phase d'exécution

- Rue de la Jonction: réfection de la superstructure routière (2'600 m²) et système de récolte des eaux pluviales.

VOIRIE

Travaux routier, réfection de rues

- Chemin de la Sallaz: création de deux places de parc « poids-lourds/remorques ».
- Interventions diverses sur les chaussées: remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, des planelles d'écoulements et faïençage d'enrobé.
- Rue des Cygnes, tronçon CFF/Conservatoire: reconstruction totale du trottoir.
- Travaux préparatoires en vue de la pose d'enrobé roulé à froid: rues de Montagny (2'150 m²), rue des Cerisiers/Tilleuls (1'900 m²) et rue de la Blancherie (2'250 m²), puis pose de l'enrobé roulé à froid par une entreprise spécialisée.
- Contre allée de Grandson : pose de bordures en ciment de délimitation de la zone de circulation.

- Rue du Chasseron: réfection de la superstructure routière (1'000 m²).
- Rue de Mauborget: réfection de la superstructure routière (1'500 m²).
- Mobilité douce le long du canal du Buron: réalisation du tronçon centre avec construction d'une passerelle.
- Rue des Moulins, tronçon Jordils/Casernes: pose d'un tapis phonoabsorbant SDA6 (1'250 m²).
- Rue des Chaînettes: réfection générale de la chaussée (1'100 m²) et des infrastructures souterraines (L = 160 m).
- Collecteur périmètre « EMS des 4 Marronniers » : réhabilitation par gainage PRV du collecteur unitaire (50 m).
- Chantier communal: nouvelle pompe à essence.
- Rue de l'Ancien-Stand: pose du tapis type ACMR8-VD (250 m²).
- Rue de l'Industrie: renouvellement des infrastructures souterraines (290 m), réaménagement complet de la rue (3'500 m²) et du passage inférieur sous les voies CFF.
- Giratoire des Sports: création d'un nouveau giratoire dans le cadre des travaux de la rue de l'Industrie.
- Giratoire de Cordey: réfection complète du giratoire dans le cadre des travaux de la rue de l'Industrie.
- Chaussée de Treycovagnes: réfection du joint du pont sur le Mujon.
- Débarcadère LMN: sécurisation.
- Place de l'Ancienne-Poste: sablage complet de la zone pavée.
- Rues Cerisiers/Tilleuls: application d'un enrobé coulé à froid (1'900 m²).
- Arrêt de bus de la Sallaz: agrandissement et sécurisation.
- Chemin des Polonais: réfection de la chaussée derrière le manège, par stabilisation au ciment (320 m²).

- Campagne de pontage des fissures : suivi et organisation des travaux réalisés par une entreprise spécialisée (5'900 m).
- Quai de la Thièle: remise en état de la sortie JECOS.
- Gare, tronçon Remparts/rue du Lac: remise en état du cheminement piéton.
- Rue du Midi: pose d'un tapis sable à la hauteur du cimetière.
- Campagne de remise en état des trottoirs par la pose d'un tapis bitumineux : rue des Prés-du-Lac, avenue Général-Guisan, rue des Remparts, rue Cordey, avenue Pierre-de-Savoie, rue du Valentin, rue William-Barbey.
- Rue Saint-Georges/Edouard-Verdan: remise en état de l'enrobé.

Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main :

<i>Couches de roulement</i>			<i>Couches de base</i>				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
121 t.	40.43 t.	209.34 t.	0 t.	3.98 t.	249.99 t.	0 t.	35.01 t.

Soit un total de **659.75 tonnes** d'enrobés bitumineux.

Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Réparations ponctuelles de divers affaissements de collecteurs.
- Remise en état/remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatics en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.
- Remise en état du collecteur de drainage de la parcelle n° 3039 suite aux sondages archéologiques pour le projet de route de contournement.
- Parcelle communale n° 510 (Belmont-sur-Yverdon): remise en état du collecteur EC (15 m).

Divers aménagements et interventions

- STEP : travaux préparatifs, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, création d'une évacuation EC directe au canal, réfection en enrobé des zones de fouilles et diverses interventions du camion hydrocureur.
- Chantier communal: travaux de mise en conformité de la station essence.
- Plage : remise en état des marches-pied avec des bétons à prise rapide.
- Cabane du Rugby: remise en état de la place.
- Creuse de fouille pour le SEY: « Le Saut, canal de la Thièle » et « station de la Roselière ».
- Rue de la gare : remise en état des dalles granit.
- Remise en état de divers chemins: Polonais, plantages, Grande Prairie, cure d'Air, skate-park et parking de la plage.
- Collège des 4 Marronniers: aménagement d'un chemin pédestre derrière le collège.
- Remise en état, réglage et renouvellement de plusieurs portails, clôtures en ville.
- Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatics et cadres de grille type « ville d'Yverdon ».
- Points de collecte sélective: aménagement d'un nouveau PCS au Quai de la Thièle, en remplacement de celui de la rue de Neuchâtel et agrandissement de celui de la Villette.
- Plusieurs interventions de pose de blocs/cailloux, potelets et bases en ville sur demande de SSP et socles pour les poubelles requins.
- Mobilité : aménagements/déplacements/remise en état d'arrêts et abris de bus pour Mobilité et Travys (Entremonts/Clairs-Logis/La Sallaz) et divers travaux pour abris vélos et abaissements de trottoir.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par la fondation Pro Maison.

- Fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Tonte écologique (moutons): aménagement, équipement des enclos/couverts/abreuvoirs.
- Divers sondages réalisés en vue d'analyses de terres polluées.
- Manifestations/fêtes publiques: appui, préparation, logistique, nettoyages et gestion des déchets.
- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, assisté, selon nécessité, d'une épareuse.
- Rives du Lac: nettoyage/désensablement du bord du lac.
- Balayage et entretien assurant le standard qualité de propreté de la ville et nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.

Interventions spécifiques sur les places de jeux

- Rives du Lac et plage: remise en état, apport de sable et entretien des terrains de « beach volley ».
- Mobilier urbain : remise en état, entretien et remplacement.
- Skatepark des Cygnes: démontage et remise en état de la place de l'ancien skatepark.
- Parc de Chamblon : pose de deux jeux sur ressort et changement de l'escalier.
- Rue du Parc : changement de l'escalier et des planchers des tours de grimpe.
- Rue de Bullet : changement des filets sur les buts de football.
- Rue des Casernes : changement de l'escalier du toboggan.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps de diverses passerelles.
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien/nettoyage/fauchage des divers canaux pour garantir leur fonction hydraulique.
- Grande Prairie: aménagement et travaux préparatifs pour la passerelle des trotteurs.
- Parc Japonais : pose des barrières et mains courantes sur les trois passerelles.
- Parc Japonais : pose de nouvelles lames de bancs en chêne.

Neige

2016 comptabilise 9 sorties neige par la voirie, 7 en janvier et 2 en février, soit un total de 553.50 heures

consacrées à la neige qui ont conduit à épandre environ 20 tonnes de sel.

Déchets

	2014			2015			Delta % 14 - 15	2016			Delta % 15 - 16
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	37	4'066	4'103	39	4'179	4'218	2.81%	49	4'162	4'211	-0.17%
Compost	183	3'308	3'491	162	3'084	3'246	-7.02%	173	3'350	3'523	8.55%
Papier	465	2'180	2'645	442	2'111	2'554	-3.44%	447	2'126	2'573	0.78%
Verre	235	835	1'071	235	826	1'061	-0.89%	249	840	1'090	2.69%
Métal	164	64	228	179	68	248	8.65%	172	78	250	1.06%
Encombrants	347	616	963	378	672	1'049	8.99%	356	768	1'124	7.13%
Total annuel			12'500			12'376				12'772	
Delta % par an			2014	-0.99%		2015		3.20%		2016	

En 2016, le PET récolté en ville représente 77,2 tonnes, soit un total de 84 bennes acheminées à l'entreprise Cand-Landi SA pour procéder au recyclage de cette fraction.

La collecte des objets encombrants au porte-à-porte a augmenté de 100 tonnes en 2016, ce qui représente environ 14 %. Pour lutter contre le phénomène connu du dépôt sauvage d'objets encombrants pas annoncé et non-conforme, deux campagnes de surveillance dans les quartiers problématiques ont conduit à dénoncer 63 personnes.

On remarque que les fractions recyclables collectées (compost, papier-carton et verre) sont toujours en augmentation, contrairement aux déchets urbains incinérables qui sont en diminution, malgré l'augmentation démographique.

Cette année, le service a poursuivi les campagnes de surveillance des points de collecte sélective (PCS) entamées depuis 2012. Deux campagnes menées sur huit PCS ont conduit à dénoncer 301 personnes à la police.

Trois campagnes de lavage des containers communaux ont été réalisées avec un nouveau prestataire.

Concernant les points de collecte sélective, un mandat pour la vidange et le nettoyage des PCS le samedi a été confié à une entreprise privée dans le but d'évaluer la possibilité d'une éventuelle sous-traitance de cette prestation dans le futur, ceci afin de diminuer les heures supplémentaires des collaborateurs. Pour lutter contre les incivilités, le PCS de Saint-Georges a été équipé d'un portail muni d'une ouverture électromécanique en juillet 2016 (ouverture grâce aux cartes d'accès à la déchèterie), sous forme de mesure test, afin d'évaluer si ce système pourrait être adapté sur d'autres PCS. Par ailleurs, le PCS de la rue de Neuchâtel a été déplacé au Quai de la Thièle, en raison d'une nouvelle construction. Un mur végétalisé a été aménagé afin d'intégrer au mieux ces éléments de collecte dans le paysage urbain.

JARDINS

Plantations

Lieu	Nom latin	Nom Français	Quantité
Ancienne-Douane	<i>Tilia x Euchlora</i>	Tilleul de Crimée	7
Castrum	<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul argenté	3
Central Parc	<i>Betula pendula</i>	Bouleau	6
Chalamont	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne noir	22
Industrie	<i>Carpinus betulus</i> 'Frans Fontaine'	Charmille fastigiée	13
Industrie	<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	1
Industrie	<i>Ilex crenata</i> 'Bonzaï'	Houx	1
Industrie	<i>Chamaecyparis obtusa</i> 'Bonzaï'	Faux cyprès	1
Iris Port	<i>Alnus glutinosa</i> 'Pyramidalis'	Aulne noir	4
Kiener	<i>Juglans nigra</i>	Noyer noir	5
Maladaire	<i>Betula pendula</i>	Bouleau	3
Maladaire	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	1
Maladaire	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	1
Maladaire	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	1
Maladaire	<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	1
Maladaire	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petite feuille	1
Montchoisi	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	1
Thièle-Mujon	<i>Populus nigra</i> 'Italica'	Peuplier d'Italie	30

En 2016, les différents services communaux ont planté 110 arbres, dont 19 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire suite aux abattages).

Projets/interventions

- Maladaire: abattage des Thuyas et remise en état de la parcelle, plantation d'arbustes indigènes avec quelques sujets de plus grande importance. Mise en place d'un plan d'entretien pour cette parcelle.
- Sapins de Noël: broyage de 132 sapins lors de la fête des rois le 6 janvier 2016.
- Quai de l'Ancienne Douane: création de deux fosses de plantation d'arbres en collaboration avec l'Hepia et l'Heig-VD dans le cadre d'un test de plantation terre-pierre en matériaux recyclés de 30 m³ chacune.
- Rue de Neuchâtel: remise en état des plates-bandes avec une plantation de pins des montagnes et un mélange de toits plats minéral.
- Travaux d'entretien difficiles en raison des fortes chutes de pluie tout le printemps jusqu'à la fin du mois de juin.
- Gressy: pose des mâts fleuris type "Arum" avec arrosage automatique en lieu et place des bacs, suite au départ en retraite de la personne en charge de l'arrosage des fleurs.
- Décorations d'été: nouvelles installations de caisses sur le pont Tivoli et suspensions sur les candélabres devant le Casino.
- Terrains de sports: coupe de certains bouts secs de la haie de charmilles, pour remplacer par des vignes vierges contre le treillis aux Vuagères. Tonte le 17 février au stade des terrains A-B-C-D, probablement un record. Remise en état consécutive du terrain de rugby et du terrain A au stade suite aux deux matchs internationaux et les entraînements de l'équipe suisse de Rugby.
- Villa d'Entremonts: arrachage et remplacement d'une haie de buis suite à l'attaque de chenilles.

Une haie vive mixte a été privilégiée pour diminuer la propagation d'agents pathogènes ou de parasites.

- PCS du Quai de la Thièle: aménagement et plantation d'un mur végétalisé en vivaces.
- Jean-André Venel: réaménagement d'une zone dans les îlots de verdure qui avaient mauvaise mine.
- PST + Central Park: reprise de l'entretien des zones, auparavant sous contrat privé.
- Rives du Lac : transformation de l'arrosage vers le Petit Globe au prolongement de la conduite et pose de goutte à goutte dans les saules.
- Plantes invasives : découverte d'un nouveau site de Renouées du Japon au chemin du Couchant ainsi qu'aux Jordils.

Massifs en ville

- Rives: plantation de 3'500 bulbes dans les plates-bandes de vivaces.
- Plantation des massifs avec plantes grimpantes et chutes de bois de taille. Arbre à géranium à Curtil-Maillet
- Théâtre Benno Besson: remise en état et plantation de diverses vivaces et quelques pins suite aux travaux de réfection, et inauguration le 31 mai, d'un massif de rosiers offerts par le Zonta Club à proximité du TBB.
- Rue de l'Industrie: aménagement des giratoires aux extrémités de la rue par la plantation des arbres et l'aménagement de blocs de granit et ardoise agrémentés de sedum, et aménagement de bandes végétalisées en milieu minéral le long de la rue.

Divers

- Serres: mise en conformité du local à toxiques et formation interne des personnes concernées; production de 4'650 plantes fleuries, 2'600 plantes vertes, 8'550 fleurs coupées, 27'000 plantes pour

les massifs d'automne et 25'400 plantes destinées aux massifs été.

- En 2016, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 43 décorations.

STEP

Tableau de bord

			2012	2013	2014	2015	2016
Volumes	Eaux traitées	m ³	3'984'755	4'297'401	4'233'583	3'584'888	3'993'679
	Pluie totale	mm	1'148.4	1'074.4	1'033.5	842.6	972.7
	Boues éliminées en t/MS	to	660.3	597.7	652.7	711.3	645.7
	MS moyenne	%	30.0	29.7	29.6	30.0	30.0
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'250	4'500	4'750	4'550	3'975
	Floculant centrifugeuse	kg	4'850	4'275	4'275	5'150	5'875
	Chlorure ferrique	l	340'224	308'544	323'208	298'562	400'626
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	674	630	536	1'182	1'231
	Boues dig. petites STEP	to	1'224	1'190	1'669	996	1'098
	Séparateurs à graisse	to	1'325	1'603	1'647	1'465	1'587
	Fosses septiques	to	276	307	281	546	267
	Fosses relevage	to	77	119	147	157	208
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	539'960	565'004	586'016	566'551	556'945
	Gaz méthane valorisé	m ³	534'463	565'003	586'015	566'505	553'276
	Production électrique	kWh	986'335	1'084'265	1'095'251	1'075'100	1'054'409
Electricité	Consommation totale	kWh	1'354'839	1'368'288	1'400'997	1'296'345	1'238'814
	Consommation STAP	kWh	244'496	289'260	171'695	157'066	163'279
	Production CCF	kWh	986'335	1'084'265	1'095'251	1'075'100	1'054'409
	Achats	kWh	427'447	366'619	380'720	332'036	318'783
	Retour réseau	kWh	58'943	82'596	74'974	110'791	133'913

Projets réalisés

- PR15.15PR Programme de travaux d'amélioration et réhabilitation de la Step.
- Digesteur 2: changement du système de brassage, vidange et nettoyage complet, changement de toutes les vannes pneumatiques et révision des pompes.
- Nettoyage à haute pression de l'intérieur de toutes les tuyauteries, d'un digesteur à l'autre et du digesteur vers le stockeur de boues.
- Supervision de la filière boues et énergies : migration sur le logiciel Citect terminée.
- Intégration du Stripping dans le logiciel d'exploitation StepVision et GMAO.
- Découplage complet de la biologie 1 pour libérer le terrain pour l'étape 1 des travaux de construction STEP 2020
- Stripping: essais en culture (méthode CULTAN par injection : Controlled Uptake Long Term Ammonium Nutrition) du ASL, sulfate d'ammonium avec le premier produit issu de la STEP saison 2016.

Analyses 2016

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 60.00	44.60	123	10	43
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.40	123	10	12
DB05	mg/l	< = 15.00	4.30	123	10	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	92.70	123	10	16
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.33	123	10	5
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	93.40	123	10	6
Nh4-N	mg/l	< = 60.00	28.95	123	10	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	-5.90	122	10	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.16	123	10	16
COD	mg/l	< = 10.00	12.38	123	10	93
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	90.00	123	10	2
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	12.00	123	10	9
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.57	123	-	-

Études de projet et d'amélioration en cours

- Chauffage à distance: récupération de chaleur des eaux usées; un gros potentiel est disponible, le projet est piloté par le SEY et l'étude de potentiel et de faisabilité est terminée. Le mandat a été attribué à un bureau d'études, ce projet doit être intégré dans le projet STEP 2018. Le pompage se fera depuis l'exutoire de la STEP. Prochaine étape: démarche marketing du SEY auprès des futurs acquéreurs de chaleur.
- Concept Process STEP 2020 Micropoll : 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les eaux usées de la ville d'Yverdon-les-Bains par la Direction générale de l'environnement (DGE) en 2016. Le choix charbon actif en poudre (CAP) ou l'option charbon en granulés reste ouverte. L'étude technique du traitement des micropolluants reste à réaliser.
- Prétraitement des retours : vérification de la diminution de la charge d'ammonium en cours. L'extraction de l'azote par Stripping membranaire est en cours, le pilote est en fonction depuis avril 2016. La solution retenue est l'installation de Stripping, soit la production d'un engrais de culture, le sulfate d'ammonium, depuis avril 2016. Une valorisation en agriculture est en cours de construction.
- Concept Process STEP 2020 : pour rappel, la pré-étude en cours a pour objectif de définir nos besoins en place, bâtiments et équipements nécessaires aux futures installations et en parallèle, les analyses effectuées par la DGE permettront de mieux définir les futurs besoins et les techniques de traitement. L'évolution du projet est en bonne voie. Des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues à la hauteur de 35 %, étape essentielle en amont du traitement des micropolluants, mais ce dernier doit passer dans un premier temps par la construction de nouvelles filières eau. Quant au financement, le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.- par habitant et par an, (durée 20 ans) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce fonds commun financera le 75 % des investissements des

nouvelles installations pour le traitement des micropolluants.

- L'appel d'offres public pour la mise au concours des prestations de l'ingénieur process en qualité de mandataire principal a été publié le 25 novembre.
- Remplacement du CCF 1 (Dimag): âgé de 19 ans il devra être remplacé par une machine de 120 kWh, avec un rendement électrique de 37 % et la fonction de deuxième génératrice de secours pour les aérateurs des nouvelles biologies.
- Transformation de l'épaisseur stockeur en deuxième digesteur.
- Infrastructures de logistique autour du Stripping: prétraitement, stockage etc.
- Récupération du phosphore.
- Adaptation des équipements des stations de relevage (Stade, Thièle, Mujon) en prévision du raccordement des STEP nord, environ 13'000 équivalents-habitants.
- Nouvelle conduite de déviation des boues en excès: actuellement la conduite se trouve sur la parcelle dédiée à la première étape du futur chantier STEP 2020 (prévu début 2018).
- Déviation de la conduite d'eaux usées, depuis la station relevage vers le décanteur primaire n° 2, ainsi que la déviation des mêmes eaux vers les bassins biologiques 5 et 6 (nécessaire en cas de travaux de révision sur le décanteur primaire n° 2).

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 123 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.
- Entrée STEP, m³/traités : 3'913'147 m³ en 2016, 3'584'888 m³ en 2015, pluviométrie 842.6 mm en 2015, contre 927.7 mm en 2016.
- Des analyses supplémentaires ont été réalisées pour définir la stabilité du taux d'ammonium en sortie STEP.
- Traitement physico-chimique et déphosphatation : Ecoferric FeCl3 40 %.

- Charge moyenne entrée de grille en kg: DCO EH 45'233, DBO5 en EH 14079. Ptot. en EH 25'805. NH4 en EH 38'888.
- Malgré l'épuration avec la ligne n° 2 seule, depuis le 1^{er} mai 2015, on constate un bon rendement

d'épuration sur la moyenne annuelle. Les dépassements ont lieu à partir de 12'000 m³/jour, limite hydraulique théorique de base.

GARAGE ET ATELIER

Nouveaux véhicules

Le service a poursuivi le renouvellement des véhicules, planifié conformément au préavis PR14.11, à savoir

- Un Goupil G5 (véhicule entièrement électrique), utilisé par la voirie pour la collecte des corbeilles au centre-ville.
- Un Kiefer-Boki (véhicule hydrostatique), pour l'équipe du fauchage, utile à l'entretien des zones vertes en bordure de route.

Grosses avaries

Plusieurs véhicules ou engins ont subi des réparations conséquentes en 2016, mais les frais engendrés ont pu être entièrement absorbés par le budget.

Activités diverses

- Entretien, mise en conformité, contrôle et préparation aux expertises des véhicules et engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien, dépannage et équipement des véhicules pour d'autres services communaux (environ 980 heures/an).
- Conseil, accompagnement et installation des équipements lors d'achat de véhicules et machines pour les autres services communaux.
- Entretien du mobilier urbain: grills, places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Construction de boulerouses pour la sécurisation du pont du Maréchat.
- Construction de cendriers pour les rives du lac.

DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 126'981.-, auxquels s'ajoutent CHF 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraichat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

Une parcelle louée à un agriculteur d'une superficie de 2'800 m² a été résiliée pour le 31 décembre 2016 afin de la mettre à disposition de quatre agriculteurs subissant des pertes de terrain en raison du parcours équestre.

Le développement d'un projet de gestion intégrée de la parcelle n° 842 est en phase de concrétisation à travers l'ECF Thièle. Cette parcelle va accueillir un essai pilote de halte pour les limicoles, tout en gardant son statut de surface cultivée. La réhabilitation des drainages doit également permettre la gestion des inondations sur cette zone de 5 ha.

PLANTAGES

Suite à des résiliations, 22 parcelles ont été attribuées à d'autres locataires en 2016. La commission des plantages s'est réunie quatre fois, afin de contrôler, entre autres, l'état des plantages suite aux changements de locataires, taxer une baraque et attribuer des prix à 24 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. Plus de 70 personnes figurent sur la liste d'attente pour l'obtention d'un plantage. La consommation d'eau qui avait atteint des sommets avec 47'000 m³ en 2015 en raison de la sécheresse, a sensiblement diminué et s'élève à 37'000 m³ pour 2016, soit une baisse de plus de 20 %.

Une première étape a été réalisée pour la réfection des allées des plantages à la grande satisfaction des locataires. Des potelets amovibles ont été posés aux

entrées de ces chemins d'accès de manière à empêcher la circulation de véhicules non-autorisés. Au mois d'avril, une bourse aux plantons a été organisée au Maréchat en collaboration avec les jardiniers de la ville. Plus de 80 personnes ont participé à cette première, placée sous le signe de la rencontre entre locataires et dont l'objectif principal était l'échange de variétés de graines et plantons.

En automne, des bennes ont été mises à disposition des locataires durant trois samedis, afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place, soit un total d'environ 10 tonnes.

Pour assurer la propreté du site, l'équipe de la fondation Pro Travail poursuit son mandat et collecte régulièrement les déchets sauvages disséminés aux alentours des plantages.

VIGNES

Notre vigneron Ronald Dagon est subitement décédé la première semaine de janvier 2016. Personnalité remarquable et engagée dans le domaine viticole, Ronald a toujours soutenu la ville d'Yverdon-les-Bains avec l'exploitation de ces vignes. Il a été plus qu'un partenaire pour la direction

du service, un ami. La succession s'est faite au pied levé avec son neveu Simon Guignard, avec qui il était associé.

Récolte 2016

Cette année, notre récolte respecte les prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	75.00	1,135
Pinot Noir	4'559	99.39	0,912

L'année 2016 fut une année de production abondante. En effet, après avoir égrappé les deux tiers de la vendange dans les Chasselas, les quotas furent plus que remplis.

Mais l'année se termina mieux qu'elle ne commença. Le printemps extrêmement humide et pluvieux a obligé notre vigneron à redoubler de vigilance contre

le mildiou. Heureusement aucun dégât dû à cette maladie n'est à déplorer.

Suite à ce printemps capricieux, place à un autre extrême : la chaleur et la sécheresse de l'été. Une partie du vignoble sur la commune de Champagne a eu besoin d'être arrosée. Cela n'a pas été le cas pour notre vigne qui bénéficie d'un sol avec plus de réserve.

Depuis cette année, des filets de protection contre les oiseaux ont été posés en bout de ligne pour éviter des dégâts sur le haut de la parcelle.

FORETS

L'année a débuté avec des températures hivernales douces. Le premier semestre sera marqué par une pluviométrie abondante. L'été n'est arrivé qu'en juillet, mais une chaleur inhabituelle s'est manifestée jusqu'en septembre. En fin d'année, la nature devra subir une sécheresse record, le manque d'eau et de neige est frappant.

Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

Deux foyers d'arbres contaminés par les bostryches se sont développés. Rien de plus normal en rapport avec le but recherché de cette zone protégée. Il est en revanche indispensable d'en suivre l'évolution en s'assurant que les forêts voisines, hors réserve, n'en soient pas impactées.

Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse afin de garantir un gabarit adéquat.

Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur 3,11 hectares, selon le contrat de subventionnement portant sur la période 2016-2019, pour lequel la commune s'est engagée à réaliser 10 hectares de soins culturels. Quelques deniers, non utilisés, de la période précédente ont été libérés par

le Canton en fin d'année et l'ensemble des communes du groupement ont pu en bénéficier.

Biodiversité / pâturages boisés

Deux secteurs ont été entretenus sur la pâture. Le premier, en direction du Chalet de la Chèvre et le second du côté du Chalet Devant. L'entretien consiste à éclaircir les zones les plus boisées du pâturage, afin de permettre à la lumière d'atteindre le sol et d'apporter assez de chaleur pour que l'herbe puisse à nouveau verdifier ces zones devenues terreuses et peu intéressantes pour le bétail. L'entretien des pâturages boisés est indispensable à la pérennité de ces milieux sylvopastoraux riches en espèces, offrant de surcroît ce paysage extraordinairement beau et typique de l'arc jurassien. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % dans le cadre des aides allouées pour la biodiversité en forêt par le Canton et la Confédération.

Exploitations forcées

Quelques arbres renversés par les vents et d'autres bostrychés ont été exploités. Le volume reste faible et tout à fait tolérable.

Réserve forestière de la Rançonnaire

Deux foyers d'arbres bostrychés se sont développés dans le secteur concerné. Rien de plus normal en rapport avec le but recherché de cette zone protégée. Il est en revanche indispensable d'en suivre l'évolution en s'assurant que les forêts voisines, hors réserve, n'en soient pas impactées.

ENVIRONNEMENT**Actions réalisées**

- Les Vuagères et le Saut: échantillonnages, analyses des eaux souterraines et surveillance sur le site.
- Bois des Vernes: échantillonnages et analyses des remblais dans la partie sud-est.
- Martelages: 9^e arrondissement (Montagne de la Ville) et 8^e arrondissement (Forêts de plaine).
- Tournées des allées.
- Débardage au cheval au bois de Clendy.
- Ruisseau de Pomy: mise à l'enquête du projet de protection contre les crues et renaturation, projet

soumissionné, et réalisation de sondages archéologiques.

- Corbeaux Freux: suivi des colonies en zone urbaine et mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement à l'aide d'une balise sonore mise en place entre janvier et mars à l'avenue de Grandson.
- Biodiversité: suivi des plantes néophytes envahissantes et remise à jour de l'inventaire.
- Ecopâturage: mise en place d'un deuxième parc à mouton à Clendy.
- Mise en place d'un sentier balisé pour les cavaliers de randonnée dans le secteur de la Grande Prairie.

- Escales pour limicoles: réalisation d'investigations pédologiques dans le cadre du projet.
- Suivi de travaux d'étudiants (sites pollués et biodiversité).
- Organisation de la première édition de la bourse aux plantons qui s'est déroulée aux plantages.
- Accueil de l'Office Fédéral de la Statistique (section environnement, développement durable, territoire) pour une visite de la ville et de la STEP.

Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés : investigations et surveillance sur les différents sites : les Vuagères et le Saut.
- Bois des Vernes: analyses des remblais et des eaux de surface de l'étang.
- Ruisseau de Pomy: projet de protection contre les crues et de revitalisation.
- Forêts: plan de gestion des forêts du 9^e arrondissement en cours de validation au Canton

et nouveaux statuts du groupement forestier du Nozon en cours d'étude.

- Escales pour limicoles: étude de faisabilité d'un projet pilote pour l'aménagement d'un site en cours.
- Jardins de la ville : coordination pour la mise en place d'un système de management qualité environnement-sécurité.
- Renaturation du Mujon: préparation du dossier de mise à l'enquête.
- Iles aux oiseaux: étude de faisabilité en cours pour la renaturation et le réaménagement des îles aux oiseaux.
- Drainages: suivi du dossier de réhabilitation des drainages dans le secteur de la Grande Prairie
- Cordons boisés: remise à jour de la convention de protection des cordons boisés dans le secteur de la Grande Prairie en cours
- Source thermale: étude hydrogéologique en cours.

Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2016	2015	2014	2013
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	34.6 ° C Le 20 juillet	38.4 ° C Le 7 juillet	32.6 ° C Le 9 juin	33.9° C Le 27 juillet
Température minimale instantanée (idem)	- 4.4 ° C Le 30 décembre	- 4.8 ° C Le 3 février	- 5.7 ° C Le 29 décembre	- 9.7° C Le 14 février
Température moyenne annuelle pondérée	11.3 ° C	11.8 ° C	11.7 ° C	10.4° C
Dioxyde d'azote NO2 (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	19.2 µg/m ³	19.8 µg/m ³	21.1 µg/m ³	22.6 µg/m ³
Ozone O3, dépassements horaires de 120 µg/m ³	160	309	145	242

Niveau du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.77 le 20 juin 2016
- Minimum : 428.84 le 31 décembre 2016
- Moyenne annuelle pondérée : 429.28 (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

RESSOURCES HUMAINES

Bureau technique

En 2016, les collaborateurs du bureau technique ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- VSS journée technique « Passages pour piétons, qu'apporte la nouvelle norme ? »
- VSS formation sécurité des chantiers « Chantiers sans interruption de trafic »

Voirie

En 2016, le premier et le seul apprenti menuisier de la ville a réussi son CFC avec succès. Quant aux collaborateurs de la voirie, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Congrès des communes sur le recyclage
- 1^{er} congrès des villes propres "le défi est lancé"

Jardins

Trois stagiaires ont été accueillis durant 6 mois en 2016 dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire et de réinsertion. Quant aux collaborateurs des jardins, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Journée technique "Espaces d'espèces: promenades et parcs urbains"
- Permis nacelle pour trois collaborateurs
- Cours "gestion environnementale"
- USSP, "Comment reconnaître les organismes nuisibles"
- EPFL-UNIL, "Manipulation de produits chimiques, risques et dangers"

STEP

En 2016, les collaborateurs de la station d'épuration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Cours GMAO
- Journée technique du GRESE
- Veilles légales et technologiques en tant que membre actif du comité du GRESE

Garage

En 2016, les collaborateurs du garage ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur le nouveau matériel
- Permis nacelle
- Cours (OACP) obligatoires pour chauffeurs et mécaniciens pour la conservation du permis de conduire professionnel

Administration & direction

En 2016, les collaborateurs de l'administration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Congrès des communes sur le recyclage

- Conférence JERI "Maîtrise de l'altération"
- Séminaire "Le chauffage à distance face aux enjeux énergétiques et environnementaux"
- Salon de la mobilité à Soleure
- Séminaire "Vision communale 2035 : pour une gestion plus économe des ressources"
- Conférence "Mobilité : pour une gestion efficace dans les communes"
- Formation "La participation dans les projets de territoire"
- Formation CEP: « Génération Y, ce qui change dans le management »

Cellule environnement

En 2016, la responsable environnement a suivi les formations suivantes :

- UNIL, « Rencontre de l'eau dans le cadre de la journée mondiale de l'eau »
- SANU, « Assainissement in situ » - solution économique et écologique pour les sites contaminés

Perspectives et mot du municipal

Des grands projets sont proches au niveau de la planification de la phase d'exécution. Ils seront soumis au Conseil Communal en 2017 pour obtenir les crédits d'investissement. Il s'agit de l'ECF Thièle qui va sécuriser les berges de la Thièle entre le pont Kiener et la limite territoriale d'Épendes et également la STEP qui devra réhabiliter sa chaîne de traitement biologique. Ces deux projets représentent des travaux pour plus de 50 millions de francs, certes pas à la charge de la commune dans la totalité, mais cela représente un engagement pour le suivi qui est conséquent en regard de la structure du service. Ces projets vont se dérouler sur plusieurs années et vont également se décliner sous la forme de projets « connexes », comme le plan de gestion de l'eau à la

Grande Prairie et aux Quatre-Vingt, le projet des micropolluants et le chauffage à distance à la STEP. On est bien dans des projets à l'échelle de la région, projets qui demandent une gestion pluridisciplinaire des problématiques, une communication et collaboration soutenues avec les riverains et les différents acteurs.

Perspectives motivantes, mais une charge élevée pour assumer le suivi des projets dans le respect des coûts, délais et procédures. Une nouvelle répartition des tâches, missions et responsabilités est à envisager dans le cadre de la direction du service qui comprend la gestion administrative, le bureau technique, ainsi que les secteurs environnement et route de contournement. La mise en place d'une cellule de gestion de projet pure est à envisager.

SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

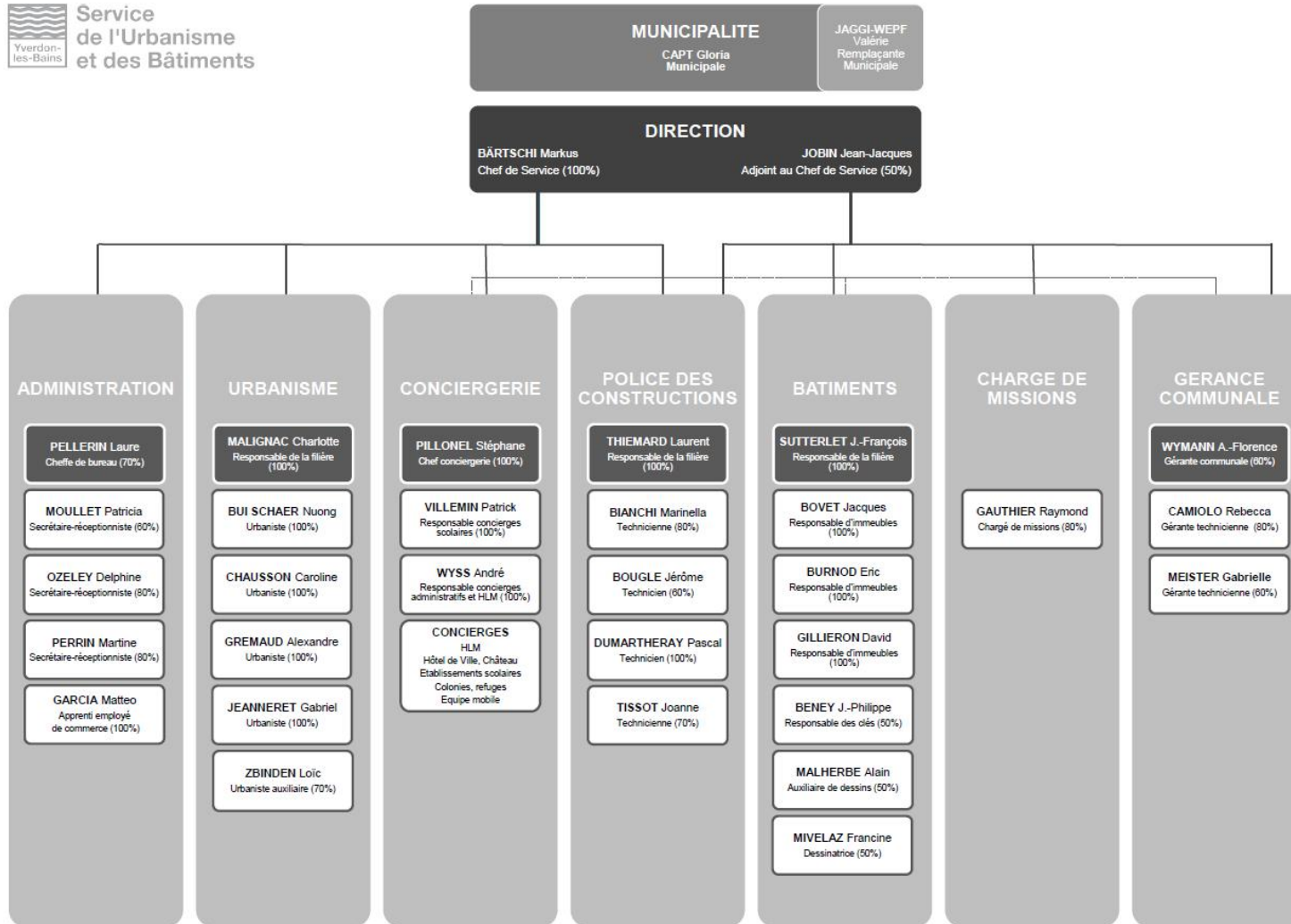
Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Markus Bärtschi
Chef de service

SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS



Service
de l'Urbanisme
et des Bâtiments



SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

Missions

URBANISME

- développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectations, etc.).
- concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires.
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets d'urbanisme.
- planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- participer à la politique foncière communale.
- participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- participer à la Commission urbanisme et mobilité avec la filière Mobilité du Service de la Sécurité publique (SSP).

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernées, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- gérer les demandes de travaux de minime importance, d'abattages d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie, le contrôle de la sécurité sur les chantiers, les aspects liés à l'amiante et au radon.
- traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagements sur le territoire.
- répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- numérotter les bâtiments.
- mettre à jour les statistiques cantonales.
- suivre le contrôle et l'entretien des citernes.
- piloter la Commission de salubrité et la Commission des constructions.
- participer à la Commission d'estimation fiscale.
- réaliser des prestations en matière de contrôle de dossiers de Police des constructions aux communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT), bureau d'Yverdon-les-Bains.

GERANCE COMMUNALE

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- participer à l'élaboration et au suivi des Droits Distincts et Permanents (DDP) avec le Secrétariat général.
- facturer annuellement les Droits Distincts et Permanents (DDP) ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants.
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés, restaurants, places de parc, etc.).
- suivre administrativement la gestion des baux, des locataires (guichet et téléphones).
- gérer des petits travaux et rénovations lors de changements de locataires.
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

BATIMENTS

Gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires) soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par des crédits d'investissement.
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- développer de nouveaux projets immobiliers avec des procédures spécifiques et ad hoc telles que concours d'architecture (écoles, bâtiments administratifs, etc.).
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'Ouvrage (MO) dans les projets immobiliers.
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville par le biais du budget annuel.
- gérer tous les plans et documents graphiques (supports papiers ou documents informatiques) des bâtiments propriétés de la Ville (y compris, notamment veiller au respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur (DAO) ainsi que leur classement selon la SIA 416 et DIN 227).
- gérer les clés électroniques et mécaniques, assurer leur entretien, réparation et remplacement.

CONCIERGERIE

- assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation, du type d'utilisation des locaux, adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- gérer les stocks : produits, consommables et machines d'entretien.
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables, selon plans établis.
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec les balayeurs du Service des travaux (STE).
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- effectuer les remplacements ainsi qu'une aide régulière au responsable des clés.
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe (SG/GRF).
- assurer la distribution du courrier interne.

ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du Service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des collaborateurs, les séminaires propres au Service.
- établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, participer au processus de bouclage des comptes annuels.

Points forts 2016

URBANISME

- La 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn) ainsi que la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC) (volet aménagement uniquement) ont été mis en consultation pendant les deux premiers semestres puis au printemps. Depuis, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil les projets dont l'entrée en vigueur est prévue fin 2017. Dès que le dossier sera approuvé par le Conseil Fédéral, le Canton sortira de la période transitoire actuelle, qui gèle toute possibilité d'étendre la zone à bâtir.
- Le réaménagement de la Place d'Armes est lié au projet de parking souterrain. La procédure d'appel d'offres se termine. Le projet proposé correspond globalement au projet prévu en 2014 et répond aux attentes qualitatives. Les études concernant le projet de parking souterrain et le réaménagement paysager vont débuter dans le courant de l'année 2017.
- Quartier Gare-Lac : le Conseil communal a octroyé un crédit de Fr. 1'020'000.- à la Municipalité le 1er septembre 2016 pour l'élaboration des Plans de quartier (PQ). La fin d'année 2016 a été consacrée à la négociation d'un accord-cadre avec le Canton afin de bénéficier d'une aide à fonds perdus pour le financement d'une stratégie. Stratégie qui vise à chiffrer le coût d'équipement du projet Gare-lac et de définir son financement entre la Ville et les propriétaires. Des cahiers des charges ont été élaborés, puis des mandataires ont été retenus pour réaliser cette étude. La prise de contact a commencé avec différents propriétaires comme La Poste, Intershop, etc.

- Réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) : le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 7'300'000.- en octobre 2016 pour la réalisation des travaux. Ces travaux font partie des mesures du projet d'agglomération ; à ce titre, ils bénéficient d'un cofinancement de la part de la Confédération qu'il reste à définir (la demande de subvention est en cours). Le pilotage du projet a été transféré au Service des énergies (SEY) afin qu'il gère la phase des travaux.
- Plan de Quartier (PQ) Roseyres : un protocole d'accord entre le propriétaire, l'entreprise Steiner SA et la Municipalité a été signé en février 2016. Puis une étude de faisabilité a été réalisée afin de tester la bonne densité et envisager un indice d'utilisation du sol avoisinant les 1.20. Actuellement, un cahier des charges est en cours de validation en vue d'un mandat d'études parallèles (MEP) à deux tours.
- Plan de Quartier (PQ) Coteau Est : la Municipalité a validé la forme urbaine du PQ fin 2015. De janvier à septembre, de nombreuses discussions ont eu lieu entre les propriétaires au sujet de la forme urbaine et du mode de collaboration. La finalisation du dossier pour l'envoi au Canton a débuté en septembre. L'envoi du PQ à l'examen préalable est prévu pour le printemps 2017.
- Plan de Quartier (PQ) Verdan : au premier trimestre, le cahier des charges pour le PQ a été élaboré en collaboration avec les Services de la Ville, du Canton et le propriétaire du site dit « Flexcell ». En octobre 2016, les contrats pour les mandataires architecte-urbaniste ont été signés. La séance de lancement officielle a eu lieu en novembre et une première image urbaine a été élaborée. Le premier COPIL de décembre a permis de clarifier la question des accès et de la densité.
- Plan de Quartier (PQ) Les Parties : la forme urbaine a été validée par la Municipalité et les propriétaires en juillet, sous réserve de modifier la répartition du stationnement sur le site. La finalisation du dossier est complexe de par sa situation (SDA et zone agricole), la diversité des affectations et des contraintes (eau, bruit etc.) Le PQ sera transmis au Canton pour examen préalable au 1^{er} semestre 2017.
- Révision du Plan Directeur Communal (PDCOM) et du Plan Général d'Affectation (PGA) : le Plan directeur traite des thématiques obligatoires concernant l'urbanisme, la mobilité, l'environnement et l'énergie. Il se décline en 2 parties. La 1^{ère} a été élaborée en 2015. Elle comprend le diagnostic et les enjeux. La 2^{ème} comprend le projet de territoire qui décline les enjeux en objectifs, puis en principes, puis en mesures. Le projet de territoire a été réalisé en étroite collaboration avec les différents Services communaux impliqués. Maintenant qu'il est consolidé techniquement, il sera soumis au processus de validation au 1^{er} semestre 2017. De son côté, une première version du PGA a été présentée par les mandataires. Elle sera soumise au processus de validation de manière concomitante avec le PDCOM.
- Ouverture de 2 chemins de mobilité douce en septembre, le premier à Clendy/Champittet et le deuxième à Bellevue.
- Réouverture du passage inférieur (PI) de St-Roch, sur la base des études d'avant-projet qui ont été conduites par le bureau d'agglomération fin 2015. En juillet 2016, la Municipalité a choisi une variante pour réouvrir le PI qui passe par le rehaussement d'une des voies. En effet, la réouverture est plus compliquée qu'imaginé. Le PI existe sous les 3 premières voies, mais il ne se poursuit pas sous la 4^{ème} voie.
- Plan de Quartier (PQ) les Fleurettes : le dossier a été remis au Conseil Communal (CC) pour adoption en mars. Il a ensuite été présenté à la Commission du CC le 9 août, puis adopté le 6 octobre. Sur cette base, il a été remis au Canton le 9 novembre pour approbation et adoption.
- Plan de Quartier (PQ) Clendy-Dessous : le dossier de PQ et le volet améliorations foncières ont été mis à l'enquête conjointement du 18 juin au 17 juillet 2016. Cette procédure a généré des oppositions des propriétaires et des riverains qui sont actuellement en cours de traitement.
- Quartier de la Scierie (ex tour Landi) : le permis de construire a été délivré le 26 avril. Au préalable, une convention a été signée avec le promoteur avec l'inscription d'une charge foncière de 1 mio de francs, destinée à participer au financement d'un passage inférieur entre le nouveau quartier et le PQ Clendy-Dessous. Une servitude de passage public à pied au travers du futur quartier a été mise à l'enquête en octobre 2016. Une surface d'environ 1'000m² doit également être aménagée par le promoteur en voie de mobilité douce (tronçon est de l'ancienne VR de Clendy). Suite aux travaux d'aménagement, cette zone sera rétrocédée à la Commune, puis transférée au domaine public (DP).
- Camping, 2^{ème} étape du réaménagement : la première étape des travaux s'est terminée courant 2014. Après la première année d'exploitation, il a été relevé qu'une amélioration de certains secteurs s'imposait. La seconde étape des travaux a débuté en novembre 2016 et s'achèvera en mars 2017.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Réflexion suivie de la recomposition de la Commission des constructions. Les deux experts externes en place ont laissé la place à quatre nouveaux participants (architecte, architecte-paysagiste, ingénieur en mobilité et ingénieur civil) et la présence des Services a été maintenue et renforcée (mobilité).
- Edition des documents et mise en œuvre de la modification du Règlement du Plan Général d'Affectation (RPGA) concernant la création des zones (para)-publiques.
- Depuis l'automne, participation active du responsable de filière à la révision complète du RPGA.

- Elargissement du spectre du nombre de mandataires externes, sur les thèmes juridiques et thermiques.
- Augmentation des recours et des projets particuliers et/ou d'envergure.
- Participation du responsable de filière au café-débat créé par la Police du commerce en 2012.
- Création des procédures liées à la filière (tâche à l'échelle du Service).

- Intensification des contrôles énergétiques sur les chantiers.
- Suite de la saisie des archives de Police des constructions et mise en ligne par le système d'information du territoire (SIT).
- Reprise de la tâche des plaques de numéros de rue au Service de la Sécurité publique (SSP).

GERANCE COMMUNALE

- Mise en location des 8 appartements de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL) à la Rue Haldimand 61-75 depuis le printemps 2016.

- Location des salles à louer transférée au Service de la Culture (SCU) au 1^{er} juillet 2016.

BATIMENTS

- Poursuite de l'étude pour les travaux de rénovation de l'immeuble à la rue du Four 1, avec projet définitif pour mise à l'enquête prévue en 2017.
- Réalisation des travaux pour les parties techniques des piscines ainsi que de la patinoire et lancement de l'étude pour la rénovation de la couverture de la toiture de la patinoire. Analyses complémentaires effectuées avec divers spécialistes externes afin de bien maîtriser l'aspect de la statique et de la physique du bâtiment, et analyse de l'état de la structure bois, en plus des travaux de remplacement de la couverture.
- Finalisation des travaux de rénovation des façades, de la toiture du Théâtre Benno Besson (TBB) et inauguration en septembre 2016. Rédaction et envoi d'un préavis au Conseil communal quant au financement des travaux complémentaires effectués au niveau de la maçonnerie des façades engendrant un dépassement de crédit, de même que la problématique des coûts du restaurant géré par l'architecte ayant également engendré un dépassement de crédit.
- Etude en Partenariat Public Privé (PPP) pour la rénovation des tribunes du stade de football et des infrastructures, en collaboration avec Sports, ainsi que pour la réorganisation et le réaménagement des locaux de Sports 5.

- Finalisation de l'avant-projet pour la réalisation du futur Collège des Rives et de l'extension de la Caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux, mise à l'enquête (juillet 2016) et appel d'offres en entreprise générale. Votation du Conseil communal du crédit d'ouvrage de 62 millions en décembre 2016 pour la réalisation de ce projet.
- Développement des études préliminaires pour le réaménagement du Front-Gare afin de créer un ensemble multifonctionnel nommé « Centre Gare » et comportant un centre commercial, une partie culturelle intégrant un multiplexe de cinéma, une nouvelle bibliothèque communale, le Musée Suisse de la Mode et des locaux d'exposition.
- Avant-projet de la nouvelle salle de gym du Collège Pestalozzi. Poursuite de l'étude d'appel d'offres en vue d'une demande de crédit d'investissement.
- Projet définitif, appel d'offres et adjudication en entreprise générale pour la surélévation du Collège de la Villette pour 1,25 million, travaux prévus en 2017.
- Achat du complexe de Sports 5 (nouveaux locaux à gérer par la gérance, les bâtiments et la conciergerie) en avril 2016 pour 6,1 millions. Début d'une étude en collaboration avec le Service des Sports et le Service de la Culture afin de valoriser et développer le site.

CONCIERGERIE

- Rédaction de procédures concernant le patrimoine immobilier de la Ville qui précisent pour les bâtiments scolaires, administratifs, financiers et HLM, la répartition des tâches entre les filières bâtiments, gérance et conciergerie.
- Arrivée d'un nouveau concierge mobile dont la mission principale est le tri, le ramassage et l'évacuation des déchets aux abords des bâtiments propriétés de la Ville. Cette arrivée a impliqué une réorganisation des tâches pour la conciergerie mobile.

- Arrivée d'un nouveau responsable conciergerie bâtiments administratifs, financiers et HLM pour permettre un meilleur suivi des installations techniques des bâtiments attribués ainsi qu'un plus grand encadrement du personnel desdits bâtiments.
- Modernisation des moyens d'information : extension des moyens d'information, nouvelles tablettes, ordinateurs de bureau ou portables. Ces nouveaux outils informatiques vont faciliter les échanges d'information en interne comme en externe et permettre l'accès à des logiciels du type Gelore (réservation des salles de gymnastiques). Ces outils vont également participer à l'amélioration de l'organisation de la filière.

ADMINISTRATION

- Mise en place d'un système d'identification et de classement des directives, procédures et modèles du Service.
- Collaboration à la mise en place du nouveau logiciel financier Abacus.
- Uniformisation et harmonisation de documents internes.
- Organisation de l'inauguration du Théâtre Benno Besson en collaboration avec le Service de la Culture.
- Modification du plan comptable interne.
- Reprise du recrutement et du suivi pour les jobs d'été.

Détail des activités

REALISATIONS, PROJETS

URBANISME

Opérations foncières et conventions

Achat / vente et DDP :

- Parcelle 3'326, chaussée de Treycovagnes : la Ville a acquis cette parcelle en 2015, puis elle a octroyé un Droit Distinct et Permanent (DDP) à Monsieur Ballestraz le 23 décembre afin qu'il y déménage son activité en 2017.
- Parcelle 3'337, avenue Kiener : la Ville a acheté cette parcelle afin de posséder le foncier nécessaire au déplacement des services communaux (SEY et STE) sur le site des Parties.
- Parcelles 502 et 5472, route de Sainte Croix : ces parcelles, propriétés de la Ville, sont dans le périmètre du PQ Verdan en cours d'élaboration. Elles ont fait l'objet d'une expertise immobilière.
- Dans le cadre de la réalisation d'un équipement Multisports pour le quartier des Moulins (sous le viaduc autoroutier de la N05), une autorisation d'utilisation du site doit être délivrée par l'OFROU. La demande a été faite le 7 juillet 2016 mais URBAT demeure sans retour.

Servitudes :

- La liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel est en attente de son inscription auprès du registre foncier.
- La servitude de passage public à pied au travers du futur quartier de la Scierie (ex tour Landi) est aussi en attente de son inscription auprès du registre foncier.

- La servitude de passage public à pied et à vélo pour le tronçon de mobilité douce entre la rue de Payerne et la HEIG-VD a été inscrite auprès du registre foncier.

Convention :

- Dans le cadre du projet de valorisation de la tour Landi et des bâtiments annexes, le promoteur a accepté l'inscription d'une charge foncière de 1 mio en avril pour participer à l'aménagement d'une partie du cheminement de mobilité douce le long de la ligne CFF et à la création d'un passage sous la ligne CFF entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy-Dessous.
- En lien avec la charge foncière citée ci-dessus, une convention a été signée avec Fenaco en mai, propriétaire du magasin Landi dans le périmètre Gare-Lac. Cette convention intègre l'inscription d'une charge foncière pour garantir la reconstruction du magasin Landi selon les prescriptions du PDL et du futur Plan de quartier.
- La convention de gestion pour les aménagements des espaces extérieurs du quartier St-Roch/Haldimand/Industrie est en cours de finalisation. La validation des documents et leur signature sont prévues pour 2017.

Planification intercommunale

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2016, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Document terminé mis en consultation. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Bilan du potentiel d'accueil de nouveaux habitants	Agglomération	Etude terminée, négociation entre les Communes, l'AggloY et le Canton pour que le nombre de projets soit conforme à l'augmentation démographique autorisée par le Canton pour les 15 prochaines années.
Plan directeur localisé Chamard-Châtelard (PDL)	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	Le diagnostic territorial est terminé. Volonté de la part du maître d'ouvrage (commune de Montagny) d'élaborer en parallèle, avec les enseignes, les futurs PPA. La procédure choisie qui consiste à élaborer simultanément le PDL et les PQ, a pris environ 1 an de retard. <i>Mandats AggloY + Canton + Montagny</i>

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2016, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan général d'affectation (PGA)	Multiples	Étude en cours (diagnostic et projet de territoire). Interaction importante avec la 4ème révision du Plan directeur cantonal et la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). PR14.09PR <i>URBAT</i>
Plan directeur localisé (PDL) Gare - Lac	Logements + activités + commerces + équipements communautaires (espaces publics)	Préavis de Fr. 1'020'000.- validé par le Conseil communal en septembre 2016. Élaboration de l'accord-cadre avec le Canton. Puis lancement de divers PQ. <i>PR16.11RA</i> <i>URBAT</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « Parc scientifique et technologique »	Activités (pôle scientifique) + équipements et commerces associés + enseignement + équipements communautaires (espaces publics + P&R+ Halte RER)	<i>Plan en vigueur</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiments SEY+STE) + dépôt des bus (Travys, car-postal) + logements + crèche + commerce	Etudes complémentaires en cours (péréquation foncière et financière, remblaiement, etc.). PR10.26PR <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Roseyres »	Logements + commerces + équipements communautaires (crèche et maison de quartier) + espaces publics + éventuellement activités	Etude de faisabilité et élaboration du cahier des charges pour un mandat d'études parallèles. Cette procédure définira la forme urbaine et un projet architectural.
Plan de Quartier (PQ) « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logements + activités + commerces + parc privé ouvert au public + place publique	Le projet de bâtiments est terminé. Travaux d'aménagements extérieurs s'achèveront au 1 ^{er} semestre 2017. Négociations avec les CFF pour l'aménagement d'un chemin de mobilité douce entre la rue de l'Industrie et le passage sous voie St-Roch. PR12.33PR/PR13.32PR <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Coteau Est »	Logements + activités + commerces + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêts publics)	Reprise des études en septembre 2016. Pendant plusieurs mois le projet a été suspendu à cause de tensions entre les propriétaires. Dossier en préparation pour envoi au Canton pour examen complémentaire au 1 ^{er} semestre 2017. <i>Mandats Syndicat Coteau Est</i>
Plan de Quartier (PQ) « Fleurettes »	Logements + parc privé ouvert + mobilité douce dans et hors périmètre du PQ	Séance de conciliation aboutissant sur une convention entre le propriétaire et la PPE opposante. PQ modifié, enquête publique complémentaire terminée. Le PQ a été approuvé par le Conseil communal et transmis au Canton pour approbation et mise en vigueur. <i>Mandats propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « St-George »	Logements + ateliers pour personnes handicapées + parc privé (historique)	En attente d'une prise de décision des propriétaires.
Plan de Quartier (PQ) « Clendy-Dessous »	Logements + activités + commerces + zone de rencontre 20 km/h	Les dossiers du PQ et AF ont été mis à l'enquête publique de juin à juillet 2016. Confronté à de nombreuses oppositions, des études complémentaires ont été entreprises afin de trouver des solutions satisfaisantes pour les opposants, les différents propriétaires et la Ville. <i>Mandats Syndicat Clendy-Dessous</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Verdan »	90 % activités et 10% logements	Les principes directeurs ont été fixés dans le cadre d'une planification test. Ils sont validés par la Municipalité et transcrits dans le protocole d'accord avec le nouveau propriétaire de la parcelle 548. Le cahier des charges du PQ a été validé. Le mandat a été adjugé. Les premières séances de travail ont eu lieu. Un premier COPIL a permis de clarifier la position des accès routiers. <i>URBAT</i>
Quartier de la Scierie / tour Landi (abandon du développement d'un nouveau Plan de Quartier (PQ) « A la Scierie »)	Logements + activités + espaces extérieurs	Signature en avril 2016 d'une convention impliquant notamment l'inscription d'une charge foncière pour la participation à la construction d'un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy. <i>URBAT</i>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	A définir	En attente des choix du propriétaire pour la suite.
Plan de Quartier (PQ) « Pêcheurs »	Logements 75% activités 25%	PQ situé dans la Ville nouvelle du projet Gare-Lac. En collaboration avec Intershop, le cahier des charges pour une étude de faisabilité AT/AF a été élaboré et validé par la Municipalité à la fin de l'année 2016.
Modification du Plan général d'affectation (MPGA)	La zone d'installations (para-) publiques	En vigueur.

La liste ci-après décrit les autres études en cours :

- Surfaces d'assolement (SDA) : les SDA deviennent un outil incontournable de l'aménagement du territoire, toutes les surfaces utilisées pour de la zone à bâtir devant être compensées. Ces dernières sont réservées à l'agriculture dans le cadre d'un quota fédéral attribué à notre canton et qu'il convient de maintenir à long terme. A l'automne 2016, La Municipalité a été informée qu'une stratégie cantonale allait être élaborée afin de gérer le pot cantonal de SDA. C'est donc le Canton qui attribuera les compensations nécessaires aux projets d'urbanisation qui empiètent sur des SDA.
- Zones d'activités industrielles et artisanales : la Municipalité souhaite développer les zones

artisanales sur territoire communal. Dans cette perspective, les Plans de quartier « Aux Parties » et « Verdan » sont des projets prioritaires.

- Assainissement phonique des rues : le diagnostic phonique a été finalisé en tenant compte de la route de contournement, du concept TIM et de ses charges de trafic. L'étude a donc été suspendue durant ce temps et a repris en début d'année. La réalisation des mesures d'assainissement du bruit routier sera ensuite opérée par le service Mobilité.
- Rénovation de l'aérodrome : le périmètre PSIA a été précisé. L'Air Club élabore un projet de développement pour le site. L'octroi de tout permis dépend de l'Office fédéral de l'aviation (OFAC).

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2016, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures AggloY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Contribution fédérale : > 4.2 Mio. Dimensionnement du parking souterrain validé par la Municipalité en fin d'année 2015 avec une capacité de 1'100 places, ramené à 1'000 places dans le cadre de la procédure de recherche d'investisseurs. Appel d'offres finalisé. Mandat d'aménagement des espaces publics attribué au terme d'une démarche de mandats d'études parallèles (MEP) fin 2014. Les études débutent dès que l'adjudication du parking sera approuvée par le Conseil communal.
Passerelle Gare – Lac	Passerelle mobilité douce sur les voies CFF entre la place de la Gare et le quartier Gare – Lac.	Contribution fédérale (projet d'agglomération) : 3 mio (35% du coût estimé). Projet lié au Front Gare. L'étude préliminaire a démontré la faisabilité technique et financière.
Parc St-Roch	Aménagement du parc et de la place publique prévus par le PQ.	Travaux des aménagements extérieurs en cours. <i>Mandat propriétaire</i>
Parc scientifique et technologique (PST) Y-PARC	Suivi des aménagements réalisés par la Ville.	Entretien de garantie des plantations. PR08.26PR/PR10.18PR <i>URBAT</i>
Parc du Castrum	Aménagement d'un parc public.	Fin des travaux complémentaires (poubelles + jeux) en janvier 2016. PR13.39PR <i>Mandat Commune</i>
Rue du Midi	Réaménagement de la Traversée SO (mesure 34.c AggloY en priorité A1).	Les études terminées, le dossier a été transmis au Service des énergies (SEY) pour la réalisation. PR11.19PR <i>Mandats Commune</i>
Chemin du Fontenay	Aménagement avec modération de la vitesse aux abords de l'école.	Après validation par la Municipalité et la mise à l'enquête publique du projet de septembre à octobre 2016, le permis de construire a été octroyé le 28 novembre 2016 (travaux courant été 2017). PR13.05PR <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne à Bellevue	Aménagement d'un chemin public piéton à travers le site de Bellevue entre la rue de Beaumont et la route de Bellevue.	Travaux terminés. Dans l'attente de l'inscription de la servitude de passage publique à pied. <i>Mandats Canton, propriétaires et URBAT</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Liaison piétonne Clendy - Champ-Pittet	Aménagement d'une liaison entre Champittet et la rue de Payerne (mesure 1.b AggloY en priorité Ae).	Travaux terminés et servitude inscrite le 19 juillet 2016. PR14.08.PR <i>Mandats Commune</i>
Liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel	Réaménagement de la liaison en lien avec la construction de 2 bâtiments de logements.	Travaux terminés. Servitude publique à finaliser. PR13.09PR <i>Mandats Commune et propriétaires</i>
Reconstitution d'un alignement historique de tilleuls en entrée de ville	Plantation de 80 tilleuls le long de la route de Lausanne.	Entretien STE PR12.28PR <i>URBAT + STE</i>
Camping d'Yverdon-Plage	Travaux complémentaires.	Développement du projet et chiffrage (réfection du chemin principal, extension de la placette centrale et amélioration de la déchetterie et plantations complémentaires). Travaux en cours (fin prévue début mars 2017). <i>URBAT</i>

POLICE DES CONSTRUCTIONS :

- Sous l'impulsion du début de législature, la Municipalité a mené une réflexion sur les Commissions de manière générale. Celle débattant des constructions qui statue de manière consultative sur toutes les demandes de permis de construire s'est vue remodelée pour la calquer sur celle qui est cantonale. En effet, la volonté a été exprimée de l'étoffer et d'y faire siéger des nouveaux membres, même extérieurs à Yverdon-les-Bains. Après prospection, la Commission des constructions se réunit depuis janvier dans la composition suivante :
 - Experts externes : un architecte (Lausanne), un ingénieur-civil (Yverdon-les-Bains), un ingénieur-mobilité (Yverdon-les-Bains) et un architecte-paysagiste (Lausanne).
 - Les Services ou entités suivants sont représentés : SSP, Mobilité, SEY, STE, SDIS.
 - URBAT organise, dirige et anime la séance en présence de la Municipale, du Chef de service et de deux membres de la filière de la Police des constructions.
- Suite à l'approbation de la Modification partielle du Plan général d'affectation (MPGA) qui a permis de remplacer la zone d'intérêt générale par trois zones (para)-publiques de faible, moyenne et forte densité, tous les documents inhérents ont été mis à jour en ligne sur le site de la Ville.
- Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCom) et du Règlement du Plan général d'affectation (RPGA), pilotée par la filière de l'Urbanisme et dont le mandat a été confié à Urbaplan, le responsable de filière de la Police des constructions participe activement aux séances de travail afin d'amener au projet un œil pratique sur la future applicabilité du document.
- De manière générale, la volonté a été exprimée de ne plus confier de mandats externes spécialisés à une seule entité. C'est pourquoi, dans le domaine juridique (avocats) et énergétiques (bureaux de contrôle des bilans énergétiques), le nombre de sociétés concernées a triplé (de 1 à 3), avec contrôle d'une répartition équitable des volumes de travail.
- La filière s'occupe des litiges en cours et participe activement à l'avancement des projets suivants :
 - Implantation du Standup Paddle à la plage
 - Implantation de l'école de voile le long de la Thièle
 - Divers problèmes au Centre équestre
 - Mise à l'enquête et suivi du dossier Kindercity
 - Mise à l'enquête et suivi du dossier du Collège des Rives
 - Mises à l'enquête de dossiers sur le site ex-Flexcel (Jump-park et Military shop)
 - Vente d'Ancienne-Poste 2, questions foncières
 - Dossier Age 3, questions liées aux divers permis en cours
 - Dossier Coyote, tentative vaine de solutionner la question de la ventilation
 - Dossiers EMS de Bellevue, des 4 Marronniers et des Driades
- La collaboration entre la Police du commerce et la Police des constructions est toujours très dense ; une séance hebdomadaire a même été fixée concernant les établissements publics. C'est d'ailleurs sur ce thème que le responsable de filière a participé au Café-débat du mois d'octobre en présence des cafetiers-restaurateurs afin de développer et débattre des aspects réglementaires, feu et ventilation lors de la reprise ou la rénovation d'un établissement public.

- Comme pour les autres entités du Service, l'ensemble des cheminements qui mènent à la réalisation des tâches de la filière ont été explicités sous forme de procédures. Pour la Police des constructions, cela a représenté la rédaction de 25 documents qu'il reste encore à finaliser.
- 2016 sera l'année où les contrôles de chantier au niveau énergétique ont trouvé leur rythme de croisière. Les entreprises concernées se sont habituées à ces visites de contrôle et sont de plus en plus sensibles à leurs devoirs en la matière. Les responsables des travaux sont systématiquement informés de la date de la visite et certains réagissent positivement, en envoyant même spontanément des photos de suivi de leur chantier, ce qui permet d'améliorer l'organisation de cette tâche légale. 80% des entreprises qui sont touchées par la LVLEne sont visitées au moins une fois et aucune non-conformité grave n'a été relevée en 2016.
- Initiée en 2012, la saisie des archives de Police des constructions s'est accélérée depuis l'automne 2016. En effet, une stagiaire employée à 20% jusqu'en été 2017 alimente les documents disponibles en ligne depuis le système d'information du territoire (SIT) et améliore les anciennes données disponibles depuis le logiciel de la Police des constructions. Ce qui permet aujourd'hui de jouir de données fiables de 1966 à nos jours.
- Jusqu'en 2016, il revenait à SSP de fournir les numéros de rue aux propriétaires et de gérer le stock de plaques, alors que la numérotation était de la compétence d'URBAT. Dorénavant SSP est libéré de cette tâche et un accord a été trouvé avec un fournisseur qui a accepté de fournir les demandeurs sans l'intermédiaire de la Ville. La Police des constructions gère donc désormais cette question de manière autonome.

GERANCE COMMUNALE

- Suivi du chantier et réception des 8 appartements de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement dans le quartier St-Roch dans le courant de l'été. Mise en location de ces logements.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des objets à louer propriétés de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de quelques Droits Distincts et Permanents (DDP).
- Réfection partielle ou complète des logements quand nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Gestion de l'immeuble subventionné, propriété de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement.
- Collaboration avec la Régie Bobst SA pour la gestion de l'immeuble Sports 5 à Yverdon.

BATIMENTS

Entretien courant

Chaque année, une quantité très importante de travaux sont effectués dans les bâtiments propriétés de la Ville pour un montant supérieur à Fr. 1,4 Mio afin de maintenir (ou valoriser dans certains cas) les bâtiments propriétés de la Ville.

Le budget comprend : la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des

clôtures y compris les installations de jeux, la révision des orgues, des horloges monumentales, des cloches, ainsi que la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation.

Les tâches liées à la gestion des clés électroniques et mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, etc... ont été reprises par la filière lors du transfert du responsable de la Conciergerie aux Bâtiments.

Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Immeuble rue du Four 1	Projet définitif et mise à l'enquête pour la rénovation complète de l'immeuble.	Travaux planifiés en 2017 – 2018. Préavis à déposer début 2017.
Sous-Bois 17-23	Avant-projet pour les améliorations énergétiques de l'enveloppe de l'immeuble, mise à l'enquête.	Enquête publique déposée, travaux prévus dès 2019.
Office du Tourisme	Etude d'un réaménagement des locaux à la demande des utilisateurs.	Etude en 2016, suite avec demande de crédit en 2017.

Désignation	Projet	Phase du processus
Gîte du Passant	Etude pour la rénovation de l'ancien bâtiment et mise en conformité.	Début de l'étude en 2016 et finalisation en 2017.
Stade municipal	Avant-projet en partenariat public-privé pour la rénovation de la tribune du stade et des infrastructures.	Avant-projet, devis et planning en discussion.
Sports 5	Avant-projet pour le développement et réaménagement des locaux entre PPP-Sports-SCU.	Début de l'étude en 2016 et finalisation en 2017.
Hôtel de Ville	Projet de réaménagement de la salle des débats à la demande du Conseil communal.	Début de l'étude en 2016 et finalisation en 2017.
Château	Procédure de mise au concours d'un appel d'offres pour un architecte de maintenance en collaboration avec l'ARCHY	Etablissement du cahier des charges en 2016, appel d'offres en 2017.
Eclairage monumental	Etude en collaboration avec SEY d'un éclairage pour les bâtiments de la Place Pestalozzi (Château, Hôtel de Ville et Temple).	Etude en 2016, réalisation en 2017.
Salle de gym de Pestalozzi	Avant-projet et mise à l'enquête en vue de la reconstruction de la nouvelle salle de gym et démolition de l'ancienne, devis définitif.	Etude en 2016, appel d'offres en 2017, réalisation en 2017-2018.
Collèges, matières dangereuses	Etude sur l'ensemble des collèges concernant la possibilité de contenir d'éventuelles matières dangereuses.	Etude en 2016, résultat négatif donc pas de suite.
Site des Anciens Arsenaux	Projet définitif pour le nouveau Collège des Rives et l'extension de la caserne des pompiers sur le site des Anciens Arsenaux, appel d'offres en entreprise générale.	Projet définitif et mise à l'enquête en 2016, réalisation de 2017 à 2019. PR16.31PR validé fin 2016.
Centre Gare	Développement des études préliminaires pour le réaménagement du Front Gare afin de créer un centre commercial, cinéma multiplexe, bibliothèque communale, salle de concert, Musée Suisse de la Mode et locaux d'exposition.	Négociations des aspects fonciers et financiers. Etudes préliminaires en cours pour le cahier des charges et le budget.
Parking Place d'Armes	Finalisation du cahier des charges et appel d'offre en partenariat public-privé.	Cahier des charges et appel d'offres en 2016 Résultat de l'appel d'offres début en 2017.

Réalizations, crédits d'investissement

Désignation	Projet	Phase du processus
Patinoire	Projet de remplacement complet de la couverture de toiture de la patinoire et diverses installations techniques à la piscine, devis estimatifs et appel d'offres. Coût des travaux Fr. 2'321'960.-.	Etude planifiée en 2016, travaux de la piscine réalisés en 2016 et ceux de la patinoire à partir de 2017. PR15.04PR
Hôtel de Ville	Travaux complémentaires de réaménagement de divers locaux suite aux rocares de certains services.	Complément de travaux prévu en 2016, suite au solde disponible. PR13.31PR
Théâtre Benno Besson – Restaurant de La Grange	Travaux de réfection complète des façades et de la toiture. Rénovation intérieure totale de la partie restaurant. Coût final des travaux de Fr. 6'320'000.-.	Chantier achevé septembre 2016. Préavis PR14.25PR et préavis PR16.24PR pour le complément de crédit de Fr. 1'930'000.- à voter en février 2017.
Temple de la place Pestalozzi	Travaux de rénovation des façades et de la toiture. Coût des travaux Fr. 1'050'000.-.	Chantier en 2015, finitions en 2016. PR 14.36PR
Collège de la Villette	Projet de rehaussement pour quatre classes supplémentaires. Coût des travaux Fr. 2'000'000.-.	Etude finalisée en 2016, travaux en 2017. PR16.25PR
Collèges, sécurisation	Projet définitif concernant la 3 ^{ème} étape des travaux de sécurisation dans les écoles Coût des travaux Fr. 2'010'000.-.	Début de l'étude en 2016 et poursuite en 2017. PR16.12PR Réalisation en 2017
Collège de la Place d'Armes	Aménagement de quatre classes dans les combles Coût des travaux Fr. 468'000.-.	Travaux effectués entre fin 2015 et début 2016. PR 15.17PR
Collège de la Place d'Armes	Aménagement de deux classes dans l'appartement du concierge Coût des travaux Fr. 375'000.-	Travaux effectués en 2016. PR 16.09PR
Centre sportif et pavillon scolaire aux Iles	Salle triple et bâtiment annexe.	Travaux complémentaires effectués en 2016.
Ancienne Poste 4	Aménagement de bureaux et salle de conférence suite aux rocares entre l'Hôtel de Ville, AGGLOY et SCU.	Travaux complémentaires effectués en 2016.

La Ville continue également à faire face en tant que Maître de l'Ouvrage à un nombre toujours plus important de litiges concernant des malfaçons effectuées lors de travaux de construction, voire des

erreurs des mandataires. Le nombre croissant de projets à gérer constitue en lui-même un facteur impliquant potentiellement un plus grand nombre de litiges.

CONCIERGERIE

Organisation et gestion du personnel

- Environ 80 concierges à l'œuvre pour la conciergerie.
- Gestion des absences de longue durée.
- Développement des activités des concierges mobiles.
- Participation de 3 concierges à la formation « ABC du nettoyage », formation donnée par Diversey.
- Participation de 8 concierges scolaires à la formation 1^{er} secours, donnée par le service de santé scolaire. Cette formation en premiers secours permet de rafraîchir, clarifier les rôles et les attentes des différents intervenants lors des accidents, mais elle participe également au décloisonnement interservices et ainsi au mieux vivre ensemble dans nos collèges à Yverdon-les-Bains.
- Organisation des travaux d'à fonds en interne ou en externe.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la Commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy, et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée et aide au service des clefs.
- Réparations de petite importance dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Enlèvement des graffitis.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock tampon de matériel et de produits au Collège du Cheminet.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : « Vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage ». Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le Service des Travaux (balayeuse de voirie).
- Aide au déblayement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.

Mobilier scolaire

- Réparations et déménagements du mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le Service Jeunesse et cohésion sociale (JECOS).

Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Traitement de 121 rapports et 26 notes à la Municipalité.

- Traitement de 9 préavis pour le Conseil communal.
- Organisation d'un séminaire afin de favoriser les feedbacks et la communication.

Ressources humaines

L'année 2016 a été ponctuée par un séminaire pour l'entier du Service. Ce dernier avait pour but de renforcer les liens entre les collaborateurs, d'améliorer les échanges et la collaboration.

L'année écoulée s'est à nouveau distinguée par une très grande charge de travail pour la Direction et les collaborateur/trices du service et des difficultés sont apparues dans la gestion de quelques grands projets, notamment le Théâtre Benno Besson (TBB). Un audit organisationnel du Service a été effectué par un consultant externe durant l'été 2016 et plusieurs réflexions ont été menées par un groupe de travail formé de la Municipale déléguée, du Syndic, du chef des Ressources Humaines et du

chef de l'Urbanisme et des Bâtiments. Un certain nombre de mesures seront proposées début 2017 pour adapter l'organisation du Service aux nombreux défis que la Ville va devoir relever ces prochaines années tant en aménagement du territoire qu'en gestion immobilière.

La Municipale et la Direction du Service remercient sincèrement l'ensemble des collaborateur/trices du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments pour la qualité du travail effectué et pour l'étroite collaboration durant l'audit.

Quelques changements dans le personnel du Service ont marqué l'année 2016 :

MUNICIPALITE

- Juillet : Mme Gloria Capt est Municipale en charge du Service pour la nouvelle législature.

URBANISME

- Juin : recrutement d'un urbaniste-auxiliaire à 50% (poste vacant depuis février).
- Septembre : recrutement d'un urbaniste suite à un départ.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Pas de changement.

GERANCE COMMUNALE

- Juillet : Madame Annette Chevalley Hessel a quitté la filière de la gérance pour rejoindre la Service de la Culture à l'Ancienne-Poste.
- Juillet : augmentation du taux de travail d'une gérante-technicienne de 40% à 60%

BATIMENTS

- Janvier : accueil du nouveau responsable d'immeubles pour les bâtiments administratifs, M. Jacques Bovet
- pour remplacer M. Sutterlet qui a été nommé comme chef de filière.

CONCIERGERIE

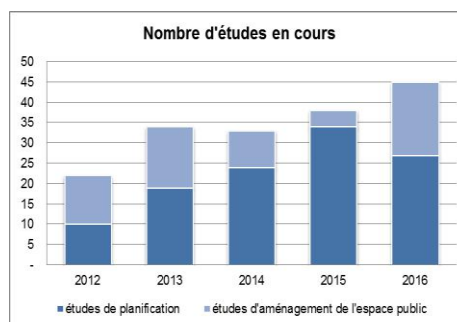
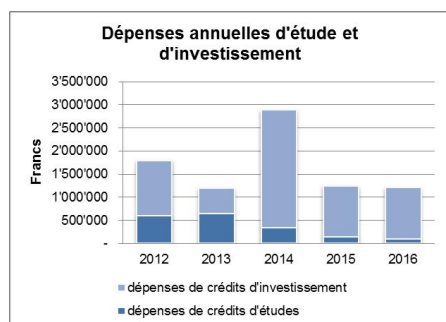
- Février : arrivée d'un nouveau concierge-huissier à 100 %.
- Juillet : arrivée d'un nouveau concierge mobile à 100 %.
- Septembre : arrivée d'un nouveau responsable des bâtiments administratifs, financiers et HLM à 100 %.
- Divers départs et engagements de concierges, notamment de concierges auxiliaires.

ADMINISTRATION

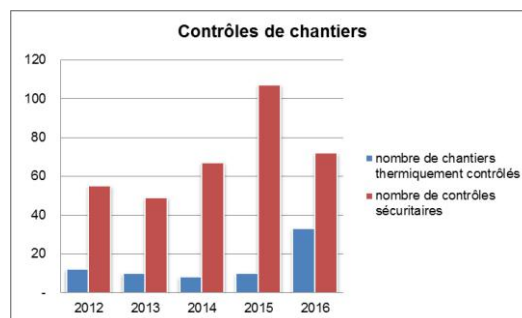
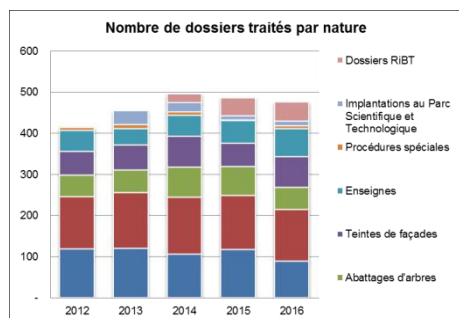
- Congé maternité et remplacement d'une secrétaire-réceptionniste à 80%

Chiffres clés - Statistiques

URBANISME



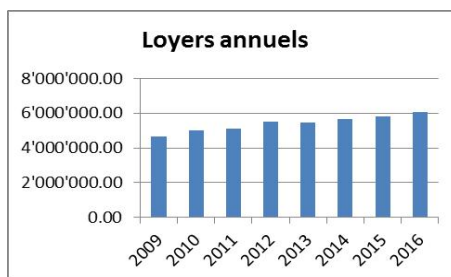
POLICE DES CONSTRUCTIONS



GERANCE COMMUNALE

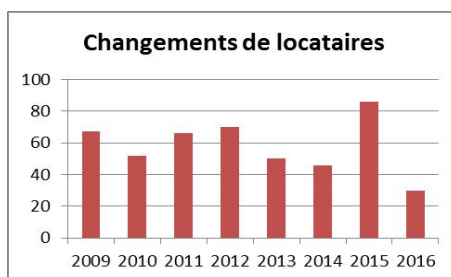
Pour l'année 2016, nous avons encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 6'046'488.20. Au 31 décembre 2016, il y a des loyers ouverts pour un total de Fr. 33'458.10. Ces postes ouverts tiennent seulement compte des locataires en retard d'un mois de loyer et plus ainsi que des suppléments de chauffage. En ce qui concerne le contentieux, la Gérance communale a constaté que le montant des arriérés reste stable et que les locataires concernés par les rappels avec un ou deux mois de retard sont très régulièrement identiques tous les mois.

Un suivi régulier de ces paiements est en place afin d'éviter des situations difficiles et des arrangements de paiement sont régulièrement mis en place. Malheureusement, l'année dernière, la Gérance communale a dû procéder à une expulsion. Des démarches rapides et efficaces sont mises en place lorsqu'un logement/place de parc ou autre va se libérer afin de maintenir le nombre d'objets vacants au minimum.

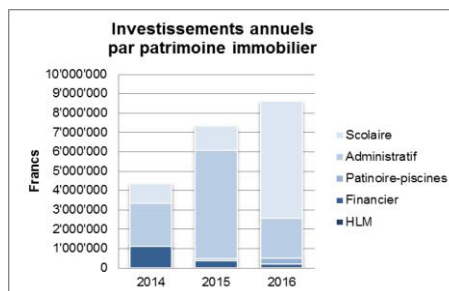
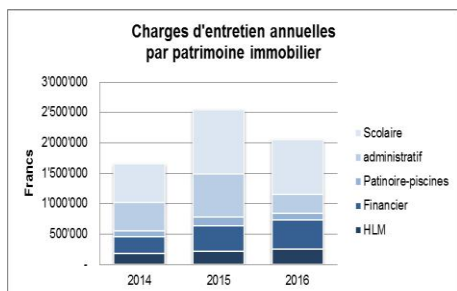


La Gérance communale est toujours vivement sollicitée par les nombreuses demandes pour les logements à loyers modérés. Il est difficile de satisfaire toutes les requêtes en raison de la stabilité

de l'offre de logements vacants. L'année dernière, il y a eu moins de déménagements que ces dernières années, ceci est dû à la pénurie de logements.

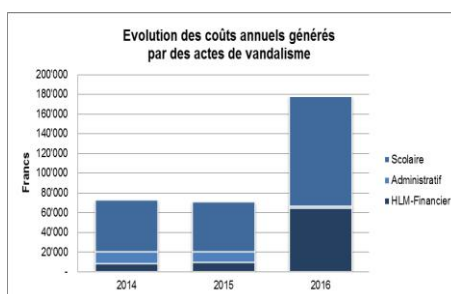


BATIMENTS



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants en raison du vieillissement des immeubles. Il est devenu nécessaire de réaliser des transactions immobilières afin de se débarrasser de

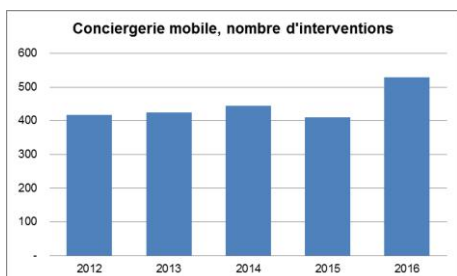
certains immeubles dans un état de vétusté marqué et dont le rendement n'est pas favorable, de manière à pouvoir réinvestir sur d'autres.



On constate une augmentation très importante des frais liés aux actes de vandalisme, essentiellement les cas d'incendie dans les écoles. Les actes

d'incivilité par contre dans les HLM et WC publics sont en nette diminution.

CONCIERGERIE



On constate une augmentation du nombre d'interventions due à l'arrivée du nouveau responsable des concierges bâtiments administratifs, financiers et HLM. En effet, ce nouveau responsable effectue de nombreuses interventions et dépannages, principalement pour les bâtiments HLM et ex-HLM. Concernant les bâtiments administratifs, financiers (sauf ex-HLM) et les écoles, nous constatons une stabilisation en

raison de notre recherche permanente d'optimisation, principalement dans les déplacements ainsi que des travaux de plus longue durée ou plus complexes, etc. et une meilleure participation de toute la filière conciergerie y compris les concierges des bâtiments. Cette entraide participe à une meilleure maîtrise des coûts d'entretien.

ADMINISTRATION



Perspectives 2017

URBANISME

- Adoption de la 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn) et de la révision de la LATC.
- Développement du quartier Gare-Lac :
 - Finalisation de la stratégie de pilotage (répartition des coûts d'équipements)
 - Finalisation de l'étude AT/AF pour le Plan de quartier (PQ) « Pêcheurs »
 - Cahier des charges et adjudication du mandat d'étude pour le PQ « Pêcheurs »
 - Cahier des charges et adjudication d'un mandat d'études pour le PQ « Ancien Stand »
 - Mise en place d'une communication ad hoc (site internet, identité visuelle)
- Projet du parking souterrain de la Place d'Armes, adjudication du parking et lancement des études.
- Reprise des études d'avant-projet et de projet de la Place d'Armes (une fois le projet du parking en sous-sol connu).
- Transmission du PQ « Coteau Est » pour examen préalable complémentaire au Canton.
- Transmission du PQ « Les Parties » au Canton pour examen préalable.
- Transmission du PQ « Verdan » au Canton pour examen préalable.
- Transmission de la révision du Plan directeur communal (PDCom) et du Plan général d'affectation (PGA) au Canton pour examen préalable.
- PQ « Les Roseyres » : réalisation d'un mandat d'études parallèles à deux tours, puis élaboration du PQ avec l'entreprise Steiner SA.
- Etudes préliminaires afin de définir le bon emplacement pour la construction d'un port entre la Thièle et le Canal Oriental.
- Développement du projet de l'ouvrage de réouverture du passage inférieur de St-Roch et approbation (Commune, CFF, Canton de Vaud-DGMR et OFT).

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Suite de la participation active à la révision du RPGA et PDCom.
- Probable redistribution et optimisation des tâches de la filière suite au départ à la retraite annoncé de M. Dumartheray après 35 ans de service.
- Suite de l'alimentation et mise à jour du SIT en géo données, notamment sur le suivi de la compensation des arbres.
- Implication augmentée de la Ville dans la problématique de l'amiante.
- Révision du règlement du tarif des anticipations sur le domaine public et sur les procédés de réclame.
- Utilisation des données numériques dorénavant fournies avec les dossiers d'enquête (guichet virtuel).

GERANCE COMMUNALE

- Développement de nouveaux outils de gestion, notamment un logiciel informatique.

BATIMENTS

- Finalisation des études et appel d'offres en entreprise générale pour la reconstruction de la salle de gym Pestalozzi.
- Sécurisation des écoles, étape n° 3, phase d'étude et réalisation.
- Travaux de surélévation du Collège de la Villette, 4 classes créées pour la rentrée 2017-2018.
- Démolition des bâtiments de l'Ancien Arsenal et début des travaux du nouveau Collège des Rives du Lac.
- Appel d'offres et demande de crédit d'ouvrage au Conseil communal pour l'assainissement du bâtiment de la rue du Four 1.
- Poursuite de l'étude et travaux de rénovation de la couverture de la patinoire.

- Travaux de traitement de la carbonatation du béton du Temple de Fontenay.
- Obtention du crédit d'ouvrage et réalisation des travaux de la Salle des Débats à l'Hôtel de Ville en hémicycle.
- Travaux complémentaires à l'Hôtel de Ville (réaménagement de divers locaux avec le solde du crédit).
- Etude de revalorisation du site du stade municipal, mise à l'enquête en Partenariat Public Privé (PPP).
- Etude de réaménagement des locaux de Sports 5 en collaboration avec PPP ainsi que le Service de la Culture (SCU) et celui des Sports.
- Mise au concours du mandat d'architecte pour le Château.
- Poursuite de l'étude concernant l'éclairage monumental en collaboration avec le Service des énergies (SEY).
- Développement du projet Centre Gare.
- Achat et mise en place d'un logiciel de gestion immobilière en collaboration avec la Gérance communale.
- Recherche et développement d'un logiciel de planification immobilière.
- Analyses financières avec des prestataires externes en vue de développer et valoriser le patrimoine bâti.

CONCIERGERIE

- Poursuivre l'adaptation de la structure dirigeante de la conciergerie, nouveau responsable des bâtiments administratifs, financiers et HLM depuis le 01.09.2016.
- Poursuivre le renforcement de la cohésion entre les filières Bâtiments, Gérance et Conciergerie.
- Parachever la répartition des tâches de la conciergerie mobile, engagement d'un nouveau concierge mobile depuis le 01.07.2016.
- Améliorer le suivi des installations techniques avec l'appui de la filière Bâtiments.

ADMINISTRATION

- Consolidation de l'archivage au sein du Service.
- Mise à jour et consolidation des directives internes pour le Service.
- Mise en place du site intranet du Service.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 12 avril 2017, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal, vu le rapport de la Commission de gestion :

d'approuver la gestion de l'exercice 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



J.-D. Carrard



Le Secrétaire :



F. Zürcher